

## SÉRIE

### HORIZONS



#### ENQUÊTE

Jean-Marie Messier

Du triomphe à la déroute. Le récit, en cinq épisodes, d'une chute p. 13

### SUPPLÉMENT

## Le Monde ÉCONOMIE

La reprise victime de la crise financière

## EMPLOI

# Le débat budgétaire chahute la rentrée scolaire

LES ARBITRAGES budgétaires en cours pour 2003 compliquent sérieusement la première rentrée scolaire de Luc Ferry, le ministre de l'éducation nationale. Celui-ci doit assurer le bon déroulement de la rentrée des 880 000 professeurs, lundi 2 septembre, et celle des 11 millions d'élèves, mardi. Mais il doit également faire face au vif débat suscité par les premières fuites sur les arbitrages budgétaires du gouvernement Raffarin pour 2003. Pour la première fois depuis de nombreuses années, l'éducation nationale ne devrait pas apparaître comme prioritaire.

M. Ferry a précisé, dimanche 1<sup>er</sup> septembre, que cette rigueur ne se traduirait pas par des suppressions de postes d'enseignants. Selon nos informations, les principales coupes porteront sur le second degré : environ 5 000 contrats de surveillants ne seront pas renouvelés, tandis que les créations de postes prévues par le plan



pluriannuel de Jack Lang ne seront pas honorés. En revanche, pour tenir compte des évolutions démographiques, les effectifs d'enseignants en primaire seront accrus.

Cette polémique intervient dans un climat syndical tendu, à trois mois des élections professionnelles. « Il faut que cesse, sur l'éducation nationale, l'empire de la réfor-

me », déclare, dans un entretien au Monde, Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire.

Lire pages 8 et 9

## Irak : les Quinze plaident la modération

► L'Europe exige une décision du Conseil de sécurité de l'ONU avant toute action militaire

► L'Union insiste sur le retour à Bagdad des inspecteurs du désarmement

► Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, se démarque du vice-président, Richard Cheney

Lire pages 4 et 5, notre éditorial page 17

### SOMMET DE LA TERRE

Jacques Chirac appelle les États-Unis à ratifier le protocole de Kyoto p. 3 et 18

### PS

François Hollande en quête d'une synthèse p. 6

### RENTREE TÉLÉVISUELLE

Le service public joue la continuité p. 21



### LAROUSSE

Les 150 ans d'un dictionnaire patrimonial p. 29

International.....	2	Entreprises.....	18
Union européenne.....	5	Communication.....	21
France.....	6	Marchés.....	22
Société.....	8	Aujourd'hui.....	24
Régions.....	11	Météorologie.....	28
Cartes.....	12	Jeux.....	28
Abonnements.....	12	Culture.....	29
Horizons.....	13	Radio-Télévision.....	33

### JAZZ

## La mort de Lionel Hampton



DERNIER survivant des pionniers du jazz, il avait joué avec Armstrong et Stan Getz, inventé le vibraphone moderne. Hampton est mort à 94 ans. Lire page 30

## Madrid vise Batasuna en France aussi

LA JUSTICE espagnole a demandé à Paris de fermer les représentations, au Pays basque français, du parti indépendantiste Batasuna, dont les activités publiques ont été suspendues par Madrid pour complicité avec le terrorisme de l'ETA. Une demande similaire a été adressée à la Belgique et au Nicaragua.

Le ministre de l'intérieur français ne cachait pas, lundi 2 septembre, son profond embarras devant les demandes de Madrid. Les services de Nicolas Sarkozy insistent

sur le caractère « national » des requêtes de commission rogatoire adressées à Paris par le juge Baltasar Garzon et affirmaient qu'il n'était pas question, pour l'heure, d'envisager des mesures administratives contre l'émanation de Batasuna à Bayonne.

Au Pays basque espagnol, la tension continue de monter. A Saint-Sébastien, une manifestation de quelque 6 000 personnes a conspué, dimanche 1<sup>er</sup> septembre, les nationalistes modérés qui dominent le gou-

vernement autonome. Un attentat à la bombe préparé par l'ETA, selon la police, a été déjoué le même jour à Bilbao.

Le Monde publie aujourd'hui des extraits du rapport d'enquête sur lequel le juge Garzon s'est appuyé pour suspendre, en raison de ses liens avec l'ETA, les activités du mouvement séparatiste et qui a abouti à un vote du Parlement espagnol réclamant son interdiction définitive.

Lire pages 2 et 14

## Le chanteur américain Lance Bass candidat pour l'espace

IL Y A encore quelques mois, la NASA était plus que réticente à l'idée que des touristes puissent séjourner dans la station spatiale internationale. Ces intrus, poids morts flottant au milieu de ce miracle de technologie, allaient mettre en péril la sécurité à bord et entraver le travail des « vrais » astronautes. Et démythifier la profession.

Daniel Goldin, le précédent patron de l'agence spatiale américaine, alla même jusqu'à réclamer aux Russes le remboursement des frais de séjour du milliardaire américain Dennis Tito, premier à investir la station, en mai 2001. Mais le secteur spatial russe, financièrement aux abois, ne peut se permettre de boudier les 20 millions de dollars payés par les aspirants astronautes qui souhaitent emprunter leur vaisseau Soyouz : le chéquier du golden boy sud-africain Marc Shuttleworth a été son meilleur sésame pour l'espace en avril 2002.

Mettant en sourdine ses réserves, la NASA, qui peine à convaincre le Congrès de l'utilité de la station, semble faire meilleur accueil au prochain touriste spatial, Lance Bass, leader du boys band 'N Sync, coqueluche des adolescentes américaines. Après un

entraînement à la Cité des étoiles russe, le chanteur, âgé de 23 ans, vient d'entamer un stage à Houston, en compagnie du Russe Sergei Zaletin et du Belge Frank De Winne, qui doivent l'accompagner dans son vol depuis Baïkonour, prévu fin octobre. Si du moins la maison de production californienne qui parait l'opération parvient à réunir le prix du billet.

Organisant une conférence de presse à Houston, le 29 août, la NASA semble considérer que ces aspects financiers seront réglés à temps et a mis en contact le chanteur avec ses millions de fans, via Internet. Lance Bass s'est montré très confiant dans le succès de la mission, qui doit durer dix jours.

Sergei Zaletin n'a pas caché son scepticisme initial envers son exubérant coéquipier, mais assure que l'application de Lance lors des entraînements l'a convaincu qu'« il serait capable de faire ce qu'il aurait à faire » : prendre des photos, dialoguer par radio avec ses fans, susciter leur intérêt pour l'espace et les sciences. Et peut-être pousser la chansonnette. « Il y a déjà une guitare là-haut », a-t-il noté.

Hervé Morin

### SPORTS

## Ronaldo rejoint le Real Madrid à l'issue de longues tractations



LE TRANSFERT du joueur brésilien Ronaldo de l'Inter Milan au Real Madrid s'est finalement réalisé pour 35 millions d'euros. Le club espagnol devra également céder à l'Inter un joueur d'une valeur de 10 millions d'euros, ou lui verser une somme équivalente. Le Real alignera une équipe évaluée à 500 millions d'euros. Nos informations et les résultats du week-end. Lire pages 24 à 27

## LE LIVRE QUI A OUVERT LE DÉBAT À GAUCHE

Marie-Noëlle Lienemann  
MA PART D'INVENTAIRE

Les vraies raisons de la défaite de la gauche

collection « Coup de gueule »

Ramsay

### POINT DE VUE

## Ecole : retour aux sources

par Jack Lang

LORSQUE Lionel Jospin me confia, voilà plus de deux ans, la mission de diriger à nouveau le beau vaisseau de l'éducation nationale - bêtement décrié par les ilotes en tout genre -, je décidai d'accomplir un rêve ancien : refonder notre école maternelle et élémentaire.

Un fait inacceptable entache en effet la grande réussite de l'école française et de ses maîtres : 10 % d'enfants entrent au collège sans savoir ni lire ni écrire correctement. D'où notre volonté d'agir dès le plus jeune âge. A ce moment-là, tout se joue ou presque : la promesse de la réussite ou les premiers signes de l'échec. Or, malgré les trésors d'imagination, de dévouement et de créativité de nos maîtres, les program-

mes officiels s'étaient appauvris et pénalisaient les enfants les plus fragiles, auxquels leurs familles ne peuvent offrir un climat intellectuel propice à leur premier épanouissement.

Contrairement aux clichés énoncés dans les cafés du commerce de la politique, les pères fondateurs de l'école républicaine liaient indissolublement les alphabétisations de base et l'acquisition par l'enfant d'une solide culture (littéraire, humaine, scientifique, historique, artistique, civique...).

Savoir et culture : même combat. Seul un retour aux sources pouvait donc nous permettre de retrouver l'inspiration première, le souffle et l'ambition pour construire l'école du futur : une école de la

rigueur et de l'imagination. Ces nouveaux programmes, qui entreront en vigueur demain, offrent une première originalité. Ils sont le fruit d'un travail collectif sans précédent. Un texte élaboré par un groupe d'experts animé par Philippe Joutard, amendé par le Conseil national des programmes, a été soumis à la réflexion des 400 000 maîtres d'école par le directeur des enseignements scolaires, Jean-Paul de Gaudemar.

Lire la suite et le point de vue de Philippe Mérieu page 15

JACK LANG, ancien ministre, est député (PS) du Pas-de-Calais.

# INTERNATIONAL

## PAYS BASQUE

La justice et le gouvernement espagnols veulent obtenir la coopération de la France dans la lutte qu'ils ont engagée contre les **INDÉPENDANTISTES BASQUES**. La principale instance pénale de Madrid a demandé,

vendredi 30 août, au juge Baltasar Garzon d'envoyer des **COMMISSIONS ROGATOIRES** en France, ainsi qu'en Belgique et au Nicaragua, pour obtenir la fermeture des représentations, dans ces trois pays, de la for-

mation politique Batasuna, dont les activités ont été suspendues en Espagne pour complicité avec le **TERRORISME** de l'ETA. L'affaire embarrasse fortement Paris en raison du caractère légal de l'implanta-

tion, au Pays basque français, des représentants des indépendantistes basques. A **SAINT-SÉBASTIEN**, quelque six mille manifestants ont défilé, dimanche 1<sup>er</sup> septembre, en criant des slogans en faveur de l'ETA.

## Madrid réclame de Paris des mesures contre Batasuna

La justice espagnole demande la fermeture des représentations, au Pays basque français, en Belgique et au Nicaragua, du parti indépendantiste, accusé de complicité avec le terrorisme de l'ETA. La tension monte à Saint-Sébastien. A Bilbao, un nouvel attentat à la bombe a été déjoué dimanche

### MADRID

de notre correspondante

La justice espagnole veut obtenir la collaboration de la France pour éviter que le parti indépendantiste basque Batasuna ne parvienne, depuis le Pays basque français ou ailleurs à l'étranger, à contourner la suspension de ses activités, décidée le lundi 26 août par le juge Baltasar Garzon.

Vendredi 30 août, le parquet de l'Audience nationale (principale instance pénale) a demandé au juge Garzon d'envoyer des commissions rogatoires en France, en Belgique et au Nicaragua, afin de solliciter aux autorités de ces pays la fermeture des sièges de bras politique de l'ETA. Se basant sur un rapport de police, le procureur adjoint Jésus Santos cite trois locaux susceptibles de permettre à Batasuna de se soustraire à l'action de la justice espagnole.

Il s'agit en premier lieu d'un local à Bayonne, 38, rue des Cordeliers, qui est en fait la permanence du seul député européen de Batasuna, Koldo Gorostiaga. Sur son site Internet, Batasuna fait figurer désormais l'adresse de Bayonne en lieu et place de son ex-siège national à Pampe-

lune (Navarre, Nord), qui a été fermé le 26 août par la police nationale espagnole. Sont également visées la Herri Embaxada (« ambassade du peuple »), délégation de Herri Batasuna (ancienne appellation de Batasuna) à Bruxelles, et la Casa Lindavista à Managua (Nicaragua), acquise en 1987, également au nom de Herri Batasuna. Managua a toutefois affirmé qu'il n'y avait pas de siège de Batasuna sur son territoire.

L'action intentée par la justice espagnole vise aussi à fermer trois sites Internet, dont le principal, www.batasuna.org. Le parquet a demandé au juge Garzon de saisir l'Icann (autorité d'attribution des noms de domaine sur l'Internet) et le gouvernement australien, le site de Batasuna étant enregistré auprès d'une compagnie australienne.

L'offensive déclenchée contre Batasuna a provoqué un tollé chez les nationalistes basques modérés ainsi que des réactions violentes chez les indépendantistes radicaux. L'organisation armée ETA a tenté à deux reprises de commettre une action terroriste depuis la suspension judiciaire de son bras politique : le 26 août, dans un tribunal de Tolo-



DANIEL VELEZ/AFIP

Des affrontements entre de jeunes séparatistes et la police basque ont éclaté, dimanche 1<sup>er</sup> septembre, à Saint-Sébastien, à l'issue d'une manifestation de protestation contre la suspension du parti indépendantiste Batasuna qui a réuni quelque 6 000 personnes.

sa (25 km au sud de Saint-Sébastien) et, dimanche 1<sup>er</sup> septembre, avec une voiture piégée, abandonnée dans une rue peu fréquentée de Bilbao. Dans les deux cas, les bombes ont été désamorçées par la Ertzaintza (police basque), dont une patrouille pourrait bien avoir été la

cible de la deuxième tentative d'attentat. La Ertzaintza, légalement contrainte de fermer les principaux sièges de Batasuna au Pays basque, est désormais accusée par les séparatistes radicaux de « collaborer » avec Madrid, à l'instar du gouvernement régional.

Quelque six mille indépendantistes ont manifesté dimanche à Saint-Sébastien en criant des slogans hostiles aux nationalistes modérés et en faveur de l'ETA. Des heurts ont opposé de jeunes radicaux aux forces de l'ordre à la fin de la manifestation et des incidents similaires se

sont produits dans d'autres villes du Pays basque.

Parallèlement à la procédure pénale de suspension, contre laquelle Batasuna a fait appel, le gouvernement libéral de José Maria Aznar poursuit la procédure politico-judiciaire, engagée en compagnie de l'opposition socialiste, par le plébiscite d'une motion favorable à l'interdiction de Batasuna, accusée de soutenir le terrorisme.

Mardi 3 septembre, le gouvernement et le procureur général de l'Etat, à l'instigation de l'exécutif, présenteront chacun leur demande d'interdiction devant le Tribunal suprême. « Près de mille éléments prouvent de manière claire que Batasuna est la prolongation du terrorisme dans la politique », a affirmé vendredi le ministre espagnol de la justice, José Maria Michavila.

La non-condamnation par Batasuna du dernier attentat mortel de l'ETA - deux morts dont une fillette à Santa Pola (Sud-Est) le 4 août - a été pour les autorités espagnoles la dernière goutte qui a fait déborder le vase et qui justifie, selon elles, le lancement immédiat de cette procédure d'interdiction. - (Intérim.)

## Le ministère de l'intérieur n'a été saisi d'« aucune demande » espagnole

UNE GRIMACE et un silence : interrogé, en marge de son voyage en Roumanie les 30 et 31 août, sur la position du ministère de l'intérieur vis-à-vis des demandes espagnoles d'interdiction de Batasuna, Nicolas Sarkozy n'a pas caché sa perplexité. Ce fut même le seul sujet qu'il se refusa à commenter, attendant de revenir à Paris afin de connaître la teneur exacte de la commission rogatoire envoyée en France par le juge Garzon. Dans son entourage, on se disait « soucieux, non pas en raison de l'influence politique de Batasuna en France, qui est très faible, mais à cause des possibles conséquences en termes de violence ».

Lundi matin, la perplexité était toujours de mise. « La position française devra être affinée, explique-t-on place Beauvau, en sachant qu'il est difficile de se déterminer sur ce sujet pour des raisons de droit et de diplomatie. » Le cabinet du ministre de l'intérieur affirme n'avoir été saisi d'« aucune demande » espagnole. Par ailleurs, la commission rogatoire internationale n'était toujours pas arrivée. Pour l'heure, le ministère de l'intérieur insiste sur la portée uniquement nationale des décisions de justice espagnoles. Pas question, donc, d'envisager des mesures administratives contre l'émanation de Batasuna en France. La fermeture de la permanence à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) de l'uni-

qué député européen de Batasuna, Koldo Gorostiaga, « n'est pas à l'ordre du jour ». Rien n'empêcherait, dans l'hypothèse contraire, M. Gorostiaga de poursuivre son mandat parlementaire sous l'étiquette « indépendant ».

Nicolas Sarkozy s'était rendu à Madrid, le 1<sup>er</sup> août, afin d'afficher, avec son homologue Angel Acebes, la bonne entente de la France et de l'Espagne dans la lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine. Les autorités espagnoles s'étaient alors félicitées de la coopération « permanente » promise par Paris dans la lutte antiterroriste, dans une allusion claire à l'ETA. Elles avaient également expliqué leur volonté d'interdire Batasuna. MM. Sarkozy et Acebes avaient profité de l'occasion pour concrétiser un projet en discussion depuis plusieurs années : la création de commissariats communs de part et d'autre de la frontière. Les cérémonies d'inauguration des deux premiers postes devraient avoir lieu en octobre en présence des deux ministres de l'intérieur.

### « BASE LOGISTIQUE »

A la direction centrale des Renseignements généraux (DCRG), l'offensive des autorités espagnoles contre Batasuna et ses possibles conséquences en France ne suscitent pas d'inquiétude particulière. Les activistes basques, qui font de la France « une base logistique et un sanctuaire », sont suivis depuis des années par les RG. « Il existe un réel danger venant de la frange très jeune et radicale dont l'ETA fait son vivier, explique-t-on. Elle constitue une main-d'œuvre à bon marché. Même s'ils sont mauvais et se font arrêter, d'autres leur succèdent. On ne sait pas jusqu'où ça peut monter. »

Place Beauvau, on dispose d'une référence récente en matière d'interdiction d'une organisation présentant un danger de trouble à l'ordre public. Le 6 août, en conseil des ministres, était annoncée la dissolution administrative d'Unité radicale (UR), le groupuscule d'extrême droite auquel appartenait Maxime Brunerie, l'auteur de l'attentat manqué contre Jacques Chirac lors du défilé du 14 juillet. Quelques jours plus tard, UR était à nouveau sanctionnée, mais par la justice cette fois-ci : le 8 août, le tribunal de Paris, statuant en référé, ordonnait la fermeture du site Internet de ce groupuscule en raison des propos antisémites et racistes qui y étaient diffusés.

Piotr Smolar

## A Bayonne, les indépendantistes sont à l'aise dans les normes françaises

### BAYONNE

de notre correspondant

« Sur le papier, Batasuna remplit toutes les conditions pour un fonctionnement normal » : à la sous-préfecture des Pyrénées-Atlantiques, à Bayonne, on confirme les précisions fournies par les responsables du parti Batasuna, lequel mène une activité publique en Pays basque français. La formation politique a en effet une personnalité juridique dans le cadre de la législation française : c'est une association selon la loi de 1901 avec un président, un objet, des statuts et un siège social fixé aujourd'hui à Saint-Palais, une petite ville du Pays basque intérieur. Le tout a fait l'objet d'une publication, le 14 juillet 2001, au Journal officiel.

« Ici, à Batasuna, les choses sont parfaitement claires et nous les faisons dans les formes, assure Egoitz Urrutikoetxea, l'un de ses responsables au nord des Pyrénées. Nous sommes une association avec seulement deux bureaux, l'un à Saint-Palais et l'autre à Mauléon, dans la province de Soule. » Quant au confort local de Bayonne, ce n'est pas un secret du parti, mais l'une des permanences parlementaires du député européen Koldo Gorostiaga, élu en juin 1999 sur une liste présentée dans l'Etat espagnol par la coalition Eus-

kal Herritarrok pour les élections au Parlement de Strasbourg. Géré par une société civile immobilière, cet appartement est d'ailleurs au nom de l'eurodéputé.

Assistant parlementaire de Koldo Gorostiaga, Egoitz Urrutikoetxea entend jouer la transparence : « Il n'est pas question que nous entrions dans la clandestinité, ni que nos dirigeants se réfugient ici à Bayonne. Chacun reste dans sa province au plus près de la population, dans le contexte propre à chaque territoire. Ainsi, aux dernières élections législatives françaises, en juin, il y avait bien des listes Batasuna dans les trois circonscriptions concernant le Pays basque français. Mais, selon la loi, ce sont des personnes qui se présentent, et non des partis. D'autre part, nous appelions à voter avec des bulletins pré-imprimés où seul apparaissait le mot « démocratie » et non pas le nom de notre formation, qui, lui, était présent sur notre matériel électoral », rappelle celui qui est également le fils d'un réfugié en France présumé membre de l'ETA, aujourd'hui député de Batasuna au Parlement basque de Vitoria, côté sud des Pyrénées.

Pour l'heure, Egoitz Urrutikoetxea se veut lucide : « Aujourd'hui, le juge Garzon s'attaque aux biens immobiliers de Batasuna, et il va proba-

blement tenter de fermer nos locaux en France via une commission rogatoire internationale, comme le lui demande le parquet de l'Audiencia nacional, à Madrid. De même pour nos avoirs en banque, puisqu'il a requis l'Etat français afin de faire clore le compte de l'association Batasuna au Crédit agricole, pour le moment sans effet. Mais demain, comme il y est arrivé par le passé, notamment en 1997, il va chercher à s'attaquer à l'ensemble du bureau de Batasuna en poursuivant chacun de ses membres, si toutefois il trouve quelque chose à leur reprocher. »

Dans ce cas, le magistrat madrilène devrait adresser une commission rogatoire internationale à l'Etat français concernant les membres de cette instance résidant habituellement dans l'Hexagone. Ils sont six, cinq d'entre eux étant toutefois de nationalité française. C'est le cas d'Egoitz Urrutikoetxea, qui avertit : « Jusqu'à présent, l'Etat français affirme ne pas vouloir se mêler d'une affaire purement espagnole. Si demain il changeait d'avis, il reconnaîtrait du même coup l'existence d'un problème basque, cette fois des deux côtés des Pyrénées. »

Michel Garicoix

## Le parti nationaliste modéré dans une situation périlleuse

Pour le porte-parole du PNV, les « mesures irresponsables » de Madrid vont renforcer la violence de l'ETA

### BILBAO

de notre envoyé spécial

Modeste, Joseba Egibar estime qu'il n'a « pas eu beaucoup de mérite » à devenir un des hommes-clés du Parti nationaliste basque (PNV), dont il est le porte-parole. Une histoire de famille, comme beaucoup de ses concitoyens. Son grand-père, condamné à mort après la guerre civile, avait réussi à s'enfuir, et son père a connu lui aussi la clandestinité. La succession est assurée : sa grande fille, tout juste âgée de 17 ans, « qui a, bien sûr, eu le droit de choisir », est aussi militante du PNV. Une continuité naturelle pour une formation qui a « cent sept ans d'histoire » et qui tient plus que jamais dans ses mains l'avenir de la communauté.

Vainqueur des élections du 13 mai 2001, le PNV dirige en effet le gouvernement basque en coalition avec deux partis plus confidentiels : les communistes de la Gauche unie (IU) et les nationalistes du Rassemblement basque (EA). Un accord fondamental puisqu'il permettait au PNV de ne plus gouverner, comme il le faisait depuis 1998, avec les indépendantistes de Batasuna, la « vitrine politique » des terroristes de l'ETA.

La suspension des activités de ce parti par le juge Garzon et sa demande d'interdiction par le Parlement mettent le PNV dans une situation périlleuse. Pour la simple raison que, comme parti, il condamne ces mesures, mais que, com-

me autorité, il est obligé de les faire respecter.

Accusé de « collaborer » par les indépendantistes radicaux, le PNV est aussi voué aux gémonies par les partis de droite et les socialistes, qui l'accusent de faire le jeu des terroristes. « C'est la société basque qui souffre des mesures prises par Madrid, des mesures irresponsables. Il est probable qu'aux prochaines élections une par-

« Nous, nous sommes le fleuve. D'un côté, Aznar et les socialistes (...), de l'autre, l'ETA. Les uns et les autres ne bougent pas. C'est à nous d'avancer et de travailler »

tie des voix qui se portent traditionnellement sur Batasuna viendront vers nous. Certains pourraient s'en réjouir, à court terme. Mais ce n'est pas une bonne solution pour parvenir à une solution politique car l'interdiction de Batasuna va renforcer le poids militaire et violent au sein de l'ETA par rapport au poids politique », explique Joseba Elibar, qui se risque à une métaphore audacieuse. « Nous, nous

sommes le fleuve. D'un côté, Aznar et les socialistes, qui disent que nos revendications n'ont aucun sens tant que l'ETA existe. De l'autre, l'ETA, avec sa stratégie de violence. Les uns et les autres ne bougent pas. C'est à nous d'avancer et de travailler. »

Si l'on en croit Joseba Elibar, le gouvernement ou le Parlement basque vont tenter de s'opposer juridiquement aux mesures prises par Madrid en déposant un recours devant le Tribunal constitutionnel et la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. « Nous avons davantage confiance en cette dernière », avoue le responsable du PNV, qui cite ainsi les décisions prises par la Cour européenne concernant les partis turcs. « De toute manière, il faut s'attendre à une procédure très longue, d'au moins six ans. »

Peut-on imaginer un scénario positif ? Le porte-parole du PNV lève les yeux au ciel. « Pas facile aujourd'hui ! » Il se reprend, après avoir allumé sa énième cigarette de la matinée. « Maintenant, tous les partis ont montré leurs cartes. Le gouvernement espagnol doit reconnaître l'existence d'un peuple et d'un pays. Il faut organiser l'auto-détermination. » Des exemples ? Joseba Elibar ne veut pas les prendre dans les anciennes colonies. Il cite en revanche abondamment le Québec, Gibraltar. L'ex-Tchécoslovaquie surtout. Il faut l'arrêter tant son enthousiasme est grand pour cette séparation qui s'est accomplie « sans aucune violence ».

Autre question : le PNV est-il un parti de droite ? « C'est un stéréotype, s'emporte-t-il. Nous menons une politique particulièrement progressiste en matière sociale. Nous aidons les minorités par une discrimination positive. Nous avons instauré un salaire social pour les sans-emploi. A de nombreux égards, on peut nous comparer aux pays du nord de l'Europe. Il faut savoir aussi que nous allons mettre en route la possibilité pour les couples homosexuels d'adopter des enfants, mais nous ne savons pas si Madrid sera d'accord. De même pour l'euthanasie. »

Courtoisie ou volonté de ne pas heurter le voisin français en ces temps où tous les appuis comptent, mais la réponse sera plus alambiquée concernant les « Basques français », pardon « les Basques du Nord ». « La réalité est différente, il n'y a que 12 % de nationalistes au Nord. Les Basques du Nord devront choisir, eux aussi, ce qu'ils veulent. »

La moindre importance des nationalistes « au Nord qu'au Sud » est-elle à mettre au crédit de la politique française ou à son débit ? Silence embarrassé. Joseba Elibar sera plus prolix pour vanter l'aide apportée par des nationalistes du Sud à une région française « totalement abandonnée ». Ou pour insister sur l'attraction économique de plus en plus forte entre les deux régions. « Surtout depuis qu'il n'y a plus de frontière. »

José-Alain Fralon

**La lutte contre l'exclusion**

Une loi, des années, de nouveaux défis

Nina Dupriet  
Jacques Ladsous  
Dominique Leroux  
Michel Thierry

AFPUJ-SODIS  
ISBN 2-85952-819-9

104 p., 19 €

**Un premier bilan de la loi de lutte contre l'exclusion**

Disponible en librairie ou auprès des Editions ENSP

Éditions ENSP

École nationale de la santé publique  
CS 74312 - 35043 Rennes cedex  
Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84  
editions@ensp.fr - www.editions.ensp.fr

# Jacques Chirac en vedette européenne au Sommet de la Terre de Johannesburg

La France et l'UE entendent occuper une scène délaissée par les Etats-Unis et la Russie



**JOHANNESBURG**  
de notre envoyée spéciale

Jacques Chirac est venu en force à Johannesburg. Et même s'il se montre sans grandes illusions sur le résultat final de ce « Sommet mondial du développement durable » qui a vu arriver pour son assemblée plénière, lundi 2 septembre, 103 autres chefs d'Etat, le président de la République a voulu en faire une démonstration d'importance.

La délégation française est ainsi l'une des plus nombreuses de toutes celles qui se pressent dans la capitale économique sud-africaine. M. Chirac a personnellement invité à l'accompagner trois ministres, treize parlementaires, une dizaine d'élus locaux, vingt-quatre représentants d'ONG et de syndicats, des responsables de la recherche publique et huit grands patrons parmi lesquels François Roussely (EDF), Gérard Mestrallet (Suez-Lyonnais des eaux), Louis Schweitzer (Renault) ou Henri Proglio (Vivendi-Environnement). Il a enfin prévu de rester deux jours, jusqu'à mardi soir, alors que la plupart des autres chefs d'Etat ne viennent que quelques heures à Johannesburg.

Sur le fond, bien sûr, M. Chirac ne fait pas de propositions très différentes de celles qu'il a déjà faites en mars à Monterrey (Mexique). Mieux, il juge lui-même que beaucoup de ses propositions – comme la création d'un Conseil de sécurité économique et social ou la création d'une taxe sur les énormes revenus de la mondialisation – sont pour l'heure « irréalistes », du fait notamment de l'hostilité des Américains. Mais, dit-il, « c'est en tapant sur le clou qu'on l'enfoncé ».

Il fait sans doute aussi l'analyse, à l'instar du premier ministre britannique Tony Blair ou du chancelier allemand Gerhard Schröder, que l'absence, à Johannesburg, du président américain George Bush et de son homologue russe Vladimir Poutine, si elle compromet les résultats concrets du sommet, en fait paradoxalement une tribune politique plus visible pour les Européens.

Ignorant volontairement les désaccords qui divisent depuis trois jours l'Union européenne, les Etats-Unis et les pays du Sud sur les objectifs chiffrés de réduction de la pauvreté et la question des subventions agricoles, M. Chirac a donc opté pour un de ces discours « écolo-humanistes » qu'il tient volontiers aussi bien en France que dans les réunions internationales, depuis deux ou trois ans. Lundi, respectant les cinq minutes réglemen-

taires strictement imparties à chaque chef d'Etat, il a énoncé les « chantiers prioritaires » à ses yeux, devant marier les exigences de protection de l'environnement et les nécessités du développement mondial. Beaucoup de ces propositions reprennent en fait les analyses de divers experts internationaux en écologie ou en développement durable, mais aussi français comme le présentateur-vedette et président de la Fondation Ushuaia, Nicolas Hulot, l'un des invités personnels du président, ou Laurence Tubiana, directrice de l'IDRI, tous deux largement consultés par l'Elysée dans les semaines ayant précédé le sommet de Johannesburg.

## INITIATIVE FRANCO-BRITANNIQUE

Après avoir appelé « les grands pays industrialisés », c'est-à-dire au premier chef les Etats-Unis, « à ratifier le protocole de Kyoto » sur le réchauffement climatique, M. Chirac a repris une proposition déjà lancée à Monterrey : la création d'un « prélèvement de solidarité sur les richesses engendrées par la mondialisation ». En privé, M. Chirac se refuse à comparer ce système à la « taxe Tobin » prônée par plusieurs organisations antimondialisation, mais que le président français juge « irréalisable ». Une taxation prélevée sur les transports a bien été imaginée, il y a quelques années, mais la crise du transport

aérien, après le 11 septembre 2001, paraît l'avoir définitivement compromise.

M. Chirac, se « garde bien », dit-il, de proposer des modalités plus concrètes. En revanche, le président français s'est accordé, lundi, avec Tony Blair pour proposer une initiative commune en matière d'aide au développement. Les deux hommes devaient ainsi proposer un système visant à garantir des investissements privés dans les pays pauvres. La France et la Grande-Bretagne s'engageront à apporter 100 millions de dollars chacune afin de mobiliser 1 milliard de dollars de fonds privés qui iront s'investir sur trois ans dans les pays pauvres.

Sur le plan institutionnel, le président français a redit son soutien à la création d'un « Conseil de sécurité économique et social » qui se chargerait de coordonner la myriade d'organisations internationales (de l'OMS à l'OMC en passant par l'OIT) qui agissent en la matière. Assurant ainsi ce que M. Chirac appelle une meilleure « gouvernance mondiale ». Enfin, M. Chirac a annoncé qu'il proposera au G8 l'adoption, lors du prochain sommet d'Evian, en juin 2003, d'une initiative pour stimuler la recherche scientifique et technologique au service du développement durable.

Raphaëlle Bacqué

## VERBATIM

### « Notre maison brûle... »

VOICI des extraits de l'allocution de Jacques Chirac devant l'assemblée plénière du sommet de Johannesburg.

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. La nature, mutilée, surexploitée, ne parvient plus à se reconstituer et nous refusons de l'admettre. L'humanité souffre. Elle souffre de mal-développement, au Nord comme au Sud, et nous sommes indifférents. La Terre et l'humanité sont en péril et nous en sommes tous responsables.

Il est temps d'ouvrir les yeux. Sur tous les continents, les signaux d'alerte s'allument. L'Europe est frappée par des catastrophes naturelles et des crises sanitaires. L'économie américaine, souvent boulimique en ressources naturelles, paraît atteinte d'une crise de confiance dans ses modes de régulation.

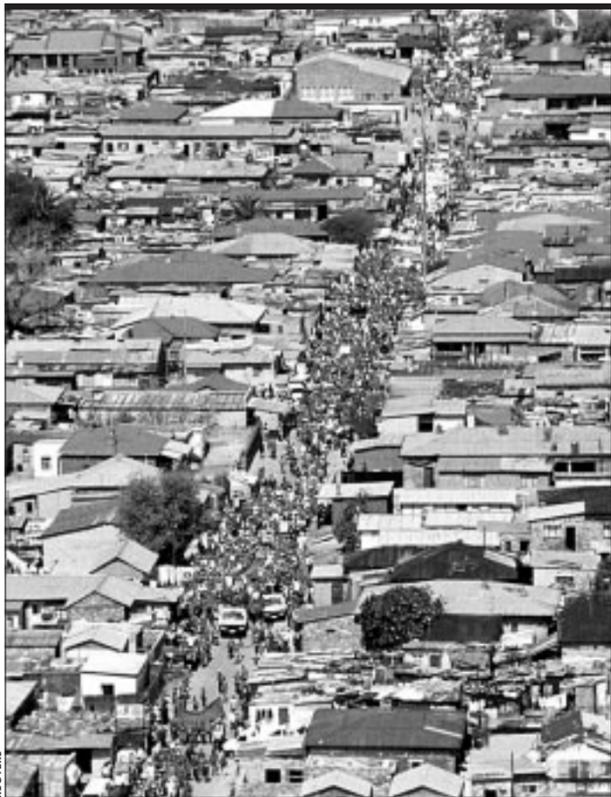
L'Amérique latine est à nouveau secouée par la crise financière et donc sociale. En Asie, la multiplication des pollutions, dont témoigne le nuage brun, s'étend et menace d'empoisonnement un continent entier. L'Afrique est accablée par les conflits, le sida, la désertification, la famine. Certains pays insulaires sont menacés de disparition par le réchauffement climatique.

Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas ! Prenons garde que le XXI<sup>e</sup> siècle ne devienne pas, pour les générations futures,

celui d'un crime de l'humanité contre la vie.

Notre responsabilité collective est engagée. Responsabilité première des pays développés : première par l'histoire, première par la puissance, première par le niveau de leur consommation. Si l'humanité entière se comportait comme les pays du Nord, il faudrait deux planètes supplémentaires pour faire face aux besoins. Responsabilité des pays en développement aussi : nier les contraintes à long terme au nom de l'urgence n'a pas de sens. Ces pays doivent admettre qu'il n'est d'autre solution pour eux que d'inventer un mode de croissance moins polluant.

Dix ans après Rio, nous n'avons pas de quoi pavoiser. La mise en œuvre de l'Agenda 21 est laborieuse. La conscience de notre défaillance doit nous conduire, ici, à Johannesburg, à conclure l'alliance mondiale pour le développement durable. Une alliance par laquelle les pays développés engageront la révolution écologique, la révolution de leurs modes de production et de consommation. Une alliance par laquelle ils consentiront l'effort de solidarité nécessaire en direction des pays pauvres. Une alliance par laquelle la France et l'Union européenne sont prêtes. Une alliance par laquelle le monde en développement s'engagera sur la voie de la bonne gouvernance et du développement propre. »



## Contre l'« apartheid mondial »

Des milliers de manifestants ont défilé, samedi 31 août, en marge du Sommet de la Terre de Johannesburg, pour dénoncer symboliquement l'« apartheid mondial » qui sépare riches et pauvres. Partis d'Alexandra, l'un des townships les plus déshérités du pays, ils ont marché jusqu'au luxueux centre de conférence de Sandton, où étaient recluses les délégations participant au Sommet mondial sur le développement durable.

## La négociation du plan d'action est quasiment achevée

Lundi matin, seul un compromis sur la place des énergies renouvelables reste à trouver

**JOHANNESBURG**  
de notre envoyé spécial

Les diplomates se sont séparés, lundi 2 septembre à 3 heures, en reportant à la fin de la matinée la reprise de la discussion sur la place à accorder dans l'avenir aux énergies renouvelables. C'est le seul point qui reste en suspens dans la négociation sur le plan d'action que doit adopter le Sommet de la Terre. Ils venaient de tomber d'accord sur la question de l'eau : malgré l'opposition initiale des Etats-Unis et du Japon, les 190 Etats présents à Johannesburg se fixent l'objectif de réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre d'humains qui ne bénéficient pas d'un accès direct à l'eau potable et à l'évacuation des eaux usées.

Le début de la nuit avait commencé par une bataille sur les subventions agricoles et sur le principe de précaution. Sur la question des

subventions, l'Union européenne ne voulait pas d'une formulation allant plus loin que celle adoptée à Doha, en novembre 2001, lors de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le texte de Doha stipule que la négociation se poursuivra au sein de l'OMC sur le sujet, sans terme défini. La France et l'Irlande, particulièrement, ont été fermes sur ce point, face à la pression du groupe des pays du Sud, le G 77. On en est finalement resté à un texte n'allant pas au-delà de Doha.

## MATCH NUL

Ce résultat a été obtenu en échange d'un assouplissement sur les droits sociaux : le G 77, particulièrement l'Inde, s'opposait à leur mention explicite, craignant que cela ne permette d'ériger des barrières protectionnistes. Les droits sociaux constituent, avec l'environ-

nement et l'économie, un des trois « piliers » du développement durable. Finalement, le texte se contente de « soutenir l'Organisation mondiale du travail », sans plus de précision.

Un autre enjeu crucial était la subordination des traités d'environnement à l'OMC. La position officielle de l'UE consiste à refuser une telle hiérarchie. Au contraire, les Etats-Unis, soutenus par une partie du G 77, poussent pour que l'OMC soit l'instrument international le plus puissant : dans cette hypothèse, les mesures environnementales pourraient être considérées comme des mesures protectionnistes et être dénoncées devant l'OMC.

Cette négociation, articulée autour de la place du principe de précaution, s'est conclue par un match nul. Le principe de précaution est présent dans le plan d'ac-

tion en tant que principe général et dans le passage sur l'industrie chimique. En revanche, il n'est pas mentionné dans le chapitre sur le commerce ni ailleurs. Fort de ce succès, les opposants au principe de précaution soutenaient un paragraphe le subordonnant de facto à l'OMC. Grâce à la « rébellion » de l'Ethiopie et de petites îles menacées par le changement climatique, Tuvalu et Kiribati, ce paragraphe a été abandonné, et le principe de précaution reste à parité de force avec l'impératif de libre-échange.

Sauf accident, la question des énergies devait être réglée, lundi, ce qui permettrait aux chefs d'Etat d'adopter le plan d'action, puis une Déclaration politique. Le Sommet des Nations unies sur le développement durable doit s'achever mercredi 4 septembre.

Hervé Kempf

## Le président a fait une escale « amicale » au Tchad

Les relations entre Paris et N'Djamena s'étaient tendues pendant la cohabitation

EN FAISANT ESCALE à N'Djamena, au Tchad, samedi 31 août, en route pour le Sommet de la Terre, en Afrique du Sud, Jacques Chirac a pansé les plaies d'une des « victimes » africaines de la cohabitation. Lors de sa dernière visite en France, le président tchadien, Idriss Déby, avait refusé de rencontrer le premier ministre Lionel Jospin, tant ses relations étaient exécrables avec Matignon. Dans ce climat empoisonné, tour à tour un attaché défense, les agents des services secrets (DGSE), puis, en mars 2000, l'ambassadeur de France dans la capitale tchadienne avaient été expulsés. Des pratiques peu courantes dans des pays où Paris maintient un contingent militaire d'un millier d'hommes et 5 Mirage F-1...

Mais la cohabitation est terminée, et le général-président tchadien, au pouvoir depuis décembre 1990, a besoin de la France. Dans un entretien au Figaro, publié le 24 août, il vient de signaler de meilleures dispositions, distinguant la France comme « le plus grand partenaire du développement du Tchad ». Son pays, il est vrai, a été pris en sandwich par la Libye, qui accueille sur son sol le mouvement rebelle de l'ancien ministre tchadien de la défense, Youssouf Togoïmi, et a envoyé à la rescousse du président centrafricain Ange-Félix Patassé plusieurs dizaines de militaires et des blindés légers. Or la trêve d'armes instaurée en janvier dans le Grand Nord tchadien s'effrite dangereusement et un accrochage meurtrier a opposé, le 6 août, des forces tchadiennes et centrafricaines sur leur frontière commune. N'Djamena héberge l'ancien chef d'état-major de l'armée centrafricaine entré en dissidence, le général Bozizé, tandis que Bangui emploie un ancien rebelle tchadien, Abdoulaye Miskine.

La tension à sa frontière méridionale fait peser une menace sur le projet pétrolier de Doba, où se joue l'avenir du Tchad. Lourd de 3,7 milliards de dollars, cet investissement doit transformer l'un des pays les plus pauvres de la planète en producteur d'or noir, qui sera évacué par un oléoduc de 1 000 km via le Cameroun. Le projet a obtenu le feu vert et des prêts concessionnels de 200 millions de dollars de la Banque mondiale. Cependant, à la suite d'un rapport négatif des experts d'évaluation mandatés par la Banque mondiale, celle-ci s'apprête à réexaminer, le 12 septembre, la caution qu'elle a apportée à un projet dont les conséquences pour l'environnement seraient plus nocives que prévu, et les retombées financières pour les populations locales moins importantes.

Dans ce contexte, en deux heures d'une visite « amicale et personnelle », Jacques Chirac a promis d'intervenir auprès de la Banque mondiale et a déclaré que « la France [était] très attachée, tout comme le Tchad, à la stabilité, à la non-ingérence et à la sécurité dans cette région ». Qualifiant la coopération bilatérale d'« excellente », mais « insuffisante », il a annoncé la réunion, dans les deux mois, de la commission mixte Tchad-France à N'Djamena, puis une visite officielle du président Idriss Déby à Paris. Tout a été fait pour qu'elle se passe mieux que la précédente.

Stephen Smith

## Christine Angot

### Pourquoi le Brésil ?



Une rentrée trop littéraire

Stock

## Six condamnations à mort pour un viol tribal au Pakistan

ISLAMABAD. Une cour antiterroriste du Pakistan, chargée de juger l'affaire d'un viol collectif sur ordre d'un conseil tribal, a condamné à mort par pendaison, dimanche 1<sup>er</sup> septembre, six hommes, dont les quatre violeurs et deux membres du jury de village. Le ministère public avait requis la peine de mort pour les quatre violeurs et dix ans de prison pour les dix membres du conseil tribal jugés pour complicité. Mukhtiar Mai avait été violé le 22 juin à Meerwala (est de Dera Ghazi Khan), en représailles de la liaison présumée de son jeune frère avec une sœur de l'un des violeurs. Cette affaire avait fait la « une » de la presse locale et internationale ; la Cour suprême avait ordonné qu'elle soit jugée par une cour antiterroriste. Le président pakistanais Pervez Moucharraf avait sommé la police d'arrêter rapidement les coupables et accordé une compensation financière à la victime. Les avocats de la défense ont l'intention de faire appel alors que la victime s'est dite satisfaite du verdict, ajoutant craindre des représailles. — (AFP, AP.)

## Deux Américains tués en Papouasie indonésienne



DJAKARTA. Deux Américains et un Indonésien ont été tués, samedi 31 août, lorsque leur autobus est tombé dans une embuscade près de la mine américaine de Freeport (photo), en Papouasie occidentale. Huit des quatorze blessés, dont six Américains, ont été évacués sur l'Australie. Les Américains tués étaient des enseignants employés par Freeport, qui gère en Papouasie indonésienne, sous protection militaire, le complexe minier de cuivre et d'or le plus important et le plus rentable de la planète. L'armée indonésienne a attribué l'attaque aux séparatistes papous, ce que ces derniers démentent. Les auteurs de l'embuscade étaient armés de fusils d'assaut automatiques, dont les Papous ne disposent pas. L'armée a annoncé avoir tué l'un d'entre eux dimanche, lors des poursuites. Après le meurtre du chef indépendantiste papou Theys Eluay, en 2001, douze membres des forces spéciales indonésiennes ont été déclarés suspects et attendent d'être jugés. — (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN : une ambulance du Groupe danois de déminage (DDG) a heurté une mine, dimanche 1<sup>er</sup> septembre, près de la base aérienne de Baghram, qui sert de quartier général aux forces américaines. Trois Afghans ont été tués, a annoncé un responsable du déminage. Le véhicule était parti recueillir la dépouille d'un Afghan tué peu auparavant en tentant de désamorcer une mine antipersonnel. Cet homme ainsi que les trois passagers de l'ambulance appartenaient à l'Agence afghane de planification du déminage. Par ailleurs, dans l'ouest de Kaboul, un engin explosif dissimulé dans une charrette a tué un Afghan et légèrement blessé un militaire britannique, dont la patrouille passait près de la charrette. — (Reuters.)**

■ **JAPON : le gouverneur réformiste du département de Nagano, Yasuo Tanaka, qui avait démissionné à la suite d'un vote de défiance du conseil régional en juillet 2001, a été triomphalement réélu, le 1<sup>er</sup> septembre. Se présentant comme un candidat indépendant, il a obtenu deux fois plus de voix que son adversaire le mieux placé. M. Tanaka avait mis fin à la domination des conservateurs sur ce département en octobre 2000. Il s'était vite attiré l'hostilité des milieux de la construction et des élus locaux en s'opposant au projet de construction de deux barrages. — (Corresp.)**

■ **ZAMBIE : la résidence de l'ancien président Frederick Chiluba, soupçonné de « trafic de drogue », ainsi que les domiciles de ses avocats qui le défendent contre la levée de son immunité dans le cadre de poursuites pour « corruption », ont été fouillés par la police zambienne, dimanche 1<sup>er</sup> septembre. L'ex-président s'est déclaré victime d'un « harcèlement politique » par son successeur au pouvoir, Levy Mwanawasa. — (Reuters.)**

■ **ALGÉRIE : le dernier bilan des inondations provoquées par des pluies diluviennes dans l'est de l'Algérie est de 43 morts, selon les services de la protection civile nationale. Dix-huit des 48 provinces de l'Algérie ont été touchées par les inondations, la semaine dernière, mais c'est la région de Mila qui compte le plus grand nombre de victimes, avec 15 morts, tous des enfants de 6 à 14 ans, pris dans un orage de grêle. Ces inondations ont également fait 16 blessés et 457 familles sont sans abri, dont 128 dans la province d'Annaba, près de la frontière tunisienne. La capitale, Alger, a également subi des dégâts mais on n'y dénombre aucune victime. — (Reuters.)**

■ **TUNISIE : six mois jour pour jour après sa sortie de la clandestinité, l'opposant tunisien Hama Hammami devait à nouveau comparaître devant la justice tunisienne, le lundi 2 septembre. Porte-parole du Parti communiste des ouvriers de Tunisie (PCOT, interdit), M. Hammami, 50 ans, purge actuellement une peine de trois ans de prison, prononcée le 30 mars par la cour d'appel de Tunis. C'est maintenant à la Cour de cassation d'examiner son cas. L'épouse de l'opposant, l'avocate Radhia Nasraoui, a observé une grève de la faim du 26 juin au 2 août pour réclamer sa libération. — (AFP.)**

■ **Koweït : les Etats-Unis livreront, selon un contrat signé, samedi 31 août, seize hélicoptères d'attaque Apache au Koweït, pour un montant équivalent à 890 millions d'euros. Ils formeront 48 pilotes et mécaniciens. Un pacte de défense mutuelle existe entre les deux pays, qui permet aux Américains d'utiliser de tels matériels. — (AP.)**

## L'Eurocorps accueille de nouveaux pays membres

STRASBOURG. Huit nouveaux pays (Autriche, Finlande, Grèce, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Turquie) ont prévu de signer, mardi 3 septembre, à Strasbourg, un accord par lequel ils détacheront au quartier général de l'Eurocorps des missions ou des officiers de liaison qui leur permettront de participer à des opérations confiées au corps européen. Depuis 1995, l'Eurocorps, dont le PC est à Strasbourg et qui est fort de quelque 50 000 hommes, réunit à ce jour des éléments des armées françaises, allemandes, espagnoles, belges et luxembourgeoises. Désormais, à treize pays participants, l'Eurocorps sera en mesure de constituer un quartier général pour mettre sur pied une force de réaction rapide — entre 60 000 et 90 000 hommes appuyés par des moyens navals (une centaine de bateaux) et aériens (400 avions de combat) — susceptible d'être mobilisée pour des missions qui lui seraient attribuées par l'OTAN ou par l'Union européenne. — (Corresp.)

# Colin Powell confirme son désaccord avec les partisans d'une action militaire rapide contre Bagdad

Le secrétaire d'Etat américain plaide pour le retour des inspecteurs de l'ONU en Irak, parce que « le monde a besoin d'informations » et qu'« un débat est nécessaire dans la communauté internationale »

### WASHINGTON

de notre correspondant

En plein week-end du Labor Day (la Fête du travail), avant que le président George Bush et le Congrès ne reprennent leurs activités, mardi 3 septembre, le conflit qui divise l'exécutif américain au sujet de l'Irak est devenu public. La chaîne de télévision britannique BBC a diffusé, dimanche, un extrait d'un entretien avec le secrétaire d'Etat, Colin Powell, enregistré pour une émission programmée le 8 septembre. M. Powell y plaide pour le retour des inspecteurs de l'ONU en Irak, alors qu'à deux reprises, le 26 et le 29 août, le vice-président, Richard Cheney a déclaré que ce retour permettrait seulement à Saddam Hussein de gagner du temps.

« Le président a indiqué clairement qu'il pensait que les inspecteurs devaient retourner [en Irak], a déclaré M. Powell à la BBC. L'Irak a violé de nombreuses résolutions de l'ONU au cours des onze dernières années. Aussi, comme première étape, voyons ce que les inspecteurs trouveront ! Renvoyons-les là-bas ! Pourquoi sont-ils empêchés d'y revenir ? »

Dans le discours qu'il a prononcé à Nashville (Tennessee), le 26 août, et répété à l'identique, trois jours plus tard, à San Antonio (Texas), à chaque fois devant des anciens combattants, M. Cheney a refusé, au contraire, le renvoi des inspecteurs. Le vice-président a observé qu'en



1995 un responsable irakien ayant changé de camp avait révélé des sites de fabrication d'armes chimiques alors en activité que les inspecteurs de l'ONU, présents dans le pays, n'avaient pas soupçonnés. « Un retour des inspecteurs ne fournirait aucune espèce de garantie que [Saddam Hussein] obéit aux résolu-

tions de l'ONU. Au contraire, il y a grand danger que [ce retour] ne produise l'assurance trompeuse que Saddam serait, en quelque sorte, revenu dans sa boîte. » Selon M. Cheney, ce que le dictateur irakien recherche, c'est « davantage de temps pour rassembler ses ressources ».

Les propos de M. Powell confirment son désaccord avec les partisans d'une action militaire rapide contre le régime irakien, mais ils montrent, aussi, les limites de ce désaccord.

Le secrétaire d'Etat ajoute d'ailleurs, dans son entretien avec la BBC, des propos parallèles à ceux de M. Cheney. « Nous ne devrions pas attendre des inspections, en elles-mêmes et par elles-mêmes, le genre de garantie que l'on peut placer à la banque », dit-il, mais il explique que « le monde a besoin d'informations et de renseignements » et qu'« un débat est nécessaire, dans la communauté internationale, afin que chacun puisse se faire une opinion ».

La demande de retour des inspec-

teurs doit faire progresser à la fois, selon M. Powell, l'évaluation des intentions de Saddam Hussein et la perception, chez les alliés et partenaires des Etats-Unis, du danger qu'il représente.

Le débat, aux Etats-Unis, ne porte pas sur la nécessité d'agir contre Saddam Hussein, mais sur la manière et le moment de le faire. Certains pensent que le dirigeant irakien a pour unique souci de se maintenir au pouvoir et qu'il ne fera rien qui puisse justifier une intervention militaire contre lui, mais cette thèse est marginale. Les deux camps qui s'affrontent, au sein du Parti républicain et de l'administration, portent le même jugement sur l'Irak.

### « ALLER DEVANT LE CONGRÈS »

Cependant, l'un, estimant que Saddam Hussein travaille à accroître un arsenal d'armes dévastatrices, veut mettre fin à son règne le plus vite possible. Emmené par M. Cheney et par le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, ce camp-là cherche à faire prévaloir l'idée que les Etats-Unis ne doivent pas se plier aux exigences de l'Europe, de la Russie, du monde arabe ou de qui que ce soit d'autre lorsque sont en jeu leur sécurité, leurs intérêts vitaux ou leur mission historique.

L'autre camp s'inquiète des dangers d'une action précipitée. « Si nous envahissons l'Irak unilatéralement, sans alliés, où cela nous mènera-t-il ? », demandait, dimanche, sur CNN, un sénateur républicain du Nebraska, Chuck Hagel, considéré comme proche de M. Powell et, comme lui, ancien combattant du Vietnam. « Qui gouverne après Saddam ? Avons-nous mesuré les conséquences ? », ajoutait M. Hagel. Ancien rival de M. Bush pour la candidature républicaine en 2000, John McCain, sénateur de l'Arizona, écrit dans *Time* (daté 9 septembre) que le président doit aller devant le Congrès pour obtenir le soutien des Américains « et [leur] permettre de mieux comprendre les raisons qui guident ses décisions ».

Patrick Jarreau

## Israël enquête sur la mort de civils palestiniens tués par Tshah

LE MINISTRE israélien de la défense, Benyamin Ben Eliezer, a nommé, lundi 2 septembre, une commission d'enquête, dirigée par un général, sur les causes de la mort de civils, dont des enfants, lors de récentes opérations de Tshah dans les territoires palestiniens. Cette commission, selon les ordres transmis au chef d'état-major, le général Moshé Yaalon, devra avoir rédigé son rapport avant vendredi.

Douze Palestiniens ont été tués en Cisjordanie par des tirs israéliens depuis samedi 31 août. Quatre ont trouvé la mort dans une embuscade tendue, dans le secteur de Hébron, par l'armée israélienne, qui les accuse d'être entrés par effraction dans la colonie de Kyriat Arba. Près de Jénine, le fils d'un

chef local des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa a été tué lors d'un échange de tirs avec l'armée. Dans le nord de la Cisjordanie, Rafaat Daraghme, soupçonné d'être un chef local des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, a été tué par des tirs de roquettes, depuis un hélicoptère israélien. Quatre jeunes Palestiniens, âgés entre 6 et 15 ans, qui l'accompagnaient ont péri dans l'attaque. Un autre Palestinien, Youssef Attal, membre des Brigades Abou Ali Moustapha, a trouvé la mort sous les balles israéliennes après avoir pénétré dans une colonie de Har Brakha. Un douzième Palestinien, blessé par des tirs israéliens à la fin août, à Naplouse, est décédé.

Ces morts portent le nombre de personnes tuées depuis le début

de l'intifada, en septembre 2000, à 2 475, parmi lesquelles 1 830 du côté palestinien et 602 Israéliens.

### UNE VICTOIRE « AUX POINTS »

L'enquête décidée par le ministre israélien de la défense vise à recenser les causes de ces morts civiles et à élaborer les mesures opérationnelles à prendre par Tshah pour chercher à les éviter. Elle devrait mettre un terme à une polémique entre l'armée et le ministère des affaires étrangères. Selon la radio publique, celui-ci accuse les militaires de ne pas lui fournir à temps les informations sur les circonstances de ces morts de civils palestiniens, qui lui permettraient de mieux défendre « l'image » d'Israël à l'étranger. A la tête de l'ar-

mée, le général Moshé Yaalon a clairement annoncé son intention, dès son entrée en fonctions, en juillet, de « remporter aux points, et non par un KO décisif », ce qu'il a appelé la « victoire contre le terrorisme palestinien ».

Le premier ministre, Ariel Sharon, a affirmé, samedi à Jérusalem : « Nous voulons la paix. Mais, pour qu'il y ait la paix, il faut la défendre et empêcher les tentatives d'attentat. » Le cabinet israélien est divisé sur l'autorisation à donner aux membres du Conseil législatif palestinien pour assister à une session extraordinaire, le 9 septembre, à Ramallah. Selon la radio israélienne, M. Eliezer y serait favorable. M. Sharon ne veut pas que la réunion serve de tribune à Yasser Arafat. — (AFP.)

## « Des centaines de milliers de Palestiniens souffrent entre nos mains »

### JÉRUSALEM

correspondance

Dans la nuit, entassés contre un mur, des milliers d'hommes sont couchés par terre. Ils attendent pendant des heures que les portes du passage d'Erez, au nord de la bande de Gaza, s'ouvrent afin de pouvoir aller travailler en Israël. Ils arrivent là à 22 heures, s'allongent sur un sac plastique qu'ils ont spécialement apporté, fument une cigarette et parfois s'assoupissent. A 3 heures du matin, ils se lèvent péniblement, meurtris de courbatures, et marchent, hagards, vers une première porte. Par petits groupes, ils entrent dans un sas de sécurité et se bousculent pour arriver au plus vite au prochain tourniquet. Là, les hommes remontent le bas de leur pantalon jusqu'aux genoux et soulèvent leur chemise jusqu'à la poitrine, montrant ainsi qu'ils ne sont pas armés. Ils passent un à un, avançant comme du bétail dans des travées bordées de barrières métalliques. Vers 4 heures du matin, les premiers arrivent de l'autre côté, exténués avant même d'avoir commencé leur journée de labeur.

Cette réalité de quasi-esclavage de 6 000 Palestiniens qui ont aujourd'hui un permis de travail en Israël a été présentée à la télévision israélienne vendredi 30 août, au journal de 20 heures, généralement plus regardé que

ceux de la semaine. Il y a longtemps qu'un reportage aussi cru sur la souffrance de « l'Autre » n'avait été diffusé à la télévision israélienne, de surcroît sur la « Une », la chaîne publique. Daniel Ben Simon, journaliste au quotidien *Ha'aretz*, précise : « Il n'y a aucune intervention du pouvoir politique qui s'exerce pour interdire de tels sujets, mais il y a une espèce d'autocensure naturelle qui a cassé l'esprit du journalisme. »

Pour les journalistes de la télé, il est difficile d'évoquer la détresse des Palestiniens lorsque la situation est un peu plus calme, ce type d'images devient diffusable.

### « UNE ENTRAVE À LA DÉMOCRATIE »

Ce reportage de Shlomi Eldar illustre tragiquement les propos du grand rabbin britannique Jonathan Sachs, selon lequel la guerre et l'occupation avilissent inévitablement. La semaine dernière, dans un entretien accordé à *Guardian*, le rabbin Sachs avait, non pas condamné la politique israélienne, mais alerté sur le fait que le conflit avec les Palestiniens engendre dans la société israélienne une dérive morale aux antipodes du judaïsme. Le rabbin londonien n'est pas seul à penser ainsi.

En Israël aussi, des hommes politiques, des rabbins, mais aussi des militaires, pensent que ce conflit entraîne une dégradation des valeurs morales juives et de la démocratie. Le ministre adjoint des affaires étrangères, le rabbin Michael Melchior, venant à la défense du rabbin Sachs, a déclaré : « Notre guerre est juste (...), mais la réalité est que des centaines de milliers de Palestiniens souffrent entre nos mains. » Quelques jours plus tôt, le grand rabbin d'Israël, Meir Lau, s'était inquiété d'apprendre que quelques dizaines de soldats israéliens s'étaient rendus coupables de pillage dans des maisons palestiniennes, pendant l'opération « Mur de protection », menée par l'armée en avril.

Récemment, Dan Meridor, ministre sans portefeuille chargé des questions stratégiques, mettait lui aussi en garde ses collègues du gouvernement sur les risques inhérents au maintien de l'occupation, qui « constitue une entrave totale à la démocratie ». Une analyse partagée notamment par le général Ouzi Dayan, qui présidait jusqu'à ce jour le Conseil national de sécurité — le premier ministre vient de nommer son remplaçant, Ephraïm Halévy, ancien chef du Mossad.

Catherine Dupeyron

## Les Européens jouent la modération envers Washington

Devant l'accumulation des divergences transatlantiques, les ministres des affaires étrangères des Quinze, réunis à Elseneur, ont préféré temporiser plutôt qu'exposer leurs propres divisions. Sur l'Irak, ils préconisent d'épuiser la voie diplomatique

**ELSENEUR (Danemark)**  
de notre envoyé spécial

L'esprit des lieux, puisqu'il est dit que Shakespeare a choisi Elseneur, sur la côte danoise, pour situer le drame d'Hamlet, n'a pas soufflé : rien de tumultueux dans les discussions des ministres européens des affaires étrangères, qui ont effectué leur rentrée vendredi 30 et samedi 31 août au Danemark, lors d'un conseil informel. Au contraire : le nombre de contentieux entre l'Union et les Etats-Unis devenant préoccupant, il a semblé urgent aux Quinze de désamorcer un climat qui pourrait dégénérer en crise transatlantique.

Qu'il s'agisse de la perspective d'une intervention militaire contre l'Irak, du contentieux de la Cour pénale internationale (CPI) – dont les Américains refusent qu'elle puisse être compétente pour juger des citoyens américains –, du dossier du Proche-Orient, les motifs de disputes transatlantiques se multiplient. Washington vient en outre d'essayer un revers avec la décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) d'autoriser l'Union à imposer jusqu'à 4 milliards de dollars de sanctions commerciales contre les Etats-Unis dans l'affaire des exemptions fiscales à l'exportation.

Dans ce contexte, les Européens, sachant que leur unanimité est de façade, préfèrent temporiser. Tous sont conscients de la nécessité de ne pas attiser la propension américaine à l'unilatéralisme. Prompt à défendre les thèses américaines, le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, qui continue toujours de diriger en personne sa diploma-



« Il appartient au Conseil de sécurité d'examiner toutes les options, y compris militaires »  
**DOMINIQUE DE VILLEPIN**

tie, a souligné qu'il est important de ne pas laisser des divergences avec l'Amérique dégénérer en « poussées isolationnistes ». C'est aussi en faisant allusion au danger de l'unilatéralisme américain que Dominique de Villepin, le ministre français, a rappelé l'« attachement des Européens à l'ordre international ».

► **Conflit irakien.** Concernant l'Irak, cet ordre international passe d'abord, selon la France et ses partenaires européens, par une résolution des Nations unies demandant le retour des inspecteurs de l'ONU

en Irak. Aucun ministre n'a souhaité émettre de note discordante par rapport à l'objectif d'épuiser toutes les voies de la diplomatie avant qu'il soit question d'envisager une intervention armée. Per Stig Moeller, le ministre danois, a rappelé que les Quinze exigent le retour « immédiat » des inspecteurs de l'ONU, tout en refusant de se prononcer sur la « question hypothétique » d'une intervention militaire. Si Saddam Hussein persiste à ne pas obtempérer, « il appartient au Conseil de sécurité d'examiner toutes les options, y compris militaires, qui pourraient être envisagées », a insisté M. de Villepin.

La Grande-Bretagne, qui avait paru un temps défendre l'idée d'imposer un ultimatum à Bagdad, a fait à ce stade machine arrière. Quant à l'actuelle coalition au pouvoir en Allemagne, elle persiste, à trois semaines de ses élections, à refuser tout scénario de guerre. Le ministre des affaires étrangères, le Vert Joschka Fischer, est résolument hostile à l'idée d'un ultimatum, qui, faute d'être respecté, conduirait automatiquement, selon lui, à une intervention armée.

► **Proche-Orient.** Les propositions danoises pour un plan de paix ont été bien accueillies par les Quinze, même si, de sources diplomatiques, on reconnaît que tout pays qui entame sa présidence de l'Union « se doit de présenter un plan de paix pour le Proche-Orient ». Ces propositions – qui prévoient la création d'un Etat palestinien avec des « frontières provisoires » d'ici août 2003, puis définitives en 2005 – sont jugées « logiques, utiles ». Les Quinze espèrent qu'elles pourront être acceptées par le « quartet » (Etats-Unis, Europe, Russie et ONU) qui doit se réunir à la mi-septembre à New York. De source française, on souligne qu'une « version

révisée » sera nécessaire, les propositions danoises étant jugées « proches des thèses américaines ».

► **Cour pénale internationale.** A court terme, c'est le contentieux le plus aigu des relations transatlantiques. L'administration américaine tente d'obtenir gain de cause en multipliant les accords bilatéraux stipulant que ses ressortissants ne seront pas traduits devant la juridiction internationale. Pour l'instant, seuls Israël, la Roumanie et le Timor-Oriental ont signé de tels accords, qui s'apparentent à ceux dont bénéficient les personnels amé-

ricains stationnés sur des bases américaines à l'étranger. Parmi les Quinze, deux maillons faibles se détachent : le Royaume-Uni et l'Italie. En accordant aux Américains l'immunité qu'ils réclament, Londres et Rome prendraient une lourde responsabilité : leur exemple serait immanquablement suivi par d'autres pays, ce qui reviendrait à signer l'arrêt de mort de la Cour.

### Perplexité devant les réformes turques

Un certain embarras se manifeste parmi les Quinze devant les progrès réalisés par la Turquie dans ses efforts pour mener à bien les réformes exigées d'elle pour accéder au statut de candidat à part entière à l'Union européenne. En août, le Parlement a voté en faveur de l'abolition de la peine de mort et opté pour l'octroi de droits culturels aux Kurdes. A ce rythme, les Quinze ne pourront pas éviter de lui adresser un signal positif à l'occasion du sommet européen de Copenhague, en décembre. Cela donne des frissons à ceux qui doutent de la possibilité d'intégrer réellement la Turquie.

Tout en reconnaissant qu'elle a « commencé à avancer dans la bonne direction », Günter Verheugen, le commissaire chargé de l'élargissement, doute que son bilan soit suffisamment éloquent en décembre. Plusieurs ministres ont pris leurs distances à Elseneur, estimant qu'il fallait juger aux actes. – (Corresp.)

ricains stationnés sur des bases américaines à l'étranger. Une haute personnalité européenne parle à ce sujet de « syndrome Kissinger », l'ancien secrétaire d'Etat américain, qui a été mis sur la sellette pour son rôle dans les interventions américaines en Amérique latine. Le 4 septembre, les experts juridiques des Quinze doivent émettre un avis. Mais la question est surtout politique. « Nous allons discuter de toute mesure qui n'affaiblirait pas la Cour, et essayer de contenir tout le monde », a résumé Javier Solana, haut représentant de l'Union pour la politique extérieure.

Laurent Zecchini

### Tony Blair plaide pour associer l'ONU

Le premier ministre britannique Tony Blair a demandé au président américain George Bush de ne pas s'attaquer seul à l'Irak mais de chercher un soutien international par le biais de l'ONU, ont indiqué dimanche 1<sup>er</sup> septembre deux hebdomadaires britanniques, se référant à des sources gouvernementales. Selon le *Sunday Telegraph*, qui cite un secrétaire d'Etat, Tony Blair a eu une « longue conversation », « amicale », pendant près d'une heure, avec George Bush jeudi dernier : « Tony lui a dit de s'engager à nouveau avec l'ONU. » Le *Sunday Times* affirme lui aussi que le premier ministre a tenté de convaincre le président Bush de ne pas lancer d'action militaire préventive sans chercher au moins à lancer à l'Irak un ultimatum pour qu'il accepte le retour des inspecteurs.

Un sondage publié par le *Daily Mirror* indique que 71 % des Britanniques sont opposés à une participation de leur pays à une guerre contre l'Irak sans l'approbation des Nations unies. – (AFP, Reuters.)

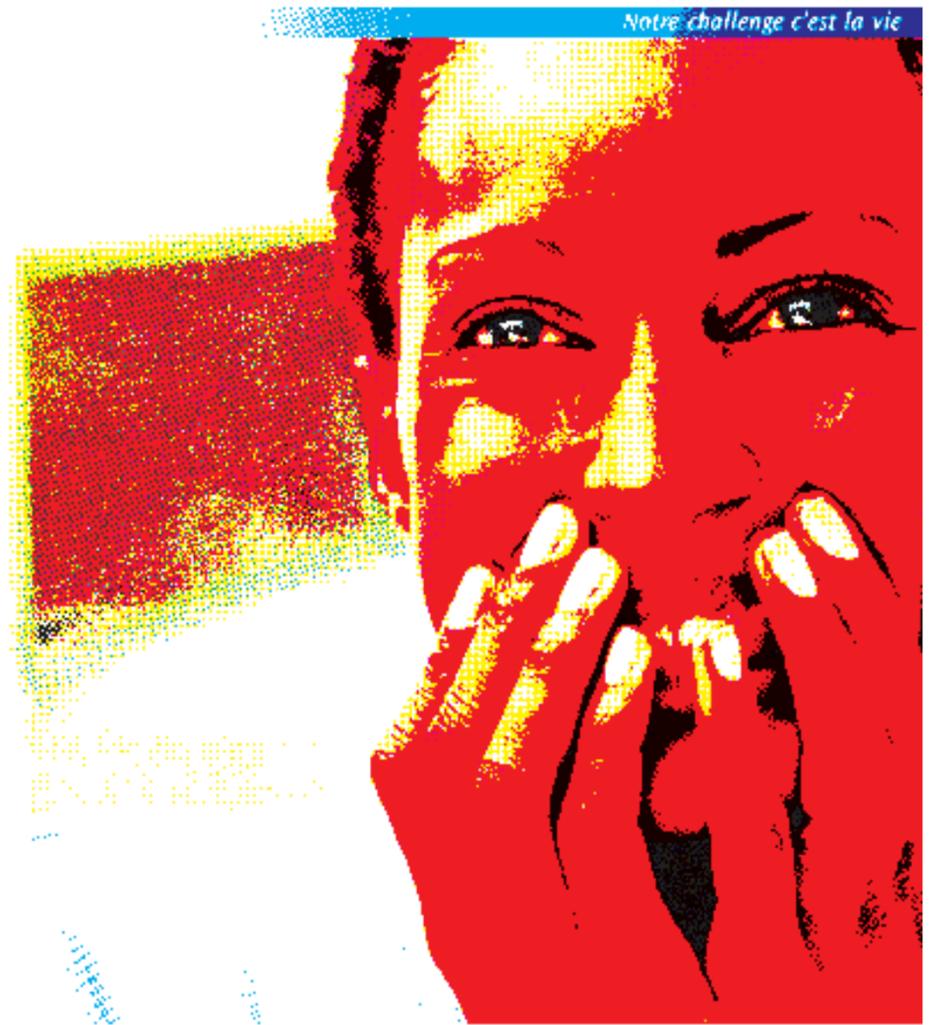
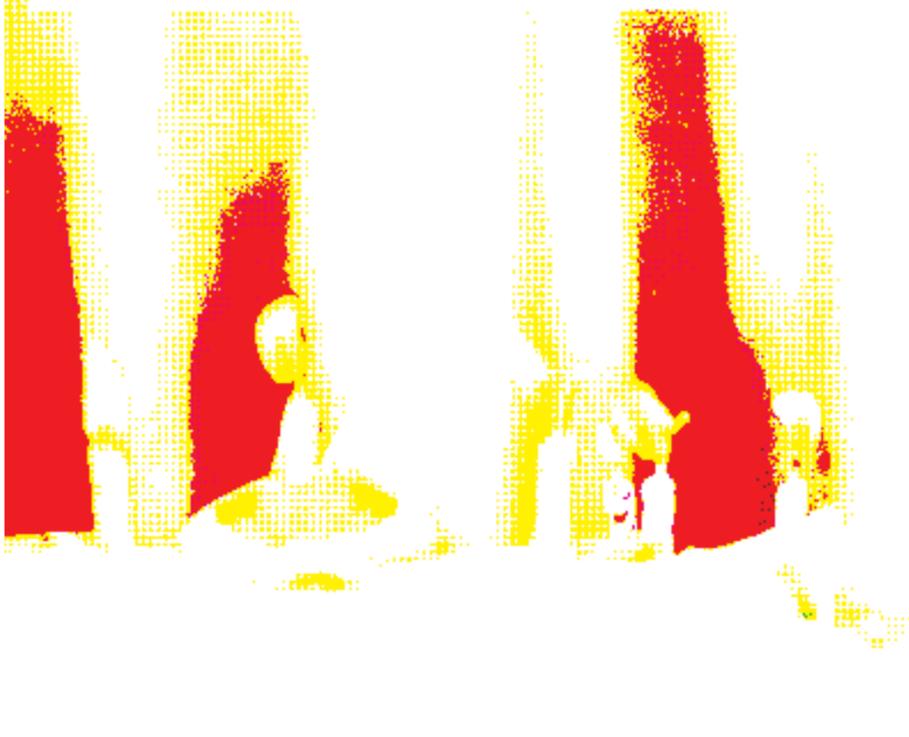
Nous développons des médicaments innovants contre le cancer.

## Pour que le cancer ne brise pas vos rêves.



Il est temps de faire passer le cancer de la catégorie des maladies incurables à celle des maladies traitables. L'aspect d'une vie longue et heureuse est à l'ordre du jour. Aventis, un des leaders mondiaux de la recherche en oncologie, développe des médicaments innovants pour traiter les cancers les plus fréquents comme le cancer du sein ou du poumon, et le cancer colorectal. Nos chercheurs travaillent sur des molécules biologiques comme à l'échelle du gène et l'immunité, et sur des molécules plus classiques et efficaces comme la thérapie de la cible, du point de vue de l'existence. Nous développons des traitements plus efficaces contre le cancer. Les traitements de pointe à l'échelle la plus grande de l'industrie pharmaceutique.

Source : [www.aventis.com](http://www.aventis.com), [www.aventis.com](http://www.aventis.com), [www.aventis.com](http://www.aventis.com)



Notre challenge c'est la vie

# FRANCE

## POLITIQUE

L'université d'été des socialistes s'est achevée, dimanche 1<sup>er</sup> septembre à **LA ROCHELLE**, au terme de trois jours de débats. Dans son discours de clôture, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a souhaité

« un nouveau départ », quatre mois après la défaite de Lionel Jospin. « Le PS n'est pas à rebâtir, il est à renouveler », a-t-il dit, s'efforçant d'adresser des messages implicites à chacun des **GRANDS LEADERS** du PS, de

Dominique Strauss-Kahn à Laurent Fabius, de Martine Aubry à Arnaud Montebourg. Le **GAUCHE SOCIALISTE**, dont la scission était annoncée, s'est finalement alliée tout entière à Henri Emmanuelli pour créer un

nouveau courant à l'aile gauche du parti. **LES MILITANTS**, eux, déplorent l'éloignement de la base des responsables du parti et jugent l'organisation peu accueillante pour les nouveaux venus.

## François Hollande recherche une synthèse au centre du PS

Au terme de l'université d'été des socialistes, dimanche 1<sup>er</sup> septembre à La Rochelle, le premier secrétaire a souhaité une large discussion menée « par les militants eux-mêmes ». S'il entend constituer un « axe majoritaire », il affirme rejeter « les consensus factices »

### LA ROCHELLE

de notre envoyé spécial

Encore traumatisés par leurs défaites électorales, les socialistes se sont gardés, lors de leur université d'été, qui s'est achevée dimanche 1<sup>er</sup> septembre à La Rochelle, de toute remontrance à Lionel Jospin, mais ils ont commencé à tourner la page du jospinisme. Evoquant l'ancien premier ministre dans son discours de clôture, François Hollande a rappelé combien sa décision de quitter la vie publique avait « coûté humainement et politiquement » au PS, précisant : « Elle nous oblige à agir désormais sans lui. Nous avons de la peine mais pas d'inquiétude : nous savons bien que le propre d'une grande organisation, au service d'un idéal universel, est de vivre au-delà des personnes qui l'animent. » M. Hollande a donc appelé son parti à prendre « un nouveau départ ». « Le PS n'est pas à rebâtir, a-t-il dit, il est à renouveler, à repenser. Il ne s'agit pas de faire un nouveau parti, mais de permettre à notre parti de faire du nouveau. »

Laurent Fabius avait exprimé, comme d'autres « éléphants » du PS, « une pensée affectueuse pour

Lionel ». M. Hollande a aussi fait part de sa « gratitude » et défendu un bilan « solide, sérieux, honnête » du gouvernement Jospin, tout en amorçant une autocritique collective. Il a ainsi souligné que l'emploi s'était amélioré entre 1997 et 2002, mais estimé que « le rapport au travail s'est dégradé, plus intense avec la flexibilité, plus instable avec la précarité, moins gratifiant avec la modération salariale ». Il a aussi pointé les « hésitations » et les « contorsions dans les mots » destinées à faire de la sécurité « une politique globale touchant l'ensemble de l'action publique ». Revenant sur les causes du « traumatisme » du 21 avril, M. Hollande a relevé, plus généralement, les symptômes d'une « crise politique » – montée de l'extrême droite et de l'abstention, dépolitisation – qui « aurait été de même nature, quand bien même aurait-on figuré au deuxième tour ou l'aurait-on emporté », a-t-il jugé.

Devant un auditoire acquis, le premier secrétaire du PS s'est employé à fixer des repères – « des petits cailloux », selon la formule de Julien Dray – pour la

reconstruction du PS sans donner l'impression de fermer le débat, qu'il dit vouloir – « authentique, ouvert et large », avant le congrès de Dijon en mai 2003.

### DES MESSAGES TOUTS AZIMUTS

Le débat, a-t-il affirmé, « doit être mené par les militants eux-mêmes et ne pas se réduire aux méthodes habituelles qui laisseraient penser que les réponses sont connues d'avance et que les questions de personnes, légitimes d'ailleurs, ou d'architecture du parti, respectables également, prévaudraient sur toute autre considéra-

tion ». Déconseillant aux « porteurs de motions » d'être « trop impliqués et trop actifs » à ce stade, M. Hollande a fait un usage abondant et inhabituel du « je », comme pour marquer sa volonté de conduire en personne la rénovation attendue. Il s'est, de fait, publiquement assigné pour mission de « proposer, le moment venu, devant les militants », une « ligne claire, cohérente, dynamique, en phase avec la société » qui permette, comme le maire de Belfort a affirmé que le Pôle républicain, qu'il dit victime d'une « incompréhension provisoire », « s'enracine dans la tradition républicaine de la gauche », mais qu'il doit « épouser la diversité de ses adhérents », dont certains se situent ouvertement à droite. Un congrès fondateur devrait, en décembre, opérer cette « synthèse dialectique ». Une souscription nationale devrait aussi permettre de renflouer les finances du parti.

### M. Chevènement veut s'« enraciner » à gauche

Devant 500 militants du Pôle républicain, réunis dimanche 1<sup>er</sup> septembre en université d'été, à Chaville (Hauts-de-Seine), l'ancien candidat à l'élection présidentielle Jean-Pierre Chevènement a revendiqué une place à gauche pour son petit parti. « Je n'ai pas l'intention de me taire », a prévenu l'ancien ministre de l'intérieur, qui avait manifesté son souhait de « prendre un peu de champ » après sa défaite à l'élection présidentielle et la déroute des candidats du Pôle républicain aux élections législatives.

Le maire de Belfort a affirmé que le Pôle républicain, qu'il dit victime d'une « incompréhension provisoire », « s'enracine dans la tradition républicaine de la gauche », mais qu'il doit « épouser la diversité de ses adhérents », dont certains se situent ouvertement à droite. Un congrès fondateur devrait, en décembre, opérer cette « synthèse dialectique ». Une souscription nationale devrait aussi permettre de renflouer les finances du parti.

## La Gauche socialiste reste unie pour s'allier à M. Emmanuelli

### LA ROCHELLE

de notre envoyé spécial

Les combats politiques sont souvent cruels. A l'issue des rencontres d'été de la Gauche socialiste (GS), à Nantes, Jean-Luc Mélenchon et ses amis l'ont emporté : à l'unanimité, et après trois jours d'empoignades sévères, le conseil national du courant a choisi de « participer à la création d'un nouveau courant » avec les amis d'Henri Emmanuelli, les 27 et 28 septembre, à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). Julien Dray, qui a tenté jusqu'au bout de s'y opposer, a dû l'accepter. Pis, c'est à lui qu'est revenu le soin, samedi 31 août à La Rochelle, d'annoncer à la presse cette conclusion inattendue. « Quand on se drape dans son honneur, en général on ne fait que des conneries », a confessé le député de l'Essonne.

M. Dray s'est livré à quelques contorsions sémantiques pour démontrer qu'il n'avait pas perdu totalement la face. Alors que, selon lui, M. Mélenchon proposait « un ralliement pur et simple » à M. Emmanuelli, au risque de constituer un « pôle de résistance minoritaire », la démarche adoptée vise à créer un courant « à vocation majoritaire » au sein du PS. Le texte ratifié par la GS peut s'interpréter comme un « oui si ». Les amis de M. Emmanuelli vont co-organiser la rencontre d'Argelès avec le courant de M. Dray, une commission de travail devant, d'ici là, préparer un document commun. « Si l'accord politique se vérifie, les premiers actes d'un grand courant de gauche » seront posés. A mi-parcours, un nouveau conseil national de la GS prendra, le 14 septembre, des décisions « engageant collectivement la Gauche socialiste ». Après Argelès-sur-Mer, une « conférence nationale »

sera ouverte à « toutes celles et tous ceux qui veulent ancrer le PS à gauche et éviter toute dérive libérale ».

Après s'être expliqué devant la presse, M. Dray a participé, à côté de M. Emmanuelli, à une table ronde sur le thème « Construire la gauche du XXI<sup>e</sup> siècle ». Le député de l'Essonne qui, depuis les défaites électorales du printemps, figurait dans le premier cercle de François Hollande – au point d'hésiter à signer une tribune dans *Le Monde* avec François Rebsamen, Vincent Peillon et Manuel Valls, la jeune garde du PS (publiée dans nos éditions du 30 août), y a défendu un « programme de rupture avec le libéralisme » et a appelé à la constitution d'un « bloc de classes ».

Dimanche 1<sup>er</sup> septembre, M. Dray s'est abstenu de participer à la conférence de presse commune de MM. Emmanuelli et Mélenchon. Survolté, agacé par la moindre question, le second a ironisé sur la formule de Lionel Jospin : « Oui à l'économie de marché, non à la société de marché », en jugeant qu'elle « ne veut rien dire ». Comme le député des Landes, il a plaidé pour la construction d'une « alternative progressiste ». Mais les différences de positionnement subsistent : M. Mélenchon va démissionner du secrétariat national, où il s'était résigné à entrer fin juin. M. Dray, qui « n'est pas dans une logique d'affrontement avec le premier secrétaire », va y rester, comme Marie-Noëlle Lienemann. Le feuillet de l'été du « pôle de gauche » peut encore connaître quelques rebondissements. En novembre 2000, au congrès de Grenoble, les deux courants avaient réuni 27,06 % des voix, mais M. Mélenchon s'était alors opposé à toute fusion.

M. N.

## Arnaud Montebourg réussit à imposer le débat sur les institutions

### LA ROCHELLE

de notre envoyée spéciale

Comme les grands du PS, Arnaud Montebourg a goûté, à La Rochelle, les joies des conciliabules et des réunions à huis clos. Le député de Saône-et-Loire, rejoint par l'ancien secrétaire d'Etat à l'outre-mer et député de la Nièvre, Christian Paul, a consacré beaucoup d'énergie à rallier des troupes en vue du congrès du PS, qui se tiendra en mai 2003 à Dijon. Vendredi 30 août, il était le centre d'attraction de l'atelier consacré à la réforme des institutions de la V<sup>e</sup> République. Outre les fidèles, il y avait l'ancien maire de Quimper, Bernard Poignant, ou l'ex-ministre de la défense, Alain Richard. Parmi les intervenants, l'ancien ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, a reconnu que « le quinquennat était peut-être une erreur ».

Samedi, lors d'une réunion avec 250 participants, M. Montebourg a présenté un « texte de

travail à enrichir par les militants », qui plaide pour une « République nouvelle », prône « la résistance » face à la mondialisation créant « des chômeurs au Nord et des esclaves au Sud », et réclame un « nouveau contrat social ».

M. Montebourg, qui appelle le PS à « mettre du Viagra dans sa doctrine », ira-t-il jusqu'au bout de sa démarche ? Oui, « à moins que Hollande ne reprenne l'ensemble de nos propositions », glisse-t-il. Il aura au moins réussi à imposer le débat institutionnel au PS, comme en témoigne cette note écrite à l'attention de M. Hollande, par Bernard Rullier, l'ancien directeur de cabinet de M. Queyranne, et intitulée « Le PS et la V<sup>e</sup> République : entre IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup>-bis et VI<sup>e</sup> ».

L'auteur y pointe les divergences d'analyses entre les partisans d'un régime présidentiel, comme Dominique Strauss-Kahn, ou « parlementaire », comme M. Montebourg ; ceux qui souhaitent renforcer les droits du Parlement, comme

Laurent Fabius, ou encore les tenants d'un régime « primo-ministériel », comme le député européen Olivier Duhamel, ce qui suppose l'abandon, par le prochain président de la République, « de prérogatives importantes au profit du premier ministre ». Quant à Lionel Jospin, « si la pratique de 1997 à 2002 a été parlementariste (...), son projet pour 2002 était présidentieliste et annonçait le retour d'un rôle politiquement actif du chef de l'Etat ».

L'électeur de gauche ne pouvait qu'être « décontenancé » pendant la campagne présidentielle, conclut M. Rullier, d'autant que « la volte-face du PS entre l'élection présidentielle et les législatives sur la question de la cohabitation a miné notre crédibilité (...). Il est temps d'adopter une position stable. Le PS ne pourra éviter le débat institutionnel ».

Cl. F.

## « Dans tout ce que j'ai entendu, il n'y avait rien de concret »

Désorientés, les militants font encore porter aux « éléphants » le poids de la défaite

### LA ROCHELLE

de notre envoyée spéciale

Eléphants d'en haut, militants d'en bas. Les stars de La Rochelle ce sont eux, aussi : les adhérents de base du PS, ceux qui ont coutume de réserver « quatre mois à l'avance » leur place à l'université d'été. Les socialistes veulent à nouveau « changer la vie » ; les militants, eux, veulent changer le parti. Depuis le 21 avril, le PS revendique quelque 15 000 nouveaux adhérents – il en annonçait jusque-là près de 110 000. On les chouchoute, on les écoute. Il ne faudrait pas qu'ils repartent. Mais, anciens ou nouveaux, ils en ont gros sur le cœur.

► **Haro sur les « éléphants ».** Qu'ont-ils fait de si mal, les hiérarques du parti, « ceux qui ont leur rond de serviette Rue de Solferino », pour que les militants les critiquent parfois si durement ? Trop « France d'en haut », tranche ce secrétaire fédéral de l'Aude : « C'est bien beau de rénover, mais si on commence par le haut... Moi, j'ai trois députés qui ont été réélus car ils ont fait du terrain. » Pour Gaëlle, de Lyon, les chefs mènent en ce moment des batailles stériles : « J'entends des gens qui se renvoient les responsabilités, dit-elle, des chefs qui essaient de rester calife. » « Les éléphants ! Quand on a subi un revers pareil, on doit laisser la place », s'exclame un autre. Sujet presque tabou, Lionel Jospin finit par être visé : « Qui a lu les 40 pages de Jospin [son programme de campagne, intitulé *Je m'engage*] ?, demande-t-on. Qui a tout compris ? » Les éléphants sont accusés d'avoir bouché leurs grandes oreilles, sourds aux avertissements : « Les 35 heu-

res, ça a marché pour les petits cadres qui pouvaient partir en week-end avec bobonne, pas pour les classes populaires, estime un militant du Vaucluse. C'est pas la peine de payer Séguéla 450 000 francs et six énarques ! J'avais dit à Cécile [Helle, ex-députée (PS) d'Avignon, battue en juin] d'en parler à Elisabeth [Guigou], à Martine [Aubry]. » Ils auraient aussi brouillé le message de la présidentielle : « Depuis l'année dernière, entend-on, vingt éléphants ont écrit un bouquin ! Comment voulez-vous que les gens s'y retrouvent ! » Il n'empêche, celui de Marie-Noëlle Lienemann, *Ma part d'inventaire* (Ramsay), qui a fait l'effet d'un éléphant dans un magasin de porcelaine, n'était plus disponible, samedi, à La Rochelle. « On a tout vendu », expliquait l'hôtesse du stand.

► **Quand les nouveaux se sentent inutiles.** Ceux qui viennent de prendre leur carte ne veulent pas regarder passer les trains. Et pourtant. « On sait que certaines sections freinent l'arrivée de nouveaux, raconte Damien, un jeune militant des Hauts-de-Seine. Ça fait peur, ça peut faire basculer des majorités à la veille des congrès. Alors, il y a des nouveaux qui se barrent. » Florence, de la région de Montpellier, n'a « pas toujours voté PS », mais parfois « à droite ». « J'ai du mal à identifier comment je peux être une adhérente active, dit-elle. Le PS ne doit pas se transformer en café du commerce avec Georgette et Francis. Quand on arrive dans ce parti, on a du mal à se faire accepter. » Michèle, de Charente-Maritime, qui s'est inscrite « entre la présidentielle et les législatives », déplore le manque

d'organisation de sa « fédé » : « Pas d'ordre du jour, pas de directive. Tout ce ronronnement... J'ai l'impression d'être inutile. » « Je me demande si on est capable de proposer aux nouveaux quelque chose qui leur donne envie de rester », s'interrogeait Frédéric, du Val-d'Oise, samedi après-midi, lors du forum consacré aux nouveaux adhérents. Le secrétaire national chargé du développement et des adhésions, François Lamy, ne contredit pas son public, anecdote à l'appui : « L'autre jour, un secrétaire de section me dit : "On a fait une adhésion, j'ai parlé deux heures avec le type. Il est clair. On l'a accepté..." »

Que faire ? Nicolas, animateur du Mouvement des jeunes socialistes dans le Rhône, raconte comment il a géré une « vague de nouveaux ». « On les a impliqués pendant les législatives. Maintenant, on a un nouveau souffle. » Réunis samedi matin, les premiers secrétaires fédéraux ont évoqué plusieurs pistes, comme l'organisation d'un grand-messe nationale – ou régionale – avec les nouveaux.

► **Le PS, une « énorme structure pas du tout structurée ».** Jacques ressent « un décalage complet entre le PS du XIX<sup>e</sup> et la gauche du XXI<sup>e</sup> siècle ». « J'ai adhéré en septembre 2001. J'ai reçu mon premier Hebdo des socialistes en juillet 2002 », raconte-t-il. Le vocabulaire du parti – « contributions », « délégués », « motions » – n'est pas toujours compréhensible. Pour pallier le « manque de communication entre les sections », Benoît, du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, propose de créer un réseau dont il a déjà trouvé le nom : « Intersections ». « J'ai l'im-

pouvoir de la République doivent être redéfinis », a-t-il lancé à son intention. A l'ambition de « construire une grande force socialiste », M. Hollande a ajouté l'objectif de combattre « vigoureusement » le gouvernement Raffarin – que M. Fabius avait qualifié de « superboulevardier ».

Les différents courants se sont mis à l'écoute de militants peu sensibles, selon l'observation de Michel Rocard, aux « jeux d'appareil ». M. Fabius colle à M. Hollande, ne souhaite pas se compter sur une motion et s'approprie, comme numéro 2 du PS, à passer trois jours par mois dans un département. Socialisme et Démocratie, le courant de M. Strauss-Kahn, attend une clarification, Jean-Christophe Cambadélis avertissant que « le statu quo pousserait à une clarification plus violente au congrès de désignation du candidat à la présidentielle de 2007 ». Les deux frères ennemis de la gauche « moderne » souhaitent que M. Hollande reste premier secrétaire. Quant à M<sup>me</sup> Aubry, elle attend son heure.

Michel Noblecourt

Laurent Fabius, ou encore les tenants d'un régime « primo-ministériel », comme le député européen Olivier Duhamel, ce qui suppose l'abandon, par le prochain président de la République, « de prérogatives importantes au profit du premier ministre ». Quant à Lionel Jospin, « si la pratique de 1997 à 2002 a été parlementariste (...), son projet pour 2002 était présidentieliste et annonçait le retour d'un rôle politiquement actif du chef de l'Etat ».

L'électeur de gauche ne pouvait qu'être « décontenancé » pendant la campagne présidentielle, conclut M. Rullier, d'autant que « la volte-face du PS entre l'élection présidentielle et les législatives sur la question de la cohabitation a miné notre crédibilité (...). Il est temps d'adopter une position stable. Le PS ne pourra éviter le débat institutionnel ».

Cl. F.

Clarisse Fabre

## FACULTE JEAN MONNET DE SCEAUX

3 nouvelles formations 3<sup>e</sup> cycle

- **DEA économie et gestion de l'information et des réseaux**
- **DESS droit de la construction et de l'aménagement urbain**
- **DESS droit des activités spatiales et des télécommunications**

Université Paris-Sud 11

http : // www.jm.u-psud.fr

## Préparer avec succès :

**IRA** Concours administratif : mi-septembre à mi-novembre

**DESCF** Expertise comptable : fin septembre aux épreuves

**Horaires compatibles avec une activité professionnelle**

**IPESUP** 18, rue du Cloître Notre-Dame 75004  
01 43 25 63 30 www.ipesup.fr  
Enseignement supérieur privé

# François Bayrou rejette toute « domination » de l'UMP

Le président de l'UDF se pose en « partenaire » de la nouvelle formation de droite. En septembre, il fera un tour de France des fédérations : il entend faire monter des jeunes pour remplacer les notables qui ont rejoint le parti présidé par Alain Juppé

MONTRICHER-ALBANNE (Savoie)

de notre envoyé spécial  
« Bayrou, ça change tout. » Les T-shirts datent un peu : le slogan sévissait déjà pendant la campagne présidentielle. Mais l'heure est aux économies. Depuis l'élimination du président de l'UDF au premier tour de la présidentielle (6,84 % des voix), la moitié des députés centristes a rejoint l'UMP, et le parti a vu son financement public divisé par deux. La 27<sup>e</sup> université d'été de l'UDF, qui s'est tenue du vendredi 30 août au dimanche 1<sup>er</sup> septembre à Montricher-Albanne, n'a d'ail-

leurs pas coûté un euro au parti. Elle fut l'occasion pour François Bayrou d'énoncer ses nouvelles priorités : « reconstruire » l'UDF et « exister » au sein de la majorité. « Le temps doit être au partenariat et non à la domination », a-t-il lancé à l'adresse de l'UMP.

Juché à 1 600 mètres d'altitude dans les Alpes savoyardes, le village de vacances Renouveau, où la LCR s'était réunie en 2001, a été le cadre, cette année, de la rentrée politique de M. Bayrou, venu communiquer à ceux qui lui sont restés fidèles sa volonté de reconstruire. Dès septembre, il s'embarquera dans un

tour de France des fédérations pour remplacer les élus passés à l'UMP. « Partout où il y avait des bastions "notabilisés", nous mettrons des jeunes. Notre faiblesse est une chance », a-t-il assuré. L'UDF ne courra donc pas après ses déserteurs, mais profitera de ces moments – très « rudes » – pour se moderniser.

## « RECONSTRUIRE LA MAISON »

« Ceux qui ont subi des pressions pourront revenir, explique ainsi Jean-Christophe Lagarde, nouveau député et maire de Drancy. Mais pour les barons qui ont toujours tout bloqué, la porte restera fermée. »

Après un « tremblement de terre », explique M. Bayrou, il faut « reconstruire la maison ». Et c'est au sein de la majorité que le président centriste a entrepris de reconstruire. « Pour être entendu, mieux vaut être partenaire que fragment », justifie-t-il. Encore faut-il être écouté. A l'Assemblée, forte de ses 29 députés, l'UDF a pu sauver son groupe et son droit à la parole. Mais sa faculté de nuisance est inexistante : le gouvernement n'a pas besoin des voix centristes pour faire voter ses textes. Résolument porté vers l'optimisme, M. Bayrou veut y voir là le gage de sa liberté :

« Nous ne sommes pas charnière, c'est ce qui fait que nous sommes libres. » Ayant pris soin de préciser son « préjugé favorable » à l'égard de Jean-Pierre Raffarin, l'ancien candidat à la présidentielle ne manquera donc pas de rappeler le gouvernement à ses engagements.

Exemple à venir de cette coopération vigilante : la question de la baisse des impôts. Le président de l'UDF, qui s'était pourtant prononcé en faveur d'une réduction des charges pendant sa campagne, juge que les effets sur l'opinion seraient « dévastateurs » si le président ne tenait pas ses promesses concernant la baisse de l'impôt sur le revenu. Dans les rangs de ses députés, certains se réservent le droit de voter contre le budget si celui-ci ne s'oriente pas vers une baisse des charges. Dans un cas comme dans l'autre, l'UDF espère bien qu'elle aura la matière à se faire entendre.

Pour exister, le parti centriste sait qu'il devra compter sur sa patience – « Dans la difficulté, ils redécouvriront qu'ils ont besoin de nous », espère M. Lagarde – ainsi que sur la clémence de l'UMP. C'est le message que Gilles de Robien, ministre des transports, a voulu porter à la tribune. « Loyauté et spécificité sont-elles compatibles ? Nous avons notre réponse, mais c'est au gouvernement de répondre », a résumé le seul ministre UDF du gouvernement devant un auditoire hésitant. Devant le flottement, M. de Robien a pris la précaution de rappeler son appartenance à l'UDF, soulevant l'enthousiasme des militants. « On dirait que c'est la réponse que vous attendiez », s'est-il amusé. Visiblement, les centristes ont encore besoin de se compter avant d'être pris en compte par la majorité.

Propos recueillis par  
Patrick Cohen,  
Gérard Courtois  
et Pierre-Luc Séguillon

Soren Seelow

## DÉPÊCHES

■ **MNR** : Bruno Mégret, président du Mouvement national républicain (MNR), a affirmé, samedi 31 août à Saint-Laurent-sur-Manoire (Dordogne), que son parti n'avait « rien à voir avec l'extrême droite ». Dans son discours de clôture de l'université d'été du MNR, qui a rassemblé 400 personnes, M. Mégret a appelé à un rassemblement « de tous ceux qui sont d'accord avec les principales idées du Front national mais sans le fascisme, sans le ringardisme, sans l'extrémisme, sans les outrages et les dérapages, sans racisme ni antisémitisme ».

■ **GÉNÉRATION ÉCOLOGIE** : Brice Lalonde s'est retiré de la vie politique, dimanche 1<sup>er</sup> septembre à Marseille, en laissant la présidence de Génération Ecologie (GE) à France Gamerre, adjointe au maire de Marseille. M. Lalonde a reconnu avoir « commis quelques erreurs », telle sa déclaration de candidature à l'élection présidentielle de 2002 pour laquelle il n'avait pas recueilli les 500 parrainages nécessaires. La ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie, présente à Marseille, a proposé à GE de rallier l'UMP.

■ **SUSPENSION** : le maire (PS) de Villemagne (Aude), Alain Bauda, a été suspendu de ses fonctions pour quinze jours par un arrêté du ministre de l'intérieur en date du 12 août et publié, samedi 31 août, au Journal officiel. M. Bauda a été prévenu le 20 août, et, depuis, la commune est administrée par le premier adjoint. Le maire avait fait installer sur la place du village un portique et un pédiluve destinés à la désinfection des électeurs « salis », selon lui, par leur vote en faveur de Jacques Chirac, ou pour avoir touché un bulletin « Jean-Marie Le Pen ».

■ **CANTONALE** : Pierre Guiraud, candidat indépendant à l'élection partielle dans le canton de Lodève (Hérault) des 15 et 22 septembre, a présenté, vendredi 30 août, ses affiches électorales sur lesquelles il pose un avec ce slogan : « La gauche et la droite nous mettent à poil. Je ne vous cacherai rien. »

François Chérèque, secrétaire général de la CFDT, au « Grand Jury RTL-«Le Monde»-LCI »

## « Il faut s'engager dans une refonte du dialogue social »

François Hollande reconnaît que la gauche a commis l'erreur de se couper des acteurs sociaux et il souhaite que son parti s'ouvre davantage à ceux-ci. Comment accueillez-vous cette ouverture ?

Quand la gauche était au pouvoir, nous lui avons beaucoup reproché, effectivement, de s'être un peu coupée des partenaires sociaux et de la société civile, d'avoir voulu gouverner seule. C'est une bonne chose que le PS reconnaisse que c'était une erreur. Mais notre démarche, à la CFDT, c'est de juger les gouvernements sur ce qu'ils nous proposent, pas en fonction de leur étiquette politique.

La faiblesse du syndicalisme en France n'est-elle pas également une des causes de la coupure entre élus et citoyens ?

Evidemment. Le reproche s'applique à nous-mêmes et il est aussi valable pour le patronat. C'est pourquoi il faut que le gouvernement actuel s'engage dans une refonte du dialogue social pour en rénover les règles.

Avez-vous le sentiment que c'est la démarche adoptée à propos des 35 heures, dès lors que le gouvernement s'apprete à modifier par décret le contingent autorisé d'heures supplé-

mentaires, qui est un des aspects essentiels des lois Aubry ?

Notre objectif est de permettre à tous les salariés de pouvoir bénéficier des 35 heures. Mais on voit bien que dans certains secteurs, pour des raisons de manque de personnel qualifié ou de taille d'entreprise, on a besoin d'assouplissements. Nous avons donc proposé qu'on puisse avoir des négociations par branche professionnelle. Alors que le contingent légal est de 130 heures supplémentaires par an et par salarié, les entreprises utilisent en moyenne 40 à 50 heures : on voit bien que ce n'est pas une nécessité pour tout le monde. Au lieu de faire une loi générale qui règle le problème d'une minorité mais risque de remettre en cause les 35 heures pour tous, la négociation, là où c'est nécessaire, devrait résoudre le problème.

Vous ne paraissez être entendu ni par le gouvernement ni par le patronat...

Si cette décision est prise sur les 35 heures, on n'aura d'autre solution que de bloquer le processus dans les entreprises. Quant au patronat, les déclarations du Medef depuis deux ou trois mois sont assez contradictoires. D'un côté, il s'engage à poursuivre une démarche de négociation et

d'autonomie des partenaires sociaux et reconnaît qu'il faut mettre sur la table le problème de la représentativité des syndicats ; de l'autre, il interpelle le gouvernement pour qu'il change par la loi ce que l'ancien gouvernement avait fait par la loi. On a besoin d'y voir plus clair ; on a besoin que le Medef choisisse. C'est par la négociation qu'on a changé les choses, dans le cadre de la refondation sociale. J'espère qu'il n'y a pas d'alternance dans la négociation s'il y a une alternance politique.

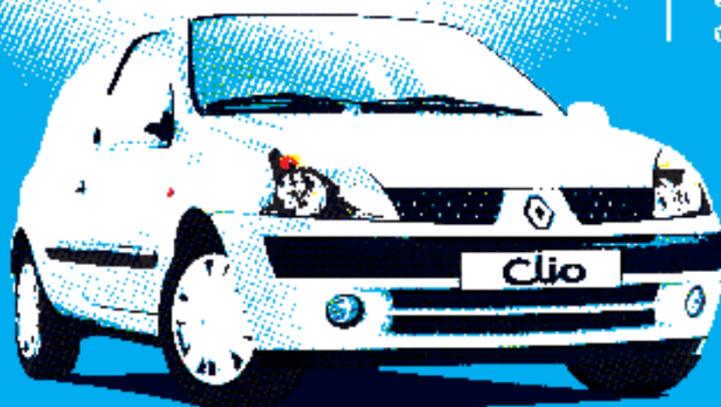
Ce dialogue peut-il concerner, par exemple, les dispositions de la loi de modernisation sociale concernant les licenciements ?

Au-delà de la forme, que tout le monde avait critiquée, cette loi n'est pas obligatoirement favorable pour les salariés ; en outre, elle ne concerne que 15 % des licenciements économiques, dans les grandes entreprises. Nous sommes favorables à la négociation d'une autre démarche sur les plans sociaux. C'est un sujet typique de dialogue entre les partenaires sociaux.



# Le mois

Passez de Clio Expression à Clio Privilège en 0" et économisez 1300€\*



## RENAULT

### ROULEZ SURCLASSÉ

Clio Privilège au prix de Clio Expression.

1300€\* d'économie

Avec climatisation automatique régulée, ordinateur de bord, Radiosat CD 4x22W RDS, allumage automatique des projecteurs, pare-brise athermique...

Offre valable pour l'achat d'une Clio Privilège à niveau de motorisation et de carrosserie 1.2 ou 1.6 (5 portes) équivalent. Offre non cumulable, réservée aux particuliers et valable pour les romances passées entre le 2 et le 30 septembre 2002 dans les points de vente participants. \*Aucune compensation financière ne pourra être exigée en dehors de cette offre.

CLIQUEZ, CHOISISSEZ, ROULEZ SUR [www.arnap.fr](http://www.arnap.fr)

RENAULT FINANCIÈRE

NEW RENAULT DEAL

PAYEZ DANS 3 MOIS CREDIT DIAC TEG 6,95% SUR 37 MOIS

\*Exemple de crédit Diac sur 37 mois avec engagement de reprise en fin de contrat, contracté en septembre 2002 pour une Clio 1 portes Authentique 1.2, au prix tarifé n°2151 au 27/09/02 de 10 950 € (soit 65 859,42 €) avec un apport comptant de 2 130 € (soit 13 571,86 €), pour un montant financé de 8 820 € (soit 55 887,56 €). Vous remboursez 34 mensualités de 105,65 € (soit 1 086,59 €) dont la première à 90 jours et 1 mensualité de 4 260 € (soit 21 943,77 €) en fin de contrat, c.à. reprise de votre Clio 1 p Authentique 1.2 pour ce montant diminué des éventuels frais de remise à l'état d'origine et des kilomètres supplémentaires selon les conditions générales Aragus. Le montant de la reprise servira à valider votre crédit. Coût du crédit : 1 372,14 € (soit 6 006,49 €), TEG annuel 6,94 %, TTA mensuel à 0,62 %. Sous réserve d'acceptation par DIAC, S.A. au capital de 61 000 000 €, 24, avenue Paul Vuyl - 93 168 Hovisy le Grand Cedex. Site : 702 062 221 RCS Boulogne. Offre réservée aux particuliers sur l'ensemble de la gamme Renault R.P. neufs du 2 au 30 septembre 2002 dans tous les points de vente Renault participants. Renault New Deal est une marque de design des produits de Diac S.A.

DU 2 AU 30 SEPTEMBRE DANS LE RESEAU RENAULT  
Concessionnaires et Agents participants

# SOCIÉTÉ

## ÉDUCATION

La rentrée scolaire des **800 000 ENSEIGNANTS**, lundi 2 septembre, et celle des **11 MILLIONS D'ÉLÈVES**, mardi 3 septembre, sont marquées par un vif débat sur le budget de l'éducation nationale en

2003. Face aux **PROTESTATIONS DES SYNDICATS**, le ministre de l'éducation nationale, Luc Ferry, a précisé les propos de son ministre délégué à l'enseignement scolaire, en indiquant qu'il n'y aurait « aucune sup-

pression de postes » à la rentrée 2003. Selon nos informations sur les discussions en cours, le budget de l'éducation, quoique en très légère hausse, sera caractérisé par **DES COUPES SÈVÈRES** dans certains postes.

Dans le second degré, le troisième volet du plan Lang, qui prévoyait plus de 1 000 créations de postes, ne sera pas honoré. 5 000 contrats de surveillants de collège et de lycée ne seront pas renouvelés.

## La rigueur budgétaire au centre de la rentrée scolaire

La rentrée des classes, lundi 2 septembre pour les professeurs et mardi 3 pour les élèves, est marquée par la préparation du budget 2003 et la question du nombre de fonctionnaires. La rigueur portera essentiellement sur le second degré, où les créations de postes prévues n'auront pas lieu

**LES ARBITRAGES** budgétaires pour 2003 sont en train de compliquer sérieusement la première rentrée de Luc Ferry. Pour lui, et pour son ministre délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos, le mois de septembre prend l'allure d'un exercice d'équilibriste en deux temps. Il leur faut, d'abord, assurer un retour en classe sans anicroche pour plus de 800 000 enseignants, lundi 2 septembre, et pour 11 millions d'élèves, mardi 3 septembre. Un rendez-vous avant tout technique, mais dont ils ne maîtrisent pas tous les choix puisque cette rentrée a été préparée par le gouvernement précédent.

Parallèlement, il leur faut tenter d'afficher une parfaite sérénité face aux discussions – toujours en cours – pour le budget 2003, dont, de toute évidence, l'éducation nationale ne sortira pas gagnante. Dimanche 1<sup>er</sup> septembre, M. Ferry a assuré sur France 2 qu'il n'y aurait « aucune suppression de postes d'enseignants ». Une précision aux propos de son ministre délégué, le matin même, dans le *Journal du Dimanche*, qui indiquait que le budget de l'éducation nationale afficherait pour 2003 « 2 000 à 3 000 postes en moins ».

M. Ferry a précisé qu'il s'agissait de personnels non enseignants. Selon nos informations, le budget de l'éducation nationale ressortira en très légère hausse (portée notamment par un accroissement mécanique du volume des retraites) mais sera marqué par des coupes claires dans certains postes. C'est le second degré (collèges et lycées), dont les effectifs sont en baisse constante, qui sera le plus touché : le troisième volet du plan pluriannuel, inauguré en 2000 par Lionel Jospin et Jack Lang, ne sera pas honoré. Il prévoyait la création nette de 1 000 emplois de profes-

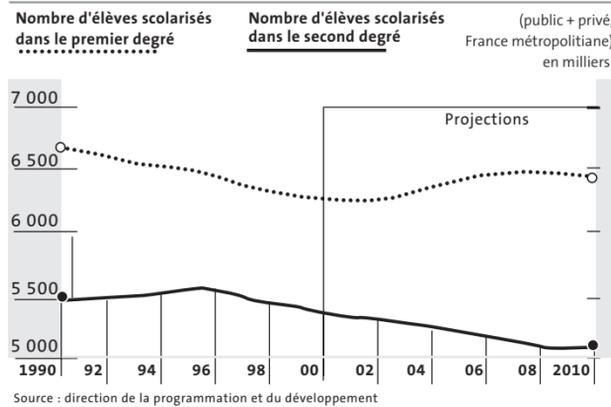
seurs des collèges et lycées et la transformation de crédits (heures supplémentaires et salaires de contractuels) à hauteur de 4 000 postes. Le gouvernement rompt donc avec la politique de créations programmées de postes d'enseignants dans laquelle s'était engagée la gauche après l'épisode Allègre. « On ne peut plus compter sur une progression indéfinie des moyens. Ce mode de gouvernance a atteint ses limites. L'école est à un tournant », devaient expliquer MM. Ferry et Darcos lors de leur conférence de presse de rentrée, lundi matin 2 septembre.

Face à la stagnation des résultats de l'école, qui n'augmente ni la proportion de bacheliers ni ne réduit le nombre de jeunes sans diplôme, « faut-il entonner la vieille antienne des moyens, comme si le fait de créer démagogiquement quelques centaines de postes supplémentaires allait miraculeusement résoudre tous les problèmes ? », devaient interroger les ministres. Et de mettre en avant des choix ciblés, dont la lutte contre l'illettrisme, plutôt qu'un « saupoudrage ». Les crédits de fonctionnement du second degré seront

### 12,4 millions d'élèves et 888 000 enseignants

● **Les chiffres de la rentrée.** 12 438 000 élèves (dont 1,5 million ont fait une rentrée anticipée pour cause de semaine de 4 jours) sont attendus cette année (soit 15 000 de moins qu'en 2001). Parmi eux, 6 531 000 sont accueillis dans le primaire (- 4 000 élèves), 3 338 000 dans les collèges (- 17 000), 1 512 000 dans les lycées généraux (+ 7 000) et technologiques, 742 000 dans les lycées professionnels (+ 2 000). Ces élèves seront pris en charge par 1 339 000 personnes, dont 888 000

### DES EFFECTIFS EN HAUSSE À PARTIR DE 2003 DANS LE PRIMAIRE



resserrés. 5 000 contrats de surveillants de collège et de lycée sur 48 000 ne seront pas renouvelés. Ce sont eux qu'a évoqués Luc Ferry sur France 2 en parlant de la suppression d'« emplois administratifs ». Pour cette mission de surveillance (confiée à des étudiants pour une durée maximale de sept ans) et pour

les tâches remplies par les emplois-jeunes, appelés à disparaître, le ministre réfléchit à un « nouveau statut, en lien avec les collectivités locales », dans le cadre des expérimentations de décentralisation annoncées par Jean-Pierre Raffarin pour le début 2003. Une première hypothèse devrait être soumise à

en alternance ;  
– restaurer la paix à l'école. Des mesures seront dévoilées dans quelques semaines pour renforcer la sécurité. D'ici deux ans, le nombre de classes-relais et le dispositif Ecole ouverte seront doublés ;  
– lutter contre l'échec au DEUG ;  
– favoriser l'engagement des jeunes, avec, en janvier, un « livret » et un site recensant toutes les formes d'engagement et une journée spéciale, début 2003, dans les établissements scolaires ou d'apprentissage.

Matignon d'ici à la fin du mois. Le Parti socialiste, par la voix de Jean-Pierre Sueur, secrétaire national en charge de l'éducation, s'est étonné que l'« on élabore le budget 2003 en supposant des changements qui n'ont pas encore eu lieu ». Exception à la règle de réduction des coûts dans le second degré, « plusieurs centaines » de postes de personnels administratifs et techniques (ATOS) seront créés, indique-t-on Rue de Grenelle, qui a tenu à faire un geste en direction de cette catégorie où la situation est « extrêmement tendue ».

### RESSERMENT DES CRÉDITS

Le premier degré et l'enseignement supérieur vont en revanche bénéficier de moyens supplémentaires. Les écoles maternelles et primaires, qui accueilleront près de 40 000 enfants supplémentaires en 2003, recevront des moyens nouveaux, avec 1 000 emplois d'instituteurs créés, au-delà du plan pluriannuel qui en prévoyait 800. L'enseignement supérieur, de son côté, devrait bénéficier de la création de plus de 1 000 emplois de non-enseignants et de 500 postes d'enseignants destinés notamment à réduire le taux d'échec en DEUG.

Le resserrement des crédits ne sera pas sans conséquence sur certaines innovations pédagogiques introduites par Jack Lang – itinéraires de découverte au collège, travaux personnels encadrés en première et terminale et classes à parcours culturel et artistique, qui requièrent des moyens importants.

En faisant le choix de ne pas créer de postes dans le secondaire, le ministre prend deux types de risques. A très court terme, il n'échappera pas à une grogne des syndicats, d'autant plus vigoureuse que l'année est propice aux actions : les élections professionnelles trienna-

les ont lieu en décembre et la question des moyens est un bon motif de mobilisation.

Dans un terme un peu plus éloigné, c'est-à-dire au cours de l'année scolaire 2003-2004, la Rue de Grenelle encourt un « effet retard » de sa décision, lui compliquant singulièrement sa gestion quotidienne. Sur la base du plan pluriannuel, le ministère a en effet accru le nombre de postes mis aux concours. Ainsi, lors de la session 2002, près de 18 000 nouveaux enseignants ont été recrutés dans le second degré, correspondant aux 16 000 départs à la retraite prévus en 2003 et à 2 000 créations d'emplois. Le choix du gouvernement Raffarin de ne pas créer ces emplois remet en cause l'équilibre. Non pas que le ministère puisse revenir sur le recrutement de ces enseignants, qui viennent d'être reçus aux concours. Mais parce qu'il lui faudra trouver un autre mode de financement dans la mesure où ces emplois ne figureront pas dans le budget.

Dans cette hypothèse, la Rue de Grenelle sera amenée à puiser dans son « trésor de guerre », qui sert habituellement à faire face aux imprévus en cours d'année – notamment les absences de professeurs titulaires. Dans le second degré en effet, 1 % à 1,5 % des quelque 370 000 postes d'enseignants titulaires sont vacants chaque année, soit 4 000 à 6 000 emplois au total. En consommant cette réserve, il réduit donc d'autant sa marge de manœuvre et peut se retrouver avec des classes sans enseignants, le jour où les titulaires tombent malades. « Quand il touche à ces moyens, le ministre prend le risque de gripper la machine », résume un cadre de la Rue de Grenelle.

Luc Bronner et Marie-Laure Phélippeau

Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire

## « Il faut que cesse, sur l'éducation nationale, l'empire de la réforme »

Quel est pour vous le modèle d'une bonne rentrée ?

Une rentrée réussie serait celle où un ministre pourrait dire : « Mesdames et messieurs, je n'ai rien à vous dire. Tout va bien et ça va continuer. » Il faut que cesse, sur l'éducation nationale, l'empire de la réforme, cette idée qu'il faudra à chaque rentrée proposer un plan global pour que tout change. Il faut d'abord rendre à l'école du calme, de la durée. Cette approche qui consiste à dire qu'il faut faire pression sur elle, la harceler de circulaires, la contraindre sans arrêt à une inventivité nouvelle ne correspond pas au vécu quotidien des établissements.

**Cette rentrée va s'effectuer avec, en toile de fond, l'idée que l'éducation n'est pas une priorité budgétaire du gouvernement. Cela complique-t-il votre première rentrée de ministre ?**

Rien ne permet d'affirmer que l'école n'est pas la priorité de la nation. Ni son budget, qui reste de loin le premier de l'Etat, ni la manière dont est engagée la politique gouvernementale vis-à-vis de la jeunesse. Les arbitrages budgétaires rendus cet été, et dont on connaîtra le détail bientôt, ne signalent absolument aucun recul. La rentrée se fera dans de bonnes conditions.

**Cela signifie-t-il que vous avez réussi à sauver le plan pluriannuel de recrutement des enseignants mis en place par le gouvernement Jospin ?**

Je ne peux pas répondre à cette question pour l'instant. Mais nous aurons les professeurs nécessaires à une bonne rentrée. Nous avons bien noté qu'il y aura une poussée démographique dans le premier degré à la rentrée 2003. Tout est parfaitement prévu. Nous garantissons que, pour les deux rentrées qui viennent, les enseignants seront en nombre suffisant.

**40 % des enseignants doivent**

partir à la retraite d'ici à 2010. Allez-vous tous les remplacer ?

C'est un défi d'autant plus grand que la tendance des recrutements actuels n'est pas très favorable puisque le nombre de candidats est plutôt en baisse alors que le nombre de postes offerts est en hausse. Cela dit, il n'est pas prévu que les enseignants ne soient pas remplacés. Ce que nous constatons, c'est que le quantitatif a atteint ses limites. Dans les dernières années, on a vu stagner le nombre d'étudiants et de bacheliers, et monter celui des élèves ayant des difficultés de lecture en 6<sup>e</sup>. Nous ne sommes pas absolument convaincus que l'injection de moyens massifs nouveaux réglerait tout. Il faut plutôt travailler sur le qualitatif.

**« Il faut nous replacer dans un esprit plus hugolien, que chacun retrouve l'idée que, en instruisant, on sauve »**

**Dans le cadre de la loi Perben, votée au début du mois d'août, un amendement parlementaire a introduit une peine de prison pour outrage à enseignants. Cette disposition est-elle propre à répondre aux problèmes de violence à l'école ?**

C'est un amendement parlementaire qui rappelle que les professeurs sont détenteurs d'une part d'autorité républicaine et qu'il faut respecter l'autorité. Une fois dit cela, c'est une affaire qui n'est pas de l'ordre du monde éducatif. Ce sont les juges qui évalueront si l'outrage mérite une telle sanction pénale. Mettre un enfant en prison



AMÉLIE DERREY

est un cas d'école qui, à mon avis, ne se produira pas. Il faudra vraiment que les débordements en question soient jugés extravagants pour arriver là. L'école n'a pas l'habitude de se saisir des élèves pour les jeter en prison.

**Quelles pistes comptez-vous suivre pour réduire la violence en milieu scolaire, sachant que de nombreux plans de lutte ont déjà été tentés par vos prédécesseurs ?**

Nous ne distinguons pas les problèmes dits de violence scolaire des problèmes scolaires en général. Pour lutter contre les incivilités, les débordements ou les comportements déviants, il faut d'abord renforcer le rôle de l'école dans ses vraies missions : instruire, éduquer, civiliser, aimer les enfants. Faire cela, c'est concourir de la manière la plus efficace à la lutte contre la désorganisation, l'incivilité, la confusion. Si nous arrivons à le faire, plutôt qu'un énième plan anti-violence, je crois que les établissements retrouveront un équilibre interne qui devrait contribuer à la pacification. Par exemple, un enfant qui maîtrise bien son langage, qui est bien encadré, court moins de risques de remplacer les mots par les poings ou de compenser son échec scolaire par une manière de se faire valoir. Je ne

veux absolument pas me laisser enfermer dans un discours qui consisterait à dire : quel type de répression vous proposez ? Parce que ce n'est pas l'objet de l'école. Je crois qu'il faut nous replacer dans un esprit plus hugolien, que chacun retrouve l'idée que, en instruisant, on sauve. Les professeurs en ont tout à fait conscience, je crois.

**Comment allez-vous faire pour encourager ces missions-là ?**

Nous avons déjà annoncé que nous allons augmenter les moyens pour prendre en charge séparément – de façon provisoire, bien sûr – les enfants en situation de grande instabilité : d'une part, les classes relais et bientôt aussi les ateliers relais, qui seront faits en lien avec le monde associatif et les mouvements d'éducation populaire ; d'autre part, nous allons faire en sorte que, dans les établissements scolaires, la mission principale, qui est de protéger l'enfant contre lui-même et contre toutes les agressions, soit rappelée. Nous allons ainsi faire un effort plus soutenu en matière de prévention dans le domaine de la santé, de la lutte contre la tabagie et la toxicomanie et de toutes les formes de violence faites contre soi. Nous avons aussi à veiller sur ces jeunes en fin de lycée qui passent des soirées un peu alcoolisées et vont s'écraser contre des platanes. La première violence faite aux jeunes aujourd'hui, c'est la mort sur les routes.

**Le « collège unique » cristallise de nombreuses critiques, y compris de la part d'enseignants. Comment le réformer ?**

Luc Ferry et moi ne voulons pas nous plonger dans une querelle sémantique sur le « collège unique ». Dans une certaine mesure, il est aujourd'hui déjà très diversifié. Face à l'hétérogénéité des élèves, il faut proposer des voies différentes pour les élèves qui ressentent du dégoût vis-à-vis de l'école alors qu'ils ont un intérêt fou pour

les choses pratiques, les arts, les sports. Je souhaite leur permettre de s'orienter vers des disciplines plus attrayantes tout en leur garantissant qu'ils pourront continuer leur scolarité. La solution de l'alternance, à l'intérieur de l'école ou hors de ses murs, me semble pertinente.

**Le dispositif emplois-jeunes est amené à disparaître. Comment l'éducation nationale assumera-t-elle les tâches accomplies depuis cinq ans par les aides-éducateurs ?**

Nous trouverons un moyen pour que les services rendus par les aides-éducateurs continuent d'être accomplis. Mais le problème ne se

### L'œil de Matignon

L'entretien avec Xavier Darcos que nous publions a été relu et amendé par le ministre délégué à l'enseignement scolaire. Il a également été soumis à la relecture du conseiller en éducation de Jean-Pierre Raffarin, comme l'atteste un fax portant des propositions de correction et adressé par erreur à la rédaction du *Monde*. Interrogé sur ce document, samedi 31 août, le service de presse de Matignon nous a indiqué que « tous les ministres soumettent systématiquement leurs grands entretiens » à des membres du cabinet ou du service de communication du premier ministre. « On le fait systématiquement, surtout depuis l'entretien avec Francis Mer [accordé aux Echos le 12 juillet], qui n'avait pas été relu, et qui lui avait valu beaucoup d'ennuis, précise-t-on à Matignon. C'est dans l'intérêt des ministres – notamment des nouveaux, qui sont très nombreux au sein du gouvernement – et de nous-mêmes : cela permet de donner un message cohérent sur la politique menée. »

posera pas avant la rentrée 2003 puisque les 20 000 emplois-jeunes qui devaient partir au cours de cette année scolaire pourront voir leur contrat prolongé jusqu'en juin.

**Comment l'éducation nationale pourra-t-elle être décentralisée ?**

Je m'inscris dans l'esprit de Jean-Pierre Raffarin, qui est d'abord d'expérimentation. Et personne ne peut mieux savoir ce qui doit l'être que les acteurs de terrain. Laissons-les mener des expérimentations et évaluons ensuite si elles sont conformes à l'intérêt national. Une première rencontre interacadémi-

**Comptez-vous initier un débat parlementaire sur l'éducation ?**

Je ne crois pas qu'il soit souhaitable de faire une énième loi d'orientation sur l'école. Mais un débat national est nécessaire à intervalles réguliers pour fixer les grandes orientations. Le premier débat pourrait avoir lieu dès 2003. La nation doit se ressaisir de son école, qui ne doit pas rester un sujet de spécialistes. Ces dernières années, le Parlement a davantage parlé de chasse que d'éducation !

Propos recueillis par L. Br. et M.-L. P.

## CALENDRIER SCOLAIRE 2002-2003

France métropolitaine	Zone A	Zone B + Corse	Zone C
<b>Toussaint</b>	mercredi 23 octobre- lundi 4 novembre 2002	mercredi 23 octobre- lundi 4 novembre 2002	mercredi 23 octobre- lundi 4 novembre 2002
<b>Noël</b>	samedi 21 décembre 2002- lundi 6 janvier 2003	samedi 21 décembre 2002- lundi 6 janvier 2003	samedi 21 décembre 2002- lundi 6 janvier 2003
<b>Hiver</b>	samedi 22 février- lundi 10 mars 2003	samedi 15 février- lundi 3 mars 2003	samedi 8 février- lundi 24 février 2003
<b>Printemps</b>	samedi 19 avril- lundi 5 mai 2003	samedi 12 avril- lundi 28 avril 2003	samedi 5 avril- mardi 22 avril 2003
<b>Début des vacances d'été</b>	samedi 28 juin 2003	samedi 28 juin 2003	samedi 28 juin 2003

**Zone A :** Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse  
**Zone B :** Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg  
**Zone C :** Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués  
 Source : ministère de l'éducation nationale

## Les évolutions de la démographie scolaire, nerf de la guerre entre Bercy et la Rue de Grenelle

D'UN CÔTÉ, le ministère du budget, qui met en avant la baisse des effectifs ; de l'autre, le ministère de l'éducation nationale, qui cherche à préserver au maximum ses emplois. Cette année encore, les discussions budgétaires entre Bercy et la Rue de Grenelle se sont polarisées sur l'évolution démographique prévue pour 2003. Car avec la baisse des effectifs dans les collèges et les lycées (- 19 100 élèves), et malgré la hausse attendue dans le primaire (+ 39 300 élèves), le ministère du budget tient un argument de poids pour justifier un effort de la part du ministère le plus dépensier (61,5 milliards d'euros en 2002) et le plus consommateur en emplois (1,32 million d'agents, titulaires ou contractuels). Cette discussion ne date évidemment pas de ces derniers mois. En septembre 2000, Xavier Darcos, auteur d'un pamphlet sur l'éducation - mais pas encore ministre délégué à l'enseignement scolaire -, résumait cette confrontation par une formule sèche : « *Le laxisme du ministère en matière d'emploi, tous gouvernements confondus, désespère les gestionnaires du budget.* »

L'argument démographique fonctionne souvent à double tranchant. En cas de baisse, il justifie, aux yeux du ministère du budget, une réduction des moyens. En réponse, l'éducation nationale argue alors que cette diminution des effectifs n'est pas

ressentie sur le terrain. En clair, pour prendre l'exemple du second degré, une baisse de 19 100 élèves, comme celle prévue en 2003, n'a qu'un impact très faible sur les 235 000 classes existantes : moins d'un dixième d'élève par division ! En cas de hausse des effectifs, la démonstration marche en sens inverse. La croissance du nombre d'élèves ne justifie pas forcément, pour Bercy, une augmentation des moyens. « *Dans ces cas-là, on nous dit que l'impact, classe par classe, sera faible, et donc supportable pour les enseignants* », sourit un haut fonctionnaire du ministère de l'éducation nationale. Ainsi, l'afflux de 19 300 élèves supplémentaires répartis dans les quelque 270 000 classes du primaire ne débouche que sur une augmentation moyenne de 0,15 élève par classe.

### LA CHASSE AUX DÉPENSES

De cette confrontation, l'éducation nationale a pris l'habitude de sortir victorieuse et le nombre d'élèves par classe a fortement diminué. Sur les huit dernières années, les classes de lycées généraux ont ainsi perdu 1,2 élève en moyenne. Dans le même temps, les lycées professionnels voyaient leurs effectifs diminuer de 1,4 élève par classe et les collèges de 0,3. L'évolution a été similaire dans le premier degré : 2 élèves en moins en moyenne en maternel-

le ; 0,2 en moins pour l'élémentaire.

Les « gestionnaires du budget » ont donc toujours cherché à compléter leur argumentaire démographique par une série de demandes plus ciblées. Sur la scolarisation des enfants de 2 ans par exemple, qu'ils suggèrent de réserver aux seules zones d'éducation prioritaire (ZEP). L'entrée précoce à l'école maternelle ne constituant pas un droit - contrairement à la scolarisation à 3 ans -, le ministère du budget voit dans sa limitation une économie substantielle de postes, entre 7 000 et 9 000 emplois de professeurs des écoles, selon le ministère de l'éducation. Dans sa chasse aux dépenses, le ministère du budget appelle aussi à des économies d'échelle. « *Ils nous glissent que, quand même, des collèges avec 80 élèves, ça revient un peu cher* », note le même responsable de la Rue de Grenelle en référence aux quelques établissements qui scolarisent moins d'une centaine d'élèves et à ceux (environ 800) qui en rassemblent moins de 300. L'approche géographique peut se doubler d'un regard disciplinaire. Avec ses dizaines de spécialités qui rassemblent parfois des effectifs très faibles, c'est alors l'enseignement professionnel qui est présenté comme une source d'économies potentielles.

L. Br.

## Les principales nouveautés de la rentrée 2002

► **Primaire.** De nouveaux programmes entrent en application cette année en petite section et en grande section de maternelle, ainsi qu'en CE2 - soit quelque 2,4 millions d'enfants concernés. Quelle que soit la classe, la priorité majeure est la maîtrise de la langue, qui doit être « *au cœur de tous les apprentissages* ». A l'école maternelle, qui bénéficie pour la première fois d'un programme détaillé, c'est l'oral qui est privilégié. Les vertus de la lecture à haute voix par l'enseignant de contes ou d'histoires, autour desquels peuvent s'organiser des échanges, sont mises en avant. La grande section a aussi pour mission de préparer l'entrée dans la culture de l'écrit. En CE2, au moins deux heures doivent être consacrées tous les jours aux activités de lecture et d'écriture. Un « enseignement de la littérature » apparaît. La lecture de dix ouvrages par an (à choisir dans une liste de 150 titres d'ouvrages variés, qui vont de l'album de jeunesse au roman classique, en passant par le recueil de poésie) est recommandée.

L'apprentissage d'une langue étrangère, qui doit désormais être proposé à tous les CM1 et CM2, devait commencer cette année dans tous les CE2. Mais Luc Ferry a introduit de la souplesse dans le calendrier établi par Jack Lang, laissant à chaque école le soin d'évaluer sa capacité à mettre ou non cet enseignement en place. De même, les écoles qui le peuvent mettront en œuvre dès cette année la préparation du brevet d'informatique et d'Internet (dit « B2i », délivré en fin de CM2), qui sera obligatoire en 2003-2004.

Au chapitre des expérimentations, le ministère prévoit, dans le cadre de son plan de lutte contre l'illettrisme, le dédoublement d'une centaine de CP, dans des écoles cumulant d'importantes difficultés, afin de propo-

ser un apprentissage de la lecture dans de meilleures conditions. Par ailleurs, l'opération « Plus de maîtres de classes », destinée elle aussi à permettre une prise en charge précoce des élèves en difficulté, devrait être reconduite dans les 70 écoles où elle a déjà eu lieu en 2001.

► **Collège.** La principale nouveauté réside dans la mise en place obligatoire en classe de 5<sup>e</sup> (sauf dérogation pour les élèves en grande difficulté) de deux « itinéraires de découverte » (IDD) au cours de l'année. Ce travail interdisciplinaire doit mettre à contribution au moins deux matières, parmi quatre domaines : « nature et corps humain », « arts et humanité », « langues et civilisation » et « création et techniques ».

En 5<sup>e</sup> toujours, apparaît une évaluation diagnostique en français et en mathématiques. Menée en début d'année, elle doit permettre à l'enseignant de cerner les compétences de ses élèves pour mieux élaborer sa progression pédagogique et recourir, si nécessaire, à des dispositifs d'aide individualisée.

En 6<sup>e</sup>, l'horaire hebdomadaire des élèves est légèrement renforcé : il passe à 24 h 30 (25 heures pour les élèves en difficulté) contre 23 ou 24 heures auparavant. Le travail en petits groupes est prévu en sciences et vie de la Terre (SVT) et en technologie, une heure par semaine.

► **Lycée général.** Là encore, le principal changement concerne l'introduction d'un travail pluridisciplinaire encadré (TPE), obligatoire pour tous les élèves de terminale. Mais ceux-ci pourront choisir de le faire évaluer ou non pour le baccalauréat. Dans ce cas, le TPE sera noté comme une option affectée d'un coefficient 2.

De nouveaux programmes entrent en vigueur en première (latin et grec) et en terminale (histoire-géographie, littérature en série L,

mathématiques en séries S et ES, physique-chimie et sciences et vie de la Terre en série S). Le programme de philosophie, décrit par une majorité d'enseignants, reste, comme l'an dernier, allégé de sa partie la plus contestée, les « questions d'approfondissement ».

En seconde, un « droit à l'erreur » pourra être expérimenté dans les lycées volontaires. A l'issue de séances d'information ou d'initiation à des disciplines mal connues, les élèves pourront rectifier, au bout de quelques semaines, leurs choix initiaux.

► **Enseignement professionnel.** Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) rénové entre en application. Les programmes des disciplines d'enseignement général ont notamment été entièrement revus.

M. L. P.

## La CNAM veut lutter contre des dérives dans le traitement chirurgical de l'obésité

La Caisse d'assurance-maladie enquête sur la pose d'anneau gastrique

**PERDRE** 20 à 50 kilos grâce à une opération chirurgicale : 12 000 obèses s'y sont risqués, en France, en 2001. 20 % de plus que l'année précédente. Cet engouement s'explique par le développement d'une nouvelle technique : la pose d'anneaux gonflables, qui enserrant l'estomac et réduisent la capacité du patient à ingurgiter des aliments. Mais les dérives se multiplient. Alertée, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a décidé d'envoyer ses médecins, dès la fin de l'année, contrôler les conditions d'exercice de la chirurgie de l'obésité, comme l'a indiqué *Le Point* du 29 août.

Remboursé par la Sécurité sociale, l'anneau gonflable est installé lors d'une intervention d'une demi-heure. Une « solution » tentante pour les 100 000 à 150 000 Français atteints d'obésité morbide, auxquels cette chirurgie est en théorie réservée. Introduit en France en 1994, l'anneau a très vite supplanté l'ancienne technique opératoire, plus lourde, consistant à poser des agrafes sur l'estomac. Mais les bénéfices de cette nouvelle intervention restent mal connus. Dans un rapport publié en mai 2000, l'Anaes (Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé) soulignait la difficulté à maintenir la perte de poids. Elle rappelait surtout l'éventualité de complications postopératoires : un décès pour mille opérés en moyenne, des risques de glisse-

ment ou de rupture de l'anneau, pouvant entraîner des perforations de l'estomac. L'Anaes appelait donc à la prudence et au respect des indications prévues pour cette opération : les patients doivent souffrir d'une obésité stable et avoir tenté les traitements classiques pendant au moins cinq ans. Ils doivent également présenter un indice de masse corporelle (IMC, le poids divisé par la taille au carré), supérieur à 40.

### PLUS DE 500 PERSONNES PAR AN

Or un rapport de l'Urcam (Union régionale des caisses d'assurance-maladie) de Rhône-Alpes, publié au printemps 2002, révèle que, dans 23 % des cas ces indications ne sont pas suivies. L'étude porte sur les actes effectués dans la région entre décembre 2000 et décembre 2001. Des actes qui ont coûté quelque 6 millions d'euros aux caisses régionales d'assurance-maladie. On apprend ainsi que certains chirurgiens ne respectent pas les critères de sélection des patients et n'assurent pas le suivi médical nécessaire. Des malades atteints de troubles psychiatriques (17 % des cas) sont acceptés dans certaines cliniques. La prise en charge multidisciplinaire (rendez-vous avec un nutritionniste, un psychiatre, etc.), obligatoire avant toute intervention, n'est assurée que dans 18 % des cas.

« *La chirurgie de l'anneau s'est développée de manière un peu sauvage* », estime Brigitte Frois, médecin-

conseil responsable de l'étude de l'Urcam. La région Rhône-Alpes représente à elle seule un quart des actes de chirurgie de l'obésité recensés en France.

Certains médecins lyonnais opèrent plus de 500 personnes à l'année. Ces derniers temps, la demande a explosé, surtout chez les femmes et les employés. Un chirurgien raconte : « *Poser un anneau, c'est relativement facile. Alors pas mal de non-spécialistes s'y sont mis. Evidemment, il y a des dérives. Certains d'entre nous ne respectent pas les règles.* »

Au centre hospitalier du Havre, le docteur Bernard Bokobza, spécialiste dans la chirurgie de l'obésité, explique pourtant qu'il faut une sélection draconienne. Dans son service, il a mis en place un protocole relativement lourd : à ses patients, il impose un rendez-vous préalable chez un endocrinologue, un psychiatre, un pneumologue ou encore un nutritionniste. Chacun donne son avis sur l'opportunité de l'opération. « *C'est un long parcours, qui peut prendre jusqu'à un an* », raconte-t-il. Le bon candidat, c'est celui qui a les capacités psychologiques de modifier son régime alimentaire après l'opération et de maintenir son nouveau poids. Ceux-là sont rares. Une fois sélectionnés, ils ne seront encore que 30 % à pouvoir parler d'un franc succès de l'intervention.

Mathilde Mathieu

## Le XII<sup>e</sup> congrès mondial de psychiatrie redonne la priorité au lien entre praticiens et malades

**YOKOHAMA (Japon)**  
de notre correspondant

Le XII<sup>e</sup> congrès mondial de psychiatrie, qui s'est tenu à Yokohama du 26 au 29 août, a permis d'entendre un souci croissant de ses membres d'un retour à la clinique, au rapport entre soignant et soigné, alors que leur discipline a tendu, depuis plusieurs années, à se focaliser sur le médicament en écartant le rôle du psychothérapeute, fondé sur la relation au malade. L'élection à la présidence de l'Association mondiale de psychiatrie (AMP) du docteur Juan-Enrique Mezzich, actif partisan de ce retour à la clinique contre le puissant « lobby » des laboratoires, est symptomatique de cette évolution. M. Mezzich, américain d'origine péruvienne, prendra ses fonctions dans trois ans.

La création, au sein de l'AMP, d'une section « *psychanalyse en psychiatrie* », sur l'initiative du Français Daniel Kipman qui la préside, est également significative de ce que le président sortant de l'AMP, Juan Lopez-Ibor, qualifie de « *rééquilibrage* » d'une approche trop biologique de la maladie mentale. La création de cette section témoigne également du poids plus grand de la psychiatrie française au sein d'une instance où sa présence a longtemps été discrète.

Ce congrès, qui était le premier à se dérouler en Asie, a attiré plus de 6 000 participants, dont la moitié d'étrangers venus de 111 pays. Riche du point de vue scientifique, avec plus de 2 000 communications prononcées au cours de 270 symposiums, il a permis d'établir ou de ren-

forcer des liens entre les psychiatres d'une partie du monde où, avec l'Afrique, la moitié des nations qui la composent ne disposent pas de structures d'accueil et de formation psychiatriques adéquates. Même au Japon, le pays le plus avancé de la région, la psychiatrie est retardataire par rapport aux pays occidentaux : la longueur des hospitalisations (en juin 2000, un quart des patients étaient internés depuis plus de vingt ans, contre, en moyenne, moins d'une année en France), conjuguée à l'insuffisance des structures intermédiaires de réinsertion dans un pays où la stigmatisation de la maladie mentale reste très forte, en témoigne.

### L'ENFERMEMENT POLITIQUE

Dans un souci de déstigmatiser la maladie mentale, la société japonaise de psychiatrie et de neurologie a modifié la traduction jusqu'à présent littérale de la schizophrénie, qui était demandée par l'Association des familles des malades mentaux. Elle doit également mettre sur pied un organisme chargé de réformer la pratique psychiatrique dans l'archipel. Mais l'Asie est aussi très à l'écoute de ce qui se passe et se pense ailleurs : un séminaire inattendu était par exemple consacré à la réception, en Asie de l'Est, de la psychanalyse lacanienne, auquel ont participé des Japonais et des Coréens.

Le congrès de Yokohama a également été marqué par l'intérêt porté au champ nouveau de la transculturalité, c'est-à-dire des variants socio-culturels des maladies mentales tant

en ce qui concerne leurs symptômes et les manières particulières de les exprimer que les traitements.

La question de la classification des maladies et de l'équilibre entre des références globales et des spécificités culturelles est l'un des grands débats au sein de la psychiatrie mondiale. Elle est aussi au centre de la question de l'enfermement politique, qui se pose en particulier en Chine, où l'AMP a décidé d'envoyer une mission d'enquête avant mai 2003 (*Le Monde* du 28 août). M. Lopez-Ibor, qui a négocié avec les Chinois le principe de l'envoi de cette mission (dont les modalités de fonctionnement restent à définir avec Pékin), a réaffirmé la détermination de l'AMP de faire la lumière sur les conditions d'internement en hôpital psychiatrique en Chine lors de la session de clôture du congrès : cette question, a-t-il déclaré, « *affecte notre honneur et notre crédibilité* ». Le plan d'action voté par l'AMP fait cependant uniquement référence au cas des adeptes de la secte Fa Lun Gong, victimes d'internement psychiatrique : ce qui réduit considérablement la portée de l'enquête.

Le congrès a enfin cherché à ouvrir ses débats aux questions de réhabilitation psycho-sociale en abordant les questions des maladies mentales consécutives à des traumatismes (tortures, violences politiques, guerres, désastres naturels, etc.), mais aussi aux pratiques spirituelles qui s'enracinent dans les cultures asiatiques et visent à rétablir une certaine paix intérieure.

Philippe Pons

## une chaîne qui donne la parole à tous, c'est une vraie exception culturelle.

L'odyssée de l'espèce - Louis la brocante - Strip Tease - Don Giovanni - New York 11 septembre - L'insoumise - La vie comme un roman - Mémoires d'immigrés - Cinéma de minuit - 19/20 - Faut pas rêver - Sganarelle - Paris/Roubaix - SOS 18 - Madame la Principale - Quelle aventure - Les nuits de France 3 - Culture et dépendances - Des racines et des ailes - Le fabuleux destin de... - C'est pas sorcier - Mon kanar - La vie d'ici - Vie Privée, vie publique - TO3 - Roland Garros - C'est mieux ensemble - Les Dicos d'or - C'est mon choix - Côté jardins - Sorties de nuit - Famille d'accueil - Soir 3 - Couillisses - Le mag du dimanche - Drôles de petites bêtes - Thalassa - Ombre et lumière - 12/14 - Chez moi, la France - Echappées sauvages - La ruée vers l'air - Mondial la Marseillaise à pétanque - Fabien Cosma - Lucky Luke - La Carte aux trésors - Explore - Le Tour de France - On ne peut pas plaire à tout le monde - Le Camarguais - Les feux de la rampe - Tout le sport - Les Victoires de la musique - Ruy Blas - La vie en question - Pièces à conviction - Foot 3 - Questions pour un champion - Le Dakar - France Europe Express - J'ai pas sommeil - L'Ardéchoise - Amphitryon - Passé sous silence - Titeuf - Matisse/Picasso - Côte maison - Kaput et Zósky - La case de l'oncle Doc - Concours de l'Eurovision - Outremer - Les dossiers de France 3

de près on se comprend mieux

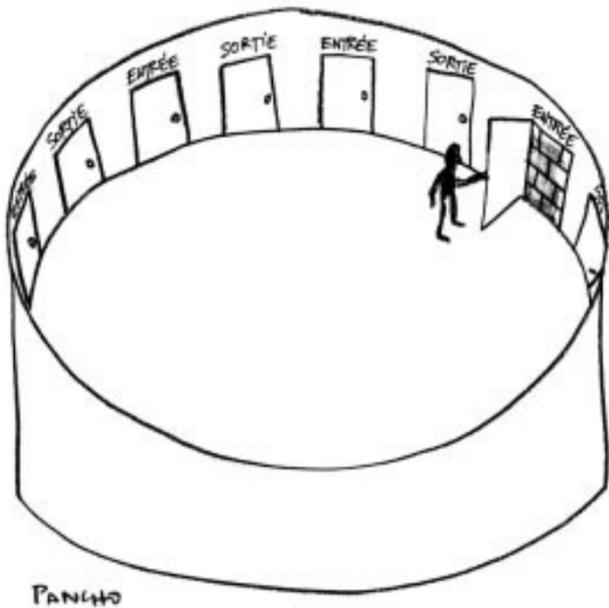


## Les sans-papiers poursuivent leur mouvement entre tentatives de récupération et souci de l'unité

Dimanche, les délégués de la Coordination 93 se sont affrontés à des militants de l'Organisation politique, un mouvement maoïste qui incitait les étrangers à réoccuper la basilique de Saint-Denis

**DEVANT LES GRILLES** de la basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), les membres de la Coordination 93 des sans-papiers sont consternés. Il est 19 heures, dimanche 1<sup>er</sup> septembre, et les forces de l'ordre viennent d'intervenir à leur demande pour empêcher l'occupation de la basilique. Quelques heures plus tôt, alors que les sans-papiers quittaient Saint-Denis pour se rendre au grand rassemblement, place du Trocadéro, à Paris, une cinquantaine de personnes ont escaladé les grilles de la basilique, bien décidées à occuper les lieux jusqu'à nouvel ordre. Michel Clément, de la Coordination, croit savoir qu'il s'agit d'un groupe de Sénégalais, mené par deux ou trois individus appartenant à l'Organisation politique, surnommée aussi « Les Perroquets ». Le mouvement d'obédience maoïste, créé en 1997 par Alain Badiou et Sylvain Lazarus, professeurs à Paris-VIII, est particulièrement bien implanté dans les foyers ouvriers parisiens. Michel Clément est d'ailleurs persuadé d'avoir aperçu certains de ses éléments lors de la manifestation du mardi 27 août, à Paris. Mais cette fois, c'en est trop : un tract qui appelle les sans-papiers à rejoindre le « Rassemblement des collectifs des ouvriers sans-papiers des foyers et de l'Organisation politique » met en cause la Coordination, expliquant que « les listes ne servent qu'à alimenter les fichiers de la police ». Ali Mansouri, porte-parole de la Coordination, peste contre « ces fouteurs de merde qui vont tout gâcher ».

Les sans-papiers, rassemblés devant la basilique à leur retour de Paris, hésitent. Doivent-ils écouter ces gens qui les exhortent à les



rejoindre pour « continuer la lutte » sans la Coordination 93 qui ne leur a « pas donné ce qu'elle leur avait promis », ou bien faire confiance au Père Berger, qui les a accueillis pendant douze jours dans sa basilique et leur demandé de « ne pas tout gâcher » ? Le curé leur rappelle que leur souffrance « ne va pas prendre fin en une minute, d'un coup de baguette magique », mais il promet qu'il fera tout pour l'abréger le plus rapidement possible. Y compris rencontrer le ministre de l'intérieur qui lui a demandé une entrevue : « Je ne savais pas si je devais y aller, mais maintenant, je sais. J'irai, pour défendre votre cause. » Les sans-papiers

applaudissent, mais des membres de l'Organisation politique, qui avaient été expulsés de la basilique, reviennent à la charge. Des coups sont échangés. Et finalement, une vingtaine de policiers interviennent formant un cordon de sécurité devant la basilique.

### « TOUT FAIRE RATER »

Sur le parvis, les membres de la Coordination continuent d'expliquer qu'« il ne faut pas se laisser manipuler » et qu'« une occupation de la basilique risquerait de tout faire rater ». Fatima explose : « C'est ça que vous voulez ? » Quelques heures plus tôt, pour-

tant, l'image était belle : les sans-papiers de Saint-Denis main dans la main avec les membres de la Coordination nationale, sur le parvis des droits de l'homme au Trocadéro, pour appeler à « continuer le mouvement », après un week-end houleux, où les anciennes divisions avaient soudain refait surface. L'heure était désormais à l'unité, devant plus de 1 500 personnes, réunies en présence de l'ancien ministre communiste Jack Ralite, l'écrivain Didier Daeninckx, Michel Tubiana (Ligue des droits de l'homme), Mouloud Aounit (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et Olivier Besancenot (LCR). Léon Schwartzberg a pris la parole le premier pour demander au gouvernement « d'avoir le courage de régulariser » comme cela a déjà été fait « en 1982 pour 144 000 personnes et en 1998 pour 90 000 autres ». Les sans-papiers ont entonné *La Marseillaise* avant de prendre rendez-vous à la Bourse du travail, à Paris, à partir du 2 septembre.

Un seul mot d'ordre : continuer. Car du côté du gouvernement, le ton n'a pas changé. « Toute personne qui n'a pas de raison de se trouver en France parce que sa situation, en vertu des lois françaises et européennes, ne l'y autorise pas, sera éloignée du territoire », a indiqué dimanche, le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé. Samedi, alors que plusieurs centaines de sans-papiers s'étaient réunis dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, une compagnie de CRS avait été déployée aux abords de l'église Saint-Ambroise, « au cas où ».

Anne-Françoise Hivert

## Le jeune homme séquestré et torturé à Châteauroux décrit son calvaire

Sept personnes ont été écrouées

**TROIS SEMAINES** de calvaire. Ses bourreaux l'ont battu, violé, brûlé. C'est un jeune homme de 19 ans désespéré que la police a découvert, mercredi 28 août, prisonnier dans un appartement du centre-ville de Châteauroux (Indre). Sept personnes ont aussitôt été mises en examen pour « séquestration, violences volontaires avec armes, viols en réunion, viols accompagnés de tortures et d'actes de barbarie et complicité, non empêchement d'un crime ». Parmi eux, des apprentis serveurs, des chômeurs, dont trois sous curatelle. Un groupe de marginaux, souvent alcoolisés, sous l'emprise d'un meneur, tout juste sorti d'une prison où il venait de passer deux mois.

Pour la victime, l'enfer a commencé le 5 août. Sans argent, il était à la dérive. Fin juillet, il avait rencontré ses futurs tortionnaires, qui l'ont hébergé et fait pénétrer dans leur cercle. Jeux sadiques, injures puis coups. Le groupe décide que le jeune homme doit rester enfermé, jusqu'à ce que ses bleus disparaissent. C'était « un engrenage », a déclaré le garçon. « Je suis tombé dans un piège. Je ne pouvais pas sortir, j'étais surveillé ». Le pire commence. Ses bourreaux, parfois des femmes, lui infligent des « gages », souvent à caractère sexuel. On lui arrache les oreilles, on le bat à coups de bâton, on le brûle au fer à repasser, on lui casse le nez. On le viole. Le jeune homme est transporté dans un autre appartement, où, enfin seul, il se décide à appeler au secours.

Sur un carton, qu'il agite à la fenêtre de l'appartement, il écrit : « A l'aide. Appelez la police ». Un voisin alerte le commissariat. Le jeune

homme est hospitalisé, ses bourreaux sont aussitôt placés sous mandat de dépôt.

La victime a depuis été orientée vers une association d'accueil, chargée d'assurer un suivi psychologique. Placé dans des foyers depuis l'âge de six ans, il avait déjà été victime des brutalités de sa mère. Malgré une formation de peintre en bâtiment, il n'avait pas trouvé de travail. Sans argent, il avait été accueilli par son père qui l'avait mis à la porte, fin juin.

« Il est difficile d'établir le degré de participation de chacun », a déclaré le commandant Yves Gillet, en parlant des sept personnes présentes dans l'appartement. « Ils n'ont pas conscience de la gravité des faits, même s'ils savaient que c'était répréhensible puisqu'ils l'ont séquestré pour cacher les traces de coups. » Le groupe comptait deux femmes dans ses rangs, ainsi qu'un mineur.

### ALCOOL COULANT À FLOTS

« Premièrement, il y avait Damien », s'est souvenu la victime, dimanche sur RMC. « Les autres frappaient sous l'ordre de Damien. S'ils ne frappaient pas, c'est Damien qui frappait celui qui ne frappait pas. C'était monstrueux. » Le groupe était manifestement sous son contrôle. Ce « meneur » a également été mis en cause par un autre jeune homme, lui aussi hébergé dans le même appartement, entre novembre 2001 et mai 2002. Il a décrit un homme d'une trentaine d'années, « fou et intelligent ». Il affirme aussi avoir été victime de ses violences et décrit une maison habitée à la fête, où l'alcool coulait à flots.

Mathilde Mathieu (avec AFP)

## Dossier Pinochet : l'instruction menée à Paris est sur le point d'être clôturée

**LE VOLET** français du dossier Pinochet est sur le point d'être clos. La juge d'instruction parisienne Sophie-Hélène Chateau, chargée de l'enquête sur la disparition de cinq Français à l'époque de la dictature chilienne, a réuni les parties civiles, mercredi matin 21 août, à Paris, pour les en informer. La clôture officielle de l'instruction devait leur être notifiée dans les jours à venir.

Cette enquête, ouverte en 1998 et instruite pendant trois ans par le juge Roger Le Loire avant que M<sup>me</sup> Chateau lui succède, aboutit à la mise en cause de dix-huit personnes, parmi lesquelles le général Augusto Pinochet lui-même, considéré par les magistrats comme le « donneur d'ordres ».

Près de trente ans après les faits, la France pourrait donc être le premier pays à juger – par contumace, car une extradition paraît improbable – l'ex-dictateur et dix-sept autres militaires, seize Chiliens et un Argentin, pour la plupart à la retraite. Ce procès pourrait avoir lieu devant les assises de Paris dans le courant de l'année 2003, voire en 2004.

Un seul cas de disparition, sur les cinq concernés, devrait aboutir à un non-lieu : celui concer-

nant Marcel-René Amiel, disparu en Argentine le 9 février 1977. Dans cette affaire, la thèse d'un assassinat n'a pas été confirmée. En revanche, pour quatre autres Français dont les corps n'ont jamais été retrouvés, les enquêteurs estiment avoir établi la responsabilité décisionnelle de M. Pinochet et celle, opérationnelle, des dix-sept militaires. Ces quatre victimes françaises étaient considérées par la junte comme proches du pouvoir de gauche renversé, à Santiago, lors du coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973.

### PLAN « CONDOR »

Ces personnes sont les suivantes : Georges Klein, un jeune médecin, conseiller du président socialiste Salvador Allende (*Le Monde* du 21 janvier 2000) ; Etienne Pesle, un ancien prêtre, très impliqué dans la lutte des paysans contre les grands propriétaires terriens ; Alphonse Chanfreau, leader étudiant et cadre du MIR, un parti d'extrême gauche ; Jean-Yves Claudet-Fernandez, un ingénieur chimiste, militant au MIR.

La disparition de ce dernier serait liée à la mise en place, par plusieurs pays (Chili, Paraguay, Uru-

guay et Argentine) du plan « Condor », un programme d'élimination physique des opposants aux dictatures. Les dix-huit personnes mises en cause font l'objet de mandats d'arrêt internationaux pour « séquestration et tortures » ou « complicité de séquestration et torture ». Etrangement, il semble toutefois que ces mandats d'arrêt, délivrés par le juge Le Loire entre novembre 1998 et octobre 2001, n'aient pas encore été diffusés au Chili, premier pays concerné. L'avocat parisien William Bourdon, représentant de trois familles de disparus, voit là une défaillance des autorités françaises. Il s'en est inquiété dans un courrier transmis, jeudi 22 août, au garde des sceaux, Dominique Perben. « Les familles, écrit M<sup>me</sup> Bourdon, ne peuvent comprendre que l'exécution des mandats d'arrêt n'ait pas été suivie par les autorités françaises avec le même soin que celui mis par les juges d'instruction à effectuer des investigations considérables. » Lundi 2 septembre, M<sup>me</sup> Bourdon n'avait toujours pas reçu de réponse de la chancellerie.

Philippe Broussard

## Coup de filet ce week-end contre la mafia calabraise

**LE CHEF** de la mafia calabraise, Luigi Facchinieri, a été arrêté samedi 31 août, à Cannes (Alpes-Maritimes), dans un appartement situé non loin du Palm Beach. Considéré comme l'un des trente mafieux les plus dangereux d'Italie, Luigi Facchinieri, 36 ans, condamné pour homicide, association mafieuse, extorsion de fonds et trafic de stupéfiants, était recherché depuis 1987. Sous le coup de treize mandats d'arrêt, il se cachait en France depuis trois ans, d'où il continuait de gérer ses affaires, selon la justice italienne. Un autre Italien, Roberto Peregalli, 48 ans, recherché par la police italienne pour trafic de stupéfiants, a lui aussi été arrêté. Et à Naples la police italienne a procédé à l'arrestation de deux femmes, Giovanna Confessore, 38 ans, et Patrizia Ippoliti, 32 ans, recherchées depuis mars pour avoir pris la tête d'un clan de la Camorra, après l'arrestation de leurs maris.



ASSOCIATED PRESS ITALIAN POLICE

### DÉPÊCHES

■ **PÉDOPHILIE** : le parquet de Troyes a ouvert une enquête, samedi 31 août, pour tenter de retrouver l'auteur de lettres qui accusaient un ancien instituteur de Bayel (Aube) de pédophilie. Claude Riou, 71 ans, s'était jeté sous un TGV à Guingamp (Côtes-d'Armor), où il était en vacances, fin août, après avoir appris l'envoi de courriers anonymes à différentes personnalités du village. Le corbeau, qui se présente comme une ancienne victime de M. Riou, avait envoyé une quinzaine de lettres, toutes rédigées par ordinateur.

■ **SUICIDE** : les générations du « baby-boom » seraient « nettement plus sujettes au suicide » que leurs aînées, néés dans l'entre-deux-guerres. C'est ce qu'affirme une étude publiée par le ministère des affaires sociales, qui établit que les décès par suicide sont passés de 1,79 à 2,13 pour 10 000 habitants entre 1968 et 1998. Les auteurs du rapport craignent à l'avenir « une hausse potentielle des suicides avec le vieillissement des générations de l'après-guerre », étant donné que « les comportements suicidaires s'accroissent globalement avec l'âge ».

■ **ACCIDENTS** : une fillette de trois ans a été tuée et cinq personnes blessées, dont deux grièvement, dimanche 1<sup>er</sup> septembre au matin, lorsqu'une voiture est entrée en collision avec plusieurs véhicules sur l'aire de repos Isardrome, entre Valence et Vienne, sur l'autoroute A7. L'automobiliste, âgée de 82 ans, aurait perdu le contrôle de son véhicule et percuté une voiture dans laquelle une famille s'installait pour reprendre la route.

■ **un meeting aérien a tourné à la catastrophe, dimanche 1<sup>er</sup> septembre**, dans l'après-midi, à Villers-les-Ormes, près de Châteauroux (Indre). Vers 17 h 30, un hélicoptère qui effectuait un baptême de l'air, avec à son bord deux passagers et le pilote, s'est écrasé dans un champ, blessant trois personnes dont deux grièvement, parmi lesquelles le maire de Saint-Maur (Indre).

■ **MONTAGNE** : un alpiniste a fait une chute mortelle, samedi 31 août, alors qu'il évoluait sur la face sud de La Meige (Hautes-Alpes). Son corps a été retrouvé samedi matin et hélitreillé par le peloton de la gendarmerie de haute montagne de Briançon.

■ **AGRESSION** : un homme a été poignardé de six coups de couteau, dimanche 1<sup>er</sup> septembre, vers 12 h 30, sur un parking de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise). Blessé au visage et aux cuisses, il a été transporté au centre hospitalier de Gonesse. Son agresseur a été rapidement interpellé et placé en garde à vue au commissariat de la ville.

Frédéric Chambon

## A Dijon, l'énigme du meurtre d'un fils de bonne famille

Il y a un an, Grégory Labbé était assassiné. Un appel à témoins, assorti d'une récompense, a été lancé

« **LA MOINDRE** information peut aider à découvrir la vérité, n'hésitez pas à parler. Discretion assurée et encore merci. » Bref et sibyllin, l'appel à témoins est décliné sur un répondeur téléphonique par une voix masculine appliquée. Accompagné d'une offre de récompense diffusée pendant plusieurs semaines dans *Le Bien public* de Dijon, il n'a déclenché qu'une dizaine de coups de fil sans intérêt. Un an après le meurtre de Grégory Labbé, ce fils de bonne famille dijonnais assassiné dans des conditions aussi atroces que mystérieuses (*Le Monde* du 25 août 2001), l'énigme demeure entière, malgré les moyens considérables mis en œuvre par la police et les proches de la victime pour retrouver le coupable.

Dans la nuit du 15 au 16 août 2001, quelques jours avant son vingt-quatrième anniversaire, le jeune homme a été poignardé de dix-neuf coups de couteau dans la maison familiale du cours du Parc, à Dijon (Côte-d'Or). Il a été découvert par sa mère dans une mare de sang, la main posée sur le téléphone, sans doute après avoir rampé jusqu'au combiné pour tenter d'appeler au secours. L'arme du crime n'a pas été retrouvée et la maison

a été laissée intacte. Rien n'a été dérangé ou volé. Les policiers du service d'investigation et de recherche de Dijon ne disposent d'aucun indice sérieux. Ils se heurtent à l'absence de témoignages et de mobiles qui pourraient expliquer l'assassinat de ce fils d'avocat, étudiant apparemment sans histoires.

Crime de circonstance commis par un rôdeur ou acte passionnel d'un proche dévoilant une face cachée de la victime, aucune des deux pistes n'est officiellement privilégiée par les enquêteurs. Plutôt encline à favoriser l'hypothèse du meurtre de hasard perpétré par un inconnu, la famille de Grégory Labbé se garde pour autant de critiquer le travail de la police. Dans un milieu de notables aussi discrets qu'influents, l'appel à témoins par voie de presse relève de la dernière extrémité, dont la responsabilité est délicate à assumer. L'initiative émane d'un cercle de proches, « les amis de Greg », qui ne souhaitent pas révéler leur identité.

Accompagnée d'une photo de la victime, l'annonce publiée en première et deuxième page de *Bien public* tout au long du mois de juin promettait « une forte récompense ». Non précisé, le montant était, semble-t-il, de 10 000 euros. La

ligne téléphonique est toujours ouverte, mais aucun témoignage décisif n'a été recueilli. « Cela n'a débouché que sur des points de détail déjà vérifiés, rien permettant de repartir sur quelque chose de nouveau », affirme-t-on de source policière.

### UNE FAUSSE PISTE

Cinq enquêteurs travaillent toujours sur le dossier et, depuis le début de l'enquête, plus de 250 personnes ont été entendues. Quelque 300 actes de procédure ont été accomplis dans le cadre de l'information judiciaire menée par le juge d'instruction Alain Maureille. Des analyses scientifiques supplémentaires sont en cours, mais les prélèvements ADN effectués sur les lieux du crime n'ont rien apporté.

L'enquête s'est d'abord orientée sur une fausse piste sur la base d'un témoignage pourtant particulièrement précis. Quelques semaines après les faits, un individu se promenant en rollers près de la maison des Labbé a affirmé avoir vu deux suspects sortir du pavillon et monter dans une voiture rouge le soir du meurtre. Après des vérifications sans résultat auprès de quelque 200 propriétaires, l'indivi-

# Les contrats territoriaux d'exploitation ont-ils un avenir ?

Le ministre Hervé Gaymard a suspendu l'application des CTE – jugés complexes et trop coûteux.

L'ambition était de marier agriculture et développement durable. Les exploitants redoutent un changement d'orientation

**LA SUSPENSION** des contrats territoriaux d'exploitation (CTE), mesure phare de la loi d'orientation agricole de juillet 1999 et de la politique agricole de la gauche, décidée par le gouvernement au cœur de l'été, était prévisible. Dès la campagne électorale, la droite avait mis en cause la légitimité des CTE. Les réactions à cette suspension, effective depuis le début août, ont pourtant pris de court le gouvernement, qui s'emploie à rectifier le tir. « *La décision a été mal interprétée* », affirme-t-on dans l'entourage du ministre de l'Agriculture, Hervé Gaymard. La suspension est une mesure technique destinée à évaluer l'efficacité et le coût, le dispositif n'est pas menacé, martèle le ministre.

Le principe des CTE est simple : en échange d'une rémunération de l'Etat et de l'Europe, l'exploitant s'engage à préserver l'environnement, à contribuer à l'aménagement du territoire, à développer l'emploi ou à améliorer ses performances économiques.

Ce contrat correspond à la philosophie de la réforme de la politique agricole commune (PAC) orientée vers le développement rural, prônée par la Commission européenne. Plus largement, les CTE s'inscrivent dans la préoccupation du développement durable qui sous-tend les débats de l'actuelle conférence de Johannesbourg.

L'annonce de la suspension, a, sans surprise, déclenché la colère de Jean Glavany. L'ancien ministre de l'Agriculture et député (PS) des Hautes-Pyrénées voit dans cette décision « *le signe d'une politique extraordinairement conservatrice, dictée par la loi des très gros agriculteurs* ».

De leur côté, les syndicats d'agriculteurs de tous bords font part de leur inquiétude. Des fédérations locales de la FNSEA, tout comme Jeunes Agriculteurs (JA), proche du syndicat majoritaire, réclament la reprise rapide de l'examen des dossiers de CTE. Lors de son lancement, ils avaient sévèrement évalué le dispositif et son financement par la modulation, c'est-à-dire la redistribution d'une partie de l'argent versé jusqu'alors aux plus gros bénéficiaires des aides agricoles. La modulation a, elle aussi, été suspendue par le gouvernement Raffarin. Mais en dépit de leur opposition à ce mode de financement, les agriculteurs se sont progressivement convertis au CTE. Après un démarrage lent, en raison de la complexité des montages administratifs, le rythme des signatures s'est accéléré.

Avant la suspension, quelque 31 000 contrats avaient été signés, ce qui reste très inférieur aux objectifs affichés lors du lancement. « *Vouloir apporter de la simplicité au dispositif va dans le bon sens. Notre crainte est que cela n'aille pas aussi vite que le ministre nous l'a dit*, affirme Jérôme Despey, président de JA. *Il ne faut pas casser la dynamique engagée.* »

La Confédération paysanne s'étonne, elle, des arguments du ministre. « *On a déjà revu des financements sans suspendre une mesure. Cela va créer des problèmes aux paysans qui sont en train de réaliser leur CTE* », affirme Nicolas Duntze, porte-parole du syndicat. « *Notre crainte est que le principe du partage et de la redistribution des soutiens à l'agriculture disparaisse au profit d'un outil très simplifié que*

*nous ne connaissons pas* », poursuit-il.

Le ministère s'emploie à calmer les esprits. « *Nous partageons la philosophie des CTE* », y affirme-t-on, en précisant que les contrats signés par les préfets seront honorés. Mais la « *complexité d'un système en perpétuel mouvement* » commandait, selon lui, un réexamen rapide.

## Le ministère précise que les contrats signés par les préfets seront honorés

C'est surtout le coût du dispositif qui a entraîné la fermeture des vannes. Le succès coûte cher : 76 millions d'euros avaient été prévus pour 2002. Il en manquait 24 pour honorer les contrats. Si rien n'est fait pour 2003, la France devra dépenser 328 millions d'euros. Alors que les budgets des ministères s'annoncent serrés, une volonté de « *maîtrise budgétaire* » est affichée.

En juin, M. Gaymard, devenu ministre de l'Agriculture, chargeait le comité permanent de coordination des inspections (Coperci), qui dépend de son ministère, de réaliser un audit. Ce document, dont *Le Monde* s'est procuré une copie, constitue la base de réflexion Rue de Varenne. Il reflète la position des diverses organisations professionnelles consultées : selon les auteurs, le CTE « *a fait progresser le dialogue entre le monde agricole et les autres acteurs du monde rural* » et constitue une réponse aux attentes de la société. Mais le document pointe plusieurs failles. Entre autres : la faiblesse du montant des investissements environnementaux « *par rapport à ceux qui ont une finalité économique* » ; une dimension sociale « *minorée* » ; une trop grande diversité des règles selon les départements et les régions, qui aboutit à de fortes inégalités territoriales.

« *La recherche affichée du nombre, indique l'audit, a, souvent, pris le pas sur le souci de la qualité des projets, transformant ainsi une "logique de projet" en une "logique de guichet"* », critique partagée par plusieurs syndicats. Les auteurs mettent en garde : le coût des contrats

« *ne cesse d'augmenter* ». Ils pointent un « *montage hâtif* » des premiers CTE, qui « *prive la France de 50 millions d'euros de cofinancement européen* ».

Les auteurs jugeraient toutefois « *regrettable* » l'arrêt du dispositif. Selon le document, le souci de simplification demande un « *nombre très limité de mesures obligatoires ou optionnelles, répondant aux enjeux essentiels du territoire* » concerné, qui serait le département.

Les auteurs proposent de relancer les autres mesures agro-environnementales, dont le niveau de rémunération, plus faible que le CTE, est jugé « *dissuasif* » et de mieux coordonner les aides aux agriculteurs. Enfin, afin de réduire le coût des CTE, un plafonnement budgétaire est préconisé. Les auteurs suggèrent la définition de moyennes départementales et la mise en place d'enveloppes régionales. Le document recommande la célérité pour « *éviter une trop longue rupture* ». Le ministre annonce une « *concertation* » avec la profession dans les jours qui viennent afin de déboucher « *rapidement* » sur des décisions.

Gaëlle Dupont

## En Vendée, plus de 300 dossiers ont été stoppés net



### LA ROCHE-SUR-YON (Vendée) de notre correspondant

André Lorieu, 42 ans, est producteur de bovins aux Pineaux (Vendée). Avec ses trois frères, au sein du GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) « Les Trois Cantons », il exploite un troupeau de 83 charolaises et un élevage de poulets hors-sol. Son dossier de contrat territorial d'exploitation (CTE) était fin prêt et devait passer devant la commission départementale d'orientation agricole (CDOA) il y a quelques jours.

Ce devait être l'épilogue d'une longue démarche vers une agriculture moins intensive et plus raisonnée ; et la fin d'une procédure administrative (dossier à remplir, instruction du dossier par l'Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles, l'Adasea), ponctuée par un stage à la chambre d'agriculture pendant l'hiver. Ce stage a été déterminant dans le choix des quatre éleveurs. Il leur a permis de mettre à plat l'ensemble du fonctionnement de l'exploitation, notamment en incluant le temps de travail.

Les quatre exploitants ont eu la confirmation de ce qu'ils savaient déjà : « *On passe beaucoup trop de temps sur l'exploitation* », résume M. Lorieu. Au total : 11 000 heures. « *Le temps de travail de six hommes* », résume-t-il. Ce constat, associé à la vague des 35 heures dans le reste de la société, les a convaincus de tenter l'expérience du CTE.

A l'automne, un nouvel évacuateur mécanique devait être installé dans l'étable. « *Le nôtre date des années 1970, explique M. Lorieu. Le matériel a beaucoup évolué depuis.* » Montant de l'invest-

tissement : 2 286 euros. Mais surtout un gain de temps appréciable : « *Au lieu de deux fois vingt minutes par jour, nous n'aurions passé que deux fois vingt minutes par semaine* », se réjouissait-il déjà. Le CTE prévoyait également l'acquisition d'un matériel informatique. Chaque « *mouvement* » dans l'exploitation (naissance, abattage, etc.) suppose en effet une trace écrite. L'introduction de l'informatique et d'Internet aurait permis de limiter, en la simplifiant, la paperasserie.

### MANNE FINANCIÈRE

Les frères Lorieu avaient prévu d'investir 3 658 euros. L'aide promise était plafonnée à 2 286 euros, mais l'investissement était largement compensé par la carotte financière du CTE. En signant celui-ci, les quatre exploitants étaient assurés de toucher 30 489 euros échelonnés sur cinq ans, ainsi que des aides à l'investissement. Pour l'évacuateur mécanique comme pour le matériel informatique, ils devaient bénéficier d'une subvention de 30 %. Cette manne financière s'accompagnait de quelques contreparties, notamment environnementales. Les quatre hommes s'étaient engagés à entretenir leurs haies (ils en possèdent l'équivalent de 20 km) et à mieux gérer leurs effluents et les engrais chimiques.

Mais aujourd'hui, ils sont dans l'incertitude. André Lorieu veut croire que la suspension n'est que temporaire et qu'« *elle permettra à plus d'agriculteurs de bénéficier d'un CTE* ». La Confédération paysanne se montre plus inquiète. Louis-Marie Briffaud, son porte-parole local, craint la remise en cause des CTE, « *qui pouvaient donner une orientation favorable à l'agriculture* ». En attendant, tous les investissements du GAEC des frères Lorieu sont évidemment suspendus. En Vendée, 130 exploitations sont dans le même cas. Leurs dossiers devaient être examinés en commission départementale d'agriculture (CDOA) la semaine dernière.

Deux cents autres sont en cours d'instruction à l'Adasea et auraient dû être visés par la commission en octobre. Enfin, 300 à 400 dossiers en cours d'élaboration ont été stoppés net. Ils s'ajoutent aux 700 déjà validés.

Philippe Ecalte

# Une nouvelle pompe cardiaque, un nouveau filtre à eau. Deux vies sauvées grâce aux plastiques.



Les plastiques interviennent si souvent dans notre vie quotidienne qu'en général, on les oublie. Jusqu'au jour, bien sûr, où notre vie en dépend. Notre vie, ou notre survie :

Pour les patients en attente d'une greffe cardiaque, les pompes cardiaques en plastique permettent la survie jusqu'à ce qu'un cœur soit disponible. Des jours, voire des semaines...

Et au jour le jour, que ce soit en Asie ou en Afrique, des membranes en plastique filtrent l'eau pour la rendre potable. Ainsi, au cours des 15 dernières années le nombre des personnes atteintes de dracunculose (parasitose due au « ver de Guinée » ou « filaire de Médine ») est passé de 3,6 millions à moins de 80 000.

Quelques exemples entre mille...

Les plastiques sauvent des vies, beaucoup de vies. Visitez notre site [www.plasticworld.com](http://www.plasticworld.com) et vous verrez les plastiques d'un autre oeil.

**Plastiques**  
Une matière d'avance





## MEILLEURS VŒUX

Comment Vivendi Universal est passé, en six mois, du triomphe à la déroute, et son flamboyant PDG de l'arrogance au désaveu.

Tout a commencé, le 17 décembre 2001, par une bévue...

Récit, en cinq épisodes, de la chute de Jean-Marie Messier

## DE NEW YORK

**C**E 17 décembre 2001, Jean-Marie Messier est heureux : il vient de fêter ses 45 ans. Dans la semaine, il a pris une participation dans le bouquet satellite américain Echostar, et surtout racheté USA Networks. Cette acquisition, il en rêve depuis le jour où il a annoncé la fusion de Vivendi avec Seagram, en juin 2000. Avec USA Networks, il possède enfin la pièce manquante de son puzzle audiovisuel. De plus, il a pu s'assurer la coopération du mythique Barry Diller, reconnu par tout le milieu audiovisuel américain mais réputé pour son indépendance ombrageuse. C'est le deuxième succès de l'opération. Il a certes fallu consentir d'importantes concessions financières pour lui faire accepter la direction de toutes les activités audiovisuelles et cinématographiques du groupe. Mais il est l'homme qui va lui ouvrir les portes d'Hollywood et lui permettra d'établir définitivement Vivendi Universal comme un géant de la communication. Devant la presse américaine, à New York, le PDG de Vivendi Universal n'en finit pas de vanter les mérites de l'opération. Une panne de courant l'interrompt brusquement. Lorsque l'électricité revient, Jean-Marie Messier reprend, hilare. Grisé par le moment, il se laisse aller : « L'exception culturelle franco-française est morte », lance-t-il, abruptement, dans un anglais au lourd accent français.

« Vous l'avez dit ? Vous l'avez vraiment dit ? » Catherine Gros, sa directrice de communication, piétine à la sortie de la salle de conférences. Après une semaine de marathon médiatique mené de part et d'autre de l'Atlantique, elle n'a pas jugé utile d'assister à cette ultime représentation. Mais les propos de Jean-Marie Messier lui ont tout de suite été rapportés. « Avez-vous vraiment dit que l'exception culturelle française était morte ? », insiste-t-elle. « Je ne sais pas. Je ne sais plus. Ne m'ennuyez pas avec cela. De toute façon, cela aidera Pierre [Lescure] dans ses discussions avec le gouvernement et les cinéastes français », réplique Jean-Marie Messier, d'un geste de la main. « Si vous l'avez dit, alors je ne réponds plus de rien », répond-elle. Sombre pressentiment : une simple parole, donnée en gage pour séduire Hollywood, va marquer le début des épreuves pour le PDG de Vivendi Universal. Voici le récit des six mois qui ont provoqué la chute d'un patron parmi les plus puissants de France et déstabilisé le capitalisme français.

Lorsque Pierre Lescure et Denis Olivennes, respectivement président du directoire et directeur général de Canal+, découvrent la déclaration de Jean-Marie Messier à la « une » de *Libération*, le lendemain, ils sont atterrés. Depuis plusieurs semaines, ils veulent entamer des discussions avec les milieux spécialisés, pour étudier d'éventuels amendements au financement du cinéma français, l'idée étant que Canal+ ne soit plus seul à porter la charge. « Il faut faire comme nous avons fait avec l'UMTS. Passer en force », avait insisté, lors d'une réunion en novembre, le PDG de Vivendi Universal. « La différence, c'est que pour l'UMTS, on ne risque pas de voir Depardieu s'accrocher aux grilles de Matignon, pour le cinéma, oui », avait répliqué Denis Olivennes. Les deux dirigeants de Canal+ pensaient avoir finalement convaincu Jean-Marie Messier de les laisser faire. Erreur. Après une telle déclaration, il n'y a plus rien à espérer, constatent-ils : tout espoir de négociation est saboté.

Dès l'après-midi, la polémique enfle. Les grands noms du cinéma clament leur indignation : Marin Karmitz, producteur et distributeur, Daniel Toscani du Plantier, PDG d'Unifrance, l'organisme chargé de la promotion du cinéma français à l'étranger, David Lynch, les milieux de la production, le CSA... Seul, Luc Besson, le producteur du *Cinquième Élément*, choyé par Vivendi Universal et son président, se tait. Tous les autres dénoncent le scandale d'un PDG prêt à brader la culture française à Hollywood. Catherine Tasca apporte très vite son soutien. La ministre de la culture n'a jamais oublié l'affront fait par Jean-Marie Messier, lequel, alors président du Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence, avait invité M<sup>me</sup> Tasca, quand elle voulait... – oubliant que son ministère subventionnait la manifestation depuis ses origines ! Depuis, la ministre de la culture porte une appréciation mitigée sur ledit M. Messier : « C'est le propos d'un homme d'affaires qui développe son groupe outre-Atlantique ; ce n'est pas une politique. Et ce n'est assurément pas celle de notre gouvernement », souligne-t-elle le 20 décembre. Jacques Chirac, qui n'a jamais apprécié le très balladurien PDG de Vivendi Universal, enchaîne lors de ses vœux à la presse : « Considérer les œuvres d'art, les biens culturels comme des marchandises ordinaires est une profonde aberration mentale que rien ne peut justifier. »

Face à ce déchaînement, les milieux d'affaires sont perplexes : comment Jean-



Paris, 17 décembre 2001. Visioconférence de Jean-Marie Messier et Barry Diller, coprésidents de Vivendi Universal.

Marie Messier a-t-il pu commettre un tel impair ? Les patrons, qui le connaissent bien, avouent ne pas comprendre. Jusqu'ici, le PDG de Vivendi Universal a fait preuve d'un instinct politique sûr, réussissant à se concilier droite et gauche, sachant obtenir ce qu'il voulait : des allègements fiscaux substantiels jusqu'aux changements de lois, en passant par la prise de contrôle sans heurt d'Havas puis de

moment. Les marchés ont changé, ils ne te suivent plus », l'a averti plusieurs fois Georges Ralli, associé gérant chez Lazard, qui a accompagné toute la transformation du groupe. D'autres lui ont conseillé, fin 2001, de s'adjoindre un directeur général, qui puisse prendre en charge une partie de la gestion quotidienne, et resterait à demeure à Paris pendant qu'il est à New York. Messier refuse tous les conseils. On

pourquoi Vivendi Universal fait-il la preuve d'une telle précipitation ?

Tous ont été sollicités ces dernières semaines pour étudier cette cession. La plupart des banquiers se sont récusés. Les conditions imposées par Vivendi Universal sont trop dures : selon les résolutions adoptées par l'assemblée générale du groupe, celui-ci n'a pas le droit de vendre en dessous de 60 euros par action. Mais le cours est tombé en dessous de ce seuil. Pour contourner l'obstacle, certaines banques ont proposé des montages plus élaborés, comme des émissions obligataires remboursables en actions. « Trop long », leur a répondu la direction financière.

Elle est très, très pressée : Vivendi Universal traverse une crise de liquidités sans précédent. En clair, le groupe est au bord de l'étranglement. Depuis septembre 2001, l'équipe financière a commencé à donner l'alarme ; elle a envoyé des courriers électroniques à Jean-Marie Messier, à Guillaume Hannezo, le directeur financier. Rien n'a changé. Le groupe a continué son rythme de vie effréné. Pour soutenir son cours après le 11 septembre, Jean-Marie Messier s'est même mis à acheter ses propres actions presque tous les jours sur le marché. Près de 5 milliards d'euros ont ainsi été dépensés en trois mois pour acheter plus de 5 % du capital. Pendant ce temps, la vente des alcools de Seagram et celle de la presse professionnelle traînent. Début décembre 2001, en dépit de la cession de 9 % du capital de Vivendi Environnement, de la mise en nantissement de la participation du groupe dans BSKyB, de

« L'exception culturelle franco-française est morte » JEAN-MARIE MESSIER APRÈS LE RACHAT D'USA NETWORKS

Canal+ considérés pourtant comme deux sociétés à haut risque politique. Mais depuis quelques mois, tout semble lui échapper. Il y a d'abord eu ce bras de fer ridicule avec le gouvernement sur le paiement de la licence de l'UMTS – qu'il a dû finalement payer –, puis cette querelle épistolaire avec Martin Bouygues, à qui il reprochera de réécrire l'histoire à son avantage, ce qui lui vaudra en retour le conseil d'aller voir un psychiatre, enfin ces déclarations absurdes sur la culture. « Depuis qu'il s'est installé à New York [en septembre 2001], il donne l'impression de ne plus comprendre la France », confie un banquier à un ami. « Il n'entend plus ce qu'on lui dit », ajoute un autre. « Jean-Marie, il faut moins l'exposer, pour toi et pour ton groupe. Tu ne dois pas incarner seul Vivendi Universal, surtout en ce

lui reproche de vivre à New York, de provoquer les élites culturelles et politiques, de bousculer les usages ? La réponse vient début janvier sous la forme d'une carte de vœux. Une carte hors norme, illustrée par deux dessins de Sempé. Sur l'un, un promeneur avec son vélo sur les quais de la Seine, près du pont des Arts, sur l'autre, un couple se roulant dans l'herbe de Central Park, à New York. Avec les meilleurs vœux de Jean-Marie Messier...

Pour Vivendi Universal, le début 2002 est beaucoup moins léger. Dès la première grande séance boursière de l'année, le 8 janvier, le groupe a annoncé la vente de 5,5 % de son capital, qu'il détenait en auto-contrôle. Ce jour-là, dans l'avion Paris-Londres, plusieurs responsables bancaires et financiers rentrent des vacances de Noël, ils ne parlent que de cette opéra-

prise de garanties sur d'autres actifs, de lignes de crédit court terme obtenues à l'arraché, la direction financière ne sait pas comment elle va pouvoir achever la fin du mois. « Il faut coûte que coûte vendre l'autocontrôle, sinon on va à la catastrophe », répète Dominique Gibert, directeur financier adjoint du groupe.

Fin décembre, la Deutsche Bank et Goldman Sachs finissent par accepter de prendre en charge l'opération. Les deux banques rachètent pour 3,3 milliards d'euros 55 millions d'actions sur la base de 60 euros par titre. A charge pour elles de les revendre. Mais lorsqu'elles se présentent sur le marché, le 8 janvier, les arbitragistes les attendent : la vente tourne à la catastrophe. A la fin de la journée, les deux banques restent « collées » avec plus d'un tiers de leurs titres. L'opération leur coûtera, selon les estimations du marché, 300 millions d'euros chacune.

Le signal de la débâcle boursière est donné. Pour le marché, le groupe est vendeur de ses titres, quel qu'en soit le prix. Dans les couloirs de Vivendi Universal, on minimise la gifle. « Un revers passager », insiste-t-on. La direction financière est plus inquiète. « Il faut envisager très vite une émission obligataire de 2,5 à 3 milliards pour consolider la structure financière du groupe », insiste une note interne de la direction de la trésorerie. L'opération commence à être étudiée. Mi-janvier, Jean-Marie Messier décide de l'annuler : il ne veut pas s'expliquer devant les analystes. Les marchés ne l'aiment plus, il n'aime plus les marchés.

Ce qu'il veut, c'est prendre directement l'opinion à témoin. « Le groupe a un problème de communication. Il faut s'expliquer, inverser l'image, passer outre les lobbies », tranche le PDG. Maurice Lévy, président de Publicis devenu un de ses plus proches conseillers, est appelé à la rescousse. Une campagne de publicité est préparée. « Des exceptions culturelles ? Non, des hommes d'exception », clament les affiches, sur fond de portraits de Picasso, Dalí, Louis Armstrong ou Mozart. Début janvier, l'état-major découvre le projet. Agnès Touraine, la présidente de Vivendi Universal Publishing (VUP), la branche édition, approuve, Pierre Lescure ne dit rien, Denis Olivennes s'oppose. La parole du directeur de Canal+ pèse peu. Mais d'autres voix, plus influentes, se joindront à lui pour faire savoir leur désaccord sur cette campagne et enterrer le projet.

S'il n'y a pas de campagne de publicité, il y aura au moins un entretien dans *Paris Match*. Jean-Marie Messier veut répondre à ses détracteurs, s'expliquer sur son installation à New York, sur son engagement américain, et en profiter pour démentir la rumeur qui court tout Paris d'une liaison avec l'actrice Sophie Marceau. Le 8 janvier, alors que le groupe est en pleine tourmente boursière, quelques salariés de la direction générale, au siège du groupe, avenue de Friedland, sont sur les dents. Il faut trouver d'urgence une assurance pour le PDG de Vivendi Universal. Le propriétaire de la patinoire de Central Park exige cette garantie avant d'autoriser les prises par les photographes de *Paris Match*. Tout l'après-midi, des fax s'échangent entre Paris et New York sur un ton de plus en plus nerveux. Finalement, l'assurance est trouvée. Quinze jours plus tard, les patrons découvriront, interloqués, Jean-Marie Messier virevoltant sur la glace.

Martine Orange



Carte de vœux pour l'année 2002 de Jean-Marie Messier. Illustrée par Sempé, cette carte hors norme représente, au recto (ici à gauche), un promeneur avec son vélo sur les quais de la Seine, et au verso (ici au centre), un couple se roulant dans l'herbe de Central Park, à New York...

# Les preuves qui accusent Batasuna

Nous publions des extraits du rapport d'enquête obtenu par « El Pais » sur lequel le juge Garzon s'est appuyé pour suspendre les activités du parti séparatiste basque en raison de ses liens avec l'ETA

**D**EPUIS des années, la police et la justice espagnoles enquêtent sur les liens financiers, organisationnels et opérationnels entre le parti séparatiste basque Batasuna et l'organisation clandestine ETA. Le rapport élaboré à l'intention du juge Baltasar Garzon à partir de centaines de documents internes, d'écoutes téléphoniques, d'échanges de messages et de témoignages, rapport dont nous publions des extraits, révèle un puzzle d'organisations étroitement liées dans lequel l'ETA joue le rôle dominant.

► **Collecte de l'impôt révolutionnaire.** La direction du parti Herri Batasuna s'est chargée, à la demande de l'ETA, de percevoir l'« impôt révolutionnaire », au début des années 1990, après que la police française a accru sa pression sur l'organisation séparatiste. Sur ce point, les enquêteurs judiciaires disposent d'une disquette enregistrée sous le nom de *Susana* et saisie chez le dirigeant de l'ETA José Maria Dorronsoro Malaxecheberria, en août 1993, à Paris.

Portant la mention habituelle dans les communications internes de l'ETA « *Erabili eta bota* » (A jeter après utilisation), le contenu de la disquette commence par le paragraphe suivant, adressé à Eneko : « *Je t'envoie cette partie spéciale que tu jetteras après utilisation ; je t'envoie trois noms et deux adresses, en t'expliquant qui est le troisième, pour qu'on les fasse payer ; je t'envoie aussi les enveloppes et des feuilles vierges avec le sceau de l'organisation.* » D'autres documents permettent, selon les enquêteurs, d'établir de manière irréfutable que les noms de code Eneko et Haritza, cités dans le texte, correspondent respectivement à José Maria Olarra Aguiriano, membre à l'époque du bureau national de HB et à Jokin Gorostidi Artola, ancien trésorier de ce même bureau national.

Cette disquette contient trois lettres exigeant l'impôt révolutionnaire adressées aux entrepreneurs de travaux publics Adolfo Sobrino et P. Z., ainsi qu'à l'éditeur J. B. Datées du 20 février 1993 « *en Euskadi* », elles suivent le même modèle-type. Les sommes exigées s'élèvent respectivement à 10, 5 et 4 millions de pesetas [1 million de pesetas = environ 6 000 euros].

Le premier destinataire, Adolfo Sobrino, est propriétaire de l'une des entreprises ayant participé à la construction de la voie rapide qui relie la province de Guipuzcoa à la Navarre, et dont le tracé initial fut modifié sous la pression de l'ETA. D'après la comptabilité découverte, dès 1981, dans l'usine de Sokoa, à Béohobie (France), Adolfo Sobrino avait effectué au moins six versements à l'ETA pour un montant total de 700 000 pesetas. Les documents saisis à cette occasion dans une cache de l'usine montraient que le chef d'entreprise s'était engagé à verser l'un des trois millions que l'ETA exigeait de lui à l'époque.

Le chantage économique exercé sur le chef d'entreprise Adolfo Sobrino vient étayer la thèse d'une « comptabilité unique » et de liens organiques entre les trésoreries des organisations

La lettre-type conclut : « *Pour effectuer le règlement, vous devez entrer en contact avec les milieux patriotes habituels, dans un délai de quinze jours à compter de la date de réception de la présente notification. Inutile de dire que vous devez vous abstenir de porter à la connaissance de la police espagnole ou de la ertzaintza [police régionale basque] cette exigence de contribution, sous peine de faire face aux douloureuses conséquences que ce geste peut entraîner.* »

« *Il va de soi que l'exigence que nous formulons, dénuée de toute intention d'enrichissement personnel ou collectif, n'a d'autre objectif que garantir le développement d'une société libre, juste et solidaire, comme le prouvent sans ambiguïté le dévouement et la générosité inestimables de chacun des militants de notre organisation, qui, comme vous le savez, paient leurs efforts de longues années de lutte et de prison, voire de leur vie.* »

« *Dans l'attente de votre prise de contact, recevez nos salutations distinguées.* » Les messages cryptés et en langue basque échangés à l'époque (avril-juin 1993) entre le responsable de l'ETA, José Maria Dorronsoro Malaxecheberria, et le dirigeant de HB, José Maria Olarra Aguiriano,



BALTASAR GARZON

Ancien député socialiste, le très médiatique juge Garzon a été sur tous les fronts : après avoir envoyé en prison, dans les années 1990, les dirigeants des commandos d'extrême droite GAL, il a livré la guerre au narco-trafic, fait la chasse au dictateur chilien Augusto Pinochet et mis au jour les fonds secrets de la banque BBVA. Ces dernières années, c'est sur le front basque que « super-Garzon » s'est distingué ; après avoir démantelé la trame financière de l'ETA, il a fait arrêter les membres du comité exécutif de Herri Batasuna, que le tribunal constitutionnel a finalement libérés, faute de preuves. Le PNV l'accuse de s'être de nouveau appuyé sur des « preuves inconsistantes » pour suspendre les activités publiques de Batasuna.

montrent que le chantage économique exercé sur le chef d'entreprise Adolfo Sobrino vient étayer la thèse d'une « comptabilité unique », établie par ailleurs dans le dossier, et de liens organiques entre les trésoreries des différentes organisations gravitant autour de l'ETA.

En effet, Dorronsoro s'adresse en ces termes à Eneko : « *Concernant l'affaire Illoba [allusion au patronyme de l'entrepreneur Adolfo Sobrino, illoba signifiant en basque neveu, qui se dit sobrino en espagnol], qui a semé la confusion entre nous, nous n'avons pas pu l'éclaircir avec... Nous répétons mot pour mot ce que nous a dit Haritza [nom de code présumé de Jokin Gorostidi, trésorier national de HB] : les 3 briques qu'Illoba nous devait sont payées. Par ailleurs, il [Haritza] a tiré 2 briques d'ailleurs, de B [nom de code désignant Herri Batasuna], à ce que nous avons compris, puisqu'il a apporté en tout 5 briques. Donc, d'après nos comptes, nous devons 2 briques à B, et Illoba avait*

acquitté son dû. Et maintenant, d'après ton information, Illoba n'aurait pas payé ses dettes et il nous devrait les 3 briques en question. Par conséquent, les 3 briques reçues ont dû sortir de quelque part et nous devons les restituer. De plus, nous devons 2 briques à B, car, comme nous l'avons déjà dit, nous avons reçu 5 briques en tout. »

Le responsable de l'ETA informe également son interlocuteur qu'il lui envoie 1 million de pesetas : « *Tu trouveras ci-joint un petit paquet. Il contient une brique. Sachant que vos dettes et vos besoins d'argent sont grands, cette somme ne sera pas d'un grand secours. De toute façon, nous espérons envoyer une rallonge sous peu, nous pensons que cela améliorera votre situation et permettra de répondre aux besoins urgents qui peuvent se présenter [...]. Nous savons que les besoins sont grands à tous les niveaux d'A [nom de code de KAS, organe dirigeant de MLNV, Mouvement de libération nationale basque], de B ou du Front de négociation, etc. Il t'appartient d'estimer l'urgence des besoins. Comme nous l'avons dit, si nous t'envoyons une rallonge, nous te dirons concrètement combien il faut distribuer et à qui.* »

Les enquêteurs ont versé au dossier les informations relatives au réseau de l'impôt révolutionnaire démantelé en janvier 1992 par la police basque. Ce réseau, constitué par Felipe San Epifanio San Pedro, membre du bureau national de HB, a fonctionné de 1990 à 1991. L'argent était caché à l'un des sièges du syndicat LAB.

► **Réseau d'entreprises et financement.** La nébuleuse des entreprises du MLNV est l'un des points-clés de l'enquête judiciaire. Parmi les documents de l'ETA saisis figure le compte rendu d'une réunion des « responsables des Projets Udaletxe », daté du 1<sup>er</sup> mars 1992. A cette occasion, les noms de codes utilisés désignent l'ETA sous l'appellation Alkate [en espagnol *alcalde*, maire], KAS devenant Udaletxe [mairie], HB, Foru Aldundia [conseil général] et les Gestoras Pro Amnistia, Udaltzaingoa [police municipale].

Selon le compte rendu de cette réunion, le trésorier de KAS commence par justifier la nécessité de coordonner toutes les activités de financement, en plaidant pour que chacune des organisations présente en début d'année son projet annuel et son plan de viabilité. La commission pour « planifier, coordonner et contrôler » les différents projets devrait être composée de membres de Udaletxe et inclure les trésoriers de Foru Aldundia et Udaltzaingoa. L'idée d'un financement global est soulignée dans le paragraphe suivant : « *On procède à l'inventaire des différentes affaires qui nous servent actuellement aussi bien à financer des projets en général qu'à nouer des contacts avec des personnes des entreprises ayant un poids spécifique dans leurs conseils d'administration, par le biais d'apports de capitaux provenant de proches du MLNV.* »

Le compte rendu distingue ensuite cinq groupes de projets. Le premier rassemble des « entreprises issues de Udaletxe » : l'agence de voyages Ganeko, l'entreprise de ventes de mobilier Aulki, l'entreprise Lau spécialisée dans la sérigraphie ainsi que le comité d'organisation du championnat de Mus [jeu de cartes très populaire].

Le second groupe, dit « mixte » pour sa vocation à financer aussi bien KAS que HB, doit intégrer des firmes comme Azki et Eneko. Quant aux entreprises Marcelino & Exea et Banaka, elles forment le groupe exclusivement réservé à HB, tandis que des firmes comme Txalaparta, Landegi et Mandoegei sont cataloguées comme « présumées faibles » et donc moins susceptibles de donner que de recevoir.

Le quotidien *Egin*, le journal en langue basque *Egunakaria*, les éditions Orain et Apika composent, entre autres, le groupe du « reste des entreprises » du MLNV. Le même texte fait par ailleurs état de l'investissement de 120 millions de pesetas dans un immeuble de Pampelune et de l'achat d'un local dans la vieille ville de Bilbao pour 22 millions de pesetas.

En outre, d'après les documents saisis en mai 1998 chez Josean Echebarria Arbelaitz, dirigeant de KAS, il convient d'ajouter à cette liste des « affaires de KAS » : l'agence de courtage en assurances Askí, l'agence de voyages Ganeko / Urzorri Bidaiaik, l'entreprise d'exportation de poisson Gadusmar, « créée pour pourvoir aux besoins des camarades qui se trouvent à l'étranger », et d'autres entreprises de restauration industrielle, de fabrication de vases sérigraphiés ou de vente de vêtements.

AEK, coordination pour l'enseignement de la langue basque aux adultes, figure elle aussi dans le dossier 18/98 de la chambre d'accusation n° 5 de l'Audiencia nacional [tribunal ayant compétence dans l'ensemble des communautés autonomes]. L'examen des documents comptables de AEK saisis au siège, 51 rue Arrasate, à Saint-Sébastien, a révélé l'existence d'un compte bancaire (n° 035 006 000 06 0006 0646) à l'agence de Lexo (Guipuzcoa) de la Caja Laboral Popular, qui a servi courant 1996 à payer les dépenses de KEA, structure antérieure de XAKI [bureau des relations extérieures de l'ETA].

Ce compte était au nom, entre autres, de Vicente Askasibar Barrutia, considéré comme le trésorier de KAS. La police a trouvé sur le disque dur de l'ordinateur confisqué au domicile d'Askasibar la comptabilité de KAS et la piste d'un sous-compte de plus de 3 millions de pesetas réservé à KEA. Les comptes occultes de AEK ont révélé que cette coordination d'enseignement, financée par des subventions publiques et les droits d'inscriptions des élèves, effectuait périodiquement des paiements à l'ordre du porte-parole de Batasuna, Arnaldo Otegi, et de divers dirigeants de KAS, dont Xabier Alegria Loinaz - AEK versait même une pension destinée à l'ex-épouse de celui-ci.

► **La filière latino-américaine.** D'après les enquêteurs, les diverses lettres et comptes rendus de réunions saisis au fil des ans prouvent qu'ETA-KAS utilise les entreprises de Herri Batasuna, qu'il s'agisse de Gadusmar, Ganeko/Utzorri Bidaiaik ou de Banaka SA, le président de celle-ci, José Luis Franco Suárez, et deux des employés, José Miguel Garmendia Albarracin et Maite Amezaga Arregui, comme moyens de gestion à l'heure, entre autres, d'implanter et de développer des projets d'entreprise et d'affaires dans des pays latino-américains tels que Cuba, le Mexique, le Costa Rica, le Nicaragua et l'Uruguay, projets destinés à aider matériellement les membres en fuite de l'ETA réfugiés dans ces pays.

Sur ce point, la police judiciaire verse au dossier une série de documents, saisis le 9 mars 1999 à Paris, en possession du chef militaire de l'ETA, José Javier Arizkuren Ruiz, alias Kantauri, à José Ignacio Herran Bilbao, à Jesus Maria Puy Lekumberri, à Mikel Zubimendi Berastegui et à Iranzu Gallastegui Sodupe. Ces écrits laissent penser que l'appareil politique de l'ETA, dénommé Elkano, assurait un suivi et un contrôle étroit de ses militants et de ses structures à Cuba, au point que les noms des intéressés sont cryptés. Ainsi Txutxo Abrisketa est appelé Edurne, Agustin Askarate devient Ana ; Luciano Francisco Eizaguirre, Isabel ; Jose Angel Urteaga, Gurrutxu, et José Miguel Arrugaeta, Julia.

Selon l'enquête, dans ces documents, l'ETA reconnaît au nombre de ses structures le Groupe Ugao Tecnologias Industriales, nom de code Naval, dont le siège

social se trouve dans le polygone industriel San Lorenzo de Bergara (Guipuzcoa), et Herri Batasuna, désignée comme Holandesak et cataloguée comme « grande entreprise ».

social se trouve dans le polygone industriel San Lorenzo de Bergara (Guipuzcoa), et Herri Batasuna, désignée comme Holandesak et cataloguée comme « grande entreprise ».

Selon l'enquête, dans ces documents, l'ETA reconnaît au nombre de ses structures le Groupe Ugao Tecnologias Industriales, nom de code Naval, dont le siège

L'assassinat de l'adjoint au maire de Saint-Sébastien en 1995 a marqué « la direction de la nouvelle ligne » et permis de « déstabiliser l'ennemi et de porter un coup à sa stratégie »

social se trouve dans le polygone industriel San Lorenzo de Bergara (Guipuzcoa), et Herri Batasuna, désignée comme Holandesak et cataloguée comme « grande entreprise ».

social se trouve dans le polygone industriel San Lorenzo de Bergara (Guipuzcoa), et Herri Batasuna, désignée comme Holandesak et cataloguée comme « grande entreprise ».

social se trouve dans le polygone industriel San Lorenzo de Bergara (Guipuzcoa), et Herri Batasuna, désignée comme Holandesak et cataloguée comme « grande entreprise ».

## La nébuleuse basque

**AEK** : coordination pour l'enseignement de la langue basque.

**EA** : Eusko Alkartasuna (parti nationaliste).

**Egin** : quotidien basque.

**ETA** : Euskadi Ta Askatasuna, organisation armée.

**Euskera** : langue basque.

**HB** : Herri Batasuna, rebaptisé aujourd'hui Batasuna.

**KAS** : organe dirigeant du MLNV.

**LAB** : syndicat proche de l'ETA.

**MLNV** : Mouvement de libération nationale basque.

**PNV** : Parti nationaliste basque (modéré, au pouvoir au Pays basque).

**XAKI (ex-KEA)** : bureau des relations extérieures de l'ETA.

social se trouve dans le polygone industriel San Lorenzo de Bergara (Guipuzcoa), et Herri Batasuna, désignée comme Holandesak et cataloguée comme « grande entreprise ».

social se trouve dans le polygone industriel San Lorenzo de Bergara (Guipuzcoa), et Herri Batasuna, désignée comme Holandesak et cataloguée comme « grande entreprise ».

social se trouve dans le polygone industriel San Lorenzo de Bergara (Guipuzcoa), et Herri Batasuna, désignée comme Holandesak et cataloguée comme « grande entreprise ».

social se trouve dans le polygone industriel San Lorenzo de Bergara (Guipuzcoa), et Herri Batasuna, désignée comme Holandesak et cataloguée comme « grande entreprise ».

L'assassinat de l'adjoint au maire de Saint-Sébastien en 1995 a marqué « la direction de la nouvelle ligne » et permis de « déstabiliser l'ennemi et de porter un coup à sa stratégie »

social se trouve dans le polygone industriel San Lorenzo de Bergara (Guipuzcoa), et Herri Batasuna, désignée comme Holandesak et cataloguée comme « grande entreprise ».

social se trouve dans le polygone industriel San Lorenzo de Bergara (Guipuzcoa), et Herri Batasuna, désignée comme Holandesak et cataloguée comme « grande entreprise ».

social se trouve dans le polygone industriel San Lorenzo de Bergara (Guipuzcoa), et Herri Batasuna, désignée comme Holandesak et cataloguée comme « grande entreprise ».

social se trouve dans le polygone industriel San Lorenzo de Bergara (Guipuzcoa), et Herri Batasuna, désignée comme Holandesak et cataloguée comme « grande entreprise ».

# A l'école des sorciers

par Philippe Meirieu

**C**OMME à chaque rentrée scolaire, une série d'ouvrages dénoncent « la détresse de l'enseignement », stigmatisent les « ayatollahs du pédagogiquement correct », accusent les parents d'élèves de caporaliser les enseignants, s'amuse de l'« Ignare Academy » que serait devenue l'École et condamnent la formation de ces enseignants, responsable de la baisse avérée du niveau.

Sur le fond du débat, il suffit de relire Alain et les *Propos sur l'éducation* : textes ciselés, sans l'ombre d'une polémique inutile, et qui aident à comprendre bien mieux que le tombereau de méchancetés et de procès d'intention accumulés dans des pamphlets qui se prétendent d'actualité. Alain, interlocuteur plus que jamais contemporain, qui met le doigt sur l'essentiel tout en laissant le lecteur se poser des questions qu'il a la modestie de prétendre encore ouvertes. Alain, le plus respectable, et donc le plus discuté des pédagogues ; le plus discuté, et donc le plus respectable, des antipédagogues.

Sur les perspectives d'avenir

prix... Les élèves apprendraient d'autant mieux qu'ils se ressemblent, ont le même niveau, les mêmes affinités culturelles, les mêmes origines sociales... »

Comment cela ne déstabiliserait-il pas les militants qui s'achinent à mettre au cœur de leurs pratiques les valeurs de coopération et d'entraide ? Comment cela n'ébranlerait-il pas les personnels éducatifs qui se voient contraints d'évacuer les gènes ? Comment cela ne troublerait-il pas les rescapés de l'éducation populaire qui croient encore qu'on peut transmettre à tous le goût de la culture, les chercheurs en didactique qui ne se résignent pas à ce qu'un élève ne puisse avoir accès à tel ou tel concept, les travailleurs sociaux qui se retrouvent dans l'obligation de remettre dans le droit chemin ceux dont on a définitivement pronostiqué la délinquance ?

Certes, on n'en est plus à l'époque où, pour « ne pas désespérer Billancourt », on était prêt à tous les mensonges. Mais Billancourt n'est plus aujourd'hui le symbole d'une alternative crédible à notre système social et politique. Et l'on ne gagnera rien à désespérer ceux

« prélabiles ». Mais il en reste encore beaucoup qui « n'en savent pas assez », « ne sont pas bien éduqués par leur famille », « regardent trop la télévision », « ont des mauvaises fréquentations », etc. La « pédagogie des prélabiles » consiste à définir d'emblée le niveau au-dessous duquel il n'est pas

**PHILIPPE MEIRIEU** est professeur en sciences de l'éducation, directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Lyon, ancien directeur de l'institut national de la recherche pédagogique.

question d'accompagner quiconque dans ses apprentissages : le retour à la rélegation s'impose alors inéluctablement.

A l'opposé de cette conception, il existe une autre manière de voir les choses, qu'on pourrait peut-être oser encore appeler « progressiste » : celle qui consiste à ne pas nier les difficultés et les handicaps, mais à chercher et inventer des conditions pédagogiques qui permettent de ne pas exclure. Contre le « Nul n'entre ici s'il n'est géomètre », c'est la proclamation du *Magnificat*, dont Daniel Hameline dit qu'il est le véritable premier hymne laïque : « Il renverse les puissants de leur trône, il élève les humbles. »

Sans préalable de sexe, de race, d'origine, de niveau, ou de « bonne éducation ». Ainsi le pédagogue cherche-t-il, par tous les moyens, à « enseigner les gueux ». Il imagine toutes les médiations et toutes les étapes nécessaires : c'est même son obsession. Sortir de la « pédagogie du décret » qui régit l'école des sorciers, arrêter de croire qu'il suffit de dire « Taisez-vous ! » pour que les élèves se mettent au travail.

C'est là où la véritable « laïcité » trouve son origine et garde toute son actualité : la laïcité de la Déclaration des droits de l'homme, celle d'un Pestalozzi allant enseigner, au nom de la République, les orphelins laissés à Stans par l'armée française, ou d'un Makarenko récupérant les jeunes voyous abandonnés au bord de la route par la révolution bolchevique.

Voilà le véritable clivage : il n'oppose pas ceux qui, d'un côté, défendraient « les savoirs » et ceux qui, par ailleurs, s'abîmeraient dans la « pédagogie compassionnelle » ; il oppose ceux qui considèrent l'éducateur (et l'enseignant, sans être le seul, en est évidemment un) comme un être qui doit « faire alliance » avec l'élève contre toutes les formes de fatalité et d'adversité et ceux qui traitent d'abord l'échec, voire la simple difficulté, par la stigmatisation, l'exclusion, la création de ghettos, la répression.

Il est temps de revenir à ce choix et d'analyser nos décisions éducatives – les plus politiques comme les plus quotidiennes – à la lumière de cet enjeu.

## Ne pas nier les difficultés et les handicaps, mais chercher et inventer des conditions pédagogiques qui permettent de ne pas exclure

ouvertes par ces ouvrages de circonstance, le mieux est d'aller voir *Harry Potter à l'école des sorciers*. On y trouve tous les ingrédients de l'école idéale : enfants choisis en raison d'une hérédité qui les prédestine à devenir l'élite ; conception magique de l'enseignement (« Il suffit que l'enseignant enseigne pour que l'élève apprenne ») ; éducation par décrets (les formules magiques permettent de faire voler les balais comme de créer miraculeusement des classes attentives : « Ecoutez-moi, c'est important... ») ; concurrence entre les groupes et les personnes érigée en principe de fonctionnement jusqu'à l'assomption finale de la distribution des prix. Bref, une vision archaïque de la transmission des connaissances où tout échec est mis sur le compte de forces maléfiques qu'il faut éradiquer...

On pourrait s'arrêter là et laisser les citoyens juges. Mais trois raisons me paraissent néanmoins suffisantes pour réagir plus avant. D'abord, ces pamphlets produisent un effet paradoxal : ils s'appuient sur des textes pédagogiques anciens et tronqués, se réfèrent à des travaux considérés par les chercheurs comme obsolètes (la non-directivité, la « pédagogie par objectifs », une conception des « méthodes actives » qui confond le bricolage et l'apprentissage, etc.). Certes, certaines de ces théories donnent encore lieu à des pratiques, mais toutes les études sérieuses les considèrent comme mineures. Étrangement, même, ces théories ne perdurent que par les attaques dont elles sont l'objet...

Au bout du compte, toute discussion sérieuse sur les propositions actuelles est rendue impossible : comment, par exemple, engager un vrai débat sur la question de l'hétérogénéité des classes et de la « pédagogie différenciée » dès lors qu'on se réfère encore à la vision behavioriste et applicationniste élaborée il y a près de quarante ans et à peine contestée depuis (« diagnostic préalable des besoins, individualisation des parcours, évaluation ») ?

Ces mêmes ouvrages produisent aussi un effet social. Ils contribuent à alimenter une masse de lieux communs qui pèsent lourdement sur l'évolution de l'école : « Les savoirs s'imposeraient eux-mêmes en raison de leur rigueur intrinsèque : toute difficulté dans leur transmission devrait être traitée par l'exclusion des réfractaires ou des gêneurs... L'autorité du maître consisterait à faire régner l'ordre dans la classe à n'importe quel

qui croient encore qu'on peut toujours aider un élève à apprendre et à grandir : ils ne sont ni « la France d'en haut » ni « la France d'en bas », ils sont « la France qui tient », souvent dans l'isolement, au cœur de quartiers que les services ont désertés et où les autres institutions se sont parfois complètement effondrées.

Il y a, enfin, un effet idéologique désastreux de la publication de ces pamphlets : on y mélange tout. On fait semblant de croire que la pédagogie incriminée est née de mai 1968 alors que ceux qui sont visés se réclament, pour l'essentiel, de l'éducation populaire, apparue au XIX<sup>e</sup> siècle, portée par le Front populaire, passée au crible de la Résistance, formalisée dans le plan Langevin-Wallon.

Plus encore, la polémique permet d'éviter le clivage essentiel. Car de quoi s'agit-il en réalité ? De choisir entre « une pédagogie des prélabiles » et « une pédagogie des conditions ». La « pédagogie des prélabiles », héritée du fameux « Nul n'entre ici s'il n'est [déjà] géomètre », pose toujours à l'avance des exigences à l'élève : jadis, ce devait être un garçon de bonne famille ; aujourd'hui, les filles et les classes moyennes ont réussi à passer sous les fourches Caudines des

## Retour aux sources

*Suite de la première page*

Nos enseignants sont ainsi devenus les coauteurs de textes qui ont courageusement fixé haut la barre de l'exigence. Ils ont au passage fait mentir cette légende imbécile selon laquelle aucune révolution profonde ne pourrait s'accomplir pacifiquement à l'éducation nationale.

La nouvelle architecture de notre école s'ordonne désormais autour de la colonne vertébrale de la langue nationale. La passion, l'amour de notre langue. D'elle tout procède. Vers elle tout converge. Elle est notre maison commune. Un enfant privé des clés d'accès à cette maison est un enfant blessé, humilié, exclu. Là naît une violence qu'aucune prison ne saura jamais guérir.

De cette conviction absolue – la langue, d'abord la langue – découle les nouveaux programmes. Première nouveauté : la reconnaissance de l'école maternelle comme école de plein exercice. Dès le plus jeune âge, les inégalités verbales se creusent. Le nombre de mots compris par un enfant à l'entrée à la

# En finir avec les IUFM

par Fabrice Barthélémy et Antoine Calagué

**D**EPUIS dix ans, la formation initiale des professeurs est dispensée dans des établissements dits « IUFM » (instituts universitaires de formation des maîtres). On pourrait résumer le bilan de cette expérience dans un constat triptyque : l'IUFM est inefficace, inutile et parasitaire.

**Inefficace** : cette opinion est largement répandue dans le corps enseignant. Les IUFM entendent regrouper dans une même structure (les anciennes Ecoles normales d'instituteurs) tous les enseignants, de l'école primaire jusqu'au chargé de cours à la faculté, au mépris des spécificités de chaque niveau.

Le volume horaire consacré à la formation, pour ce qui concerne les professeurs du secondaire, n'a pour justification que de compléter le nombre d'heures imposé à un fonctionnaire stagiaire (qui n'effectue qu'environ 6 heures d'enseignement en établissement). Ces heures creuses du fonctionnaire sont, il faut bien le dire, remplies assez artificiellement par des enseignements assurés soit par des intervenants extérieurs peu concernés, soit par des professeurs souvent ravis d'échapper à un auditoire plus agité, après plusieurs années de bons et loyaux services. Le contenu est donc très pauvre. Les débats (peu animés) portent par exemple sur des questions aussi essentielles que la couleur du stylo utilisé pour la correction des copies ou – tous les stagiaires ont connu cela – la façon de faire son premier cours, cet enseignement étant dispensé deux semaines après la rentrée des classes.

L'IUFM n'ouvre ses portes qu'en septembre, alors qu'il serait évidemment souhaitable de recevoir une formation dans les semaines précédant la rentrée. Ainsi, son flot jargonnant n'arrive à son plus haut débit que lorsque les jeunes professeurs sont déjà en situation de responsabilité.

La plupart des heures sont consacrées au « retour d'expérience », sorte de discussion à mi-chemin entre la séance de thérapie psychosociologique collective et les débats fréquemment pratiqués dans les débits de boissons. L'ennui est la caractéristique principale de ces réunions ; puisqu'il faut bien meubler, les pauses-café sont innombrables.

Quant aux cours de psychologie, sociologie et philosophie de l'éducation, ils n'ont qu'un rapport lointain avec les disciplines universitaires du même nom. Leur faille est double : ils sont à la fois dépourvus de tout intérêt et de toute application pratique pour de jeunes professionnels au début de leur carrière, ce qui n'aurait guère d'importance s'ils n'étaient de plus très loin du niveau intellectuel qu'on serait en droit d'attendre d'un institut « universitaire ».

S'il est vrai que « les enfants changent à partir de 13 ans », que « le

« 13 heures » de TFI est à regarder avec discernement » ou que *Guernica* est un tableau « éminemment politique », tout cela n'est pas vraiment nouveau. Prendre les jeunes professeurs, lauréats de concours difficiles au sortir d'une formation universitaire de qualité, pour des adolescents incapables d'entendre un discours adulte et d'écouter un cours digne de ce nom aggrave mal leur responsabilisation et la confiance qu'on place en eux. L'excellence indéniable de certains formateurs attachés à transmettre les clés et les enjeux de leurs disciplines est ainsi diluée dans une masse de médiocrité qui décourage les plus enthousiastes.

**Inutile** : jusque dans les années 1990, les futurs professeurs étaient contrôlés et suivis dans l'établissement où ils effectuaient leur stage, un professeur expérimenté les prenant en charge. C'était le système du tuteur, le stagiaire allant dans la classe du tuteur, et vice versa. La formation de proximité, par l'exemple, a aussi ses vertus. Cela pouvait sembler insuffisant, mais cela marchait. Or ces structures fonctionnent toujours, mais sont formellement sous l'autorité de l'IUFM.

## Le pire est pour bientôt si l'on ne se décide pas à agir

Dans la pratique, les liens avec l'IUFM sont faibles, et beaucoup de tuteurs disent le mal qu'ils en pensent. Toujours dans la pratique, c'est là, dans l'établissement et avec le tuteur, que les stagiaires trouvent les réponses à leurs problèmes immédiats. Le tuteur est au plus près, il peut aider au moment où se pose la difficulté, et selon les besoins du jeune professeur. L'équipe pédagogique et les personnels de l'établissement conseillent, aident, soutiennent le stagiaire concrètement.

Le tuteur est essentiel et efficace : pourtant il est dévalorisé par l'appétit des IUFM, qui doivent s'autojustifier en accaparant toujours plus l'emploi du temps des stagiaires, les soumettant à des exercices futiles et infantilisants.

**Parasitaire** : l'IUFM doit assurer son pouvoir. Il use de tous les moyens pour se développer et s'imposer. Il s'incruste dès la licence, en distribuant généreusement les bonifications à ceux qui suivront ses cours. Ensuite, il fait régner un régime de terreur sur ses stagiaires en punissant l'absentéisme et en brandissant, en tant qu'employeur, la sempiternelle menace de la retenue sur salaire.

Monde orwellien où les mots employés travestissent la réalité qu'ils sont censés décrire, l'IUFM assure en réalité la paix sociale en

ses murs grâce à son pouvoir de sanction et de validation sur les jeunes professeurs. Ils ne sont plus évalués par le corps indépendant de l'inspection mais, dans leur grande majorité (professeurs certifiés), « visités » par leurs formateurs et astreints à rédiger un « mémoire professionnel » qu'ils soutiendront

**FABRICE BARTHÉLÉMY** et **ANTOINE CALAGUÉ** sont agrégés d'histoire et enseignent en lycée et en collège.

à la fin de l'année scolaire. Jugés en fin de compte davantage sur leur assiduité et leur capacité à reproduire dans cet écrit dérisoire le discours qui leur a été inculqué que sur leurs qualités effectives d'enseignant, face à leurs élèves, les stagiaires sont contraints au silence. Et l'IUFM peut poursuivre sereinement, malgré quelques éclats éparés de colère froide, son entreprise accablante.

Finalement, les cours qui y sont dispensés sont souvent dogmatiques, jargonnants (qui n'a pas entendu parler du « triangle didactique » ?) et d'une exigence extrêmement faible. Quels professeurs voulons-nous ? Des gens formatés, capables de « meubler » professionnellement leurs cours, ou bien des individualités fortes et responsables, maîtrisant leurs disciplines et capables d'assumer leur mission ? L'IUFM n'est pas la réponse appropriée à la massification de l'enseignement, car il nivelle par le bas. L'exigence doit redevenir la règle. Ce ne sera possible qu'en dehors d'une institution vicieuse qui neutralise la bonne volonté et les compétences de nombreux formateurs, prisonniers de ce système sclérosant.

Ce n'était pas le chemin suivi par le ministère Lang, puisqu'il était question dans un avenir proche, sans débat ni discussion, de renforcer très sensiblement les prérogatives des IUFM et d'allonger la durée de formation, voire à terme de mettre en place une « filière IUFM » qui formerait de A à Z, et délivrerait un mastère (bac + 5). Le pire est pour bientôt si l'on ne se décide pas à agir.

L'IUFM est une institution structurellement inadaptée, dont l'enseignement est notoirement insuffisant, mais dotée d'un pouvoir de nuisance propre à imposer aux jeunes professeurs une docile conformité. L'ennui, la désresponsabilisation et la démotivation y sont distillés. Le tout coûte des sommes considérables et constitue le laboratoire d'un naufrage éducatif généralisé. Ce texte, fruit de notre expérience, dégagé de toute préoccupation partisane ou syndicale, sera sans doute lu avec approbation par beaucoup de nos collègues et compagnons d'infortune, résignés ou décidés à éviter d'éventuelles représailles. Puisse-t-il surtout être lu et compris par nos nouveaux ministres et les décider à en finir avec les IUFM.

découverte du vocabulaire. Place aussi à l'écriture cursive et à la prise de notes personnelles au lieu et place de la photocopie.

Autre nouveauté qui donnera chair et âme au voyage initiatique dans la langue : l'entrée en force de la littérature, non pas de textes dépenaillés sortis du fichier de lecture, mais d'œuvres complètes. Ainsi chaque élève devra-t-il se constituer une sorte d'anthologie des textes aimés, trésor personnel qu'il gardera de classe en classe. Au moins 5 heures par semaine seront consacrées aux textes littéraires : lecture à haute voix, lecture silencieuse, récitation, jeu théâtral. Autre originalité des nouveaux programmes : chaque autre matière enseignée, tel l'affluent alimentant le fleuve principal, est appelée à nourrir l'apprentissage du français : apprendre en mathématiques à lire et à comprendre l'énoncé d'un problème, à rédiger en géographie la description d'un paysage, à tenir en sciences un cahier personnel de ses expériences ou encore à narrer en histoire une action et donc à découvrir simultanément la complexité des temps verbaux.

Loin de contrarier le succès de la bataille pour la langue nationale,

les disciplines nouvelles la fortifieront. L'apprentissage précoce d'une langue vivante étrangère facilitera, par le jeu des parentés et des dissemblances, l'appréhension par l'enfant des singularités du français (syntaxe, mots, musicalité...). L'enseignement des arts favorisera l'éclosion de l'imaginaire – une exigence de premier rang – sans laquelle les mécanismes de l'écriture et de la lecture se désagrègent aussi vite qu'ils ont été acquis.

La généralisation des nouvelles technologies, consacrée cette année par un brevet informatique et Internet, sera pour l'élève un instrument d'autocorrection de ses erreurs et de maîtrise de ses projets. Cette politique aurait été vaine si, à la différence du gouvernement Juppé qui avait supprimé plusieurs milliers de postes d'enseignants, nous n'avions décidé avec Lionel Jospin, dans le cadre d'un plan pluriannuel, de créer chaque année 800 postes nouveaux de maître des écoles. Pour le budget de 2003, Laurent Fabius m'avait donné son accord pour les porter à 1 200 en raison de l'heureuse croissance démographique française.

Mieux préparer les maîtres à remplir concrètement leur nouveau

magistère : telle est aussi l'ambition de la réforme de la formation des maîtres. Epaulés pour la première fois par des formateurs en service partagé qui continueront à exercer leur mission sur le terrain dans une classe, les IUFM recentreront leur pédagogie vers les apprentissages de base, notamment la maîtrise de la langue (100 heures sur 400).

Le même fil rouge d'une éducation fondée sur la double exigence de rigueur et de créativité soutient la réforme du collège applicable à cette même rentrée.

Progressivement se construira ainsi une école de l'excellence en même temps que de l'égalité républicaine : à l'enfant qui n'a pas le privilège de naître et vivre dans un bain de culture, de civilité et de savoir, le service public national de l'éducation a le devoir absolu de proposer ce que sa famille ne peut lui donner.

Face à la privatisation des esprits par la dictature du marché, l'école est aujourd'hui le seul contre-pouvoir culturel offert en partage à tous les enfants de France. Aimons-la. Protégeons-la avec gratitude et passion.

Jack Lang

## Traiter le « cancer » palestinien à la « chimio »

Dans sa première interview depuis sa nomination, le général Moché « Bougui » Yaalon, le nouveau chef d'état-major israélien, affirme qu'une victoire militaire est un préalable à la recherche d'une solution politique

**MOINS DE** deux mois après sa prise de fonctions, le nouveau chef d'état-major israélien, le général Moché « Bougui » Yaalon, a accordé le 30 août un premier entretien au quotidien *Haaretz*, dans lequel il précise sa perception du conflit avec les Palestiniens. Se définissant comme « un humaniste, libéral, démocrate et chercheur de paix et de sécurité », il se dit « particulièrement inquiet de la menace palestinienne et de la possibilité qu'un Etat hostile accède à la capacité nucléaire » parce que « les deux ont le potentiel de devenir une menace existentielle pour Israël ». « Pour les autres menaces, ajoute-t-il, en se référant explicitement au Hezbollah, à la Syrie et à l'Irak, nous avons les bonnes réponses. »

« La menace [palestinienne] est invisible, comme un cancer. (...) Si vous vous trompez de diagnostic et que les gens disent ce n'est pas un cancer mais un mal de tête, le trai-

**HA'ARETZ**

tement est inefficace. Moi, je maintiens que c'est un cancer. (...) Il y a toutes sortes de solutions aux manifestations cancéreuses. Certains diront qu'il est nécessaire d'amputer les organes [atteints]. Pour le moment, j'applique la chimiothérapie. » Le journaliste, lui demandant si l'on ne pourrait pas voir dans la lutte palestinienne « une guerre des opprimés contre les oppresseurs, des occupés contre les occupants », « Bougui » rétorque : « Je ne crois pas qu'il existe une menace existentielle pour la société palestinienne. Pour nous, si. (...) Chacun croit que nous sommes Goliath et eux David, mais c'est l'inverse. (...) Ils sentent qu'ils ont le soutien d'un quart de milliard d'Arabes et croient que le temps joue en leur faveur, qu'avec une

combinaison de terrorisme et de démographie ils finiront par nous user. »

### LA CRAINTE DE TOUT COMPROMIS

Il conteste le terme « occupation » : « S'il a jamais eu une quelconque pertinence, il l'a perdue en 2000, quand Israël a mis une proposition sur la table, supposée résoudre le problème et qui devait nous débarrasser des Palestiniens [qui sont] dans notre dos ; à la place ils ont commencé à nous poignarder. En conséquence (...), je maintiens que la question n'est pas l'occupation, c'est la non-reconnaissance du droit d'Israël à exister comme Etat juif. »

L'objectif des Palestiniens n'est « absolument pas » de libérer les territoires conquis en 1967. Ils

ont, juge-t-il, « trois discours ». Le premier, « en arabe, mobilise pour le *djihad* ». Le second, « en anglais », évoque « l'occupation, le colonialisme, l'apartheid, termes absolument inadéquats visant à fournir au monde occidental une terminologie familière ». Le dernier, « en hébreu », invoque « la paix des braves ». Il est issu de l'accord d'Oslo de 1993, instrumentalisé par les Palestiniens comme « cheval de Troie » pour « désintéresser Israël de l'intérieur ». Refusant de se prononcer sur cet accord, le général Yaalon indique cependant que « personnellement, [il] trouve la situation actuelle beaucoup plus commode ».

Il insiste surtout sur ce qui paraît être son obsession : que, de guerre lasse, la société civile israélienne cherche un compromis face à l'Intifada, alors que seule une « victoire » bloquera la stratégie d'« étranglement » que poursuit Yasser Arafat. « Bien que Yaalon

ne l'admette pas, écrit Ari Shavit en présentant son interview, *ce qu'il a en tête est controversé : laissez Tsahal l'emporter. » « Le point clé réside dans la capacité de résistance de la société israélienne », estime en effet « Bougui » : si les Palestiniens « voient qu'elle craque, qu'il y a une chance de désintégration, une perspective de capitulation », ils se sentiront confortés dans leur stratégie destructrice. Quant à savoir quelle est la « fin » que vise la victoire, il élude la question. Le général « Moshé Dayan disait qu'il fallait mettre l'accent sur la voie à suivre et non (...) sur la destination. Comme êtres humains, nous voudrions une solution tout de suite. Mais dans la situation d'Israël, l'idée d'urgence [nowism] est un faux messianisme, la mère de tous les péchés ».*

Sylvain Cypel

★ www.haaretzdaily.com

## SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse [www.lemonde.fr/surlenet](http://www.lemonde.fr/surlenet)

### Retraining scolaire (1)

■ Le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) donne accès aux programmes de l'école maternelle et élémentaire, du collège et du lycée sous une forme simplifiée (série de brochures « Qu'apprend-on ? »).

▷ [www.cndp.fr/ecole/quapprend/pdf/755A0211.pdf](http://www.cndp.fr/ecole/quapprend/pdf/755A0211.pdf)

▷ [www.cndp.fr/ecole/quapprend/pdf/755A0212.pdf](http://www.cndp.fr/ecole/quapprend/pdf/755A0212.pdf)

▷ [www.cndp.fr/college/quapprend/pdf/orC00789.pdf](http://www.cndp.fr/college/quapprend/pdf/orC00789.pdf)

▷ [www.cndp.fr/lycee/](http://www.cndp.fr/lycee/)

■ Eduscol reproduit ces programmes sous leur forme officielle (parue au *Bulletin officiel*).

[www.eduscol.education.fr/Do048/default.htm](http://www.eduscol.education.fr/Do048/default.htm)

■ Le Café pédagogique a constitué une liste de ressources pédagogiques disponibles en ligne (exemples de progression annuelle, exercices, informations...)

[www.cafepedagogique.net/dossiers/rentree.php3](http://www.cafepedagogique.net/dossiers/rentree.php3)

■ Le résultat de l'évaluation annuelle du niveau des enfants de CE2 et de sixième en français et en mathématiques est disponible en ligne.

<http://msg.education.gouv.fr/Evace26/debut.htm>

■ Une note d'information du ministère de l'éducation nationale parue en juillet étudie la façon d'enseigner en lycée et collège en France en 2002.

[ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutell/dpd/nio233.pdf](http://trf.education.gouv.fr/pub/edutell/dpd/nio233.pdf)

■ L'Institut national de la consommation a fait évaluer par des instituteurs et des parents d'élèves 80 sites Web ludiques et pédagogiques destinés aux enfants de 6 à 11 ans.

[www.inc60.fr/images\\_publications/rapport\\_complet.pdf](http://www.inc60.fr/images_publications/rapport_complet.pdf)

[vincent.truffly@lemonde.fr](mailto:vincent.truffly@lemonde.fr)

## LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

### Johannesburg vu par la presse africaine

Le développement durable ne doit pas se faire aux dépens des plus démunis

**APRÈS DIX ANNÉES** de discours creux sur le développement durable, le sommet de Johannesburg confirme que les pays du Nord sont toujours aussi égoïstes. Seul avantage pour l'Afrique, la tribune sans précédent que lui offre cette réunion. « Dix ans après Rio, ça peut apporter Johannesburg ? » s'interroge ainsi avec colère *Sud Quotidien*. Pour ce journal sénégalais, la pilule est amère. « A la place des questions centrales – l'eau, la biodiversité, le climat –, l'opinion et les médias internationaux s'attachent sur l'absence du président américain qui passe ses vacances au Texas. » Ce sommet pourrait bien être un simple « rendez-vous d'experts, d'ONG tapageuses, un sommet pour rien ». D'autant que l'Afrique est souvent marginalisée dans ces débats, en raison de « sa sous-représentativité en nombre et en experts ».

### UNE « AMERTUME INDICIBLE »

Plus critique, *Le Quotidien d'Oran* dénonce « des nantis qui ne semblent pas prêts à céder une once de leurs privilèges exorbitants. Quels que soient les risques encourus pour l'avenir de la planète, ils se refusent à ralentir leur développement. Les Etats-Unis sont la première nation qui n'hésite nullement à oublier ses principes. Leurs mesures protectionnistes excessives, leur refus de ratifier les protocoles à même de sauver la planète et leur propension à bafouer les droits de l'homme en laissant l'injustice se propager n'incitent guère à l'optimisme ».

En Ouganda aussi, les esprits s'échauffent. Selon *The Monitor*

de Kampala, l'Afrique a toutes les raisons d'être en colère et de remettre en cause les modes de développement que l'Occident lui a imposés. « Quand les pays les plus pauvres du monde ont accepté de libéraliser leur économie, en 1992, l'Afrique représentait 4 % du commerce mondial. Dix ans plus tard, la part du continent noir est descendue à moins de 1 %. Les 800 millions d'Africains continuent à s'appauvrir année après année. » Le grand quotidien ougandais affirme que l'Afrique devrait hausser le ton pour changer les règles du jeu et obtenir davantage d'aide. Elle devra faire du chantage en disant au Nord : « Si vous continuez à refuser de

nous aider, nous allons détruire toutes les forêts. »

Même le très pondéré *Mail & Guardian* sud-africain considère que les discours du Nord manquent de réalisme. « La Banque mondiale fait des discours lyriques sur le thème de la croissance comme remède miracle à tous les maux. Elle oublie que la plupart des pays pauvres n'arrivent pas à atteindre le taux de 3,6 % de hausse du PIB par an prévu pour réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour. » Autre écueil, « pour que cette formule magique marche, il faudrait que les fruits de la croissance soient équitablement répartis dans

les pays du tiers-monde, ce qui est loin d'être le cas ». Pour l'hebdomadaire le plus influent d'Afrique du Sud, ce sommet n'offre qu'un avantage notable, « celui de donner aux contestataires de l'ordre mondial une tribune qu'ils n'auraient jamais pu s'offrir ». Car jamais l'Afrique n'avait accueilli un sommet d'une pareille importance.

Pour le *Journal du jeudi*, hebdomadaire du Burkina Faso, l'un des pays les plus pauvres d'Afrique, « ce sommet laisse aussi un sentiment d'amertume indicible. Car les enjeux, c'est d'abord la bonne gestion d'un patrimoine commun essentiel : la Terre, qui nous profite inégalement. Ceux qui en profitent le plus, au point de la mettre en péril, refusent de consentir des sacrifices à hauteur de leur profit. Mais le drame, c'est qu'en dehors des coups de gueule le reste de l'humanité est impuissante. La fameuse théorie du pollueur-payeur ne peut pas s'appliquer ici, parce que celui qui pollue est aussi le plus fort ».

Pourtant, « même si, quand le Nord fume, le Sud toussé », le *Journal du jeudi* voit une lueur d'espoir à l'horizon de Johannesburg. « Une rencontre d'une envergure mondiale sur un problème mondial laisse forcément des traces et prépare l'avenir. Le cavalier seul d'un pays, fût-il le plus riche et le plus puissant de la planète, perturbe certaines décisions, mais ne peut pas les arrêter. Car les trois sujets à l'ordre du jour que sont la question de la pauvreté, la gestion de l'eau et la préservation de l'environnement sont des préoccupations qui ont déjà fait l'objet d'une prise de conscience universelle. »

### « THE DENVER POST » (Etats-Unis)



**Phobies américaines.** L'Américain moyen atteint par l'hystérie du virus du Nil occidental (à gauche) ; le président George W. Bush atteint par l'hystérie du Tigre oriental transmise par un moustique à tête de Saddam Hussein (à droite). Dans les deux bulles : « Il va nous avoir, on va tous mourir ! »

DESSIN DE MIKE KEEFE

## AU COURRIER DES LECTEURS

### L'AVENIR DE L'EUROPE

Il n'est pas un jour où les Etats-Unis ne donnent au monde un motif de défiance et d'amertume. Leur posture éthique ne cesse de nous choquer en toute occasion : nous ne pouvons comprendre comment on peut se prétendre champion des valeurs de liberté, de démocratie, et se comporter en gros bras, dont la seule diplomatie passe par 350 milliards de dollars d'armement, qui servent effectivement tout au long de l'année ! (...) On ne peut plus aujourd'hui accorder aux Etats-Unis la moindre confiance ni le moindre crédit, chaque jour nous montrant qui une économie de tricheurs, qui une politique étrangère ultraviolet, qui un irrespect notoire et arrogant de tous les traités internationaux, avec de surcroît un mépris des droits de l'homme, un niveau culturel lacunaire et des visions manichéennes, simplistes. Il faut aujourd'hui absolument découpler l'Europe de ce pays sous peine d'être tirée vers le bas et entraînée dans une mentalité de

cow-boys dangereuse pour la planète entière. L'Europe doit parler haut et clair.

Jean-Marie Le Brun

Strasbourg

### INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ce n'est pas malgré les efforts, mais à cause de leur inconstance, que la situation reste dramatiquement bloquée. Quand le précédent gouvernement avait lancé le défi de diviser par deux en cinq ans le nombre des tués sur la route, quel programme ambitieux cohérent et diversifié a été mis en place pour tenter d'atteindre l'objectif annoncé ? Quand il s'agit de réduire et de convaincre 60 millions d'usagers, il ne suffit pas de quelques campagnes parcimonieuses de sensibilisation, certes bien conçues, mais beaucoup trop éphémères. Quand il s'agit de rétablir la légalité sur la route massivement bafouée, il ne suffit pas de quelques coups de menton annonçant une intensification des contrôles sans donner aux forces de l'ordre les moyens de les mener de façon persévérante. La nouvelle équipe gouvernementale en est actuellement au niveau des annonces. Si la direction affi-

chée semble bonne, attendons les actes et quels moyens financiers le gouvernement est prêt à mobiliser. Pour contrer le reproche d'immobilisme, la précédente équipe a publié un document intitulé « L'effort de la nation en faveur de la sécurité routière » annexé à la loi de finances 2002 et consultable sur le site Internet du ministère des finances. On y apprend la contribution de chaque ministère pour un montant total de 1,5 milliard d'euros (coût des forces de police et de gendarmerie, budget de l'équipement pour les aménagements routiers de sécurité, etc.). Voilà donc tout l'« effort » que la nation a consenti jusqu'à maintenant pour venir à bout d'un fléau qui tue chaque année plus de 8 000 personnes et coûte à la collectivité 28 milliards d'euros.

Tant qu'on n'aura pas compris le côté dérisoire des moyens jusqu'ici mis en œuvre et tant que l'on ne sera pas décidé à investir dans la sécurité routière à la hauteur de l'enjeu, les bilans se succéderont avec de bonnes et moins bonnes années et accompagnés des commentaires désolés que nous connaissons. Nous devons nous convaincre que, contrairement à bien d'autres domai-

nes d'intervention de l'Etat, l'argent investi dans la sécurité routière est très rentable. Doubler l'effort de la nation, soit 5,1 milliards d'euros supplémentaires, serait amorti en un peu plus de six mois avec seulement une baisse de 10 % par an du nombre des accidents. Quelle banque peut donner un retour d'investissement aussi rapide ? (...)

Gérad Pétin

Olivet (Loiret)

### AGIT'PROP

Voici une suggestion, simple, peu coûteuse, à visée plus pédagogique que répressive, mais qui aurait pour objectif à moyen terme de « conditionner les esprits » face à la violence routière : diffuser une fois par semaine en ouverture de tous les journaux télévisés trois chiffres sans autres commentaires car ils parlent d'eux-mêmes : 1. le nombre de personnes décédées par accident de la route au cours de la semaine précédente sur l'ensemble du territoire ; 2. le pourcentage de décès dans lesquels l'alcool est incriminé ; 3. le nombre de retraits de permis pour délinquance routière au cours de la semaine précédente.

Cette proposition repose sur la conviction que seul un véritable « lavage de cerveau » de la population est susceptible de modifier ses comportements en matière de conduite automobile.

Un tel résultat ne peut être atteint que par une action répétitive permanente. Les campagnes « préventives » périodiques, moralisatrices, bien-pensantes, sur le sujet ne peuvent avoir aucune efficacité réelle, comme le prouvent, hélas, les statistiques annuelles successives.

Docteur Claude Jacobs

Paris

### LES FONCTIONS PUBLIQUES

Il existe en France quatre fonctions publiques en France : la fonction publique de l'Etat, celle de la santé, la publique territoriale et enfin celle de la Ville de Paris. Ces quatre fonctions publiques ont des statuts différents, des modes de rémunération différents et surtout des modes de recrutement différents. A propos du débat sur la baisse du nombre de fonctionnaires et le non-remplacement des départs à la retraite, personne ne souligne que ce n'est pas l'Etat qui recrute les fonctionnaires territoriaux, mais les

## DANS LA PRESSE FRANÇAISE

### ■ LE FIGARO

Jean-Paul Mulet

Tous les ingrédients semblent désormais réunis pour que la gauche puisse se déchirer encore mille ans. Seulement la droite pourrait éventuellement le réconcilier. Les socialistes semblent happés par le vide. Ils n'ont plus rien à dire. Ils sont secs comme des haricots. Ils ne savent plus s'ils sont à gauche de la droite, à gauche de la gauche, populaires ou modernes, libéraux-sociaux ou sécuritaires-sociaux. (...) Tous se haïssent cordialement sans bien savoir pourquoi. Ou plutôt parce qu'ils le savent trop bien. A La Rochelle, le spectacle est à l'image de cette tragédie-comédie : Hollande s'en prend au capitalisme et Fabius se prend pour Laurent Ruquier. C'est dire le chemin qui reste à parcourir aux éléments du PS pour se retrouver ensemble sur la même piste.

### ■ LIBÉRATION

Jean-Michel Thenard

Si la droite ne veut pas tomber dans sa caricature et finir par convaincre qu'elle se préoccupe plus d'incarcérer les mineurs que de les éduquer, elle devrait apprendre de la gauche. Car le PS a payé pour voir ce qu'il advient quand on fanfaronne sur la graisse du « mammoth ». (...) L'argument utilisé pour justifier un moins de profs risque vite de se révéler provocateur. Comme si l'avenir des enfants relevait de la logique comptable. (...) La vérité, c'est que la résorption de la « fracture scolaire » n'est pas la priorité d'un président qui lui préfère police, justice, défense, baisse d'impôts et des charges. Pourtant, Chirac est bien placé pour se souvenir que la droite a toujours chuté quand elle a négligé la jeunesse.

### ■ LES ÉCHOS

Etre ou ne pas être ? Etre du côté de l'Amérique ? Etre unis ? A Elseigneur, au Danemark, où Shakespeare avait situé le décor de Hamlet, les ministres des affaires étrangères des Quinze ont, samedi, tenté de prouver l'existence d'une Europe politique face aux Etats-Unis. Mais sans pour autant accroître, à dix jours du premier anniversaire du 11 septembre, la fracture entre le Vieux et le Nouveau Monde. L'exercice tient de la gageure. Sur presque tous les dossiers, les divergences sont fortes, non seulement avec les Américains, mais entre les Européens eux-mêmes. Et l'unité de façade adoptée samedi par les Quinze vise surtout à laisser du temps au temps.

### ■ RTL

Alain Duhamel

François Hollande est l'un des meilleurs orateurs politiques actuels. Il est vif, caustique, sarcastique. Quatre mois après la double défaite de la gauche, alors qu'une nouvelle phase commence, il était obligé de tenir le discours rituel du nouveau chef de file de l'opposition. Il se montrait donc très offensif contre le gouvernement, discrètement défensif pour la gauche. Il était pressé de rompre déjà des lances avec Chirac et Raffarin, beaucoup moins de clarifier les choix du PS. De toute façon, il ne peut pas aller vite. La gauche panse ses plaies et n'est pas encore en état de s'autoréformer.

collectivités locales. Quel est le député et maire ou le sénateur président de conseil général qui ne remplacera pas un fonctionnaire parti à la retraite ? Aucun. Ce qui ne les empêchera pas de défendre à Paris les projets du gouvernement pour la fonction publique de l'Etat.

Aussi, lorsque vous écrivez (*Le Monde* du 29 août) que, selon l'Insee, les effectifs de la fonction publique de 1990 à 2000 ont augmenté de 10 %, de quelle fonction publique s'agit-il ? Quelle est la part des contractuels comptabilisés et des fonctionnaires statutaires ? On attend de la rigueur sur un tel sujet.

Jean-François Claverie

courriel

Pour nous écrire : Le courrier des lecteurs du *Monde*, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Pour nous envoyer une télécopie : 01-42-17-21-74. Pour nous envoyer un courrier électronique : [courrier-des-lecteurs@lemonde.fr](mailto:courrier-des-lecteurs@lemonde.fr) Pour saisir le médiateur : [mediateur@lemonde.fr](mailto:mediateur@lemonde.fr) ou par courrier. Merci d'indiquer votre adresse complète.

## Recherche Europe forte, désespérément

APRÈS tant de mois de gesticulation belliqueuse vis-à-vis de l'Irak, l'absence de passage à l'acte finirait par apparaître comme un recul américain. Or toute la politique extérieure de George W. Bush est fondée sur l'exercice de la puissance. L'hypothèse non pas certaine, mais la plus vraisemblable, est que l'Amérique va mener une guerre pour éliminer Saddam Hussein, peut-être dans les premiers mois de 2003. Washington s'arrangera pour arguer auprès du Conseil de sécurité du refus du dictateur de coopérer avec les inspecteurs de l'ONU sur la question des armes de destruction massive. Pour améliorer son dossier, Washington affirmera également que l'Irak abrite des éléments d'Al-Qaïda.

L'hôte de la Maison Blanche est assuré du soutien de Jacques Chirac et de Tony Blair (malgré les réticences croissantes de l'opinion publique en Grande-Bretagne), pour autant que le formalisme onusien soit respecté. Le feu vert de l'Allemagne n'est pas légalement nécessaire, mais il sera bienvenu et personne ne doute de la solidarité du futur chancelier, Schröder ou Stoiber. Quant à Poutine, quelle que soit sa rhétorique actuelle, et surtout celle de son ministre des affaires étrangères Ivanov – malgré aussi les coopérations engagées entre Moscou et Bagdad –, on peut s'attendre qu'il vire de bord, comme il l'a fait sur les questions de défense antimissile et de l'élargissement de l'OTAN, quitte à affronter une opposition interne qui n'a pas encore désarmé.

Cette fois, la France a pris les devants, pour ne pas se trouver à nouveau dans l'embarras, comme dans le cas des missiles. Avec un tel scénario, on voit mal la Chine mettre son veto au Conseil de sécurité de l'ONU. Ultérieurement, bien sûr, tout dépendra des résultats obtenus sur le terrain par les Américains. Et, si aujourd'hui les Etats-Unis peuvent difficilement faire marche arrière, ils peuvent encore moins se permettre un échec dans une opération que la « communauté internationale » s'approprie donc, non sans une sourde réprobation, à laisser faire sans broncher.

Ainsi l'Union européenne risque-t-elle de démontrer une fois de plus sa faiblesse. Faiblesse, car les pays membres ne joueront au mieux qu'un rôle de supplétif, ne serait-ce qu'en raison de l'insuffisance et de l'inadéquation de leurs capacités militaires ; faiblesse aussi, car c'en est une de faire semblant d'approuver une action contre laquelle on a multiplié des objections dont on saura seulement a posteriori si elles étaient fondées. Si l'opération devait se terminer en fiasco ou même de façon ambiguë, les Européens tenteraient sans doute de se rattraper en rappelant leurs mises en garde. Mais ce serait un désastre pour la sécurité occidentale dans son ensemble, car les adversaires des Etats-Unis et de leurs alliés, eux aussi, relèveraient la tête. Et, si l'opération est perçue comme un franc succès, la pusillanimité européenne n'en ressortira que davantage.

### RÉPONSE À ROBERT KAGAN

Dans un article dont *Le Monde* (dans ses éditions du 27 juillet et daté 28-29 juillet) a publié de larges extraits, le chercheur et ancien fonctionnaire américain Robert Kagan affirme d'emblée qu'« il faut cesser de faire comme si Américains et Européens avaient une vision commune du monde, voire comme s'ils vivaient sur une même planète ». Et d'enfoncer le clou : « Les Américains sont des habitants de Mars et les Européens de Vénus. » Kagan invoque un déterminisme historique : « Aujourd'hui [que les Américains] sont les plus forts, ils se comportent comme les grandes puissances l'ont toujours fait. » De même, si les Européens sont devenus les apôtres d'une gouvernance mondiale pacifi-

que (Kagan n'est pas loin de dire pacifiste), et si beaucoup d'entre eux « en sont venus à voir dans les Etats-Unis un hors-la-loi, un colosse voyou », c'est aussi paradoxalement par réalisme : l'Union européenne a la stratégie qui correspond le mieux à son choix implicite du refus de la puissance. Pour Kagan, le reste n'est qu'un habillage idéologique.

Ce point de vue est caricatural. Si l'Europe a voulu en finir avec le système des traités de Westphalie de 1648 et les politiques de puissance qui en découlaient, ce n'a pas seulement, ni même principalement, été parce que nous avons préféré la sécurité sociale à la sécurité militaire. La vraie raison a été l'auto-destruction de notre continent au cours des deux conflits mondiaux du XX<sup>e</sup> siècle. Il est trop facile de tourner le président de la Commission, Romano Prodi, en ridicule quand il proclame en substance que l'expérience de l'Union européenne peut être utile pour l'élaboration de nouvelles modalités de la gouvernance mondiale. Mais c'est un fait que cette expérience extraordinaire de réconciliation et de reconstruction – sans aucun précédent historique – a jusqu'ici été un immense et étonnant succès.

Il n'en est pas moins vrai que, pour poursuivre son développement et exercer une influence pour la réconciliation et la reconstruction au-delà de son propre périmètre, d'ailleurs trop mal défini, la nouvelle unité politique que constitue l'Union européenne doit être forte, et non pas faible : forte d'une croyance en son devenir, partagée par une large majorité de ses citoyens ; forte de son organisation économique et sociale ; forte aussi de ses capacités d'action extérieure. Or, sur chacun de ces points, les raisons d'inquiétude ne manquent pas. Les citoyens européens ne comprennent pas la gouvernance de leur Union, et ont le sentiment que le

contrôle démocratique n'y est plus véritablement exercé. Dans les pays candidats, on a trop le souvenir de la « souveraineté limitée » de l'époque soviétique pour ne pas s'inquiéter d'une « souveraineté partagée » aux contours mal définis. Dans l'ensemble, les citoyens européens sont davantage attirés par une organisation sociale de type scandinave que par l'impitoyable système américain. Mais leur lenteur à s'adapter à un environnement en mutation rapide creuse un écart de compétitivité en faveur des Etats-Unis et limite leur marge de manœuvre pour l'action extérieure. Et cette capacité d'action extérieure est organisée et entravée par une dérisoire concurrence entre les Etats membres, qui prétendent chacun jouer son propre jeu dans le monde, pour commencer vis-à-vis des Etats-Unis ou même de la Russie.

### NOBLE AGITATION DE LA FRANCE

Dans ces conditions, Valéry Giscard d'Estaing n'exagère pas en affirmant que le succès de la Convention européenne est « la dernière chance de l'Europe unie » (*Le Monde* du 23 juillet). La condition de ce succès est l'adoption d'un « texte constitutionnel, définissant à la fois les valeurs de l'Union, ses objectifs et ses moyens, ainsi que le rôle et les responsabilités respectives de ses différentes institutions ». L'exercice est délicat, car, ainsi que le souligne l'ancien président de la République, il existe deux risques de fracture : entre les « grands » et les « petits » Etats membres ; entre les membres actuels et les candidats. Peut-être faudrait-il en ajouter un troisième : entre la Grande-Bretagne, d'une part ; la France et l'Allemagne, de l'autre. Pourtant, nous ne pouvons pas nous permettre un excès de prudence. Cela est aveuglant dans le cas de la politique étrangère et de la défense, comme tous les évé-

nements postérieurs à la chute de l'URSS l'ont démontré, jusqu'à l'épisode en cours de l'Irak. La France, typiquement, s'agite noblement. Mais sait-on que, pendant la guerre contre les talibans, aucune grande chaîne de télévision n'a relayé à travers le monde les positions de la diplomatie française ? Il nous est désagréable d'être considérés par les Américains comme des Lilliputiens agaçants, mais la seule façon de sortir de cette situation déplaisante est de mettre en place les structures d'une politique étrangère et de sécurité commune efficace, en commençant par réunir sous la même casquette les fonctions actuellement dévolues au Haut Représentant Javier Solana et au Commissaire Chris Patten, sans se laisser paralyser par les réelles difficultés d'une telle réforme. Pour devenir crédible, l'Union doit aussi prendre enfin au sérieux la nécessité d'augmenter ses budgets de défense, alors que, là encore, l'écart ne cesse de se creuser avec les Etats-Unis.

Le temps presse. La fin de la cohabitation a rétabli la possibilité d'initiatives européennes de la part de la France, et les conditions sont réunies pour que, après les élections outre-Rhin, le « moteur » franco-allemand puisse à nouveau fonctionner. Dans le proche avenir, les Etats-Unis continueront de jouer le rôle de shérif qui reflète leur culture. En dépit de toutes nos réserves, nous avons raison de ne pas les contredire frontalement, pour autant que nous ne restions pas passifs, mais que nous accélérions la construction européenne. Une Europe faible ne parviendra ni à étendre ses valeurs à l'extérieur ni à promouvoir l'idée d'une meilleure gouvernance mondiale. Le moment est venu de faire explicitement et fièrement le choix d'une Europe forte.

Thierry de Montbrial  
pour *Le Monde*

## Gens de Kaboul PAR AHMET SEL



### Jamila Modjahed, 38 ans, présentatrice du journal télévisé.

Mère de cinq enfants, journaliste respectée dans son pays, Jamila a repris l'antenne le soir même du départ des talibans. « Depuis cinq ans, j'étais prête, je n'espérais que ce moment », dit-elle. Mais, en attendant, elle était enfermée à la maison, elle a écrit des vers, accouché deux fois. « Mon désir le plus cher, c'est la paix pour mon pays meurtri », dit-elle, avant d'ajouter : « Mais il ne faut pas nous oublier encore une fois, nous, les femmes. »

Le Monde  
ÉDITORIAL

## Les Quinze et l'Irak

LORSQUE les Quinze de l'Union européenne mesurent leurs divergences sur un sujet, ils se sortent de la difficulté en se réfugiant derrière une posture diplomatique bien connue : l'accord sur le plus petit dénominateur commun. C'est le cas avec l'Irak. Ce n'est pas forcément une mauvaise méthode, mais elle a ses limites.

Les Quinze ont redit, samedi 31 août et dimanche 1<sup>er</sup> septembre au Danemark, qu'il ne saurait être question d'envisager une opération militaire contre Saddam Hussein sans une nouvelle résolution du Conseil de sécurité des Nations unies. Celle-ci doit prendre le président Saddam Hussein au mot : s'il ne viole pas les résolutions de l'ONU de 1991 lui interdisant de développer des armes de destruction massive, comme il l'affirme, il doit accepter le retour des inspecteurs du désarmement. Il les avait chassés en 1998. Il doit les laisser revenir sans condition. Il doit leur permettre de fouiller le pays de fond en comble. Il s'agit de s'assurer que l'Irak ne reconstruit pas un arsenal d'armes chimiques, biologiques et nucléaires. Le message de l'Europe est simple : les Quinze ne veulent pas d'action préventive ou unilatérale américaine en Irak.

C'est le minimum qu'on pouvait exiger de l'Union, d'autant que c'est une position partagée par une partie de l'exécutif américain. Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a réaffirmé dimanche à la BBC qu'il voulait un changement de régime à Bagdad. Mais il a ajouté qu'il fallait, avant d'envisager la guerre, obtenir deux choses : le retour des inspecteurs du désar-

mement en Irak et un débat international sur le niveau réel de l'arsenal de ce pays. Cela veut dire une nouvelle résolution de l'ONU. Quelques jours plus tôt, Richard Cheney – le plus puissant des vice-présidents que la république américaine ait jamais connus – jugeait inutile de renvoyer les inspecteurs en Irak. Il en appelait à la guerre, et le plus tôt possible : « Le temps travaille contre nous », disait-il. Il assurait que Bagdad disposerait « bientôt d'armes nucléaires ».

L'Europe se trouve tout aussi embarrassée. L'Allemagne est, pour la première fois, en tête de ligne pour dire non à Washington : Saddam Hussein, en l'état actuel de son armement, ne vaut pas une guerre. Le président Jacques Chirac vient de rappeler l'attachement de la France à l'ordre international : rien ne peut se faire sans l'accord du Conseil de sécurité de l'ONU. Tony Blair colle à la Maison Blanche, mais veut amener George W. Bush à solliciter l'aval du Conseil de sécurité ; le premier ministre britannique paraît certain d'obtenir une position neutre de la part de la Russie et de la Chine. L'Italie de Silvio Berlusconi et l'Espagne de José María Aznar hésitent à chagriner Washington, etc. L'Europe est ici à sensibilités divergentes. Ce n'était pas le cas en 1991, quand il fallait chasser Saddam Hussein du Koweït. On aimerait qu'elle énonce aujourd'hui une règle simple : la guerre est une affaire trop sérieuse pour être entreprise dans ces conditions d'incertitude – sur la réalité de l'arsenal irakien – et de division de la communauté internationale.

### Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel  
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora  
Directeur général adjoint : René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

### Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Directeur artistique : François Lichon  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

### Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

### Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ;  
Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ;  
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ;  
Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

### Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

### Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

## Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

- 1 Le retour de Dieu
- 2 Immigrés : l'Europe entre accueil et rejet
- 3 Les clés de l'info

Numéro de septembre - 16 pages - 2,10 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunschbourg  
94852 Ivry cedex



Le Monde  
PUBLISSEUR  
Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corre  
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Le Monde  
DOSSIERS & DOCUMENTS  
LITTÉRAIRES

L'enfant et l'écrivain

Juillet 2002 - 8 pages - 2,10 €

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse  
durant vos vacances  
par Internet  
www.lemonde.fr  
(rubrique « le quotidien/abonnements »)

ou par téléphone  
0825 022 021  
(0,15 € TTC/min)

# ENTREPRISES

## ENVIRONNEMENT

Au **SOMMET DE LA TERRE**, rebaptisé cette année Sommet mondial pour le développement durable, des entreprises du monde entier – de l'américain Coca-Cola à l'équipementier téléphonique Nokia –

ont envoyé **DES DÉLÉGATIONS** pour suivre les débats. Les dépenses environnementales et sociales, que les entreprises considèrent encore comme un coût, sont de plus en plus perçues comme le gage

d'une bonne intégration dans les pays en voie de développement et une assurance contre les **RISQUES DE DEMAIN**. Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, en a d'ailleurs appelé à la « mobilisation des

entreprises privées, les gouvernements ne pouvant agir seuls ». Mais certaines ONG estiment que **LES RESSOURCES**, comme « l'eau, bien commun de l'humanité », ne sont pas à vendre.

## Les multinationales, acteurs et freins du développement durable

Les conséquences de leurs activités sur l'environnement et sur les populations des pays défavorisés ne sont que très lentement prises en compte par les entreprises. Quelques pionnières ont conscience que leur intérêt à long terme en dépend. Mais la méfiance des ONG reste forte



**SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### JOHANNESBURG

de notre envoyée spéciale  
« Le sommet de Johannesburg est une occasion historique pour fédérer les règles des entreprises et du développement durable. » Kofi Annan, secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), a choisi d'emprunter un ton solennel. Invité, dimanche 1<sup>er</sup> septembre, en marge du sommet de Johannesburg, à s'exprimer devant un parterre de dirigeants et managers internationaux, il a exhorté les entreprises à s'engager à long terme pour faire de la planète « un meilleur lieu de vie ». M. Annan a précisé que les problèmes environnementaux et sociaux ne pouvaient être résolus qu'en « mobilisant les entreprises privées », car « les gouvernements ne peuvent agir seuls ». « La situation peut s'améliorer si vous faites les bons choix. Si ce n'est pas le cas, la jeune génération fera pression sur les gouvernements pour réguler plus l'économie. » Mais les entreprises sont-elles prêtes à relever ce défi ? Veulent-elles réellement aider au développement des pays émergents ? Sont-elles d'accord pour augmenter leurs dépenses afin de réduire leur impact sur l'environnement ? Jusqu'à présent, bon nombre d'entre elles ne se sont engagées sur cette voie qu'après une crise d'image



Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, ci-contre avec le PDG de Royal Dutch Shell, Philip Wats, a déclaré, dimanche 1<sup>er</sup> septembre, que l'environnement requiert « la mobilisation des entreprises privées ». Il les a avertis que, « sinon, la jeune génération fera pression sur les gouvernements pour réguler plus l'économie ».

majeure, comme le pétrolier Shell, après l'exécution, en 1995, par le gouvernement nigérian, de 9 personnes qui étaient opposées à une implantation du groupe.

Cependant, depuis quelques mois, les rapports de développement durable se multiplient, notamment en France, où ils sont favorisés par la loi de régulation économique. Au Sommet de la Terre, baptisé pour la première fois Sommet mondial du développement durable, des entreprises du monde entier – de l'américain Coca-Cola au réassureur Swiss Ré, en passant par le cabinet d'audit PricewaterhouseCooper... – ont envoyé des délégations.

Le Business day, organisé dimanche, se voulait une démonstration de l'engagement du monde économique pour mieux se comporter vis-à-vis de la planète. Les débats, inégaux, ont montré que la route est encore longue.

Ce sont les intervenants extérieurs au monde de l'entreprise qui ont le plus bousculé l'audience. « Les dépenses environnementales, que les entreprises considèrent comme un coût, sont en fait une assurance contre les risques de demain », a déclaré l'Allemand Achim Steiner, directeur général de l'International Union for Conservation of Nature, qui compte, comme membres, 105

gouvernements et 750 organisations non gouvernementales. Nitin Desai, le bras droit de Kofi Annan sur ce sommet, a quant à lui expliqué qu'il voyait deux défis principaux. « A moyen terme, pour 2015, il faut se débarrasser du problème de la pauvreté qui ne peut être résolu que par l'accès à l'eau, à l'électricité. » A plus long terme, en 2050, il propose « la réduction de notre consommation : nous serons 3,5 milliards d'habitants supplémentaires. Nous ne pourrions plus consommer autant que maintenant. Les entreprises ne doivent pas seulement être des lobbies. Elles doivent relever ces défis ».

Face à ces objectifs ambitieux, cer-

tains secteurs économiques ont plus de facilité que d'autres à se déclarer engagés pour un développement durable. Les industries de l'eau et de l'électricité peuvent sans ambiguïté annoncer qu'elles veulent aider les populations les plus pauvres à avoir accès à ces produits considérés comme vitaux : c'est une façon de développer leurs marchés du futur. Invité d'une table ronde, François Roussely, PDG d'EDF, a ainsi souligné que « 2 milliards de personnes dans le monde n'avaient pas accès à l'électricité (...) » et que les ONG et les entreprises ont « toutes deux un rôle à jouer ». Gérard Mestrallet, président de Suez, a souligné qu'un milliard de personnes n'avaient pas accès à l'eau potable et « que le temps était à l'action ».

### UNE SORTE DE MEA CULPA

Le secteur de l'automobile, par l'intermédiaire du Dr Shoichiro Toyoda, membre du board de Toyota Motor Corporation, est venu présenter l'initiative d'une dizaine d'entreprises (parmi lesquelles Daimler-Chrysler, Renault, Michelin...). Elles espèrent, d'ici à 2003, proposer des solutions pour faire face au changement climatique, à la pollution, au bruit. « La distance parcourue en voiture augmente avec le développement économique. Nous avons des problèmes à résoudre », admet-il.

L'industrie minière, en la personne de Robert Wilson, PDG de Rio Tinto, a fait une sorte de mea culpa, reconnaissant « ne pas avoir fait un assez bon travail dans le passé ».

Laure Belot

## Un code secret pour quatre jours d'électricité

### LE CAP

de notre envoyée spéciale

Mzolizi, coiffure rasta et sweat-shirt bleu XXL, fait la queue, un billet de 20 rounds (1,93 euro) à la main. Tout comme lui, deux autres personnes attendent que

### REPORTAGE

« Plus de paraffine et de bois à utiliser pour s'éclairer, plus de fumée dans les yeux », explique Mzolizi

s'ouvre la petite bicoque de tôle où se vend l'électricité. Autour, un amoncellement de cabanes, bleues, roses, vertes, en tôle ou en bois, de ginginois ou soignées, composent le township de Khayelitsha, à plus d'une dizaine de kilomètres du centre-ville du Cap.

Ce grand garçon de 21 ans, au regard doux, ne va plus à l'école depuis un an « parce que maman n'a plus d'argent », explique-t-il. Sans emploi, comme plus de 60 % de la population du township, il peut néanmoins récupérer, moyennant finance, le code secret qu'il devra composer sur le compteur électrique familial. Avec 20 rounds, il espère « avoir de l'électricité 4 à 5 jours » pour lui, sa mère, ses quatre frères et sa sœur, qui partagent deux pièces de 20 m<sup>2</sup>.

L'électricité, qu'il a depuis quatre ans, « a changé ma vie », dit-il : lumière, frigidaire, plaques chauffantes et... télévision. « Plus de paraffine et de bois à utiliser pour s'éclairer, plus de fumée dans les yeux », explique-t-il. Depuis 1994, le tiers des 150 000 habitations que compte le township a accès à l'électricité. Une douzaine de maisons sont raccordées à chaque pilier électrique : les milliers de fils qui émergent des cabanes forment d'étranges toiles d'araignée.

Derrière ce programme, deux entreprises, Eskom, l'opérateur d'électricité sud-africain, et EDF, engagées à 50-50 dans une société conjointe. La structure, créée en 1994, emploie 42 salariés, mais est loin d'être rentable. « Pour atteindre le point mort, nous aurions besoin que chaque famille consume 300 kWh/mois. Nous en sommes pour l'instant à moins de la moitié, 137 kWh », explique le directeur, Dave Malherbe.

Pour EDF, ce genre de partenariat est un moyen de se positionner comme un partenaire privilégié d'Eskom, le plus grand groupe électrique africain, qui a conclu des joint-ventures dans l'électricité avec 31 pays du continent. « Nous représentons les marchés du futur, reconnait sans détour Reul Khosa, PDG d'Eskom. Au Mozambique ou au Botswana, les taux de croissance sont à deux chiffres. » « Nous avons un projet dans le nucléaire pour des centrales petites et modulables. Quatre entreprises travaillent en parallèle sur cette technologie : EDF, le britannique B Nuclear, le japonais Tokyo Power et l'américain Exelon », poursuit-il.

L. Be.

## L'eau alimente une controverse avec les ONG

### JOHANNESBURG

de notre correspondant

Les organisations non gouvernementales (ONG) ont déclaré forfait dans le match contre les entreprises privées au Waterdome, cet immense hall d'exposition consacré à l'eau, dans le cadre du Sommet de la Terre. Samedi 31 août, une quarantaine d'entre elles, réunies dans la Coalition mondiale contre la privatisation et la marchandisation de l'eau, ont quitté les lieux. « C'est un fiasco total. Nous avons été marginalisés, sans droit à la parole », explique Jean-Luc Touly, employé de Vivendi, délégué CGT, membre d'ATTAC et vice-président de l'Association mondiale de l'eau (ACME). « Le Waterdome a été complètement dédié à la promotion des multinationales », selon Public Citizen, une ONG américaine.

La Coalition était venue défendre l'idée que « l'eau, bien commun de l'humanité », n'est pas à vendre ; de leur côté, les entreprises étaient là pour promouvoir leur développement international.

Pour les délégués de Vivendi, venus en grand nombre, le secteur

privé est seul capable de « fournir un service de qualité au plus grand nombre, vite et à moindre coût ». « Pendant que l'on débat sur la question de savoir s'il faut ou non faire des profits dans le domaine de l'eau, il y a des milliers de gens qui meurent. Promouvoir le développement durable, c'est agir rapidement », s'agace le docteur Bruno de Buzonnière, directeur de la santé chez Vivendi Environnement.

### « EN PARTENARIAT »

« Ce n'est pas le rôle de l'Etat de gérer l'eau et les factures. Nous avons l'expertise, les compétences, le savoir-faire », ajoute Thierry Vandevelde, du département de l'Eau. Pour Vivendi, le concept même de développement durable est une avancée importante. « L'environnement, c'était Rio, il y a dix ans, le passé, des études, des brochures, de la poudre aux yeux. Sans banquier, sans entreprise, ça n'avance pas. L'avenir c'est le développement durable, en partenariat : un tiers ONG, un tiers Etat, un tiers privé. »

« Il est vrai que la gestion publique de l'eau, en particulier en Afrique,

est défaillante, mais si un Etat n'est pas en mesure de gérer correctement le secteur de l'eau, il ne le sera jamais pour contrôler le travail des entreprises », estime David Boys, de Public service international, fédération de syndicats du secteur public de 150 pays. « L'intervention du privé se traduit par des augmentations du coût de l'eau : 95 % à Buenos Aires ou 30 % en un an au Ghana. La Banque mondiale a fait de la privatisation une condition de son aide, et le prix de l'eau augmente avant même la conclusion d'un contrat, pour attirer les investisseurs », affirme M. Touly.

L'Union européenne, qui présentera, mardi 3 septembre, une « initiative sur l'eau » concernant l'Afrique, a déjà tranché. « Nous ne sommes pas favorables à la privatisation, mais à un partenariat. Le secteur public a démontré qu'il n'est pas capable de gérer l'eau en Afrique, sinon il l'aurait fait depuis longtemps », lâche André Liebaert, responsable de la politique de l'eau à la direction développement de la Commission européenne.

Fabienne Pompey

Mark Moody-Stuart, ex-PDG de Shell, président de l'association organisatrice de la journée des entreprises à Johannesburg

## « Si le fruit du développement n'est pas partagé, la société civile se retourne contre les entreprises »

Mark Moody-Stuart, 62 ans, a été PDG du groupe Shell de 1998 à 2001. Sous sa direction, le pétrolier a publié, en 1998, son premier rapport de développement durable intitulé « Profits et principes : devons-nous choisir ? ». L'association Business Action for Sustainable Development (BASD), qu'il dirige désormais, est à l'origine du Business day, qui a eu lieu dimanche 1<sup>er</sup> septembre à Johannesburg, en marge du sommet.

De Coca-Cola à General Motors en passant par Daimler-Chrysler, les multinationales ont voulu assister en force au Business Day. Qu'est-ce qui a changé depuis Rio ?

Les multinationales se rendent compte que des objectifs uniquement économiques ne suffisent plus. Certaines ont déjà travaillé à réduire leur impact sur l'environnement. Mais elles doivent également regarder qui sont les bénéficiaires de leur développement économique et quel est l'impact social de leur activité. Si les entreprises ne sont pas perçues comme des entités constructives pour la société, cela finira par leur nuire.

Beaucoup d'entreprises commencent désormais sur le développement durable. Ce concept n'est-il pas qu'une mode ?

Actuellement, une entreprise responsable ne peut crier victoire sur ce thème. Nous n'en sommes qu'au début. Les entreprises ont besoin de construire la confiance et doivent pour cela se montrer très ouvertes : dire ce qu'elles veulent faire, le mesurer, et publier les résultats, qu'ils soient positifs ou non.

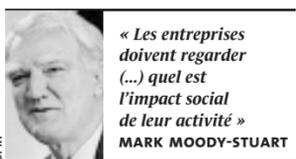
Il faut se mettre d'accord sur une manière claire et homogène de

publier des informations dans un rapport environnemental et social. Très peu d'entreprises les plus riches de la planète publient des rapports de développement durable. Comment les motiver ?

Je crois à l'effet d'entraînement. Si une entreprise développe une réelle politique sociale et environnementale, qu'elle gagne en réputation et devient plus prospère, cela entraînera les autres. Je pense que certains types d'investisseurs, comme les fonds de pension, sont intéressés par des approches durables.

Une réglementation, comme c'est le cas dans certains pays d'Europe, est-elle nécessaire ?

Si vous réglementez trop tôt, sans être précis sur ce qu'il faut mettre dans ces rapports, cela ne sert pas à grand-chose. Il existe trois types d'entreprises : les pionnières, qui se sont engagées dans le développement durable. Celles qui



« Les entreprises doivent regarder (...) quel est l'impact social de leur activité » MARK MOODY-STUART

pas responsable juridiquement. C'est la base du développement durable. Si le fruit du développement n'est pas partagé, la société civile va se retourner contre les entreprises qui ont exploité les richesses du pays. Il est difficile d'imposer à un Etat sa politique, mais l'intérêt des entreprises est de travailler avec des acteurs locaux ou internationaux, ou même des concurrents, pour résoudre ces problèmes.

La collaboration entre les gouvernements et les entreprises se fera-t-elle au détriment des prérogatives des Etats ?

Allons-nous rester sur le mode de fonctionnement des années 1990, c'est-à-dire pointer l'autre du doigt en disant : c'est la faute des multinationales, c'est la faute des gouvernements... Tout cela n'est pas très constructif.

Propos recueillis par L. Be.

## Bataille de griffes dans la lingerie française

Plus de 200 marques se partagent un marché de 2,4 milliards d'euros

**FINI** le minimalisme, tendance « seconde peau ». La lingerie de l'été 2003 cultive le romantisme et les festons brodés, fait place à la « couture » et panache les couleurs. Le Salon professionnel Lyon Mode City, qui s'est tenu du vendredi 30 août au dimanche 1<sup>er</sup> septembre, a marqué ce retour au raffinement extrême, avec la création, pour la première fois, d'un pôle réservé aux couturiers. « Les griffes participent au renouveau de la lingerie. Elles chamboulent les codes de cet univers assez traditionnel et créent l'appétence de nouvelles cibles de clientes », explique Claire Jonathan, directrice des Salons de la lingerie de Paris et de Lyon. En 2002, John Galiano, Manuel Canovas ou Lacoste ont lancé leur première collection. « La lingerie est devenue un élément de mode à part entière », se félicite M<sup>me</sup> Jonathan.

Le marché français de la lingerie, pourtant, reste atone. Selon les chiffres de l'Institut français de la mode (IFM), les ventes se sont élevées à 2,4 milliards d'euros en 2001, en progression de 0,4 % sur

## La grande distribution a été dépassée en 2001 par les chaînes, telles Etam, Princesse Tam-Tam, Orcanta ou Darjeeling

2000. Plus que les volumes, ce sont les prix qui ont augmenté, avec le passage à l'euro et le retour à une lingerie sophistiquée. La Française, deuxième grande consommatrice en Europe après la Britannique, a consacré 97,7 euros (sur un budget habillage de 542 euros) à ses dessous en 2001. Ce sont les 15-25 ans qui dépensent le plus (127,7 euros par an) en privilégiant les petits prix et des marques comme Huit, Dim, Morgan ou Sixty Height, un nouvel entrant d'origine hongkongaise.

Plus de 200 marques jouent ainsi des coudes sur ce marché atomisé. Trois groupes américains se taillent la part du lion : Sara Lee (Dim, Playtex, Wonderbra...), Vanity Fair (Lou, Boléro, Gemma...) et Warnaco, principal licencié de Calvin Klein et propriétaire de Lejaby, dont il a décidé de fermer la moitié des sites de production en France (*Le Monde* du 28 juin). L'allemand Triumph, l'italien La Perla, l'autrichien Wolford ou le français Chantelle bénéficient de griffes de renom. Enfin, une pléiade de mar-

ques françaises, le plus souvent à capitaux familiaux, résistent bien, comme Aubade, Barbara, Lise Charmel, Millesia-Nina Ricci ou Simone Pérèle. Une de leurs recettes est de se développer à l'exportation. En 1999, six ans après Chantelle, Aubade a ouvert une filiale aux Etats-Unis, sur Madison Avenue. « Ce pays est devenu notre deuxième marché après l'Europe. Mais notre enjeu, pour le futur, se situe en Chine et en Asie », assure Ann-Charlotte Pasquier, PDG de cette entreprise familiale qui emploie 488 personnes.

« En tant que PME, avec 10 millions d'euros de chiffre d'affaires, nous avons privilégié des destinations pionnières : l'Ukraine, la Lituanie, l'Estonie, la Mongolie ou l'Arménie, confie Daniel Perret, président-fondateur de CCLC, qui détient les marques Millesia, Osoré et la licence Nina Ricci. Nous sommes aujourd'hui premier en Russie, sur les des haut de gamme, suivis par l'italien Cotton Club. » L'entreprise mise aussi sur l'innovation : elle lance, en septembre, une collection en cuir Lycra lavable, mise au point avec l'américain DuPont.

Une autre révolution contraint les producteurs à s'adapter : la grande distribution, jusqu'alors leader incontesté pour la vente de lingerie, a été dépassée en 2001 par les chaînes spécialisées, telles Etam, Princesse Tam-Tam, Orcanta (groupe PPR) ou Darjeeling. Cette dernière marque est née en 1995 à l'initiative de Chantelle, qui a ainsi établi son emprise sur tous les circuits de distribution, avec sa marque éponyme chez les détaillants et Passionata en grande distribution. Princesse Tam-Tam, lancée en 1985 à l'initiative de Loumia Hiridjee et de sa sœur Shama, inspirées par leur enfance passée à Madagascar, compte aujourd'hui 67 boutiques. L'objectif est d'en détenir 80. « Une ouverture de boutique immobilise environ 500 000 euros, mais le fait de détenir son réseau permet à notre structure familiale d'avoir une assise financière plus stable. Princesse Tam-Tam est présente de la corseterie à la lingerie de nuit et au maillot de bain, et nous avons besoin d'espace où exposer la totalité de notre offre dans un univers cohérent », explique Mourad Amarsy, le PDG.

La concurrence entre les circuits de distribution peut également être une opportunité. Pour relancer la marque Rosy, qu'il a rachetée en janvier, l'alsacien Wolf Lingerie (Billet doux, Sans complexe et Jardin secret) a choisi de la diffuser chez les multidétaillants et en grande distribution, sous la signature Rosy Le Décolleté, et avec deux gammes de prix.

Véronique Lorelle

## De jeunes diplômés coopérants pour vendre la mode à l'étranger

LE MINISTRE délégué au commerce extérieur, François Loos, en visite, vendredi 30 août, au Salon Prêt-à-porter Paris, qui se tenait jusqu'à lundi à la porte de Versailles, a saisi l'opportunité de cette manifestation professionnelle pour annoncer des mesures visant à favoriser l'exportation de la mode française. En 2001, les ventes à l'export des fabricants français se sont élevées à 2,06 milliards d'euros, en hausse de 3,5 %. « La touche française est appréciée dans le monde entier, et de plus en plus en Asie et dans les pays de l'Est. C'est pourquoi nous devons aider les entreprises qui créent à exporter », a indiqué le ministre, pour qui « les Français peuvent faire aussi bien » que les Italiens et les Allemands, qui sont très présents dans ces régions, « même en Chine ».

M. Loos a décidé de favoriser les contrats Volontariat international en entreprise (VIE) dans la mode, pour mettre à disposition des sociétés implantées à l'étranger de jeunes diplômés qui partent en coopération, pendant six à vingt-quatre mois, pour un faible coût. Ils seront hébergés localement par les missions économiques de la France, a précisé M. Loos. Le ministre a prévu l'allègement des procédures administra-

tives concernant l'assurance prospection. Enfin, dans la lutte contre la contrefaçon, il a donné instruction aux missions économiques « d'intervenir auprès des gouvernements des pays pour qu'ils adoptent des mesures aussi dures que les nôtres ».

Didier Parakian, 38 ans, fondateur en 1989 de la ligne de prêt-à-porter du même nom, a interpellé le ministre lors de son passage sur son stand : « Il est rare qu'un industriel demande le maintien d'un prélèvement. Mais nous versons volontiers la taxe parafiscale, car elle alimente un fonds commun qui permet à la profession d'organiser des Salons à l'étranger. » Le fabricant marseillais, président de la division export de la Fédération française du prêt-à-porter féminin (Profem), a surtout demandé au ministre qu'il modifie l'une des conditions d'attribution par la Coface de l'assurance prospection, qui permet aux entreprises qui veulent investir à l'étranger de se prémunir contre les risques d'échec. « Elle est attribuée aux seules entreprises qui fabriquent la moitié de leur production en France. Ce n'est pas réaliste », a déclaré M. Parakian.

V. L.

## Neuf mois après l'entrée de la Chine dans l'OMC, les groupes étrangers font face à de nouvelles barrières

Pékin utilise son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce pour forcer la modernisation de l'industrie locale, tout en limitant la concurrence

PÉKIN

de notre correspondant

C'était un fort mauvais début. Lorsque, au printemps, Pékin a bloqué l'importation de produits cosmétiques en provenance de dix-huit pays, principalement européens, au motif qu'ils contenaient du sang de bovin susceptible de véhiculer la maladie de la vache folle, un coup de déprime s'est abattu dans la communauté d'affaires étrangère. L'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le 10 décembre 2001, était censée doper et non envenimer les relations économiques entre le géant asiatique et le monde extérieur. Un accrochage similaire avait déjà eu lieu sur le soja américain. « Dans l'agroalimentaire, les choses sont devenues plus compliquées depuis l'adhésion de la Chine à l'OMC », commente un diplomate chargé de suivre ce secteur. Des barrières non tarifaires – en particulier de nature phytosanitaire – apparaissent. Les cosmétiques sont pris dans un jeu politique de représailles, après l'interdiction d'importation sur le territoire européen de fruits de mer et de viande de volaille de Chine.

Ces escarmouches ne sauraient résumer le bilan, très contrasté, de huit mois de présence de la Chine dans l'OMC. Dans certains domaines, comme la logistique ou le tourisme, les acteurs étrangers se félicitent de la rapidité avec laquelle la Chine s'est mise en conformité avec les engagements de l'OMC. « Les autorités chinoises se préoccupent de consulter les entreprises étrangères pour connaître leurs difficultés et leurs motifs d'insatisfaction », note Anne Severin du cabinet DS avocats à Shanghai. Il semble qu'elles ne souhaitent pas s'exposer à un quelconque constat de défaillance lors du premier anniversaire de l'adhésion à l'OMC. » Si le gouvernement de Pékin veut prévenir les dommages sociaux dans son pays, il est aussi très sensible à sa respectabilité internationale.

VERROUS QUALITATIFS

L'arbitrage entre ces deux impératifs est le fil conducteur qui donne, au-delà des apparentes contradictions, une certaine cohérence aux premières mesures décidées depuis huit mois. Le secteur automobile en fournit un exemple éloquent. Dès le début de l'année, et



EUGENE HOSHINO/AP

sans tergiverser, le gouvernement a brutalement baissé les droits de douane des véhicules importés jusqu'à 43,8 % et 50,7 % (selon les cylindrées) contre 80 % et 100 % auparavant. Mais, simultanément, des verrous qualitatifs sont venus limiter la portée de cette ouverture formelle. L'octroi des licences d'importation souffre d'opacité, et les véhicules entrant en Chine se voient imposer un « crash test ». Le gouvernement envisage d'obliger chaque constructeur étranger à doubler son réseau de distribution, pour les véhicules importés et ceux fabriqués localement. Enfin, les textes réglementaires – théoriquement acquis avec l'OMC – sur le droit de la vente financée par les constructeurs ne sont toujours pas sortis.

La publication des documents insérant dans le droit interne les engagements de l'OMC est étudiée à la loupe par les experts étrangers : le diable est toujours dans les détails. « Le calendrier d'ouverture n'est jamais intégré dans les réglementations sectorielles, relève M<sup>me</sup> Severin. En conséquence, à chaque nouvelle échéance – quelquefois annuelle – une nouvelle réglementation devra être publiée. » Toujours cette même obsession de Pékin : le refus de se lier les mains. C'est que le gouvernement chinois conçoit l'OMC comme une pression librement consentie, et même sciemment mise en scène, pour lever des résistances domestiques à la modernisation de l'économie.

« L'OMC est un levier extérieur permettant d'imposer des restructurations internes de toute façon inévitables », souligne Nicolas Ajacques, président de la Chambre de commerce et d'industrie française de Chine. La concurrence étrangère est ainsi dramatisée à dessein par les autorités pour forcer les opérateurs nationaux à se réformer.

TICKET D'ENTRÉE DISSUASIF

Dans certains secteurs, le capital international est carrément tenu en lisère. C'est le cas de la banque. Le désenchantement a été brutal quand les banquiers étrangers ont pris connaissance des conditions requises pour pouvoir opérer à terme – comme le prévoit l'OMC – à la fois en devises et en monnaie locale (le renminbi) avec des clients internationaux et nationaux. Chaque succursale devra se recapitaliser à hauteur de 72 millions de dollars. Un ticket d'entrée dissuasif que seule une poignée de champions – Citybank ou HSBC – pourra s'offrir. Dans les télécommunications, le gouvernement mène une politique de dérégulation aussi hardie à l'intérieur de ses frontières – éclatement du monopole de China Telecom – que nationaliste à l'égard d'un capital étranger voué à rester minoritaire ou impuissant. « L'ouverture sur l'extérieur revient à offrir aux opérateurs chinois l'accès aux financements internationaux via la place de Hongkong, résume Hervé Cayla, représentant général de France

Télécom en Chine. On bâtit un préalable des partenariats stratégiques avec des groupes étrangers pour crédibiliser cette mise sur le marché. Mais ces partenaires étrangers n'ont aucun pouvoir sur le management. » Le britannique Vodafone s'est ainsi laissé embarquer dans le capital de China Mobile. Mais les autres opérateurs y réfléchissent à deux fois.

Moyen de rationaliser l'économie, l'OMC est aussi pour Pékin l'occasion de reprendre en main des situations locales qui lui échappaient en partie. L'exemple de la grande distribution l'illustre. En attendant l'ouverture à moyen terme du secteur à 100 %, Carrefour a été sommé de se mettre en règle avec la législation nationale en revendant une partie de son capital à un partenaire chinois. La spectaculaire percée en Chine du français – vingt-huit grandes surfaces dont une partie contrôlée intégralement – était liée à des accords locaux faisant fi d'un nécessaire feu vert du gouvernement central. L'OMC est ainsi une arme de recentralisation économique aux mains de Pékin, ce qui n'est pas forcément une bonne nouvelle pour les investisseurs étrangers, qui n'ont souvent des relations privilégiées avec les pouvoirs locaux. Mais elle devrait aussi lever une part d'arbitraire qui laissait ces étrangers désarmés en cas de contentieux avec des entités quasi féodales.

Frédéric Bobin

## Comment Alcatel Shanghai Bell a pu faire sa place

SHANGHAI

de notre envoyé spécial

Les salles se succèdent, remplies d'ordinateurs et de jeunes chercheurs courbés devant les écrans. Yang Xiangqun, 30 ans, diplômé de l'université de télécommunications de Pékin-Nord, ou Guo Liang, 30 ans aussi, diplômé de l'université de la province du Zhejiang, sont dans l'entreprise depuis quatre ou cinq ans, records de longévité dans une Chine où, modèle américain oblige, les jeunes cadres ont la loyauté volatile. Planté dans la zone économique spéciale de Pudong, laboratoire industriel et financier de Shanghai, le siège d'Alcatel Shanghai Bell (ASB) est le prototype de la firme internationale dont Pékin encourage l'implantation. En mai, Alcatel a été autorisé à prendre le contrôle (50 % plus une action) d'une joint-venture dont le français détenait jusqu'ici le tiers du capital, créée avec son partenaire local Shanghai Bell. Le geste est exceptionnel.

DE 1 900 À 3 500 CHERCHEURS

Il faut dire qu'Alcatel fait partie des firmes étrangères les plus « politiquement correctes » installées dans l'empire du Milieu. Le groupe a multiplié les gestes de bonne volonté : transfert du siège Asie-Pacifique du groupe à Shanghai, accès d'ASB à l'ensemble de la technologie du groupe, création d'un centre de recherche et de développement. Les effectifs de ce dernier sont appelés à passer de 1 900 chercheurs aujourd'hui à 3 500 dans trois ans. Shanghai absorbera alors 15 % de l'ensemble des investisse-

ments en recherche et développement du groupe.

Le temps est loin où « la Chine était la cinquième roue du carrosse, le marché où Alcatel écoulait les produits dont personne ne voulait plus en Europe », se rappelle un observateur. Le marché chinois des téléphones portables – 5 millions de nouveaux abonnés par mois – a aujourd'hui dépassé celui des Etats-Unis. Les opérateurs locaux exigent sans cesse de nouveaux services. « Il nous faut des gens capables de réagir très vite au marché », note un cadre de l'entreprise. Les chercheurs chinois d'ASB, réputés pour leur expertise en matière de logiciels, sont ainsi de plus en plus liés aux services commerciaux. Recrutés dans les meilleures universités, bien payés – d'où leur fidélité –, ils travaillent aussi sur des produits développés au plan mondial par Alcatel.

Dans un pays connu pour son piratage industriel, les concessions ainsi faites ne sont-elles pas risquées ? « Nous avons une longue histoire de transfert de technologie en Chine, souligne Andrew Young, président d'ASB. Nous n'avons jamais été confrontés à un problème de propriété intellectuelle. » Une cellule « propriété intellectuelle » a été créée. Sa mission : déposer un brevet le plus rapidement possible dès qu'un nouveau produit se révèle patentable. Un professionnel du secteur est plus nuancé : « Dire que le risque n'existe pas est irresponsable. Mais si vous volez un produit, vous n'allez pas en bénéficier longtemps car il sera dépassé dans un an. »

F. B.

### RADIO CLASSIQUE

c'est aussi...

Toute l'intégration économique

**6h30-9h00**

Classique Affaires Matin

**12h30-13h00**

Classique Affaires Midi

**18h30-20h00**

Classique Affaires Soir

**DANS PLUS DE 100 VILLES**

PARIS-ILE-DE-FRANCE 101.1 • BASTIA 93.1 • BORDEAUX 92.2 • BREST 106.6  
 DIJON 105.8 • GRENOBLE 102.4 • LILLE 88.2 • LYON 96.5 • MARSEILLE 100.9  
 NANCY 88.2 • NANTES 99.9 • RENNES 92.3 • ROUEN 106.1 • TOULOUSE 103.1  
 TOUTES LES FREQUENCES : www.radio-classique.com 0 892 68 12 80 (0,34 €/min)

## Jean-Pierre Raffarin assure que l'assouplissement des 35 heures « est en bonne voie »

La promulgation d'un décret transitoire à laquelle songe le premier ministre ne satisferait toutefois ni les dirigeants du Medef ni ceux de la CGT

« **JE VEUX rassurer ici tous les acteurs économiques : l'assouplissement des 35 heures est en bonne voie** », a assuré Jean-Pierre Raffarin, samedi 31 août, à Jonzac (Charente-Maritime), à la veille d'une semaine décisive sur le front social. Le premier ministre, pris en tenaille entre les exigences contradictoires des syndicats et du patronat, doit rendre des arbitrages très attendus sur le projet de loi que François Fillon a préparé et qui comportait initialement huit propositions sur la durée du travail, le smic et l'allègement des charges.

« *Nous ferons en sorte, dans les prochaines semaines, qu'il soit possible de travailler, que le travail redevenue une valeur* », a ajouté M. Raffarin, en précisant que son gouvernement prendra « une initiative dès le 18 septembre pour que les salaires puissent progresser ». Officiellement, le premier ministre attendra

pour faire connaître sa décision que son ministre des affaires sociales ait achevé de consulter les partenaires sociaux. M. Fillon devait recevoir, lundi 2 septembre, une délégation du Mouvement des entreprises de France (Medef), conduite par son président, Ernest-Antoine Seillière, qui n'a cessé d'accroître la pression sur le gouvernement pour obtenir satisfaction sur les modalités d'assouplissement des 35 heures.

### UNE AFFAIRE DE PRINCIPE

Officieusement, toutefois, le gouvernement semble avoir d'ores et déjà tranché. Et s'orienter vers la promulgation d'un décret « transitoire » qui ferait passer le contingent d'heures supplémentaires de 130 heures actuelles à 180 heures pour un certain laps de temps, probablement un an, en attendant la conclusion d'accords de branche. Cette solution est qualifiée de

« *ligne médiane* » au ministère des affaires sociales, où l'on s'est efforcé de trouver un moyen terme entre Bernard Thibault (CGT) et Ernest-Antoine Seillière (Medef). Il n'est pas sûr que ce compromis soit de nature à les satisfaire...

M. Thibault avait stigmatisé, mardi 27 août, la volonté de retour en arrière d'un gouvernement qu'il soupçonne de vouloir accroître la « flexibilité » du temps de travail via les négociations de branches sur les heures supplémentaires. « *Si le projet reste en l'état, la CGT mobilisera* », avait-il déclaré. Quant à M. Seillière, il a dénoncé par avance l'« *artifice politique* » que constituerait, selon lui, un décret « provisoire » ouvrant la voie à des négociations de branches. Le Medef, qui en fait une affaire de principe, demande le relèvement pur et simple du quota d'heures supplémentaires à au

moins 180 par an, alors même que les entreprises n'en ont utilisé que 56 en 2001. Les modalités de retour à un smic unique ne devraient pas davantage satisfaire le Medef - il avait réclamé l'annualisation du salaire minimum -, qui obtiendra, en revanche, de substantiels allègements de cotisations.

Matignon travaille également sur les derniers arbitrages du budget 2003 qui doit être bouclé la semaine prochaine. Le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé, a admis, dimanche, du bout des lèvres, que « *dans certains cas* », le nombre de fonctionnaires pourrait être réduit. La poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu en 2003, objet d'une longue cacophonie gouvernementale, semble acquise, mais elle serait moins forte que cette année (5 %).

Claire Guélaud

## Nestlé et Cadbury convoiteraient Hershey

LE GROUPE de boissons et de confiseries Cadbury Schweppes a eu des discussions avec le géant suisse Nestlé sur une éventuelle association pour la reprise du confiseur américain Hershey Foods, le troisième fabricant mondial de chocolats, affirment les journaux dominicaux britanniques *Mail on Sunday* et *The Business*. Les deux groupes envisageraient de lancer une offre d'achat de 8 milliards de livres (12,63 milliards d'euros), et le projet, qui prévoit un partage des actifs de Hershey, permettrait à Nestlé d'éviter un veto des autorités de la concurrence, explique le *Mail on Sunday*. Cadbury Schweppes n'a pas confirmé ces informations.

Le 26 août, le quotidien américain *USA Today* avait affirmé que Nestlé avait présenté une offre pour Hershey s'élevant à 11,5 milliards de dollars (11,7 milliards d'euros). Peter Brabeck, administrateur délégué de Nestlé, avait alors fait savoir le 30 août qu'il n'avait pas l'intention de déposer une offre de reprise, dans un entretien au *Wall Street Journal Europe*. Mais le dirigeant de Nestlé ajoutait qu'une acquisition de Hershey cadrerait avec la stratégie de son groupe.

## Morgan Stanley se sépare de Bercy Expo

L'IMMEUBLE Bercy Expo a été vendu par Morgan Stanley au fond d'investissement Blackstone le 30 août. Cet immeuble aura connu tous les avatars de la promotion immobilière. Sa construction a démarré en 1991, à l'initiative d'un groupe d'investisseurs français piloté par le groupe Suez Lyonnaise des eaux, qui l'a baptisé Zeus, c'est-à-dire Suez à l'envers. Il n'a été livré que fin 1993, en pleine crise immobilière, le chantier ayant été interrompu plus d'un an pour cause de fouille archéologique. Le bâtiment est resté vide ou presque jusqu'en 1996, quand il a accueilli les salariés du Crédit lyonnais à la suite de l'incendie du siège social boulevard des Italiens. La banque d'affaires américaine Morgan Stanley l'a racheté en avril 1999 pour 230 millions de francs pour le céder à nouveau aujourd'hui.

## Vodafone lancerait une offre hostile sur SFR

L'OPÉRATEUR de téléphonie mobile Vodafone préparerait une offre d'achat « *non sollicitée* » sur SFR, affirme le *Financial Times* dans son édition datée du lundi 2 septembre. Vodafone détient actuellement 20 % de SFR et 15 % de la holding Cegetel, qui contrôle 80 % du second opérateur de téléphonie mobile français, soit au total une participation directe et indirecte de 32 % au capital de SFR. De son côté, Vivendi Universal est le principal actionnaire de Cegetel avec 44 % du capital. Selon le quotidien britannique, l'offre d'achat de Vodafone sur SFR pourrait être lancée avant la fin du mois. En effet, le pacte qui lie les différents actionnaires de Cegetel - parmi lesquels figurent également BT Group (26 %) et SBC Communications (15 %) - expire le 23 septembre. En vertu de ce pacte, aucune action ne peut être vendue sans l'accord de l'ensemble des actionnaires. Selon le *Financial Times*, Vodafone espère que les actionnaires de Vivendi Universal soutiendront une offre financière intéressante, alors que son président, Jean-René Fourtou, a plutôt manifesté son intention de monter au capital de SFR. La semaine dernière, Vivendi Universal a revendu ses 50 % dans le portail Internet Vizzavi à son partenaire Vodafone pour 142,7 millions d'euros. De son côté, BT Group a annoncé lundi être disposé à céder ses 26 % dans Cegetel. « *Nous cherchons à vendre notre participation dans Cegetel. Cette participation ne fait certainement pas partie de notre activité de base et nous cherchons donc à en sortir* », a déclaré à Reuters Andrea Paradine, porte-parole de BT.

### INDUSTRIE

■ **SANOFI-SYNTHÉLABO** : le septième laboratoire pharmaceutique européen a enregistré une hausse de 23,7 % de son résultat net, à 830 millions d'euros, au premier semestre, et un chiffre d'affaire en hausse de 16,5 %, à 3,68 milliards d'euros. Ses frais de recherche et de développement ont progressé de 18 %, à 587 millions d'euros.

■ **SIEMENS** : le groupe de construction mécanique pourrait revenir sur plus de 8 000 suppressions d'emplois, soit le quart des réductions d'effectifs annoncées par le groupe depuis 2001, a déclaré Ralf Heckmann, qui préside le conseil d'entreprise, dans un entretien publié samedi dans le *Berliner Zeitung*. Le groupe avait annoncé, depuis 2001, 33 400 suppressions d'emplois, soit le septième de ses effectifs.

### SERVICES

■ **MOBILCOM** : selon un rapport qui doit être présenté cette semaine à France Télécom, son premier actionnaire, l'opérateur de téléphonie mobile allemand voit sa base de clientèle s'éroder, et le niveau de satisfaction de ses clients reste très bas, indique le *Wall Street Journal* dans son édition de lundi.

■ **LA POSTE** : le gouvernement envisagerait de remplacer avant la fin de son mandat le président de La Poste, Martin Vial, affirme le *Journal du Dimanche* du 1<sup>er</sup> septembre. Le gouvernement envisagerait trois successeurs possibles : Jean-Paul Bailly, président de la RATP, Jean-Frédéric de Leusse, directeur général du Crédit agricole, et Daniel Caille, ancien directeur général de La Poste.

### FINANCE

■ **ZURICH FINANCIAL** : le troisième assureur européen s'apprête à annoncer une augmentation de capital de 2,5 milliards de dollars (2,55 milliards d'euros) lors de la présentation, jeudi, de ses derniers résultats semestriels, écrit dimanche le *NZZ am Sonntag*, sans identifier ses sources. Ces nouveaux titres devraient être en grande partie souscrits par des banques, notamment UBS Warburg.

■ **EURONEXT** : la Bourse issue de la fusion des places de Paris, Amsterdam, Bruxelles et Lisbonne a enregistré un bénéfice de 133 millions d'euros (+ 69 %) au premier semestre, pour un chiffre d'affaires de 491,1 millions d'euros (+ 6,8 %). En raison de la volatilité des marchés, les commissions sur les produits dérivés ont progressé de 13,3 %, à 139,78 millions d'euros.

## Reirements pour la clause de non-concurrence



EXPERTISE  
Droit social

SOUVENT confondue avec l'obligation de non-concurrence, inhérente à l'exécution de tout contrat de travail (on ne peut être à la fois collaborateur et concurrent), la clause de non-concurrence est l'objet de multiples paradoxes : parfois utilisée par des firmes dénonçant par ailleurs toute entrave à la loi du marché, elle n'est efficace qu'à la mort du contrat qui l'a fait naître, et peut provoquer le chômage forcé de son titulaire pendant plusieurs mois.

Alors qu'au nom de la force obligatoire des contrats, sa licéité n'avait guère été contestée jusqu'en 1992, la montée des libertés publiques dans l'entreprise associée à celle du chômage et aux excès de quelques sociétés, a conduit la Cour de cassation à évoluer, puis à revirer le 10 juillet.

Premier arrêt de défiance et premier contrôle judiciaire de légitimité avec l'arrêt du 14 mai 1992, où la Cour avait annulé la clause d'un laveur de carreaux d'une durée... de quatre ans : « *Eu égard aux fonctions du salarié, elle n'était pas indispensable à la protection des intérêts légitimes de l'entreprise* ». Mais cette caricature, qui a provoqué l'évolution jurisprudentielle, révélait

aussi la véritable finalité de cette clause : dissuader les collaborateurs de démissionner.

Inversant la problématique habituelle, les trois arrêts du 10 juillet (disponibles sur le site [www.courdecassation.fr](http://www.courdecassation.fr)) ont été rendus aux visages « *du principe fondamental de libre exercice d'une activité professionnelle* » (incluant donc travail salarié et création d'une société) et de l'article L 120-2 du code du travail cherchant à concilier libertés publiques et subordination du salarié. « *Une clause de non-concurrence n'est licite que si elle est indispensable à la protection des intérêts légitimes de l'entreprise, limitée dans le temps et dans l'espace, qu'elle tient compte des spécificités de l'emploi*

du salarié, et comporte l'obligation pour l'employeur de verser au salarié une contrepartie financière, ces conditions étant cumulatives.

Ces cinq conditions n'ont pas toutes la même valeur et donc les mêmes effets. Si une clause « *non-indispensable à la protection des intérêts légitimes de la société* » sera frappée de nullité, une étendue géographique et/ou une durée excessives n'aboutiront en revanche qu'à une opération judiciaire de refaction, comme aujourd'hui celle dépassant les normes fixées par la convention collective applicable.

### CONTREPARTIE FINANCIÈRE

Véritable nouveauté des arrêts du 10 juillet : l'obligation d'une contrepartie financière, que nombre de conventions collectives ou de contrats individuels prévoyaient déjà. Mais en raison de l'effet pratiquement rétroactif d'un tel revirement, cette nouvelle jurisprudence pourrait mettre en difficulté les autres branches ou entreprises. Une clause sans contrepartie étant désormais nulle, un avenant s'impose pour les rendre licites : la bonne vieille explication d'un forfait salarial global, incluant justement cette fameuse contrepartie, n'est plus plaidable.

Si cette évolution est manifestement fondée et nous fait rejoindre nombre de droits étrangers, elle comporte aussi nombre d'incertitudes. Quel doit être le niveau de cette contrepartie financière désormais obligatoire ? Si certaines conventions collectives la fixent à la moitié voire aux deux tiers du salaire mensuel pendant la durée d'application de la clause, une somme de quelques dizaines d'euros pourra-t-elle, demain, légitimer une telle limitation à la liberté du travail ? On peut imaginer que les juges sanctionneront une contrepartie manifestement dérisoire, en tenant compte des sujétions qu'elle fait naître : une interdiction totale de prospection sur tel produit précis dans Paris n'est, en effet, pas comparable à celle visant la France métropolitaine pour tout un secteur d'activité.

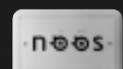
Plus généralement, si les conditions cumulatives relatives à la durée et à l'espace rendent illicites les clauses manifestement disproportionnées (exemple : « *cinq ans, France entière pour tout le secteur Informatique* »), elles placent aujourd'hui beaucoup de clauses existantes aux frontières de la légalité ; cette insécurité juridique permettra à des collaborateurs peu délicats de partir à la concurrence au mépris de leur engagement, en plaçant une très relative bonne foi. Reste que, dans la pratique, les violations de la clause sont nombreuses, mais les poursuites rares. Car à l'instar de sa sœur, la clause de dédit-formation, la clause de non-concurrence veut d'abord retenir les meilleurs collaborateurs. Et il est rare que le mari trompé cherche à donner à sa mauvaise fortune une grande publicité.

Jean-Emmanuel Ray,  
professeur de droit  
à l'Université de Paris I  
(Panthéon-Sorbonne)

C'EST À LA  
QUALITÉ DE SES  
PRODUITS FRAIS  
QUE L'ON RECONNAÎT  
UN BON MARCHÉ

American Xtal Technology inc 82k@555.00 ▲ 2.00 Brambles Industries 100k@367.00 ▲ 13.00 TIM 85k@6.33 ▲ 0.005 France Telecom  
Hennes & Mauritz 215 ▼ 5 Holmen 235.5 ▼ 0.5 Investor 113.5 ▼ 1.0 Kipling Holding 7.2 ▲ 0.25 Lundin Petroleum AB 4.21 ▲ 0.0.3 Modern Times

CNBC Europe, la seule chaîne TV européenne d'information financière en temps réel qui vous conseille, en direct, sur les dernières tendances de la bourse afin de vous livrer en permanence les dernières évolutions du marché. CNBC Europe est désormais disponible sur Noos, canal 29\* et sur Canal Satellite, canal 28.



N° Vert 0 800 114 114  
Appel gratuit depuis un poste fixe

CANALSATELLITE  
le meilleur du numérique  
0892 680 345\*



\*Uniquement sur certains réseaux NOOS. \*Coût d'appel 0,337 €/min (2,21F)

www.cnbcurope.com

# France Télévisions défend sa définition du « service public »

Contrairement à TF1 et M6, engagées à marche forcée dans les suites de « Star Academy » et de « Loft Story », le groupe devait réaffirmer, lundi 2 septembre, à l'occasion de la présentation de ses programmes de rentrée, peu innovants, la « continuité » de ses missions

**C'EST À L'OPÉRA BASTILLE** que les trois chaînes de France Télévisions devaient clore, lundi 2 septembre, le bal des présentations de grilles de programmes de la rentrée. La présentation de la saison 2002-2003 était très attendue. Depuis son arrivée Rue de Valois, Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, a égratigné France Télévisions, estimant notamment qu'elle ne respectait pas ses missions de service public. Au sein du groupe, ses déclarations ont été accueillies avec tristesse, agacement et nervosité.

« Respectons-nous nos missions de service public ? La réponse est oui », affirme Christopher Baldelli, directeur général de France 2. Même si les nouvelles grilles, travaillées depuis janvier, ne sont pas établies pour répondre au ministre. « Nous ne sortons pas des émissions de notre chapeau », affirme M. Baldelli. Nous sommes plutôt en phase avec le ministre. Même écho à France 3 : « Les missions de service public sont inscrites dans nos programmes, ce n'est pas nouveau », explique Rémy Pflimlin, directeur général de la chaîne.

Quoi de neuf sur France 2 ? « La continuité », explique François Tron, directeur des programmes. La chaîne, qui assure qu'elle devrait tenir cette année ses objectifs financiers, revendique « une présence importante » de programmes dédiés au débat politique. L'information et le débat de société se cristalliseront autour du magazine « Envoyé spécial », toujours en première partie de soirée, avec en



deuxième partie des programmes comme « Complément d'enquête ». Ces émissions seront complétées, quand l'actualité internationale le commandera, par un magazine de première partie de soirée. France 2 affirme qu'elle accordera « plus d'argent » aux documentaires, en en produisant le même nombre.

La chaîne veut se démarquer de TF1 : « Il faut sortir du principe de comparaison. Nous sommes nous-mêmes », explique M. Tron, qui rappelle que Jean-Luc Delarue ou

Thierry Ardisson sont restés sur France 2 malgré des appels pressants du privé.

La particularité d'un service public généraliste, selon France Télévisions ? Le temps laissé aux gens et aux émissions pour s'installer, comme le magazine littéraire « Campus ». Et pour la culture ? France 2 programmera toujours ses « pastilles » de quelques minutes pour découvrir une œuvre d'art. Sans plus. Au sein de la chaîne, on s'interroge sur le bien-fondé de la

diffusion, à 20 h 50, d'un opéra vu par une poignée de spectateurs.

A France 3, M. Pflimlin estime que, contrairement aux chaînes privées qui visent « la ménagère de moins de 50 ans », le « souci est de rassembler tous les publics, pour leur donner des clés afin de comprendre le monde dans lequel ils vivent ». Il affirme avoir « une mission culturelle permanente et spécifique, celle de faire vivre la culture dans nos locaux ». « Nous avons aussi des émissions qui donnent le goût à la culture », dit-il en citant « La carte aux trésors », un programme selon lui « à dimension ludique et culturelle, qui fait découvrir des lieux magiques en France ».

## « HÉROS CITOYENS »

Cette saison, la fiction disposera sur France 3 d'une plus grande place et d'un budget en augmentation, avec, en plus des « comédies sociales » du samedi, un deuxième rendez-vous, le mardi à 20 h 55, consacré aux « héros citoyens ». France 3 veut accorder une plus large place aux documentaires en commençant par « New-York, 11 septembre », de Jules et Gédéon Naudet. La chaîne prévoit, aussi, des émissions « pour combattre les discriminations ». La série « Chez moi la France » sera diffusée un jeudi par mois en deuxième partie de soirée et complètera, par exemple, les « Mémoires d'immigrés » de Yamina Benguigui. « Cette série répond à une approche plus transversale. Elle n'est pas seulement centrée sur les quartiers difficiles comme l'était « Saga Cités » qui a parfaitement joué

son rôle pendant dix ans », explique M. Pflimlin, répondant aux critiques qui ont suivi l'annonce de l'arrêt de cette émission. « Le choc des cultures », un magazine culturel présenté par Anne Sinclair – absente de façon régulière depuis 1997 –, sera, par ailleurs, diffusé en deuxième partie de soirée en alternance avec « Culture et dépendances », de Franz-Olivier Giesbert.

L'occasion aussi de préciser la pla-

« Mais en tant que cadre je suis sensible et attentif à la pression mise sur le groupe », dit-il. France 5 propose, parmi quelques nouveautés, une émission quotidienne sur le comportement des gens dans les entreprises. M. Cottet constate que la télévision est « un jeu subtil qui consiste à régler des curseurs pour obtenir les meilleurs rendements ». Et la culture à la télévision ? « C'est l'ensemble des savoirs que l'on peut com-

## Belle audience estivale pour France 5

Pendant que TF1 et M6 enregistraient cet été des succès d'audiences grâce à la diffusion de leurs jeux de télé-réalité, deux des trois chaînes publiques ont connu un léger trou d'air. Après avoir rassemblé 23,2 % de parts d'audience en moyenne en juillet, France 2 est nettement passée sous la barre des 20 % en août avec seulement 19,1 %. Selon la chaîne publique, ce repli estival s'explique par la fin de la diffusion du Tour de France cycliste. Au cours de la même période, l'audience de France 3 est restée stable, avec 16,8 % en juillet et 17 % en août.

En revanche, la période des vacances a été très profitable à France 5. La chaîne diurne dirigée par Jean-Pierre Cottet a enregistré ses records d'audience, même si elle attire encore une audience relativement modeste. Outre une moyenne de 4,7 % en juillet et de 5,5 % en août, la chaîne « de la connaissance et du savoir » a connu « des pointes à plus de 7 % de part d'audience ». Un succès obtenu avec « la refonte de 80 % des programmes de la grille » de la chaîne depuis septembre 2001.

ce du talk-show polémique « C'est mon choix » : « C'est une émission de divertissement, mais l'objectif est d'amener un public plus jeune, plus populaire », explique M. Pflimlin. Car « il n'y a pas de service public sans public », rappelle Jean-Pierre Cottet, directeur général de France 5. A la tête de la chaîne dite « de la connaissance et du savoir », il ne s'estime pas concerné par les doutes formulés par M. Aillagon.

munique, dit-il. Il y a deux types de télévisions, celle qui vide la tête et celle qui la remplit. » La télévision publique a un système de valeurs propres, explique M. Cottet : « L'éducation, la solidarité, la protection de la vie, le rôle des parents, toutes ces choses pour lesquelles nous nous battons. »

Bénédicte Mathieu et Pascale Santi

## France 2 ostracise « le genre, pas les gens » et embauche Steevy

**UN « LOFTEUR »** sur le service public ? Parmi les surprises de la nouvelle grille de France 2, l'arrivée de Steevy dans l'émission « On a tout essayé » occupe une place de choix. Même si l'ancien locataire de Loft Story (le premier), passionné de mode et de musique, ne s'invitera « a priori que deux fois par mois » dans l'équipe de chroniqueurs qui entoure Laurent Ruquier.

L'arrivée d'une des figures de la télé-réalité étonne après les positions, hostiles à ce type de programme, qu'avaient prises les dirigeants des chaînes publiques. Lors de la présentation de la grille de la saison 2001-2002, Marc Tessier, PDG de France Télévisions, n'avait-il pas déclaré : « Nous ne sommes pas voyeuristes, nous n'affectionnons pas la glace sans tain » ? De son côté, Michèle Cotta, directrice générale de France 2 jusqu'à juin, a martelé que, en dépit des rumeurs, « il n'y aura pas de [télévision réalité]

sur France 2 » (Le Monde du 14 juin). En janvier, une note de service a même interdit les ex-« lofteurs » et autres « star-académiciens » sur les chaînes de France Télévisions, afin de ne pas contribuer à la promotion des chaînes qui les ont fait connaître (TF1, M6).



« Ce n'est pas parce qu'ils ont débuté dans le « Loft » qu'on va les bannir à vie. A partir du moment où ils ont du talent... »

LAURENT RUQUIER

Cette mise à l'index n'est plus d'actualité. La direction de la chaîne ne voit aucune contradiction dans cet apparent revirement. « Nous faisons un ostracisme sur le genre, pas sur les gens.

Cela fait des mois que Ruquier parlait de l'inviter dans son équipe », indique Michèle Cotta, aujourd'hui présidente d'ABSat. Pour Christopher Baldelli, directeur général de France 2, « Steevy a fait ses preuves » sur Europe 1, déjà chez Ruquier (« Faut pas s'engager »), et sur FunTV, où il présentait une émission hebdomadaire. « Ce n'est pas parce qu'ils ont démarré dans le Loft qu'on va les bannir à vie. A partir du moment où ils ont du talent... », argue Laurent Ruquier.

Avec Steevy, France 2, qui s'interdit – jusques et quand ? – de programmer des émissions de télé-réalité, tente de « récupérer une part du succès populaire » véhiculé par ces émissions. « Les chaînes généralistes ont tendance à vieillir, il est important de s'ouvrir aux générations les plus jeunes », reconnaît Laurent Ruquier.

José Barroso

## La Maison Blanche a refusé de visionner des cassettes de CNN

LA MAISON BLANCHE a rejeté une offre de la chaîne de télévision américaine CNN de visionner par avance des cassettes vidéos détaillant l'entraînement des terroristes du réseau Al-Qaïda et des essais d'armes chimiques sur des chiens, rapporte l'hebdomadaire US News and World Report paru lundi 2 septembre. La chaîne d'information continue a déboursé 30 000 dollars pour se procurer 64 cassettes vidéo proposées par un intermédiaire anonyme en Afghanistan. Mais avant d'en diffuser au public les principaux extraits, dans la semaine du 19 au 26 août, elle en avait proposé la primeur à la Maison Blanche, précise l'hebdomadaire.

L'offre était conditionnelle : CNN souhaitait que le président George W. Bush et sa conseillère pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, soient présents et qu'une équipe de la chaîne puisse aussitôt recueillir leurs réactions. Une demande rejetée : « Le président n'est pas un propagandiste pour une émission de télé-réalité », a expliqué à l'hebdomadaire un haut responsable de la Maison Blanche. – (AFP.)

## DÉPÊCHES

■ **INTERNET** : le groupe allemand Bertelsmann étudie la vente ou la fermeture de ses activités de ventes de livres et de musique en ligne, affirme lundi le Financial Times. Après la démission forcée de Thomas Middelhoff en juillet de son poste de président, la cession de ces activités marquerait un tournant majeur dans la stratégie du groupe. Des discussions seraient en cours, notamment avec l'américain Amazon, un des leaders du commerce électronique, selon le quotidien britannique.

■ **PRESSE** : une édition française du magazine culturel américain Rolling Stone, créé en 1967, sera lancée le 3 octobre par I XO Publishing, groupe spécialisé dans la presse musicale. Le mensuel disposera d'un contenu rédactionnel propre à la France et un cahier de 32 pages en anglais. Une première version française, lancée en 1988 par Pendulum, avait dû être interrompue quelques années plus tard.

■ **PUBLICITÉ** : l'une des dernières agences de publicité indépendantes françaises, Les Ouvriers du paradis, a été rachetée par le géant anglo-saxon WPP pour être fusionnée avec sa filiale Red Cell Paris, indique lundi la revue professionnelle CB News.

## TF1 et M6 rivalisent sur le terrain de la télé-réalité

Les deux chaînes privées prévoient de plus en plus de jeux psychologiques scénarisés

**ADVERSAIRE** déclarée de la télé-réalité en 2001 au début de la diffusion de « Loft Story » sur M6, TF1 a vite compris tout le parti publicitaire qu'elle pourrait en retirer. Cet été, ce type d'émissions a dopé ses audiences et maintenu celles de M6. Elle a aussi permis à la Une de conserver sa belle part de marché publicitaire (plus de 53 %) à la télévision. Grâce à « Koh-Lanta » et à « L'île de la tentation », qui ont connu des parts d'audience bien supérieures à 40 % auprès des « ménagères de moins de 50 ans » en juillet et en août, TF1 a rassemblé près d'un tiers des téléspectateurs, sans connaître le traditionnel fléchissement estival. Le succès de M6, poussé par « Loft Story 2 », puis aidée par « Opération Séduction », est resté stable.

Du coup, pour la saison 2002-2003, Etienne Mougeotte, vice-président de TF1, est devenu un ardent défenseur de la télé-réalité. « Contrairement à ce que certains pensent ou espèrent, la télé-réalité peut avoir une certaine pérennité », a-t-il même lancé, mercredi 28 août, lors de la présentation des programmes de la chaîne privée. Il a confirmé la reconduction de « Koh-Lanta » et de « L'île de la tentation », deux programmes qualifiés de « marivaudages érotiques sympathiques, finalement très convenables » par M. Mougeotte. TF1 exploitera le filon jusqu'à épuisement.

La chaîne privée a plusieurs autres projets dans ses cartons, en plus de « La loi de la peur », un

nouveau jeu (Endemol) qui « mettra les candidats et les téléspectateurs face à leurs peurs », lâche-t-on, plein de mystère, à TF1.

C'est d'ailleurs dans le parc du château des Vives-Eaux, à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) – lieu de résidence de la nouvelle fournie de candidats du jeu « Star Academy » –, que TF1 a dévoilé, mercredi 28 août, que la pierre angulaire de la rentrée restera « Star Academy ». Troisième meilleure audience de l'année, juste derrière la série « Fabio Montale » et la finale de la Coupe du monde de football, le jeu est donc reconduit.

## « QUOTIENT ÉMOTIONNEL »

Cependant, quelque peu refroidie par des débuts chaotiques, la direction de la Une a choisi, cette fois, de s'impliquer fortement au côté d'Endemol dans l'élaboration du programme. « Cette année, tous les candidats savent chanter », insiste-t-on dans les rangs de TF1. Outre un filet de voix, les locataires du château devront aussi avoir une bonne vue. Certains chez TF1 se sont malicieusement inquiétés de la santé oculaire des candidats : « Attention à la myxomatose, ils vont tous finir avec des yeux de lapin russe », ironise un présentateur de la chaîne. En effet, pour les besoins de l'antenne, la Une a forcé sur les couleurs des décors, rose fuchsia pour la chambre des filles, orange du côté des garçons, avec un mobilier « flashy » et très années 70 », précise Alexia Laroche-Joubert, productrice du jeu.

Comme TF1, sa rivale, M6 parie sur la télé-réalité. Mais pour l'instant, Nicolas de Tavernost, son président, préfère rester discret. Vendredi 30 août, lors de la présentation de ses programmes au Théâtre de l'Empire, à Paris, M6 n'a rien révélé des programmes de télé-réalité qui seront à l'antenne en 2002-2003.

Tout juste Thomas Valentin, vice-président du directoire, en charge des programmes, a-t-il consenti à confirmer qu'il y aurait « un peu plus de télé-réalité » cette saison. Sans s'engager sur la diffusion d'un « Loft Story 3 » ou la nature du nouveau jeu acheté par la chaîne privée. D'après nos informations, M6 devrait diffuser « Pop Idol », un jeu qui fait un malheur en Grande-Bretagne. M6 réfléchirait aussi à un format proche, et forcément concurrent, du jeu « La loi de la peur » prévu par TF1.

La télé-réalité ne sera pas le seul point commun entre TF1 et M6, qui veut « devenir de plus en plus une télévision événementielle grâce à des magazines et des divertissements en début de soirée ». M6 programmera « QI le grand test », et « QE (pour quotient émotionnel), le grand test ».

Si TF1 table aussi sur la fiction – avec, notamment, « Les Liaisons dangereuses », avec Catherine Deneuve en Madame de Merteuil et Josée Dayan à la réalisation –, l'événement pour la chaîne a pour nom Bernard Tapie, un ami de Patrick Le Lay, PDG de la Une. Bernard Tapie, l'ex-ministre entre-

preneur, fera son retour sur TF1, quinze ans après « Ambition », le lundi 9 septembre, en deuxième partie de soirée avec un débat de société intitulé « A tort ou à raison ». Qualifié par M. Mougeotte « d'agitateur d'idées », Bernard Tapie se voit confier la mission de créer « un lieu de débat de société » sur une chaîne qui en manque, reconnaît M. Mougeotte.

Guy Dutheil et Pascale Santi

# La pige de tous les médias

> presse > radios, TV > web

## Votre revue de presse

- Une sélection pertinente de vos retombées médias
- Une mise en perspective de votre actualité
- Un chargé de dossier dédié

contactez-nous  
solutions@argus-presse.fr  
ou www.argus-presse.fr

**l'Argus de la presse**

# LA TENDANCE FINANCIÈRE

## Nouveaux motifs d'inquiétude pour la Bourse de Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse pour la cinquième session consécutive, lundi 2 septembre, à 9 521 points, son plus bas niveau depuis le 6 août. L'approche de la zone de turbulences des 9 500 points pourrait conduire à des opérations de soutien de la part d'organismes publics et à des rachats d'actions par les entreprises. Elle fait craindre une nouvelle détérioration du secteur bancaire, même si les grandes banques semblent pour l'instant résister aux vents contraires.

Autre motif d'inquiétude, le rendement des bons du Trésor à dix ans est passé vendredi en dessous de 1,2 %. L'attentisme règne, en l'absence de signes encourageants en provenance des Etats-Unis, pénalisant les exportateurs. Seule la perspective de la rencontre au sommet prévue

### INDICE NIKKEI



Source : Bloomberg

pour le 12 septembre entre le premier ministre, Junichiro Koizumi, et George W. Bush laisse espérer de nouvelles initiatives gouvernementales en faveur de l'économie. Il faut dire que les derniers chiffres du PIB, publiés vendredi, n'incitent guère à l'optimisme, puisque la nouvelle méthode de calcul utilisée par le gouvernement remet en question la « reprise » qu'on avait cru déceler au premier trimestre. La croissance du PIB en termes réels de janvier à mars s'avère donc nulle, alors qu'elle avait été préalablement estimée à 1,4 %. Ce réajustement a pris au dépourvu les observateurs. En revanche, elle est de 0,5 % pour le deuxième trimestre 2002, ce chiffre plus élevé que prévu étant largement dû à la contribution de la demande extérieure.

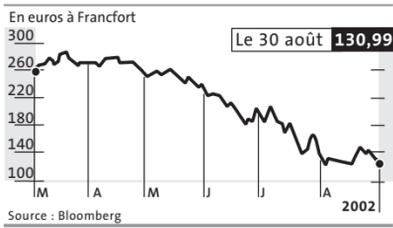
« Je pense que l'on ressent très fortement l'impact du ralentissement global de l'année fiscale écoulée. On peut voir que les conditions économiques s'améliorent, mais, d'un autre côté, je suis très conscient du fait que les facteurs de risques sont en train d'augmenter », a déclaré lors d'une conférence de presse Heizo Takenaka, ministre de l'économie. Les économistes craignent cependant une nouvelle contraction du PIB pour cette année. L'économie japonaise reste soumise à de très fortes pressions déflationnistes, l'indice des prix à la consommation ayant chuté de 0,8 % en juillet par rapport à juillet 2001.

Brice Pedroletti

## Les financiers ne s'alarment pas des conséquences des inondations

### CHRONIQUE DES MARCHÉS

#### L'ACTION ALLIANZ



Source : Bloomberg

TANDIS que la Bourse suit de près les répercussions sur les sociétés des inondations qui ont ravagé l'Europe centrale, les économistes en évaluent les conséquences. Rien qu'en Allemagne, les estimations des dégâts s'échelonnent jusqu'à 25 milliards d'euros.

#### LES ASSUREURS AU PREMIER PLAN

Les investisseurs ont immédiatement déduit que les compagnies d'assurances seront les premières à être pénalisées par cette catastrophe. En Bourse, les évolutions du cours des actions ne dépendent quasiment plus que des conséquences des inondations. Mardi 27 août, par exemple, l'action Allianz a bondi de 4,14 % sur la simple spéculation que l'assureur augmenterait prochainement ses tarifs pour la couverture de risques climatiques. La première compagnie européenne d'assurances a estimé, jeudi 29 août, que le coût net (après réassurance) des inondations en Allemagne, en Autriche et en République tchèque allait s'élever pour elle à environ 550 millions d'euros en 2002.

De leur côté, les assureurs tchèques ont avancé un chiffre de 582 millions de dollars (593,5 millions d'euros) d'indemnités. « Mais ces assureurs n'assurèrent pas seuls ces coûts puisqu'ils sont réassurés auprès d'autres compagnies de réassurance telles que Munich Ré, Scor ou Swiss Ré », signalent les analystes du courtier Global Equities dans une note, qui ajoute : « Le réassureur Scor a indiqué que les coûts causés par cette catastrophe naturelle seraient minimes, l'activité de réassurance de telles catastrophes ayant été réduite à 7 % seulement de l'ensemble de son portefeuille. » Swiss Ré a pour sa part signalé, jeudi, qu'il s'attendait à des demandes d'indemnisation pour un montant d'environ 250 millions de francs suisses

(170 millions d'euros), tandis que Munich Ré a évalué son coût à moins de 500 millions d'euros. Le Comité européen des assurances a promis que les assureurs assumeront leur part des pertes, mais que cela n'affecterait pas la solidité financière de cette activité. Selon Merrill Lynch, qui s'appuie sur un coût total de plus de 15 milliards d'euros, « environ 20 % de ce coût, soit 3 milliards d'euros, seront supportés par les assureurs ».

#### UN IMPACT ÉCONOMIQUE LIMITÉ

En Allemagne, le coût des inondations menace d'accroître les déficits publics, déjà proches du niveau limite de 3 % du produit intérieur brut (PIB) fixé par le pacte. Les économistes des banques d'affaires ne paraissent pas inquiets.

Les experts de Merrill Lynch citent une étude récente des économistes de l'université de Californie qui examine les conséquences d'une série de catastrophes aux Etats-Unis pour estimer l'ampleur de l'impact sur le PIB allemand. Ils en concluent qu'il n'y aurait pas d'effet durable sur l'économie allemande. Mais les chocs, comme les catastrophes naturelles, peuvent

modifier le profil de la croissance, rappelle Merrill Lynch : « Nous pensons que les inondations diminueront la croissance du PIB allemand au troisième trimestre et relanceront l'activité au quatrième trimestre et en 2003. » Ils estiment que la reconstruction pourrait donner une légère impulsion au secteur de la construction, qui connaît une faiblesse chronique. Les économistes de Goldman Sachs prévoient eux aussi que l'impact économique sera limité. Les équipes de recherche des deux banques prennent comme exemple l'impact du tremblement de terre de Kôbé, au Japon, en janvier 1995. Pourtant le plus coûteux, il n'avait finalement eu qu'un faible impact un an après. Cette catastrophe, dont les dommages représentaient 2,5 % du PIB, avait fait chuter la croissance de 0,2 % au premier trimestre, mais celle-ci avait bondi de 4,5 % au second semestre.

#### LA BCE SERENE

A la Banque centrale européenne (BCE), le chef économiste Otmar Issing partage la même analyse. Il a déclaré, dans un entretien publié mercredi 28 août par le quotidien financier allemand *Boersen Zeitung*, que les inondations qu'on connues en Allemagne et l'Autriche ne devraient pas peser lourdement sur leur croissance économique. Certes, les intempéries ont perturbé l'activité de ces entreprises, ce qui aura « un effet négatif à court terme », a-t-il poursuivi. Mais, « à moyen terme, cela sera compensé par une hausse de la demande dans certains domaines, ce qui fait que la conjoncture bénéficiera temporairement d'une impulsion positive », a ajouté M. Issing. Les effets à plus long terme sont plus difficiles à évaluer, a-t-il souligné.

Cécile Prudhomme

## LES BOURSES DANS LE MONDE

2/9, 9h46

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER	
<b>UNION EUROPÉENNE</b>							
ALLEMAGNE	DAX Index	3650,08	2/9	-1,69	5467,31 19/3	3235,37 6/8	18,60
	Euro Neu Markt Price Ix	522,05	2/9	-0,91	1212,43 4/1	494,98 6/8	
AUTRICHE	Austria traded	1126,07	2/9	-0,72	1368,18 2/5	1089,00 6/8	12,20
BELGIQUE	Bel 20	2234,38	2/9	-0,53	2906,75 24/4	1930,33 24/7	11,70
DANEMARK	Horsens Bnex	223,81	2/9	-0,24	280,92 26/3	196,97 24/7	14,80
ESPAGNE	Ibex 35	6374,10	2/9	-0,96	8608,50 4/1	5815,60 6/8	16,50
FINLANDE	Hex General	5479,48	2/9	-0,50	9224,38 4/1	4711,08 24/7	14,70
FRANCE	CAC 40	3327,40	2/9	-1,15	4720,04 4/1	2898,60 24/7	16,80
	Mid CAC	1627,02	30/8	0,04	2176,89 2/4	1565,08 14/8	16,00
	SBF 120	2350,69	2/9	-0,97	3263,90 28/3	2073,22 24/7	17,00
	SBF 250	2266,84	30/8	-0,32	3081,89 28/3	2067,69 24/7	17,10
	Indice second marché	2106,33	30/8	0,42	2567,01 15/5	2077,37 6/8	13,40
	Indice nouveau marché	616,08	2/9	-0,58	1175,41 7/1	583,13 6/8	
GRÈCE	ASE General	2129,06	2/9	0,00	2655,07 3/1	2023,19 24/7	15,20
IRLANDE	Irish Overall	4385,50	2/9	-0,35	6085,02 18/1	3901,53 24/7	11,00
ITALIE	Milan Mib 30	25340,00	2/9	-0,97	33548,00 17/4	22698,00 24/7	17,40
LUXEMBOURG	Lux Index	847,49	30/8		1169,47 14/1	818,90 13/8	19,20
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	367,47	2/9	-1,11	531,45 18/4	303,72 24/7	14,20
PORTUGAL	PSI 20	6057,51	2/9	-1,02	7998,50 4/1	5787,08 7/8	14,30

## EUROPE

Lundi 2 septembre 9h46

### INDICES

SECTEURS EURO STOXX	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2670,93	-1,42
AUTOMOBILE	198,54	-1,53
BANQUES	229,41	-0,91
PRODUIT DE BASE	165,66	-0,67
CHIMIE	291,35	-1,26
TÉLÉCOMMUNICATIONS	310,22	-1,11
CONSTRUCTION	188,35	-0,30
CONSUMMATION CYCLIQUE	92,20	-0,61
PHARMACIE	349,90	-3,28
ÉNERGIE	286,87	-1,42
SERVICES FINANCIERS	173,25	-1,10
ALIMENTATION ET BOISSON	214,80	-0,30
BIENS D'ÉQUIPEMENT	279,63	-0,09
ASSURANCES	200,12	-1,62
MÉDIAS	152,85	-0,53
BIENS DE CONSOMMATION	297,90	-0,80
COMMERCE ET DISTRIBUTION	233,78	-0,62
HAUTE TECHNOLOGIE	255,95	-1,39
SERVICES COLLECTIFS	237,68	-1,13

### LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING .....	NL.....16,40	-1,32
AEGON NV .....	NL.....14,20	-2,74
AIR LIQUIDE .....	FR.....139,90	-0,99
ALCATEL A .....	FR.....5,20	-0,39
ALLIANZ N .....	AL.....127,48	-2,68
AVENTIS .....	FR.....58,25	-3,00
AXA .....	FR.....13,57	-2,86
BASF AG .....	AL.....41,60	-1,05
BAYER .....	AL.....23,69	-2,23
BAYR.HYP.U.VERBK .....	AL.....21,72	-1,18
BVVA .....	ES.....9,86	-1,50
BNP PARIBAS .....	FR.....47,45	-0,23
BSCH .....	ES.....6,72	-1,32
CARREFOUR .....	FR.....45,57	-0,65
DAIMLERCHRYSLER N .....	AL.....43,15	-2,09

DANONE .....	FR.....127,40	-0,16
DEUTSCHE BANK AG .....	AL.....61,95	-1,96
DEUTSCHE TELEKOM .....	AL.....11,19	-2,19
E.ON .....	AL.....51,84	-1,33
ENDESA .....	ES.....11,93	-1,40
ENEL .....	IT.....5,13	-0,97
ENI SPA .....	IT.....15,23	-1,36
FORTIS .....	BE.....17,99	-1,10
FRANCE TELECOM .....	FR.....12,43	-2,59
GENERALI ASS. ....	IT.....19,03	-1,81
ING GROEP CVA .....	NL.....22,00	-1,17
KONINKLIJKE AHOLD .....	NL.....16,79	-1,29
L'OREAL .....	FR.....73,20	-0,48
LVMH .....	FR.....42,08	-0,92
MUENCHENER RUECKV. ....	AL.....183,98	-0,92
NOKIA OYJ .....	FI.....13,47	-1,10
PINAULT PRINTemps .....	FR.....83,25	-0,30
REPSOL YPF .....	ES.....13,25	-0,38
ROY.PHILIPS ELECTR. ....	NL.....20,29	-0,54
ROYAL DUTCH PETROL .....	NL.....45,46	-1,17
RWE .....	AL.....37,18	-0,72
SAINT GOBAIN .....	FR.....30,53	-0,10
SANOFI-SYNTHELABO .....	FR.....56,80	-7,11
SANPAOLO IMI .....	IT.....8,33	-1,65
SIEMENS .....	AL.....46,97	-2,27
SOCIETE GENERALE A .....	FR.....60,10	-0,58
SUEZ .....	FR.....23,03	-1,62
TELECOM ITALIA .....	IT.....8,06	-0,62
TELEFONICA .....	ES.....9,27	-0,86
TIM .....	IT.....4,70	-0,84
TOTAL FINA ELF .....	FR.....142,80	-1,79
UNICREDITO ITALIAN .....	IT.....3,85	-0,26
UNILEVER CVA .....	NL.....60,15	-0,17
VIVENDI UNIVERSAL .....	FR.....13,10	-2,34
VOLKSWAGEN .....	AL.....45,77	-1,36
ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).		
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).		

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER	
<b>ROYAUME UNI</b>							
	FTSE 100 index	4197,30	2/9	-0,71	5362,29 4/1	3625,89 24/7	14,80
	FTSE techMark 100 index	776,58	2/9	-0,82	1569,61 4/1	704,92 24/7	
SUÈDE	OMX	523,76	2/9	-0,39	878,88 4/1	468,52 24/7	20,40
<b>EUROPE</b>							
HONGRIE	Bux	7665,07	30/8	1,83	9019,42 7/5	6546,35 26/7	10,70
ISLANDE	ICEX 15	1275,94	30/8	0,60	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig 20	1124,03	30/8	1,31	1486,22 28/1	1026,65 26/7	16,80
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	451,40	30/8	-0,35	479,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	332,90	30/8	-0,46	425,42 20/5	256,75 28/12	
SUISSE	Swiss market	5146,00	2/9	-1,62	6740,60 17/5	5490,50 26/6	16,40
TURQUIE	National 100	9365,45	2/9	-1,90	15071,83 8/1	8514,03 3/7	11,80
<b>AMÉRIQUES</b>							
ARGENTINE	Merval	375,16	30/8	-1,25	471,33 6/2	267,73 14/6	19,20
BRÉSIL	Bovespa	10382,20	30/8	-0,70	14495,28 18/3	9016,73 14/8	7,90
CANADA	TSE 300	6611,95	30/8	0,33	7992,70 7/3	5992,14 24/7	18,80
CHILI	Ipsa	86,41	31/8	0,19	102,37 4/1	79,19 24/7	14,60
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8663,50	30/8	-0,09	10673,09 19/3	7532,66 24/7	18,70
	Nasdaq composite	1314,85	30/8	-1,57	2098,87 9/1	1192,42 24/7	37,40
	Nasdaq 100	942,38	30/8	-2,01	1710,22 9/1	856,34 5/8	36,90
	Wilshire 5000	8654,04	30/8	-0,26	10983,40 19/3	7396,62 24/7	
	Standards & Poors 500	916,07	30/8	-0,19	1176,96 7/1	775,67 24/7	18,20
MEXIQUE	IPC	6216,43	30/8	0,56	7611,12 11/4	5500,75 5/8	11,40

## FRANCFORT

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
BROKAT TECHNOLOGIE .....	0,03	50,00
AGIPLAN TECHNOLOGIE .....	2,60	44,44
HEYDE .....	0,04	33,33
PLENUM AG .....	2,80	27,27
CONCORD EFFEKTEN .....	0,89	27,14
FORTUNEITY.COM .....	0,11	22,22
BINTEC COM. ....	0,90	20,00
<b>Plus mauvaises performances</b>		
LETSBUYIT.COM .....	0,01	-50,00
SOFTMATIC AG .....	0,03	-40,00
PIXELNET .....	0,15	-40,00
MARBERT HOLDING .....	5,00	-39,02
METABOX .....	0,15	-34,78
WORLDCOM .....	0,12	-29,41
BEKO HOLDING AG .....	4,29	-24,47

## LONDRES

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
BRITISH BIOTECH PL .....	0,06	9,09
AUTONOMY CORP .....	1,40	7,69
MFI FURNITURE GRP .....	1,33	7,49
BRITISH ENERGY .....	0,85	6,96
SOMERFIELD .....	1,05	6,31
THE BIG FOOD GROUP .....	0,45	5,88
ALLIED DOMECO .....	4,09	5,28
<b>Plus mauvaises performances</b>		
MARCONI .....	0,02	-22,33
TIMELOAD .....	1,69	-9,09
LOGICA .....	1,69	-8,27
THUS .....	0,08	-7,74
BURBERRY GROUP .....	2,07	-6,76
PROVIDENT FINANCIA .....	5,60	-6,67
ARM HOLDINGS .....	1,54	-5,54

## TAUX

Taux d'intérêts le 2/9	Taux 3 mois	Taux 6 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,34	3,36	4,68	5,10
ROYAUME-UNI	4,38	4,01	4,71	5,27

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Lundi 2 septembre 9h30

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

Table of international stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

Table of international stock market data (continued) including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table of international stock market data for Zone Euro including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table of international stock market data for Hors Zone Euro including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

NOUVEAU MARCHÉ

30/8 : 10,62 millions d'euros échangés

Table of Nouveau Marché data including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Table of ACCESS COMMERCE and CONSORS FRANCE data including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Advertisement for 'ECONOMIE' magazine featuring 'Professeurs de lycée' and 'Donnez à vos élèves la synthèse de l'économie!'.

SECOND MARCHÉ

30/8 : 16,98 millions d'euros échangés

Table of Second Marché data including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Table of international stock market data for Second Marché including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 2/9 à 9h

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12.

Table of various investment funds including columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12.

Table of various investment funds (continued) including columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12.

Table of various investment funds (continued) including columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12.

# AUJOURD'HUI

## SPORTS

Le Brésilien **RONALDO** a été transféré de l'Inter Milan au Real Madrid samedi 31 août, juste avant que ne soit clôturée la période de mutations. Le montant de la transaction est de 35 millions d'euros, mais le

Real devra céder, cet hiver, un joueur d'une valeur de 10 millions d'euros au club italien. L'opération a été conclue au terme de **DEUX MOIS DE NÉGOCIATIONS** au cours desquelles il fut beaucoup question

d'échange de joueurs afin de faire baisser le prix initial du transfert. L'international espagnol **FERNANDO MORIENTES** a failli servir de monnaie d'échange, mais ses coéquipiers du Real s'y sont opposés. Le club

de la capitale espagnole possède désormais un effectif d'une valeur estimée à plus de **500 MILLIONS D'EUROS**. Le Real espère vendre 400 000 maillots supplémentaires, grâce à la venue de Ronaldo.

## Ronaldo au Real, un transfert symbolique des mœurs du football

Le transfert de l'attaquant brésilien de l'Inter Milan au Real Madrid pour 45 millions d'euros a été conclu samedi soir, peu avant l'heure limite, au bout de longues transactions pendant lesquelles il a beaucoup été question d'échanges de joueurs

**C'EST ESCORTÉ** par une soixantaine de policiers venus le protéger de la colère des tifosi de l'Inter que Ronaldo a quitté l'aéroport de Milan, dimanche 1<sup>er</sup> septembre. Un nombre important d'hommes en uniforme l'attendaient à Madrid, à la sortie du jet privé qui l'avait transporté. Comme dans les meilleurs films d'espionnage, le footballeur s'est ensuite engouffré dans une voiture, à destination d'un endroit d'abord tenu « secret » mais qui ne le resta pas longtemps puisqu'il s'agissait d'un restaurant de la banlieue madrilène. Ce lundi matin 2 septembre, Ronaldo devait passer la visite médicale au cours de laquelle son genou droit, qui a subi deux opérations en 1999 et 2000, devait être particulièrement examiné. Il devait ensuite être présenté au stade Santiago-Bernabeu où l'attendait un maillot blanc floqué du numéro qui sera désormais le sien, le 11. Ainsi s'achève le feuilleton le plus extravagant de l'intersaison footballistique, après deux mois de tractations intenses si l'on en croit l'heure tardive de l'annonce officielle du transfert, samedi 31 août à 23 h 25, soit 35 minutes avant que ne soit close la période des transferts.

### « PLAN A » ET « PLAN B »

S'il ne s'agit que de la septième transaction la plus élevée de l'histoire - loin derrière les 64,5 millions d'euros et les 75,1 millions d'euros que le Real, déjà lui, avait dû débours pour acquérir Luis Figo et Zinedine Zidane lors des étés 2000 et 2001 - le transfert de Ronaldo à Madrid en dit autant sur la récession qui frappe le football professionnel que sur les mœurs de ceux que l'on appelle les « grands » clubs.



C'est sous escorte policière que Ronaldo a quitté Milan, dimanche 1<sup>er</sup> septembre, pour éviter d'avoir à affronter la colère des tifosi italiens, déçus par l'attitude du joueur. Celui-ci s'en va de l'Inter alors qu'il retrouve tout juste son meilleur niveau et après avoir passé la plus grande partie de son séjour milanais en rééducation, suite à deux opérations au genou droit effectuées en 1999 et 2000.

Le Real a payé la somme « supposée » de 35 millions d'euros à l'Inter pour acquérir le meilleur buteur de la dernière Coupe du monde (8 buts). Mais le club espagnol devra également lui céder, lors du *mercato* d'hiver, un autre joueur estimé à 10 millions d'euros, voire la somme en question si les deux clubs ne tombent pas d'accord. Ce montage a été appelé le « plan B » par Jorge Valdano, le directeur général du Real.

Le « plan A » ? Il prévoyait d'inclure, immédiatement, un autre

joueur dont la « valeur » aurait permis de faire baisser la transaction dont le prix initial était de 100 millions d'euros. Plusieurs noms avaient été évoqués au cours de ces dernières semaines pour servir de monnaie d'échange : le Français Claude Makelele, les Brésiliens Roberto Carlos et Flavio Conceição, l'Argentin Santiago Solari, l'Espagnol Pedro Munitis. Le dernier nom en date fut celui de l'international espagnol Fernando Morientes. L'Inter ne l'aurait toutefois recruté que virtuellement, juste le

temps de le re-transférer au FC Barcelone contre 22 millions d'euros. L'opération ne s'est finalement pas faite pour deux raisons.

Premièrement, plusieurs joueurs du Real, dont le capitaine Fernando Hierro et l'attaquant Raul, n'auraient pas du tout apprécié de voir partir Morientes qui est, à la fois, un buteur efficace (100 buts avec le Real) et un ami très cher. « Il ne doit pas être traité comme une marchandise », déclarait Hierro quelques jours auparavant. Deuxièmement, le Barça se voyait

mal participer à un montage dont le but était de faire faire des économies à son plus cher rival, le Real. Le club catalan a justifié son refus d'embaucher Morientes en évoquant les « circonstances spéciales de l'opération », ce que tout le monde a parfaitement compris.

Au bout du compte, l'Inter n'aura pas fait une si mauvaise affaire que cela dans ce gigantesque Monopoly humain : la somme allouée par Madrid lui a permis d'acquérir in extremis l'Argentin Hernan Crespo auprès de la Lazio Rome, ce qui a provoqué la furie des supporters romains qui ont brûlé des voitures et saccagé des bureaux aux abords du Stade olympique. Les dirigeants de l'Inter devront toutefois prier pour que Ronaldo ne se blesse pas à nouveau. Lundi matin, les journaux italiens évoquaient l'existence d'une clause dans son contrat stipulant

qu'en cas de rechute à son genou droit, et dans l'hypothèse où cette blessure l'éloignerait des terrains pour plus de six mois, l'Inter renoncerait au paiement du transfert alors que Ronaldo verrait son salaire suspendu ! « Si cela se produit, je ne veux rien, je ne veux pas de salaire », a confirmé l'attaquant.

### OPÉRATION DE MARKETING

Le contrat de trois ans, avec une quatrième année optionnelle, que Ronaldo a signé avec le Real devrait lui rapporter autant qu'à Zinedine Zidane et Luis Figo, c'est à dire 6 millions d'euros nets par an, soit moins que ce qu'il touchait en Italie, d'après Jorge Valdano. Les droits d'exploitation de l'image du joueur ont par ailleurs été cédés au club. Le club centenaire espère rentrer rapidement dans ses frais. Il compterait vendre 400 000 maillots supplémentaires par an, notamment en défrichant des marchés nouveaux comme l'Amérique centrale ou encore l'Asie, où Ronaldo est une idole. Dans son édition de dimanche, *El Mundo* parlait du transfert de Ronaldo comme d'une « formidable opération de marketing ».

Mais sera-t-il une formidable opération sportive ? Voilà bien la question que tout le monde se pose. Jamais une équipe de club n'avait réuni autant de stars, sinon le Real des années 50 avec Di Stefano, Puskas, Kopa et Gento. Le Real d'aujourd'hui, dont l'effectif est estimé à 544 millions d'euros par l'AFP, connaîtra-t-il la même réussite (5 victoires consécutives en Coupe d'Europe) ? « Les équipes ne sont pas grandes quand on fait la photo. Elles deviennent grandes sur le terrain », a souligné Jorge Valdano. « Je viens pour être un joueur comme les autres, a confié pour sa part Ronaldo. Je veux gagner tout ce qui est possible avec le Real. Je ferai tout pour que les supporters soient contents. Je suis convaincu que nous allons faire une grande saison. »

Frédéric Potet

## Une opération de prestige davantage qu'un choix sportif

### MADRID

correspondance

Parmi les joueurs les plus connus au monde, Zinedine Zidane, Ronaldo, David Beckham, Luis Figo, Raul et Roberto Carlos, cherchez l'intrus... C'est David Beckham : il ne joue pas au Real Madrid. On croyait l'époque des grands transferts médiatiques révolue, mais le Real Madrid défraie une nouvelle fois la chronique en recrutant le footballeur planétaire par excellence, Ronaldo. Les supporters attendent déjà avec impatience son premier match et le Brésilien est accueilli avec enthousiasme par la rue. « Le grand Real se doit d'avoir le meilleur », estime Rafa, un socio parmi d'autres.

Après Figo en 2000, Zidane en 2001, le président Florentino Perez s'offre donc son troisième Ballon d'or en trois ans. Une nouvelle fois, le président a fait des miracles pour arracher Ronaldo à l'Inter Milan et faire jouer le pouvoir d'attraction du Real. La sempiternelle question revient : mais comment fait le Real pour financer de tels achats ? Après les 75,1 millions d'euros déboursés en 2001 pour Zidane et les 64,5 payés pour Figo en 2000, sans oublier les 30 et 20 millions d'euros sortis pour Flavio Conceição et Claude Makelele en 2000 ?

« Ronaldo a cédé l'intégralité de ses droits d'image », précise Florentino Perez, qui a fait des sacro-saints droits un des piliers de sa politique. Figo et

Zidane avaient également abandonné les leurs au profit du Real, qui vend ainsi les images de ses stars aussi bien à des entreprises pétrolières que de cartes de crédit. « Le Real reverse une partie de ses droits aux joueurs ensuite », explique Florentino Perez. Cette méthode n'est pas applicable par tous les clubs : « Un joueur n'a pas le même rayonnement quand il joue au Real qu'ailleurs. C'est une alchimie », explique José Angel Sanchez, directeur du marketing du Real.

### 400 000 MAILLOTS PAR AN

Avec Ronaldo, le club madrilène s'offre un des meilleurs vecteurs publicitaires de la planète et pourra s'implanter de manière plus importante en Asie et en Amérique du Sud. Le Real pourrait même vendre jusqu'à 400 000 maillots de plus par an. Autre détail, la présentation de Ronaldo à son nouveau public, qui devait intervenir dès ce lundi 2 septembre, a été parrainée par un sponsor qui a versé 300 000 euros, selon le journal *Marca*. Et puis il y a évidemment l'affluence dans les stades, que l'arrivée de Ronaldo va faire exploser.

« Je ne connais pas beaucoup d'amateurs de football qui ne payeraient pas pour voir cette équipe », a confié Jorge Valdano quelques instants après l'officialisation du recrutement de Ronaldo. Et le sport dans tout cela ? L'achat de Ronaldo ressemble plus à une opération de pres-

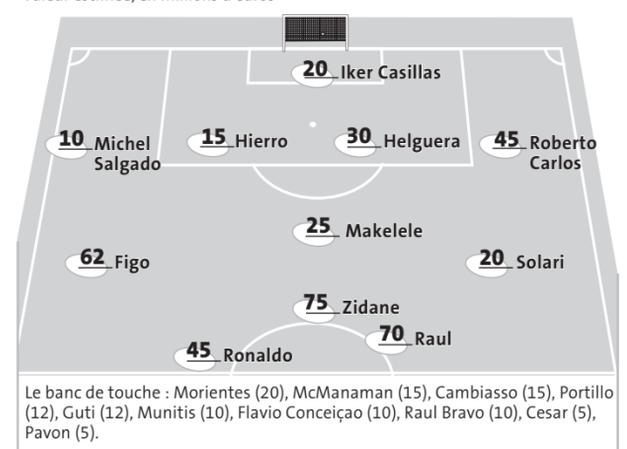
tige qu'à un choix sportif. Si sur le papier cette équipe ressemble étrangement à celle de Di Stefano, Puskas, Gento et Kopa qui avait dominé l'Europe de 1956 à 1960 et que de nombreux supporters rêvent désormais d'un Ronaldo marquant 34 buts en une saison, comme en 1996 au FC Barcelone, comment oublier que la commission technique du club demandait un défenseur et non un attaquant, fût-il le meilleur au monde ? En outre, le jeu de Ronaldo, tout en vitesse et en profondeur, s'adaptera-t-il à celui d'un Real, habitué à dominer territorialement son adversaire ?

« Les grands joueurs savent toujours jouer ensemble », estime Jorge Valdano. Mais la pire conséquence de l'arrivée de Ronaldo pourrait être psychologique. Le traitement réservé à Fernando Morientes, proposé en Angleterre puis au FC Barcelone avant d'être finalement conservé au Real, a fait sortir de ses gonds une partie du vestiaire. Le capitaine Hierro, Raul, Guti, Michel Salgado et même Roberto Carlos ont pris publiquement la défense de l'avant-centre international espagnol. Si le vestiaire implode et que le jeu s'en ressent, la *dream team* pourrait alors rapidement devenir un cauchemar. Florentino Perez joue pour le moment la méthode Coué : « Le vestiaire va l'accueillir comme s'il avait joué toute sa vie au club. »

Patrick Snowy

### LE REAL, UNE ÉQUIPE À PLUS DE 500 MILLIONS D'EUROS

Valeur estimée, en millions d'euros



Le banc de touche : Morientes (20), McManaman (15), Cambiasso (15), Portillo (12), Guti (12), Munitis (10), Flavio Conceição (10), Raul Bravo (10), Cesar (5), Pavon (5).

## La poule aux œufs d'or de la Gortin Corporation

Les deux agents brésiliens de Ronaldo ont tout intérêt à ce que celui-ci multiplie les transferts, sur lesquels ils se rémunèrent grassement

### RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

« Des vautours qui veulent s'en mettre plein les poches », disait d'eux, en 1996, l'entraîneur Dick Advocaat à l'époque où il dirigeait le PSV Eindhoven. Les « rapaces » en question n'étaient alors que des agents de joueurs brésiliens quasi débutants : deux anciens cadres de banque reconvertis dans le tourisme, le change et le bâtiment, deux « prospecteurs » qui, dès leur premiers coups de pioche sous le label de la Gortin Corporation, société off shore domiciliée aux îles Vierges britanniques, ont exploité le filon du foot-business comme peu l'ont fait.

En ces temps-là, Reinaldo Pitta et Alexandre Martins avaient « piloté » le transfert de leur poulain,

Ronaldo, du PSV au FC Barcelone. L'affaire s'était finalement conclue deux mois plus tard, dans un hôtel de Floride, où la sélection olympique brésilienne avait installé ses quartiers en vue du premier tour du tournoi des Jeux d'Atlanta. Avant de donner leur aval à l'accord, portant sur 20 millions d'euros sur huit ans, les médecins du club catalan avaient clandestinement procédé, grâce à la « couverture » de la Gortin Corporation, à un examen clinique sommaire du joueur, qui venait de subir une première opération au genou droit pour cause de calcification de l'articulation. Le Brésilien du Barça devenait par la même occasion le deuxième footballeur le plus cher de l'histoire, derrière l'Anglais Alan Shearer.

Alexandre Martins et Reinaldo Pitta ont appris à faire fructifier leur patrimoine. Ils savent qu'ils ont tout intérêt à le faire circuler. D'où les manœuvres, lancées à leur initiative dès la fin du Mondial, incitant au divorce entre l'Inter Milan et son avant-centre, soudain revalorisé après la conquête du *penta* (cinquième titre). D'ordinaire discrets, les deux compères n'hésitent pas à jeter publiquement de l'huile sur le feu dès qu'ils flairent un bon coup. En dépit d'une carrière en dents de scie, marquée par de longues périodes de convalescence consécutives à deux opérations lourdes au genou droit, Ronaldo, successeur de Michael Jordan dans l'écurie Nike, leur a toujours rapporté gros depuis qu'ils lui ont mis le grappin dessus, en signant en octobre 1992

avec son père Nelio, son tuteur légal, un contrat de dix ans leur octroyant 10 % de commissions sur toutes les transactions concernant leur protégé, à l'époque âgé de seize ans et encore mineur.

### LE JACKPOT CONTRE UNE OBOLE

La Gortin Corporation ne s'est évidemment pas fait que des amis en se lançant avec une réussite sidérante sur un marché qui connaissait déjà, il y a dix ans, une surchauffe alarmante. Pour leur apprentissage dans le métier, ses deux membres fondateurs ont joué les sponsors occultes pour le compte du Sao Cristovao, un vieux club décadent et désargenté, relégué voilà des lustres en deuxième division du championnat de Rio. Champion du monde en 1970 au Mexique, Jair-

zinho se voyait confier, début 1992, la direction de l'équipe première et la mission de rejoindre l'élite. A la fin de l'année, il manquait l'équivalent de 7 500 euros pour boucler les comptes du club. En échange de cette somme, Sao Cristovao abandonnait ses droits de transfert au profit de ses bailleurs de fonds sur un certain Ronaldo, qui faisait des malheurs chez les cadets.

La Gortin Corporation venait de toucher le jackpot contre une obole. Quelques semaines plus tard, le canonier en herbe était vendu à 50 % au Cruzeiro de Belo Horizonte, pour 50 000 dollars. Associé à la négociation, Jairzinho, devenu lui-même agent de joueurs, en veut toujours à ces « hommes d'affaires sans scrupules » qui l'auraient « doublé » lors du passage de

Ronaldo chez les professionnels. Son transfert, à l'orée de la saison 1994-1995, au PSV pour - officiellement - 6 millions d'euros a déclenché un scandale de détournement de fonds, qui a éclaboussé César Maschi, l'ancien président du Cruzeiro. Raccourci à un an, son bail avec le FC Barcelone a pris brutalement fin à la suite d'un sombre contentieux relatif au paiement de taxes sur une prime. Là encore, la Gortin Corporation, inflexible, en avait largement profité, grâce à Massimo Moratti, capitaine de l'industrie pétrolière italienne et président de l'Inter Milan, qui avait accepté d'acquiescer une amende libératoire de 32 millions d'euros.

Jean-Jacques Sevilla

## Les champions de France du Biarritz Olympique ratent leur reprise dans le Top 16

Rugby • Trop sûrs d'eux, les Biarrots ont été débordés par le FC Grenoble (22-14), de retour au sein de l'élite

### GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Haut-relief du rugby hexagonal, Olivier Roumat (35 ans et 62 sélections) avait annoncé, au soir de la finale du Top 16 le 8 juin dernier, qu'il différerait sa retraite. « *Le temps d'une saison, je veux être attendu en champion. Me voir accorder les honneurs dus à ce rang* », avait-il alors dans le vestiaire euphorique du Stade de France. La faillite, samedi 31 août, du Biarritz Olympique chez le promu grenoblois (22-14), lui a fait nettement revoir sa conception de l'étiquette. Les Basques n'ont pu se soustraire à la défaite inaugurale qui, par un curieux usage, frappe chaque année le détenteur du Bouclier de Brennus : sept des dix derniers clubs champions ont ainsi chuté dès la première journée du championnat suivant.

### COMPLEXE DE SUPÉRIORITÉ

« *J'ai toutes les raisons d'être en colère parce qu'on les avait prévenus que nous rencontrerions des équipes à 150 % de leurs moyens* », grognait à l'issue de la rencontre Laurent Rodriguez, co-entraîneur des champions de France. Poussée par l'envie de signer de la manière la plus éclatante qui soit son retour dans l'élite, l'équipe iséroise chavira les Biarrots dès le coup d'envoi. Didier Chouchan, le numéro 8, ne s'en relève pas. Victime d'un coup de genou dauphinois (involontaire) sur le haut du crâne, il quitte le terrain de Lesdiguières sur une civière, les vertèbres maintenues par une minerve. « *Cet incident, bien heureusement sans gravité, nous a démobilisés* », reconnaissait le troisième-ligne international Serge Betsen. Pour Laurent Rodriguez, cette sortie prématurée a dés-

tabilié toute l'organisation offensive des Biarrots. Perturbés dans leur conquête, les Basques ne tirent aucun parti du vent, d'abord favorable. A six minutes de la pause, les Grenoblois creusent au contraire l'écart (12-0) sous l'impulsion de leur cinq de devant dévastateur. A l'image de leur capitaine, Julien Frier, auteur du premier (28<sup>e</sup>) des trois essais alpins, ils assaillent sans relâche le premier rideau du B.O. A deux reprises (36<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup>), John Isaac sert les ailiers biarrots d'un coup de pied rasant pour recoller au score. Mais en tou-

mais si on tolère que les défenses jouent si haut nous finirons par nous remettre à taper de bonnes vieilles chandelles. » Derrière cet embryon de polémique, le coach bayonnais du B.O. masquait son déplaisir d'avoir vu se développer dans son camp un complexe de supériorité. Jean-Michel Gonzalez, capitaine des champions de France, blessé au mollet en toute fin de rencontre et dont la participation à la deuxième journée du Top 16 semble compromise, concédait qu'ils avaient commis « *l'erreur de ne pas respecter les Grenoblois* ».

### Le Stade Français s'impose à Castres

La première journée du Top 16 a été marquée par une seule victoire à l'extérieur : celle du Stade Français, qui l'a emporté à Castres (34-15), samedi 31 août, grâce à quatre essais de Mike James, Thomas Lombard, Franck Comba et Ignacio Corleto, le nouvel arrière argentin de la formation entraînée par Nick Mallett. « *J'ai pu constater que mes joueurs étaient bien à l'écoute* », s'est félicité le nouvel entraîneur sud-africain du Stade Français. Les autres ténors du Top 16 ont connu des débuts plutôt contrastés. Agen, finaliste de la dernière édition, a échoué à Narbonne (22-10). Le Stade toulousain, demi-finaliste en juin 2002, s'est nettement incliné à Perpignan (32-17), alors que l'autre demi-finaliste, l'AS Montferrand, a peine pour se débarrasser de Bourgoin-Jallieu (21-11). Comme leurs homologues du FC Grenoble, les promus de Mont-de-Marsan ont signé leur retour dans l'élite par une victoire, dominant l'AS Béziers (32-20).

te fin de match, John Blaikie, la recrue néo-zélandaise du FC Grenoble, ex-deuxième-ligne des Otago Highlanders, exploite une relance aventureuse de Philippe Bernat-Salles (78<sup>e</sup>) pour conforter la victoire des Isérois.

A l'issue de cette rencontre chaotique, Patrice Lagisquet se plaignait de la pression des promus, la jugeant trop fréquemment à la limite de la régularité. « *Pourquoi vouloir produire du jeu si celui-ci est systématiquement détruit ? s'interrogeait-il. M. Jutge est un bon arbitre,*

Les champions de France ont sans doute sous-estimé les capacités d'une équipe bâtie autour de joueurs sinon revanchards du moins désireux, à l'image de Legi Matiu (ex-Biarrot), de se relancer dans le Dauphiné. La saison dernière, un même péché d'orgueil, devant les Anglais de Bath, avait plombé la campagne européenne des Basques. « *Si, physiquement, nous n'avons pas été performants en subissant tous les impacts, psychologiquement, on se rend compte du travail à effectuer sur nous-mêmes* »,

analyse Nicolas Brusque, dont les prises d'intervalle et les relances restent toujours aussi éclatantes. Pour l'arrière international, cette défaite dans l'Isère a pour unique avantage de ramener ses coéquipiers et lui-même vers la réalité d'un championnat nivelé par le haut. Et il ne veut pas croire que le départ de Joe Roff, en Australie, puisse pénaliser durablement le rendement des trois quarts de son équipe. « *Comme nous avons repris la compétition un peu tard, nous pensions manquer de repères dans le jeu, maintenant on en est certains. Je suis sûr que nous possédons les joueurs pour pratiquer un jeu tout aussi ambitieux que l'an passé* », assure-t-il.

A condition que Dimitri Yachvili, sollicité à l'intersaison par cinq des plus grandes écuries françaises, trouve pleinement ses repères derrière le pack. Que son complice de l'ouverture et de l'équipe de France des moins de 21 ans, Julien Peyrelongue, grand espoir du poste aux yeux de Bernard Laporte, augmente sa précision dans les tirs aux buts. Et que les briscards qui les encadrent, Gonzalez, Roumat et consorts, ne vivent pas le championnat de trop. Le Top 16 se poursuit pour le B.O. par un déplacement périlleux à Montferrand. « *Un non-match en Auvergne nous plongerait dans le doute le plus complet* », prévient Nicolas Brusque. Il craint une sévère « *remontée de pendules* » de la part du duo Lagisquet-Rodriguez. Philippe Bernat-Salles s'inquiète, lui, du programme télé. Il pense apparaître à la télévision, filmé lors d'actions peu professionnelles, pendant les fêtes de Bayonne.

François Aubel

## La Ligue lance son appel d'offres pour les droits télévisés du championnat

LES CHAÎNES de télévision devraient connaître en fin de semaine les conditions liées à la commercialisation des droits télévisés pour les saisons 2003-2006 du Top 16 (première division du championnat de France) mais également, fait nouveau, pour la deuxième division (Pro D2).

Après quelques jours studieux au château de Brindos près de Biarritz, Serge Blanco, le président de la Ligue nationale de rugby (LNR), met en ce début de semaine la dernière main au dossier d'appel d'offres, qui pourrait être rendu public vendredi 6 septembre. Les chaînes de télévision candidates auront ensuite un mois pour faire connaître leur offre. Si ce calendrier est respecté, les clubs devraient connaître la somme qui leur sera allouée en novembre.

Les groupes Canal+ – actuel détenteur des droits télévisés pour le Top 16, avec France 2 pour la finale –, TF1 (pour son bouquet TPS et sa chaîne Eurosport) ainsi que le groupe public France Télévisions (France 2 et France 3) auraient d'ores et déjà manifesté leur intérêt. M6 aurait été « *tenté* », avant de renoncer.

La LNR attend des propositions financières

supérieures aux 9,15 millions d'euros annuels actuellement versés. Une affaire de gros sous ? Pas seulement. Grâce à des sportifs de plus en plus médiatisés et à un calendrier restructuré, le rugby professionnel, même s'il est parfois encore considéré comme trop violent, intéresse de plus en plus de Français. « *Le championnat a évolué sportivement et en termes d'audience aussi* », indique le directeur général de la LNR, Arnaud Dagonne.

### AUDIENCES EN HAUSSE

Lors de la saison 2001-2002, le nombre de téléspectateurs des matches retransmis par Canal+ – un match le samedi puis un deuxième match le dimanche depuis l'automne 2001 – a augmenté de 25 % sur l'année. Plus de 3,5 millions de personnes ont regardé, le 8 juin, la finale Biarritz-Agen sur France 2, soit 30 % de téléspectateurs en plus que pour la finale 2001 qui opposa pourtant deux têtes d'affiche, Toulouse et Montferrand.

La LNR en vient à rêver d'avoir accès au service public, et pas seulement pour la finale du Top 16. D'autant que cette année, Canal+

renonce à retransmettre un deuxième match, le dimanche.

Mais France Télévisions, qui possède déjà les droits pour la Coupe du monde, qui aura lieu en Australie en octobre 2003, et qui aurait obtenu – même si ce n'est pas encore officiel – les droits français pour les prochains Tournois des six nations, sera-t-il aussi intéressé par les matches qui devraient rassembler des audiences plus confidentielles ? Pas sûr, car l'intérêt du Tournoi des six nations – vendu au même prix – est qu'il attire, derrière l'équipe de France conduite par Fabien Galthié, près de 4,2 millions de téléspectateurs, soit la moitié de l'audience globale d'un samedi après-midi. France Télévisions pourrait toutefois se laisser tenter, pour le championnat, par les droits régionaux pour ses futures chaînes du numérique terrestre en multiplexe. Reste la question du coût, même si le championnat de France de rugby se vend encore trente fois moins cher que le championnat de France football (plus de 308 millions d'euros par saison).

Florence Amalou

## Christophe Lamaison retrouve le plaisir en deuxième division

L'ancien ouvrier du XV de France relance sa carrière à Bayonne, en Pro D2

### BAYONNE

de notre envoyé spécial

Et dire qu'il appelle ça « *une année sabbatique* ». Pour le premier match de sa nouvelle carrière en Pro D2, Christophe Lamaison a mis les choses au point, puissance 22 : avec deux transformations, un drop et cinq pénalités synonymes de victoire à Auch (32-24), samedi 30 août, le nouvel ouvrier de l'Aviron Bayonnais a montré qu'il n'avait pas fait le voyage vers la deuxième division du rugby français pour s'amuser et se reposer de sa longue carrière – « *Elle est derrière moi* », reconnaît-il. Un an et demi plus tôt, il avait déjà dû renoncer à sa vie d'international, sans choisir le moment de sa sortie : « *Je n'étais plus le numéro un à mon poste, tout simplement, mais cela a été difficile à vivre* ».

Si « *Titou* » Lamaison, « *Landais de naissance, Basque d'adoption* », est là, de retour aux sources, c'est d'abord pour aider le club de sa jeunesse à revenir vers l'élite. Et ensuite pour des raisons plus personnelles : « *Je suis à un âge un peu charnière, en préretraite. Il faut penser à la reconversion. Bayonne m'a propo-*

*sé un plan de carrière. Je connais bien cette région, elle est idéale pour mener une vie de famille.* »

Père peinard, Christophe Lamaison ? Plutôt gestionnaire avisé de ses efforts physiques, après treize saisons au plus haut niveau, et très en phase avec ses limites psychologiques, atteintes, voire dépassées au sein de son dernier club, le SU Agen : « *Mes deux années là-bas ont provoqué chez moi un certain désenchantement* », avoue-t-il.

### RUGBYMAN DÉSENCHANTÉ

L'ancien ouvrier du XV de France, 31 ans, 36 sélections, aurait pu prolonger son mariage d'intérêt avec le rugby professionnel. Finaliste malheureux du dernier championnat de France avec Agen, il a été sollicité par de grands clubs, français et anglais. Il a hésité. Puis renoncé : « *Arriver dans un nouveau club, cela voulait dire faire l'effort de s'adapter, de s'intégrer. Je ne m'en sentais pas capable.* »

Désenchanté, dit-il : « *J'ai l'impression que le rugby prend un nouveau virage. Ce n'est plus le rugby que j'appréciais. Il est en train de perdre certaines valeurs qui faisaient la*

*fierté de ce sport, comme l'honnêteté, le respect, la convivialité.* » Joueur issu de la « *vieille génération* », celle qui a connu les passions et les petits arrangements de l'amateurisme, il ne « *supporte pas* » la nouvelle ère, ses illusions et ses grands écarts. Ce professionnalisme, il l'a pourtant incarné à ses heures, avec Brive, pendant quatre ans, et avec le XV de France. Au moment de s'en éloigner, il ne renie pas ce monde qui l'a rendu célèbre, grâce notamment à une rencontre inoubliable. « *Toute ma carrière s'est jouée sur un match* », reconnaît celui qui avait été l'un des héros de la victoire fantasque des Bleus sur les All Blacks (43-31), en demi-finale de la coupe du monde 1999.

Retrouver Bayonne, pour Christophe Lamaison, c'est aussi retrouver les bruits et l'odeur du rugby de l'adolescence, « *boucler la boucle* ». Revoir l'océan Atlantique a toujours été l'un de ses objectifs. De retour au pays, il veut se reconverter dans un domaine « *qui n'a rien à voir avec le rugby* » : en compagnie de Nicolas Martin, lui aussi transfuge d'Agén et lui aussi ancien éduca-

teur sportif, il travaille actuellement à la mise au point d'un projet « *dans les énergies renouvelables* ». « *Titou* » Lamaison ne veut pas en dire plus, mais il sait de quoi il parle en matière de cycles de la vie. Les hauts et les bas, les blessures et les grands succès qui jalonnent une carrière, il connaît. Cela lui avait inspiré une jolie philosophie régionaliste : « *Je viens de Bayonne, je connais les vagues.* »

Pendant toute sa carrière internationale, au centre ou à l'ouverture du XV de France, Christophe Lamaison s'est souvent trouvé en concurrence avec un autre Landais, plus jeune que lui : Thomas Castaignède. Aujourd'hui, au moment même où l'ainé tourne la page du rugby d'élite, le cadet retrouve enfin la haute compétition, pour la première fois depuis deux ans, avec les Saracens de Londres. Comme leurs trajectoires n'avaient cessé de se croiser, l'envie renouvelée de Christophe Lamaison croise aujourd'hui l'énergie retrouvée de Thomas Castaignède. Le hasard est beau joueur.

Eric Collier

LE MONDE  
diplomatique

## DOSSIER

### LES DYNAMIQUES DU DÉSORDRE MONDIAL

- Tentation impériale
- Objectif Bagdad
- Ce dangereux concept de guerre préventive
- Le désarroi des islamistes modérés
- Regards africains sur la « première guerre du siècle »
- De Hiroshima aux Twin Towers
- Cinéma à l'américaine
- La Maison Blanche en série télévisée

Par Philip S. Golub, Alain Gresh, Paul-Marie de La Gorce, Ibrahim Warde, Sylvestre Meininger, Martin Winckler, Wendy Kristianasen, Jean-Marc Ela et John Berger.

### Sabra et Chatila, retour sur un massacre

Par Pierre Péan

Au Maroc, une gauche gouvernementale piégée

Rêves en morceaux à Buenos Aires

### A crise du marché, remèdes de marché...

Par Serge Halimi

Presse et photographie, une histoire désaccordée

« Modèle bavarois » pour l'Allemagne

### SOMMET DE JOHANNESBURG

#### L'oppression du développement

Par Aminata D. Traoré

NUMÉRO DE SEPTEMBRE 2002

En vente chez votre marchand de journaux

3,80 €

## Confiante, Amélie Mauresmo affiche ses prétentions à l'US Open

Tennis • La Française, tête de série n° 10, doit affronter la Belge Kim Clijsters (n° 7) en huitième de finale du tournoi de Flushing Meadows

NEW YORK  
correspondance

Sept minutes. Victime des caprices météorologiques frappant la métropole new-yorkaise depuis jeudi dernier, le match du troisième tour entre le Français Arnaud Clément et l'Argentin Guillermo Coria n'a pas duré davantage. Programmé à l'origine à onze heures du matin, Arnaud Clément a vu une pluie tenace l'obliger à se morfondre pendant plus de huit heures dans le luxueux *player's lounge* de l'US Open. Une éclaircie apparue en fin d'après-midi a rendu espoir au volubile Aixois : à 18 h 30, le Français se dirigeait, volontaire, vers le court numéro six. Las, après deux interruptions causées par des précipitations rebelles et alors que le tableau de score affichait une marque de 15-40 en faveur du Français sur le service de l'Argentin, un crachin persistant a irrémédiablement repoussé d'une journée l'échéance de ce seizième de finale.

Bénéficiant d'une météo plus clémente samedi après-midi, Amélie Mauresmo s'est qualifiée avec autorité pour les huitièmes de finale, en triomphant en deux sets (6-1, 6-4) de la Suisse Patty

Schnyder. Enervée par le vent tourbillonnant présent dans le court du Grand Stand, ayant du mal à régler sa frappe en coup droit, Patty Schnyder a fini par capituler devant le jeu athlétique et agressif de la tête de série numéro 10 du tournoi. Observateur attentif du match de la Française, Guy Forget, capitaine des équipes de France de Coupe Davis et de Fed Cup, s'avouait satisfait de la maturation de la Française. « Elle a une sorte de sérénité maintenant qu'elle n'avait que par moments dans le passé, analysait-il. Depuis la fin de Roland-Garros, elle travaille dur, son attitude a changé, ainsi que la qualité de ses premiers services. Cela me fait plaisir de la voir faire de moins en moins de mauvais matches. Contre Schnyder, elle a su rester modeste, attaquer juste au bon moment, faire son match. C'est la marque des grandes championnes. »

« Contre Schnyder, je suis restée solide dès le début, c'est une joueuse talentueuse qui aime dominer, donc je voulais rester dedans, bien assurer au service, renchérit Amélie Mauresmo. Quand j'ai eu des balles de break contre moi, j'ai bien réagi mentalement. Rempporter ce

type de match, vous donne confiance pour la suite. » Nantie d'une nouvelle assurance après sa victoire au tournoi de Montréal le 18 août, la Française va devoir composer en huitième de finale avec le tennis puissant de la tête de série numéro 7, la Belge Kim Clijsters.

### PREMIER TEST SÉRIEUX

Présente pour la troisième fois de la saison en deuxième semaine d'un tournoi du grand chelem, Amélie Mauresmo ne dispose d'aucun repère avant de défier son adversaire. Les deux joueuses se sont affrontées à deux reprises (une victoire chacune), leur dernière confrontation ayant eu lieu il y a plus de deux ans, en mars 2000, lors du tournoi d'Indian Wells. Point encourageant pour Amélie Mauresmo, la Belge a vécu un mois d'août décevant, avec une défaite au premier tour au tournoi de Los Angeles, suivie d'une sortie sans relief à l'open de Montréal.

« Je ne l'ai pas vu beaucoup jouer cette année, précise la Française. Elle est solide, c'est une joueuse puissante qui aime frapper des deux cotés, et elle couvre bien le court. C'est un gros morceau. » Techni-

rien avisé, Guy Forget prédisait un combat âpre, basé sur l'intimidation : « L'une et l'autre sont un peu têtues et aiment bien imposer leur jeu à leur adversaire, précise le capitaine des équipes de France. Le début de partie sera très important, on va assister à des frappes très lourdes, très fortes, du fond du court. Amélie viendra plus souvent au filet que son adversaire. J'espère qu'elle gagnera ce bras de fer en début de match. Celle qui se détachera prendra une grosse option sur la victoire. » Sereine, se sentant bien physiquement, malgré la présence d'un bandage préventif sur sa cuisse gauche, Amélie Mauresmo a conscience que ce match est un premier test sérieux à ses aspirations d'excellence. « Je veux mettre mon empreinte dans les tournois du Grand Chelem, annonce-t-elle. Cet US Open est bien lancé, il prend une autre dimension en début de deuxième semaine, il y a une plus grande pression. Il n'y a plus que de bonnes joueuses, donc on ne peut pas savoir où on va aller mais je veux faire le maximum. Le maximum, cela peut aller très loin dans ce tournoi. »

Pascal Giberné

## Le Défi Areva, dernière équipe à s'installer à Auckland

Voile • Les Français ont rejoint les huit autres challengers pour la Coupe de l'America

AUCKLAND  
de notre correspondant

La coque couleur vert fluo-cent flotte le long du ponton de la base numéro dix. Son mât et son accastillage sont restés emballés dans les containers débarqués du cargo *Speybank* qui a accosté, lundi 26 août, sur les quais d'Auckland, en Nouvelle-Zélande. On s'affaire autour du bateau du Défi français. Le temps presse. Dans un mois tout juste, le 1<sup>er</sup> octobre, le coup d'envoi de la première régata de la Coupe Louis Vuitton sera donné dans la baie d'Hauraki. Pendant trois mois et demi, neuf challengers – trois Américains, deux Italiens, un Suisse, un Français, un Suédois et un Britannique – vont s'affronter pour gagner le droit de disputer, dès le 15 février, la Coupe de l'America contre le Défi néo-zélandais, qui garde jalousement l'aigüière d'argent depuis 1995.

« Nous sommes les derniers à être arrivés ici, et nous sommes ceux qui avons le moins navigué. » Fabrice Levet, dont c'est la quatrième Coupe, résume le principal obstacle que vont devoir affronter les marins français : le manque de temps. « On a une liste de trucs à tester avant la première course longue comme un rouleau de fax, ajoute-t-il. On pourra s'estimer heureux si on en expérimente 30 %. » « Et encore, renchérit Philippe Pallu de la Barrière, le coordinateur du design team, cette liste a été définie après avoir fait l'impasse sur de nombreuses pistes possibles de recherche, faute de temps. » L'argent est arrivé trop tard. La décision d'Areva, le géant français du nucléaire civil, de sponsoriser le Défi tricolore à hauteur de 15 millions d'euros a été finalisée le 11 janvier, et la plupart des navigants ont été embauchés au mois de mars. Avec un budget total de 25 millions d'euros, les Français ont pratiquement deux fois plus d'argent que lors de leur dernière campagne, en 2000. « Nous sommes toutefois les moins argentés de cette édition, remarque son directeur général, Xavier de Lesquen. Les autres concurrents ont au moins 30 millions d'euros de budget. »

Cette année, seulement deux challengers (*Areva* et *Stars-&-Stripes*, de Dennis Conner) ne sont pas financés par des milliardaires. Larry Ellison, le patron américain

du groupe informatique Oracle, a embauché à prix d'or deux barreaux géniaux, Paul Cayard et Chris Dickson, avant de les remercier tout en continuant à les payer. Le Suisse Ernesto Bertarelli, propriétaire d'Alinghi, société spécialisée dans les biotechnologies, s'est, quant à lui, offert les services du Néo-Zélandais Russel Coutts, le vainqueur de la dernière édition de l'America.

### « DÉBAUCHE DE MOYENS »

La quasi-totalité des hommes clés qui ont permis aux Kiwis de l'emporter en 2000 ont été recrutés par ces deux Défis et par *One-World*, propriété du riche Américain Graig McCaw. Les membres de l'équipe italienne *Prada*, qui ont remporté la dernière Coupe Louis Vuitton avant de se faire balayer (5-0) par *Team-New-Zealand*, s'entraînent depuis cinq ans en baie d'Hauraki. Le propriétaire de la marque de luxe, Patrizio Bertelli, n'a pas hésité à acheter un hôtel, l'Héritage, pour loger son équipe de quelque 200 personnes. « Tous les jours, dix à douze bateaux partent naviguer, note Bruno Troublé, le porte-parole de la Coupe Louis Vuitton. Il y a un an, huit bateaux s'entraînaient déjà quotidiennement. Cela faisait 600 à 700 personnes sur l'eau. »

Cette « débauche de moyens matériels et humains », aux dires de Luc Gellusseau, le directeur technique du Défi Areva, va déclencher de plus en plus d'affaires devant le conseil des sages du comité d'organisation. Les milliardaires « n'ont pas l'habitude de perdre, ajoute M. Troublé. Ils pensent tous avoir investi suffisamment d'argent pour gagner. En cas de défaite, ils n'auront aucune excuse. Il y aura bientôt à Auckland presque autant d'avocats que de marins. » Les Français semblent bien éloignés de ces considérations. Alors que le plus grand secret est maintenu concernant tout et n'importe quoi, le Défi Areva ne cache même plus sa quille. « Manipuler une bache pour protéger le bulbe des regards nous ferait perdre une heure et demie par jour, conclut Luc Gellusseau. Il nous sera plus bénéfique de passer ce temps à naviguer dans la baie. »

Frédéric Therin

## L'APPRENTISSAGE. OBTENEZ UN BAC AVEC MENTION EMPLOI.

Avec l'apprentissage industriel, un jeune après la troisième peut préparer le Bac professionnel. Cela dure trois ans, comme pour tous les baccalauréats, pendant lesquels il va acquérir une expérience professionnelle et être rémunéré, tout en continuant ses études.

À la sortie, il pourra obtenir un emploi hautement qualifié.

Contactez l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie

au ☎ N°Azur 0 810 19 20 21\* ou sur notre site [www.uimm.fr](http://www.uimm.fr)



Union des  
Industries  
et Métiers de la Métallurgie

## Football : Armand remplace Candela en équipe de France

SYLVAIN ARMAND, arrière gauche du fc nantes, fera partie de la sélection française qui doit affronter celle de Chypre, samedi 7 septembre, à l'occasion du premier match de qualification pour l'Euro 2004. Membre de l'équipe de France espoirs, Sylvain Armand a été appelé par Jacques Santini, l'entraîneur des Bleus, pour remplacer Vincent Candela, victime d'une lésion musculaire au mollet gauche. « Je pars sans complexe. A moi de découvrir le monde des Bleus, expliquait ce jeune joueur de 22 ans qui n'avait encore jamais été appelé à ce niveau. Le fait de retrouver Landreau, Bréchet et Govou, que j'ai côtoyés en Espoirs, devrait me faciliter la tâche. J'ai aussi, je l'avoue, une appréhension avant de rencontrer des joueurs qui m'ont fait rêver. »

### DÉPÊCHES

■ **ÉCHECS** : Etienne Bacrot a remporté, dimanche 1<sup>er</sup> septembre à Val-d'Isère, son quatrième titre consécutif de champion de France d'échecs. A égalité de points avec Joël Lautier au terme des onze rondes que comptait la compétition, Etienne Bacrot a obtenu le point décisif lors de parties de « départage » jouées sur un rythme rapide.

■ **GOLF** : la Française Patricia Meunier-Lebouc a remporté l'Open de Springfield, aux Etats-Unis, qui se déroulait du 29 août au 1<sup>er</sup> septembre. Cette Dijonnaise de 29 ans, en tête depuis le premier tour, a réalisé un total de 270 coups, soit 18 coups sous le par, pour devancer de 2 coups les Coréennes Mi Hyun-kim et Se Ri-pak. Grâce à cette victoire, la première victoire d'une ou d'un golfeur français aux Etats-Unis, elle empoche 165 000 dollars. De quoi donner des regrets à Dale Reid, capitaine de la sélection européenne qui affrontera l'équipe des Etats-Unis dans trois semaines au cours de la Solheim Cup, l'équivalent féminin de la Ryder Cup : qualifiée il y a deux ans, la Française n'a pas été retenue pour l'édition 2002.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 70 effectués le 31 août 2002. Premier tirage : 16, 21, 28, 34, 35, 45 ; numéro complémentaire : 31. Rapports pour 6 numéros : 1 037 516,00 € ; 5 numéros et le complémentaire : 52 248,80 € ; 4 numéros et le complémentaire : 1 096,40 € ; 3 numéros et le complémentaire : 48,00 € ; 2 numéros et le complémentaire : 24,00 € ; 1 numéro et le complémentaire : 4,80 € ; 3 numéros : 2,40 €. Second tirage : 12, 14, 32, 34, 45, 46 ; numéro complémentaire : 9. Rapports pour 6 numéros : 1 124 400,00 € ; 5 numéros et le complémentaire : 21 379,70 € ; 4 numéros et le complémentaire : 947,10 € ; 3 numéros et le complémentaire : 44,80 € ; 2 numéros et le complémentaire : 22,40 € ; 1 numéro et le complémentaire : 4,80 € ; 3 numéros : 2,40 €.

## L'OGC Nice tient la route, Rennes pas loin d'en sortir

**AUXERRE** aurait pu ravir la première place à Nice à la faveur d'une victoire au Stade-Vélodrome. Mais c'est l'OM qui a dominé la rencontre et les deux équipes se sont séparées sur un score nul et vierge. Du coup, l'OGC Nice, qui accueillera Marseille lors de la prochaine journée, préserve sa place en tête du championnat. Tousjours aussi surprenants, les Azuréens ont tenu la dragée haute aux Parisiens sur la pelouse du Parc des Princes, ouvrant le score grâce à leur Brésilien Everson. C'est l'entrée en jeu d'un autre Brésilien, champion du monde celui-là, qui a permis au PSG de retrouver ses esprits : en remettant son équipe dans le sens de la marche, Ronaldinho a favorisé une égalisation assez logique. Si Lyon a encaissé sa première défaite de la saison à Sochaux, Rennes en est déjà à quatre revers, ce qui lui permet d'occuper sans concurrence la dernière place du championnat.

### CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL DE LIGUE 1 (5<sup>e</sup> JOURNÉE)

Les résultats			Spectateurs	Le classement																		
1	0	Monaco		Points	Joués	Marqués	Encaissés	Diff.	Cartons	J	R											
Lens	1	0	37 307	10	5	3	1	11	4	7	11	0										
Bouba Diop (38 <sup>e</sup> , s.p.)																						
Paris-SG	1	1	41 326	9	5	2	3	0	6	4	2	17										
Cardetti (73 <sup>e</sup> )		Everson (61 <sup>e</sup> )																				
Sochaux	2	1	18 442	8	5	2	2	1	15	8	7	14										
Monsoreau (68 <sup>e</sup> ) Pagis (85 <sup>e</sup> )		Saveljic (90 <sup>e</sup> , c.s.c.)																				
Guingamp	0	0	15 639	8	5	2	2	1	9	5	4	11										
Sedan	1	0	13 240	7	5	2	0	3	5	3	-1	13										
Noro (27 <sup>e</sup> )																						
Montpellier	0	0	8 550	6	5	1	3	1	3	3	0	13										
Troyes	1	0	10 673	5	5	1	2	2	4	6	-2	17										
Niang (5 <sup>e</sup> )																						
Strasbourg	2	2	12 000	4	5	1	1	3	2	8	-6	11										
Le Pen (38 <sup>e</sup> ) Martins (53 <sup>e</sup> )		Delpierre (52 <sup>e</sup> ) Tapia (84 <sup>e</sup> )																				
Bastia	3	1	6 758	3	5	0	3	3	2	8	-6	8										
Gourvenec (13 <sup>e</sup> ) Ahamada (22 <sup>e</sup> ) Maurice (71 <sup>e</sup> )		Piquionne (17 <sup>e</sup> )																				
Marseille	0	0	58 000	1	5	0	2	4	2	10	-8	17										

**La phrase : « Il faut que le groupe prenne conscience que nous sommes derniers »** Philippe Bergeroo, entraîneur de Rennes, après la défaite de son équipe à Bastia.

### 6<sup>e</sup> journée

**Mardi 10 septembre**  
Lyon-Lens  
**Mercredi 11 septembre**  
Nice-Marseille  
Lille-Paris-SG  
Auxerre-Bastia

**Bordeaux-Troyes**  
**Le Havre-Guingamp**  
**Monaco-Nantes**  
**Rennes-Sochaux**  
**Strasbourg-Sedan**  
**AC Ajaccio - Montpellier**

### Les buteurs

**1.** Anderson (Lyon), 6 buts  
**2.** K. Diawara (Nice), 5 buts  
**3.** D. Cissé (Auxerre), Aloïso (PSG), Juninho (Lyon), 3 buts

## RÉSULTATS

### FOOTBALL

#### LIGUE 2

##### 5<sup>e</sup> JOURNÉE DU CHAMPIONNAT

Clermont-Créteil	1-2
Grenoble-Beauvais	0-2
Amiens-Wasquehal	1-2
Châteauroux-Nancy	1-0
Gueugnon-Saint-Etienne	0-2
Istres-Metz	1-1
Laval-Valence	1-2
Reims-Niort	1-1
Toulouse-Caen	2-0
Lorient-Le Mans	3-4
<b>Classement :</b> 1. Le Mans, 15 pts ; 2. Wasquehal, 10 ; 3. Toulouse, 9 ; 4. Valence, 9 ; 5. Beauvais, 9 ; 6. Châteauroux, 9 ; 7. Caen, 8 ; 8. Laval, 8 ; 9. Créteil, 8 ; 10. Metz, 8 ; 11. Grenoble, 8 ; 12. Saint-Etienne, 7 ; 13. Lorient, 7 ; 14. Niort, 5 ; 15. Istres, 5 ; 16. Nancy et Clermont, 4 ; 18. Reims, 3 ; 19. Amiens, 3 ; 20. Gueugnon, 0.	

### National

5 <sup>e</sup> journée du Championnat de France	
Angoulême-Dijon	1-1
Beaucaire-Viry-Châtillon	0-0
Cannes-Louhans-Cuseaux	0-1
Cherbourg-Besançon	1-1
Martignes-La Roche-sur-Yon	1-0
Pau-Nîmes	4-2
Romorantin-Brest	0-0
Rouen-Angers	0-2
Sète-Trélissac	1-3
Valenciennes-Alès	0-1
<b>Classement :</b> 1. Angers, 13 pts ; 2. Pau, 11 ; 3. Louhans-Cuseaux, 11 ; 4. Trélissac, 9 ; 5. Valenciennes, 9 ; 6. Besançon, 8 ; 7. Dijon, 8 ; 8. Martignes, 8 ; 9. Alès, 8 ; 10. Nîmes, 7 ; 11. Brest, 6 ; 12. Romorantin et Cherbourg, 6 ; 14. Angoulême, 6 ; 15. Cannes, 4 ; 16. Rouen, 3 ; 17. Sète, 2 ; 18. La Roche-sur-Yon, 2 ; 19. Viry-Châtillon, 2 ; 20. Beaucaire, 1.	

### CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

<b>4<sup>e</sup> journée</b>	
Birmingham-Leeds	2-1
Manchester City-Everton	3-1
Middlesbrough-Blackburn	1-0
Sunderland-Manchester United	1-0
Tottenham-Southampton	2-1
West Bromwich-Fulham	1-0
West Ham-Charlton	0-2
Bolton-Aston Villa	1-0
Chelsea-Arsenal	1-1
Liverpool-Newcastle (lundi 2 septembre)	
<b>Classement :</b> 1. Tottenham, 10 pts ; 2. Arsenal, 8 ; 3. Liverpool, 7 ; 4. Leeds, 6 ; 5. Chelsea, 6 ; 6. Charlton, 6 ; 7. Manchester City, 6 ; 8. Manchester United, 5 ; 9. Middlesbrough, 5 ; 10. Blackburn, 5 ; 11. Sunderland, 5 ; 12. Everton, 5 ; 13. Fulham, 4 ; 14. Birmingham, 4 ; 15. Newcastle, 3 ; 16. Aston Villa, 3 ; 17. Bolton, 3 ; 18. West Bromwich, 3 ; 19. Southampton, 2 ; 20. West Ham, 1.	

### CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

<b>1<sup>re</sup> journée</b>	
FC Séville-Celta Vigo	0-1
FC Barcelone-Atletico Madrid	2-2
Deportivo Corogne-Betis Séville	2-4
Vallecano-Alaves	2-2
Real Sociedad-Bilbao	4-2
Majorque-Valence	0-2
Huelva-Malaga	2-3
Villarreal-Osasuna	2-2
Santander-Valladolid	0-1
<b>Lundi :</b>	
Real Madrid - Espanyol Barcelone	
<b>Classement :</b>	
1. Betis Séville et Real Sociedad, 3 pts ; 3. Valence, 3 pts ; 4. Malaga, 3 pts ; 5. Celta Vigo et Valladolid, 3 pts ; 7. Alavés, Atletico Madrid, FC Barcelone, Osasuna, Rayo Vallecano, Villarreal, 1 pt ; 13. Espanyol Barcelone et Real Madrid, 0 pt ; 15. Huelva, 0 pt ; 16. FC Seville et Santander, 0 pt ; 18. Bilbao et La Crogne, 0 pt ; 20. Majorque, 0 pt.	

### RUGBY

#### TOP 16

##### (1<sup>re</sup> journée)

<b>Poule 1</b>	
Castres-Stade Français	15-34
Montauban-Bordeaux	22-15
Grenoble-Biarritz	22-14
Montferrand-Bourgoin	21-11
<b>Classement :</b> 1. Stade Français, 3 pts ; 2. Montferrand, 3 ; 3. Grenoble, 3 ; 4. Montauban, 3 ; 5. Bordeaux, 1 ; 6. Biarritz, 1 ; 7. Bourgoin, 1 ; 8. Castres, 1.	

#### Poule 2

Narbonne-Agen	22-10
Mont-de-Marsan-Béziers	32-20
Colomiers-Pau	2-6
Perpignan-Stade Toulousain	2-17
<b>Classement :</b> 1. Perpignan, 3 pts ; 2. Mont-de-Marsan, 3 ; 3. Narbonne, 3 ; 4. Colomiers, 3 ; 5. Pau, 1 ; 6. Béziers, 1 ; 7. Agen, 1 ; 8. Stade Toulousain, 1.	

#### Pro D2

Auch-Bayonne	24-32
--------------	-------

Aurillac-Marmande	2-12
Lyon OU-Dax	12-15
Méto-Racing-Montpellier	25-39
Tarbes-Toulon	20-9
Tyrosse-Périgieux	39-14
Albi-La Rochelle	30-33
Aubenas-Brive	21-21
<b>Classement :</b> 1. Tyrosse, 3 pts ; 2. Montpellier, 3 ; 3. Tarbes, 3 ; 4. Aurillac, 3 ; 5. Bayonne, 3 ; 6. La Rochelle, 3 ; 7. Dax, 3 ; 8. Brive et Aubenas, 2 ; 10. Albi, 1 ; 11. Lyon OU, 1 ; 12. Auch, 1 ; 13. Marmande, 1 ; 14. Toulon, 1 ; 15. Méto-Racing, 1 ; 16. Périgieux, 1.	

### BASKET

#### CHAMPIONNAT DU MONDE

**(Hommes)**  
1<sup>er</sup> tour, 3<sup>e</sup> et dernière journée

#### Groupe A

Angola-Espagne	55-88
Canada-Yougoslavie	71-87
<b>Déjà joués :</b>	
Yougoslavie-Angola	113-63
Canada-Espagne	54-85
Angola-Canada	84-74
Espagne-Yougoslavie	71-69
<b>Classement :</b> 1. Espagne, 6 ; 2. Yougoslavie, 5 ; 3. Angola, 4 ; 4. Canada, 3.	

#### Groupe B

Liban-Turquie	80-107
Porto Rico - Brésil	86-90
<b>Déjà joués :</b>	
Brésil-Liban	102-73
Porto Rico - Turquie	78-75
Liban - Porto Rico	77-99
Turquie-Brasil	86-88
<b>Classement :</b> 1. Brésil, 6 pts ; 2. Porto Rico, 5 ; 3. Turquie, 4 ; 4. Liban, 3.	

#### Groupe C

Algérie - Allemagne	70-102
Chine - Etats-Unis	65-84
<b>Déjà joués :</b>	
Chine - Allemagne	76-88
Etats-Unis - Algérie	110-60
Allemagne - Etats-Unis	87-104
Algérie - Chine	82-96
<b>Classement :</b> 1. Etats-Unis, 6 pts ; 2. Allemagne, 5 ; 3. Chine, 4 ; 4. Algérie, 3.	

#### Groupe D

Venezuela-Russie	69-86
Nouvelle-Zélande - Argentine	85-112
<b>Déjà joués :</b>	
Nouvelle-Zélande - Russie	90-81
Argentine-Venezuela	107-72
Venezuela - Nouvelle-Zélande	85-98
Russie-Argentine	81-100
<b>Classement :</b> 1. Argentine, 6 pts ; 2. Nouvelle-Zélande, 5 ; 3. Russie, 4 ; 4. Venezuela, 3.	

### CANOË-KAYAK

#### Championnats du monde en ligne (1 000 m)

##### MESSIEURS KAYAK

<b>k1 :</b>	
1. Eirik Veras Larsen (Nor), 3 min 27 s 586.	
2. Correa (Arg), 3 min 28 s 273.	
3. Seroczynski (Pol), 3 min 28 s 400.	
<b>k2</b>	
1. Henrik Nilsson-Marcus Oskarsson (Suè), 3 min 12 s 625.	
2. Fjeldheim-Veras Larsen (Nor), 3 min 13 s 691.	
3. Vereb-Vereckéi (Hon), 3 min 14 s 438.	

#### K4

1. Slovaquie, 2 min 52 s 837.	
2. Allemagne, 2 min 52 s 910.	
3. Bulgarie, 2 min 53 s 990.	

### CANOË

<b>k1 :</b>	
1. Andreas Dittmer (All), 3 min 49 s 031.	
2. Opalev (Rus), 3 min 49 s 644.	
3. Giles (Can), 3 min 50 s 737.	

#### k2

1. Michal Sliwinski-Marcin Kobierski (Pol), 3 min 32 s 456.	
2. Balceiro-Rojas (Cub), 3 min 33 s 676.	
3. Scarola-Dalton (Can), 3 min 33 s 969.	

#### k4

1. Pologne, 3 min 17 s 794.	
2. Canada, 3 min 18 s 127.	
3. Belarus, 3 min 18 s 421.	

### DAMES

#### KAYAK

<b>k1 :</b>	
1. Katalin Kovacs (Hon), 3 min 53 s 340.	
2. Wagner (All), 3 min 53 s 920.	
3. Idem (Ita), 3 min 54 s 770.	

#### k2 :

1. Kinga Bota-Szilvia Szabo (Hon), 3 min 37 s 259.	
2. Mucke-Oppen (All), 3 min 38 s 572.	
3. Pessakhovitch-Gafni (Isr), 3 min 42 s 166.	

#### k4 :

1. Pologne, 3 min 17 s 007.	
-----------------------------	--

2. Chine 3 min 17 s 194	
3. Hongrie 3 min 18 s 487	

### CHAMPIONNATS DU MONDE EN LIGNE (500 M)

#### messieurs

<b>k1 :</b>	
1. Nathan Baggaley (Aus) 1 min 39 s 901	
2. Merkov (Bul) 1 min 40 s 207	
3. Ryahov (Ouz) 1 min 40 s 560	

#### k2

1. Allemagne 1 min 31 s 915	
2. Pologne 1 min 32 s 468	
3. Hongrie 1 min 32 s 795	

#### k4

1. Slovaquie 1 min 22 s 892	
2. Bélarus 1 min 23 s 219	
3. Espagne 1 min 23 s 659	

#### k1

1. Maxim Opalev (Rus) 1 min 50 s 596	
2. Kolonics (Hon) 1 min 51 s 636	
3. Dittmer (All) 1 min 51 s 843	

#### k2

1. Cuba 1 min 43 s 467	
2. Roumanie 1 min 43 s 960	
3. Russie 1 min 44 s 280	

#### k4

1. Roumanie 1 min 34 s 758	
2. Russie 1 min 35 s 231	
3. Pologne 1 min 35 s 338	

### DAMES K1 :

1. Katalin Kovacs (Hon) 1:52.116	
2. Caroline Brunet (Can) 1:52.483	
3. Josefa Idem (Ita) 1:53.069	

#### K2

1. Hongrie 1:43.607	
2. Allemagne 1:44.693	
3. Espagne 1:45.253	

#### K4 :

1. Hongrie 1:35.724	
2. Allemagne 1:37.171	
3. Espagne 1:37.331	

### FORMULE 1

#### GRAND PRIX DE BELGIQUE

<b>14<sup>e</sup> épreuve du Championnat du monde</b>	
1. Michael Schumacher (All/Ferrari), les 306,355 km en 1 h 21 min 20 s 634 (moy. : 225,970 km/h)	
2. Barrichello (Bré, Ferrari) à 1 s 977 ;	
3. Montoya (Col, Williams-BMW) à 18 s 445	
4. Coulthard (GB, McLaren-Mercedes) à 19 s 357 ;	
5. Schumacher (All, Williams-BMW) à 56 s 440 ;	
6. Irvine (GB, Jaguar-Cosworth) à 1 min 17 s 370 ;	
7. Salo (Fin, Toyota) à 1 min 17 s 809 ;	
8. Villeneuve (Can/BAR-Honda) à 1 min 19 s 855 ;	
9. McNish (GB, Toyota) à un tour ; 10. Heidfeld	

## CALENDRIER

# AUJOURD'HUI

## Temps orageux

**MARDI 3 SEPTEMBRE**  
 Lever du soleil à Paris : 7 h 11  
 Coucher du soleil à Paris : 20 h 28

Une vaste zone dépressionnaire centrée sur le pays favorisera de nombreux développements instables. Le Nord-Est est particulièrement exposé, avec des orages locaux donnant parfois des pluies soutenues. Seules les régions proches de l'Atlantique bénéficieront d'un temps ensoleillé.

**Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie.** En Bretagne et sur les pays de la Loire, la journée sera assez bien ensoleillée. En Basse-Normandie, les nuages seront plus nombreux et, l'après-midi, quelques ondées se produiront. Les températures atteindront 20 à 25 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Sur le Nord - Pas-de-Calais et les Ardennes, le ciel sera bien dégagé. Ailleurs, le ciel sera très nuageux et, l'après-midi, des averses orageuses se déclencheront. Les températures seront comprises entre 21 et 25 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Le ciel se couvrira en cours de matinée. L'après-midi, le temps sera médiocre, avec des pluies orageuses. Les orages donneront par endroits des pluies abondantes. Les températures atteindront 20 à 24 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Sur Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine, on profitera de belles périodes ensoleillées. Ailleurs, le ciel sera chargé et des averses parfois orageuses se produiront. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 22 et 27 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Le matin, le ciel sera dégagé sur l'Auvergne et le Limousin. L'après-midi, le temps deviendra nuageux sur l'ensemble des régions et quelques orages éclateront. Les températures atteindront 22 à 26 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Au lever du jour, le temps sera assez bien ensoleillé. Au fil des heures, le ciel deviendra nuageux et quelques averses orageuses se produiront, en particulier sur le relief. Les températures atteindront 23 à 28 degrés.

### 02 SEP. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

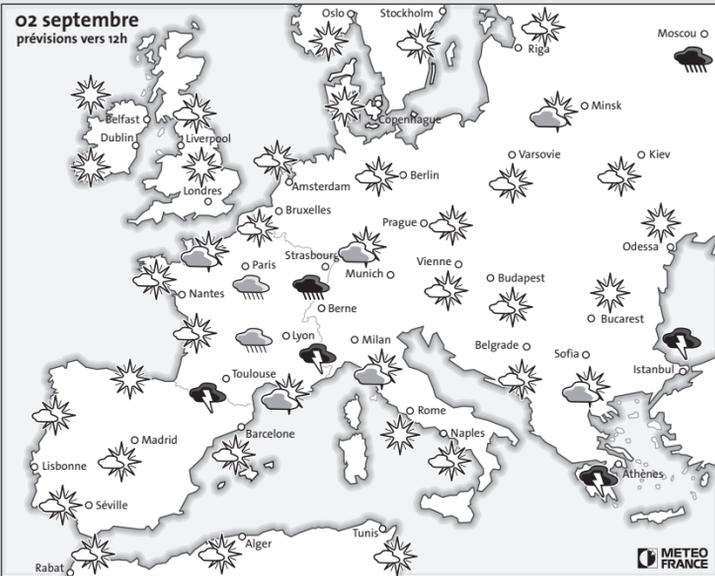
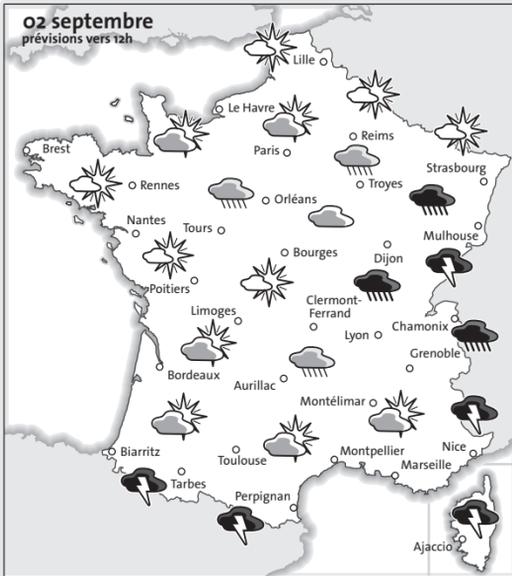
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	16/27 P	Milan	20/27 C
Biarritz	14/26 N	Moscou	14/23 P
Bordeaux	13/29 S	Munich	13/20 N
Bourges	13/24 S	Naples	17/27 S
Brest	12/22 S	Oslo	10/20 S
Caen	13/20 P	Palma de M.	19/27 S
Cherbourg	12/21 P	Prague	10/20 S
Clermont-F.	13/25 P	Rome	17/26 S
Dijon	15/25 P	Séville	20/32 N
Grenoble	18/23 P	Sofia	12/21 N
Lille	11/25 S	St-Petersb.	13/19 S
Limoges	13/24 N	Stockholm	9/23 S
Lyon	15/25 N	Ténérife	21/27 S
Marseille	19/26 N	Varsovie	11/22 S
Nancy	15/24 P	Venise	19/27 S
Nantes	13/26 S	Vienne	14/22 N
Nice	20/26 P		
Paris	12/24 P		
Pau	12/26 P		
Perpignan	17/26 P		
Rennes	12/26 S		
St-Etienne	13/23 N		
Strasbourg	13/24 P		
Toulouse	13/28 N		
Tours	12/23 S		

AMÉRIQUES		
Brasilia	15/29 S	
Buenos Aires	1/13 C	
Caracas	27/30 P	
Chicago	21/31 S	
Lima	16/19 S	
Los Angeles	20/28 S	
Mexico	12/22 S	
Montréal	15/26 S	
New York	18/20 P	
San Francisco	13/21 S	
Santiago Ch.	8/21 C	
Toronto	18/27 C	
Washington DC	18/26 S	

AFRIQUE		
Alger	17/30 S	
Dakar	27/30 S	
Kinshasa	21/30 P	
Le Caire	25/35 S	
Nairobi	14/22 P	
Pretoria	11/23 S	
Rabat	16/29 N	
Tunis	23/29 S	

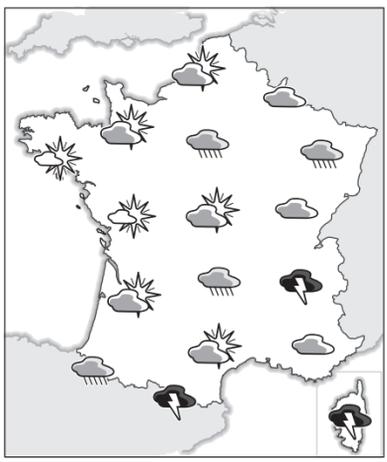
EUROPE		
Amsterdam	13/22 S	
Athènes	21/26 P	
Barcelone	19/25 N	
Belfast	11/18 S	
Belgrade	13/27 S	
Berlin	12/23 S	
Berne	14/21 N	
Bruxelles	10/22 S	
Bucarest	14/29 S	
Budapest	16/26 N	
Copenhague	15/21 S	
Dublin	10/18 S	
Francfort	12/23 S	
Genève	15/24 N	
Helsinki	10/20 S	
Istanbul	21/26 P	
Kiev	15/27 S	
Lisbonne	18/27 N	
Liverpool	8/20 S	
Londres	11/22 S	
Luxembourg	12/21 S	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	26/31 P	
Beyrouth	25/30 S	
Bombay	26/28 P	
Djakarta	24/32 S	
Dubaï	30/38 S	
Hanoï	25/33 P	
Hongkong	26/29 P	
Jérusalem	17/29 S	
New Delhi	27/32 P	
Pékin	23/29 S	
Séoul	23/31 S	
Singapour	26/30 P	
Sydney	9/19 S	
Tokyo	26/32 P	



**02 septembre prévisions vers 12h**

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



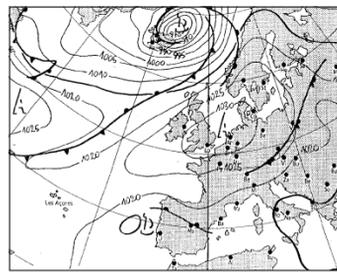
PRÉVISIONS POUR LE 4 SEPTEMBRE

**AIR FRANCE**

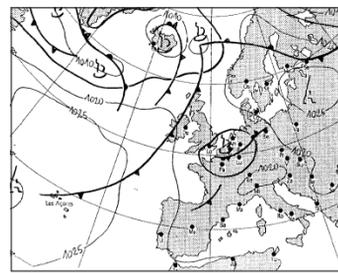
Gagnez du temps avec les bornes libre-service.

### Le 4 septembre

Malgré quelques rayons de soleil les nuages seront présents sur une grande partie du pays. Ils donneront ici ou là quelques ondées. Celles-ci prendront parfois un caractère orageux sur les régions le plus à l'est.



SITUATION LE 2 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU

## Ciel de septembre

**ASTRONOMIE**  
 Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

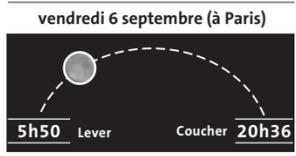
Si, en septembre, la Terre devait être une place de théâtre, un théâtre où se jouerait le grand spectacle des circonvolutions célestes, elle serait sans doute alors un pouilleux fond de loge. Ce mois-ci, en effet, de notre point de - mauvaise - vue, trois des cinq planètes repérables à l'œil nu s'avèrent trop proches du Soleil pour qu'on puisse les contempler.

Ainsi, Mercure, en tournée méridionale, ne daigne pas monter sur la scène française. Vénus, quant à elle, joue les stars fainéantes. Elle trouve à grand peine la force de se montrer un brin, apparaissant au crépuscule à quelques petits degrés au-dessus de l'horizon ouest. Les 9 et 10 septembre au soir, peut-être les habitants de la côte atlantique auront-ils la chance d'observer un jeune croissant de Lune glisser

au-dessus des flots non loin de l'étoile du berger. Mars, enfin, n'est pas encore sortie des coulisses après son passage de l'autre côté du Soleil au mois d'août.

En l'absence des plus proches planètes, on reportera son intérêt sur les deux géantes gazeuses du système solaire. Dans la constellation du Cancer, Jupiter se remet à jouer les premiers rôles, mais il faut se lever de bonne heure pour l'aller admirer. Les 4 et 5 septembre avant l'aube, elle aura rendez-vous avec la Lune. Le lendemain, on se munira de jumelles pour un spectacle prometteur : Jupiter trônant dans l'amas de la Crèche. Semblant une nébulosité lorsqu'on le regarde

### SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE



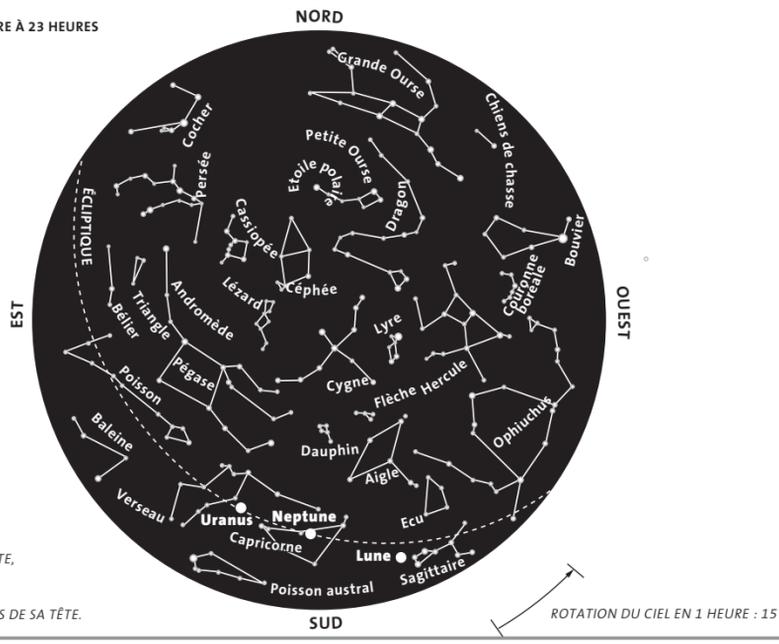
sans instrument, cet objet, également appelé amas de la Ruche, est un paquet d'environ deux cents étoiles jeunes situées à quelque 500 années-lumière de nous. Quant à Saturne, elle accompagnera la Lune au cours de la nuit du 28 au 29 septembre, se levant à peu près au même moment que notre satellite.

Le lundi 23 septembre, se produira un phénomène qui laissera froids les profanes. Ce jour-là, expliquent les astronomes, le Soleil coupera la ligne invisible de l'équateur céleste, passant du nord au sud. Plus prosaïquement, le 23 septembre marquera le début de l'automne. Comme l'écrivait le poète français Albert Samain il y a un peu plus d'un siècle, dans un recueil intitulé *Le Chariot d'or*, « Les longues nuits demain remplaceront, lugubres, / Les limpides matins, les matins frais et fous, / Pleins de papillons blancs chavirant dans les brises salubres. »

Pierre Barthélémy

### URANUS ET NEPTUNE DE CONSERVE DANS LE CAPRICORNE

CIEL DU 15 SEPTEMBRE À 23 HEURES (HEURE DE PARIS)



POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE SUD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.

ROTATION DU CIEL EN 1 HEURE : 15°

### MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 209

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

#### HORIZONTALEMENT

1. Permet d'être au courant n'importe où. - II. Pour une dernière exposition avant de partir. Picasso roule pour le groupe. - III. Retrancher. Au bout des trente-cinq heures. Petit bain. - IV. Sale et repoussant. Assura la ventilation. - V. Ferait bien d'assurer la ventilation. A plat dans la montée. Entre en lice. - VI. Toiles pour toiles. Note. Interjec-

tion. - VII. Constructions en hauteur. Entendra comme avant. - VIII. Pour aller droit. On l'a dans le dos. - IX. Gardent les restes. Enlevée par Thésée avant de prendre l'air. - X. Ont de quoi surprendre.

#### VERTICALEMENT

1. Beaucoup de papier gâché pour un peu d'information. - 2. Se remettra au travail. - 3. Tra-

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

### AFFAIRE DE LOGIQUE N° 289

## La chèvre et son chevreau

**BLANCHETTE** est dans son enclos carré, dont elle faisait auparavant le tour en 48 sauts. Mais, aujourd'hui, elle ne peut accéder à tout le pré. Elle regarde avec tendresse son chevreau, enfermé dans un enclos triangulaire à l'un des angles du pré carré (en gris sur la figure), et dont elle pourrait faire le tour en 24 sauts !

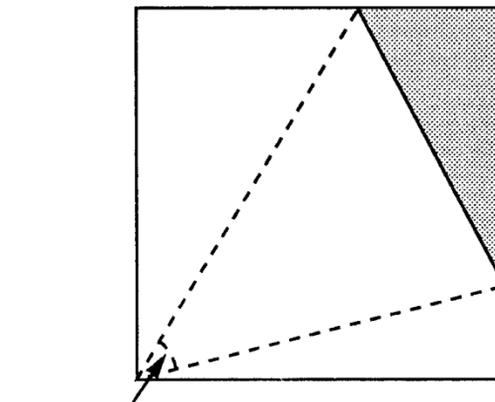
L'endroit où Blanchette préfère se tenir, c'est le sommet opposé du carré. De ce point, elle peut, d'un regard, embrasser l'ensemble du pré triangulaire où se tient son chevreau. Quel est l'angle de vision de la chèvre ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2002

Solution dans *Le Monde* du 10 septembre.

#### Solution du jeu n° 288 paru dans *Le Monde* du 27 août.

Il lui suffira d'ouvrir deux boîtes. Les trois étiquettes portent forcément les indications « BB », « MM » et « BM ». En effet, si elles portaient toutes les trois les indications « BM », les trois indications ne pour-



Angle de vision

raient être fausses en même temps. La mère d'Alban ouvre d'abord une boîte de l'étagère marquée « BM » (qui est en réalité « BB » ou « MM ») et connaît donc le contenu de ces deux boîtes (supposons deux boîtes de baskets). Il lui suffit d'ouvrir une seule

boîte de l'étagère marquée « MM » (qui ne peut contenir qu'une paire de baskets et une paire de mocassins). Elle saura alors ce que contiennent toutes les boîtes, puisque la dernière étagère, marquée « BB », ne peut contenir que deux boîtes de mocassins.

# CULTURE

## ÉDITION

Dans un contexte économique et politique sensible, la maison fondée par Pierre Larousse en 1852 joue sur la notoriété de son célèbre dictionnaire et sur l'attachement que lui portent les Français, qui le considèrent comme un véritable élément du patrimoine national

# Larousse fête ses 150 ans en pleine tourmente Vivendi



QUAND LAROUSSE et Vivendi Universal ont commencé, il y a un an, à préparer les cérémonies des 150 ans du grand éditeur de dictionnaires, la fête devait marquer l'aboutissement de la stratégie de Jean-Marie Messier et d'Agnès Touraine, PDG, respectivement, de Vivendi Universal et de Vivendi Universal Publishing (VUP). Le premier éditeur français était le numéro deux du secteur éducation et référence et parlait de plus en plus français. Mais la tempête s'est abattue sur Vivendi. Et ce n'est pas le fer de lance d'un grand groupe international qui est fêté, mais un élément du patrimoine national. Larousse est aujourd'hui célébré comme un des exemples de cette exception culturelle franco-française dont Jean-Marie Messier, des Etats-Unis, avait sonné la fin.

L'idée que la branche éducation et référence de Vivendi puisse passer sous pavillon allemand (Bertelsmann), anglais (Pearson), américain (Universal) ou italien (Rizzoli) a déclenché un tollé dans l'Hexagone, jusqu'au plus haut niveau de l'Etat. A l'issue du conseil des ministres, jeudi 29 août, le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé, a rappelé à propos de la crise de Vivendi que « le gouvernement considère avec une extrême attention le devenir de certaines maisons que les Français tiennent à juste titre comme une part du patrimoine culturel et intellectuel ». Les syndicats de salariés ont tiré la sonnette d'alarme pour éviter que « des fleurons de l'édition française disparaissent dans le tourbillon financier actuel ». « J'espère qu'ils ne vont pas brader le pôle édition. Ça fait partie de notre patrimoine », renchérit le président du Syndicat national de l'édition, Serge Eyrolles.

Le lancement du Petit Larousse 2003 et l'exposition au Palais de la

découverte, qui retrace le parcours de la maison d'édition, interviennent dans ce contexte politique et économique sensible. Le ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, et le ministre délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos, devaient d'ailleurs inaugurer, lundi 2 septembre, l'exposition. Pierre Larousse lui-même semble se mêler au combat pour l'exception culturelle, dans une citation affichée, sous le titre « Faire rire » : « Oh !, sans doute si cet ouvrage était allemand ou simplement anglais, les colonnes que remplissent nos anecdotes seraient bourrées de philosophie et de récits de voyage ; mais le Grand Dictionnaire est de son pays. »

Avec ses magnifiques planches illustrées et les films publicitaires Jean Mineur, l'exposition réveille les nostalgies et la curiosité, tout comme le somptueux Larousse in-

**Pierre Larousse est un militant républicain. Il veut « instruire tout le monde à toute chose »**

solite, qui est publié pour l'anniversaire. Pierre Larousse, quand il crée en 1852, avec Augustin Boyer, son entreprise d'édition, est un militant républicain. Il veut « instruire tout le monde à toute chose ». Il fait un dictionnaire engagé dans la société, très personnel. « Votre succès sera d'autant plus grand que votre union avec le siècle sera plus profonde », lui écrit Victor Hugo. Le ton des articles est souvent libre (« Zéro : chiffre qui par lui-même n'a aucune valeur mais qui rend dix fois plus fort celui qui le précède »). Les héritiers de Pierre Larousse (qui meurt en 1875) vont développer la maison, notamment sous la houlette de Claude Augé, qui crée Le Petit Larousse illustré en 1905 et s'implante en Espagne en 1912.

Aujourd'hui, Larousse est un groupe international. « Sa notoriété est exceptionnelle. C'est l'une des plus grandes marques françaises, tous domaines confondus. A l'étranger

A gauche, le premier logo de Larousse, créé par Emile Reiber en 1875. Ci-dessous et ci-contre, des planches présentées dans le Larousse insolite et tirées du Nouveau Larousse illustré de 1898, du Larousse du XX<sup>e</sup> siècle de 1928 et du Larousse ménager illustré de 1926.



aussi, Larousse est identifié au dictionnaire », explique la directrice générale, Anémone Bérés. Larousse réalise un chiffre d'affaires de 150 millions d'euros, provenant à 55 % des dictionnaires, à 45 % des livres illustrés (jeunesse, pratique, culture). Mais la grande affaire de la maison, c'est Le Petit Larousse : « Il reste l'objet de tous nos soins. C'est une formule miracle, qu'on a le devoir de renouveler. Auparavant, on se contentait d'une refonte tous les sept ou huit ans. Maintenant, on met tous les ans en chantier des rénova-

tions importantes ou des innovations », explique Anémone Bérés.

Car Le Petit Larousse a failli s'endormir sur ses lauriers, alors que la maison subissait de plein fouet la crise des encyclopédies, concurrencées par l'électronique. Le millénaire a réveillé le dictionnaire. Pour son millésime 2000, l'ouvrage a paru avec une série de planches en couleurs, et, grâce à une campagne efficace, a dépassé le million d'exemplaires. En 2002, les ventes se sont arrêtées vers 960 000 exemplaires.

La maison marche bien, même si l'année a été marquée par des tensions sociales, dues au projet de déménagement dans un siège unique, à Bercy. Le président du groupe, Philippe Merlet, a accentué le développement international de la maison, notamment en Pologne et en Italie (avec Rizzoli). La fête a beau être ternie par les incertitudes qui pèsent sur la maison mère, Larousse porte allègrement ses 150 ans.

Alain Salles

Petit Larousse, édition 2003 : 32 € ; compact : 27 € ; grand format : 48 € ; cédérom : 30,34 € ; ensemble Petit Larousse et cédérom : 50 €. Larousse insolite, 208 p., 29,5 €.

150 ans de Larousse, du 3 septembre au 24 novembre. Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8<sup>e</sup>. Tél. : 01-56-43-20-20. Du mardi au samedi, de 9 h 30 à 18 heures ; dimanche, de 10 heures à 19 heures. Entrée : 5,60 €.

## Inquiétudes sur le sort du premier groupe d'édition français

EN DÉCEMBRE 2001, Vivendi Universal Publishing (VUP) conçoit quelques journalistes à Boston, au siège de sa nouvelle acquisition : l'éditeur américain Houghton Mifflin. Agnès Touraine, PDG de VUP, avait réuni toutes les branches éducation et références du monde entier pour un séminaire de travail, où l'on parlait anglais et synergies. Moins d'un an plus tard, le rêve américain est brisé. Houghton Mifflin est à vendre, et Vivendi risque d'avoir du mal à retrouver les 2,2 milliards de dollars investis dans l'acquisition. Selon le *Financial Times* du 30 août, les fonds d'investissement Blackstone et Thomas H. Lee seraient prêts à investir entre 1,5 et 2 milliards de dollars. Pour acheter Houghton Mifflin, VUP avait sacrifié – dans de mauvaises conditions – la presse spécialisée et les éditions Masson.

Le PDG de Vivendi Universal, Jean-René Fourtou, ne voulait pas céder Houghton Mifflin. Il avait fait part à Agnès Touraine et à ses équipes de sa volonté de conser-

ver l'éditeur américain. Mais il n'a pas eu le choix. Les banques ont imposé « la vente immédiate », comme « une condition incontournable », a-t-il déclaré le 13 août, tout en indiquant qu'il regretterait cette décision de vente. Il assurait que le programme de cessions non stratégiques n'incluait pas « les autres activités d'édition ».

### MESSAGE LACONIQUE

Peu après, *Le Figaro* – dont la maison mère, la Socpresse, vient de racheter la presse de VUP – annonçait que la vente du pôle édition était inévitable (*Le Monde* du 17 août). Vivendi Universal se cantonne depuis à un laconique message mis en exergue sur son site Internet : « Face aux très nombreuses rumeurs concernant d'éventuelles cessions d'actifs, Vivendi Universal rappelle qu'aucune communication ou commentaire ne sera fait sur les cessions d'actifs avant leur complète réalisation. » Un message indiquant que le pôle édition n'était pas en vente a été adressé au ministère de la culture.

L'incertitude n'est pas pour autant dissipée. Tout reste suspendu aux choix stratégiques qui seront annoncés par Vivendi le 25 septembre. Un arbitrage entre les divers métiers du groupe sera opéré. Quel sera le sort de l'édition ? Avec un chiffre d'affaires 2001 de 4,7 milliards d'euros – soit le double du chiffre d'affaires total de l'édition française –, VUP est depuis plusieurs années le premier groupe d'édition français

### L'oulipe, l'ivressomètre et la teuf

Les mots qui font leur entrée dans le *Petit Larousse* 2003 reflètent les évolutions parfois inquiètes de la société, avec, cette année, l'entrée de : *antimondialisation*, *bioterrorisme*, *biovigilance*, *clonage thérapeutique*, *coparentalité*, *marchandisation*, *profileur*, *souverainisme*. Signalons aussi : *minimesage*, *mogette*, *oulipe* et *teuf*. Larousse continue à se tourner avec délice vers les mots de la francophonie, avec par exemple le *trabendo* algérien, le *pécule de vacances* belge ou l'*ivressomètre* canadien. Les noms propres bénéficient d'une nouvelle présentation. Les chanteurs entrent en force, avec Michel Berger, Natalie Dessay, Barbara Hendricks, Henri Salvador ou Alain Souchon. Et, pêle-mêle : Raymond Depardon, Takeshi Kitano, Georges Lavaudant, Irving Penn, Thomas Pynchon, George Steiner, Lars Von Trier ou Tiger Woods. Et, *last but not least*, la mise en pages des célèbres pages roses a été changée.

(avec Bordas, Nathan, Le Robert, Plon, Laffont, Julliard, La Découverte, Pocket ou 10/18, etc). Avant même le limogage de Jean-Marie Messier, des rumeurs de vente d'une partie de la branche édition circulaient, notamment pour ses filiales étrangères, en Espagne et en Amérique latine.

Mais l'édition est-elle si facile à vendre ? La cession éventuelle de l'édition scolaire en France est devenue un enjeu national et

politique, qui rend improbable l'arrivée d'un groupe étranger. Le groupe Lagardère, propriétaire de Hachette éducation et de Hatier, peut difficilement prétendre à la propriété des trois quarts de l'édition scolaire. Il peut par contre s'intéresser aux filiales de littérature générale pour reprendre sa position de premier éditeur français. Une telle hypothèse pourrait aboutir à une forte concentration dans le livre de poche et dans la distribution. Des outsiders tentent d'approcher le dossier, à l'image de Nicolas Philippe, qui a repris plusieurs petits éditeurs (Somogy, Serpent à plumes) après avoir restructuré le paysage de l'imprimerie de livres. Il serait associé au Crédit agricole.

### « BEAU GÂCHIS »

Les noms de Pearson, Rizzoli, HarperCollins (groupe Murdoch) sont également cités. Bertelsmann est en pleine réorganisation stratégique. Le PDG de Random House, la branche édition du groupe allemand, Peter Olson, affichait lai-

rement, dans « Le Monde des livres » du 26 octobre 2001, sa volonté de s'implanter dans l'Hexagone : « Nous sommes intéressés par la France. Il n'y a rien d'imminent. Notre objectif est d'avoir une position de leader, nous ne voulons pas acheter de petites maisons et procéder étape par étape. Nous avons rencontré certains éditeurs. Nous préférons attendre pour effectuer un mouvement majeur. » Random House précise qu'il n'est pas intéressé par le secteur éducation et références.

Dernière hypothèse : le maintien de l'édition dans le groupe. « L'ensemble des maisons d'édition constitue un groupe qui n'est pas endetté et qui gagne de l'argent », observe un banquier. « On voulait étendre ce qu'avait réalisé l'ancien patron Christian Brégou, ajoutait-il, et on risque de se retrouver avec un groupe déjà amputé de la presse, une sorte d'Havas rabougré. C'est un beau gâchis et une triste histoire. »

A. S.

**DISPARITION** • Le vibraphoniste, pianiste, batteur, chanteur et showman américain est mort, samedi 31 août à New York, à l'âge de 93 ans.

Turbulent, génial, paradoxal, figure fantasque et dynamique, inventeur de formes et d'instruments, tout un pan de l'histoire du jazz passe par lui

# Lionel Hampton, le dernier pionnier du premier siècle du jazz

**HOMME-ORCHESTRE**, pitre de qualité durant une carrière dans le jazz de plus de soixante-dix ans, inventeur de formes et d'instruments, proche de certains candidats conservateurs à la présidence des Etats-Unis, le vibraphoniste, pianiste, batteur et chanteur américain Lionel Hampton est mort samedi 31 août à l'hôpital du Mont Sinai de New York, à l'âge de 93 ans, des suites d'une attaque cardiaque.

Lors de l'élection de Ronald Reagan, en 1986, Lionel Hampton avait activement participé en musique à sa campagne. Tout comme il martela pendant la nuit de novembre 1968 où fut élu le futur héros du Watergate : « *We want Nixon*. » Cet archange clownesque du mauvais goût, turbulent et génial dans l'excès, l'une des figures les plus fantasques et les plus dynamiques du jazz, aura donc soutenu avec cœur de très douces protecteurs. Tout en jouant aussi à la Maison Blanche pour les administrations démocrates de Harry Truman, Lyndon Johnson

ou Jimmy Carter. Tout en créant force fondations de réhabilitations immobilières (à Harlem) et d'éducation.

Pour qui serait-ce encore un paradoxe ? Simplement, quitte à décourager les bons sentiments et à désespérer le Billancourt des banlieues noires, on sait que Lionel Hampton avait choisi de populariser sa musique par tous les moyens, en se conformant aux images épaisses qu'il arrivait à précéder comme en se soumettant aux bons gros stéréotypes que s'en étaient forgés les Blancs. A cette théorie, comme à toute opération arithmétique, il y a un « reste » difficile à escamoter : Lionel Hampton avait du génie, un énorme talent d'incitation, une réelle importance collective, parfaitement conforme, celle-là, aux inconformismes tranchants de sa communauté.

Mais revenons au début, ce qui, pour Lionel Hampton, probablement né à Louisville (Kentucky) – mais peut-être à Birmingham (Alabama) –, le 12 avril 1909

– mais peut-être aussi le 20 avril 1908 – coïncide avec son entrée à la St Elizabeth High School où il apprend la batterie. Après divers engagements au début des années 1920, dans le Chicago Defender Newsboys Band, sous la direction du Major N. Clark Smith et les petits combos de la région, il enregistre pour la première fois en avril 1929, avec Paul Howard (*Stuff*, titre où il chante), et donne pour *New Kinga Blues* une introduction de piano. Il est âgé de 20 ans et s'est forgé une solide réputation de musicien. La nuit, il fait le barman pour gagner sa vie. Désormais, la nuit, il jouera des musiques qui feront boire le monde entier.

## GRIMACE OU ÉCLAT DE RIRE

Avec Les Hite, puis le trompettiste Louis Armstrong, Hampton assied sa réputation de batteur et de pianiste. Mais c'est grâce à l'insistance d'Armstrong qu'il persuade le monde des studios d'accepter un solo sur un nouvel instrument, une fantaisie qu'on réserverait aux « effêts » ou aux fonds sonores de bar : le vibraphone (*Memories of You*, 16 octobre 1930). Depuis lors, pour ne citer que les maillons essentiels de l'histoire de l'instrument, on connaît Milt Jackson, Bobby Hutcherson et Gary Burton.

Hampton reste unique dans sa précision, son traitement de l'instrument mélodique en percussion. Il avait cette façon aussi de frapper les touches du piano de deux doigts, comme des mailloches... Mais c'est au vibraphone qu'il laisse l'image de celui qui étourdit dans une grimace ou un éclat de rire ! Au point qu'à la fin, toutes ces dernières années, lors



Lionel Hampton en concert à Pantin en 1982.

même qu'il ratait tous ses coups et perdait ses marteaux, un public de ravis applaudissait à la mémoire de l'artiste sans bien mesurer la cruauté fellinienne de l'aventure...

Homme-orchestre, Hampton a tôt fait de devenir homme d'orchestre. Pièce centrale du Benny Goodman Quartet (avec Teddy Wilson et Gene Krupa) ou ingénieux découvreur de talents. Exubérant, animateur, showman piquant ou agaçant (c'est selon), un pan entier de l'histoire du jazz passe par lui, qu'on le veuille ou non. Il sait réunir en petites formations ou en grands orchestres les meilleurs solistes des autres groupes (Johnny Hodges, Cootie Williams, Benny Carter, Dizzy Gillespie, Coleman Hawkins, Charlie Christian...) et les provoquer : par goût, par entrain, par passion communicative.

En 1940, il dirige une grande formation, hésite sur la formule, et réussit de succès en succès cette impossible alliance, aérienne et rivée au blues, du jazz sophistiqué (les solistes toujours) et du spectacle populaire. *Flying Home* (1942) est un triomphe, repris en « V-Disc », les « disques de la victoire » destinés aux troupes américaines en Europe. Louis Armstrong, Oscar Pettiford et Roy

Eldridge, entre autres, participent à la séance du 26 janvier 1944.

Dans ce mélange de génie rythmique et d'attachement tellurique aux racines, on doit saluer l'avènement d'une forme éclatante qui finira par s'appeler « rhythm and blues ». L'heure est aux grands souffleurs du saxophone ténor : Arnett Cobb, Illinois Jacquet, Earl Bostic ou Dexter Gordon. Mais, quand les solistes se nomment Charles Mingus, Clifford Brown ou Art Farmer, la fête n'est pas moins aiguë. C'est tout le génie de Lionel Hampton, à la figure ruisselante de sueur et aux rugissements changés en chants, de la rendre possible. Beaucoup de sa présence continue de passer par le vertige de l'enregistrement. Sa force était pourtant dans le direct, la parodie de transe et l'excitation réelle qui se produit en scène.

## L'OMBRE DE LUI-MÊME

Avec sa grande formation il parcourt dès lors l'Europe, l'Australie, l'Afrique, le Japon, le Moyen-Orient. Dans les années 1950 et 1960, il est de tous les festivals, de toutes les grandes scènes. Dans les années 1970, aidé par le gouverneur de l'Etat de New York, Rockefeller, il s'était mis dans l'idée de fonder une université où « les gosses noirs pourraient apprendre à

devenir docteurs, juristes, techniciens et même musiciens ». Quelle générosité, quelle énigmatique passion sous ces naïvetés ? Rien : celles de sa musique, simplement, qu'on voulait qu'il maintint intactes dans les dernières heures, alors qu'il n'était plus que l'ombre de lui-même et ne cessait de faire, été après été, plutôt mal entouré de troisièmes couteaux, à l'exception de quelques réunions au luxe compatissant (tournée de l'été 1993), la preuve de son désordre et de l'empêchement. Le tout – tant le « jazz » est mythe avant d'être musique – pour la plus grande joie des petits et des grands.

En janvier 1997, deux jours après la destruction de son appartement new-yorkais, de toutes ses archives, partitions, disques rares et instruments dans un incendie, il était une nouvelle fois de retour à Washington pour recevoir, des mains du président Bill Clinton, la National Medal of the Arts. L'un de ses vibraphones est entré au National Museum of American History. A Paris, un club de jazz porte son nom. Il y avait joué, un lundi 29 mars 1999, et chanté les yeux clos *What a Wonderful World*, qu'Armstrong avait fait connaître.

Francis Marmande et Sylvain Siclier

## Une sélection de quelques faces historiques

Interprète et meneur d'orchestres, Lionel Hampton a été au sommet de son art de la fin des années 1930 au début des années 1950. Les principaux titres de son répertoire (*Flying Home*, *Stardust*, *Moonglow*, *Airmail Special*...) figurent dans la compilation *Flying Home* parue en 2001 chez Dreyfus Jazz. Une vingtaine d'interprétations historiques auxquelles on peut ajouter celles publiées dans trois doubles CD pour RCA-Victor (*The Complete Lionel Hampton 1937-1938*, *1938-1940* et *1940-1941* dans la série Jazz Tribune) ainsi que les meilleures faces pour la marque Decca de 1947 et 1948 regroupées dans *Midnight Sun*.

L'ensemble des séances produites durant les années 1950, par Norman Granz pour Verve, en petites formations avec le pianiste Oscar Peterson, est disponible dans le coffret *The Complete Quartets & Quintets*. Parmi les innombrables enregistrements postérieurs à 1950 de Hampton en concert, *Olympia 1961* (Tréma) et le *All Star Band at Newport 1978* (Timeless) sont à retenir. Une curiosité enfin, la rencontre avec le saxophoniste Stan Getz en 1955 dans *Hamp & Getz* (Verve).

ARRIQUE CFA 32007 CFA - ALGERIE 2002 DA - CANADA 4 955 C - ETATS UNIS 5 955 US - GRANDE BRETAGNE 1 30 E - MAROC 480H - SUISSE 7 505F - TUNISIE 4 07 - ZONE EURO 4 90 E

MENSUEL • N° 306 • SEPTEMBRE 2002

Le Monde

## Le Monde de l'éducation

La priorité de Luc Ferry

# La bataille de la lecture

- Qui sont les « illettrés » ?
- Les méthodes décortiquées
- Comment le goût de lire vient aux enfants
- Solutions pour mauvais lecteurs



ENTRETIEN

Willy Ronis

Le regard d'un grand de la photographie française

Classes uniques  
Un idéal ?

RÉFORME :  
BUSH NE PRÊTE  
QU'AUX RICHES

CARTABLE  
ÉLECTRONIQUE :  
UN PREMIER BILAN

NUMÉRO DE SEPTEMBRE

**CINÉMA** • Premiers jours de la 59<sup>e</sup> Mostra de cinéma

## Un parfum latino-américain pour réveiller Venise

VENISE  
de notre envoyé spécial

C'est par une soirée d'ouverture d'une sobriété légèrement dépressive qu'a commencé la 59<sup>e</sup> Mostra de Venise. Quelques mots du président de la Biennale, Franco Bernabè, appelant de ses vœux un intérêt plus grand des capitaux privés pour la manifestation, furent suivis d'une présentation des différents jurys par le directeur du festival, Moritz de Hadeln.

Un faux départ, à la projection du film d'ouverture, qui provoqua la colère de sa vedette principale et productrice Salma Hayek en rajouta sur l'impression de sourde morosité que l'on pouvait ressentir. Celle-ci ne fut d'ailleurs guère dissipée par le film, *Frida*, de Julie Taymor, biographie de la peintre Frida Kahlo, qui, malgré la performance de Salma Hayek dans le rôle principal, est passée, à en juger par les gloussements furtifs sporadiquement entendus dans la salle, pour une série de cartes postales, ridiculement naïves, sur la création artistique, la révolution, Trotski, le surréalisme. Sophia Loren était arrivée au bras de son fils, Eduardo Ponti, auteur d'un film, *Between Strangers*, présenté hors compétition, dans lequel il a fait tourner son illustre mère. Le battage médiatique autour de l'événement (une mère mythique couvant son

enfant prodige) fit ricaner le toujours caustique Dino Risi, venu chercher un Lion d'or pour l'ensemble de sa carrière et qui déclara dans une interview que « *Sophia Loren était déjà une maman à l'âge de six mois* ».

Il fallut ensuite jongler entre les deux sélections compétitives du Festival, la compétition officielle et celle dite *controcorrente*, sans forcément chercher à comprendre pourquoi tel film se trouvait dans l'une plutôt que dans l'autre. Le Festival a, en tout cas, très vite jeté dans l'arène, afin de doper le premier week-end, quelques productions américaines diversement reçues. *Road to Perdition*, de Sam Mendes, et *K 19 Le Piège des profondeurs* apportèrent leur contingent de vedettes (Tom Hanks pour le premier, Harrison Ford pour le second). *Au plus près du paradis*, de Tonie Marshall, variation contemporaine et consciente sur le genre dit de « la comédie du remariage », fut, quant à lui, le premier film français présenté en compétition et permit à la Mostra d'accueillir Catherine Deneuve.

Quant au reste, il n'y a pas eu, jusqu'à présent, de révélations bouleversantes. On put notamment constater que Fruit Chan continuait de décevoir avec *Public Toilet*, qui vire au clip écologique et que le film lourdaut à sujet se por-

te bien avec *Führer ex*, de l'Allemand Wilfried Bonengel.

Les hasards de la programmation ont fait que les deux titres les plus remarquables de ce début de la Mostra se rattachaient à une culture typiquement latino-américaine. *Rosa la Chinoise*, de Valeria Sarmiento, suit le déroulement d'un feuilleton radiophonique qui mêle, dans la Havane des années 1950, gangsters, petites frappes et putes amoureuses. Sans quitter son univers de prédilection, la réalisatrice s'amuse avec les effets de contraste obtenus par une voix off un peu emphatique et des événements mélodramatiques montrés à l'image. Le Mexicain Arturo Ripstein reste fidèle à son univers avec *La Virgen de la lujuria* (la vierge de la luxure). Un garçon de café onanisme et fétichiste obsessionnel, amoureux fou d'une prostituée elle-même folle de désir pour un chanteur, des anarchistes espagnols en exil, tels sont les ingrédients d'un film divisé en plans-séquences virtuoses. La longueur de l'œuvre (2 h 20), assortie au sentiment que les sensations s'enroulent pour se répéter en boucle, confirme, à qui a la patience de se laisser happer, que le nouveau film d'Arturo Ripstein assume sa nature d'épais pavé baroque.

Jean-François Rauger

## Arts Le défilé fluo de Sarkis à Céret



**CÉRET** Chaque samedi, des enfants du pays vont au Musée de Céret, enfilent des vêtements splendides et vont se promener dans les rues. Ils font partie de l'exposition de Sarkis dont ils sont, en quelque sorte, la couleur vivante. Le 25 septembre, jour de la fermeture de l'exposition, ils iront plus loin, à Port-Bou, sur la tombe du philosophe Walter Benjamin, dont l'anniversaire de la mort est le lendemain. Sarkis développe à Céret une idée qui lui était venue à Carquefou, près de Nantes. Invité par le FRAC des Pays de la Loire, il avait eu l'envie de mettre de la couleur dans les rues grises de la petite ville. Des enfants porteraient ces couleurs. Ils se promèneraient habillés de

vêtements fluo réalisés dans l'exposition par un jeune couturier, Victor Férés, d'après les croquis du plasticien. C'était en 2000, le temps des célébrations : il y aurait un vêtement par décennie (et un de rechange). Après Carquefou, les costumes du « Défilé du XXe siècle en fluo » sont allés à Darmstadt, où Victor Férés en a créé d'autres, pour un groupe d'enfants allemands qui avaient leur place dans l'atelier, dessinaient et allaient rendre visite à Joseph Beuys : l'exposition de Sarkis avait lieu au musée de Darmstadt tout près du formidable ensemble d'œuvres qui n'a pas bougé depuis son installation par Beuys, entre 1968 et 1972. C'était une façon pour Sarkis de saluer un artiste qui compte beaucoup pour lui.

Pour Céret, Sarkis a imaginé une mise en scène nouvelle des onze vêtements présentés à Carquefou et Darmstadt. En attendant d'être portés le samedi, ils sont suspendus sur des mannequins devant de très grandes photographies d'enfants en noir et blanc prises dans l'histoire du cinéma. Les images sont extraites de films choisis par Sarkis le cinéphile : *Anika Bobo*, de Manuel de Oliveira, *Aparajito*, de Satyajit Ray,

*Mouchette*, de Robert Bresson... La confrontation est magnifique, source d'images substantielles prises entre réalité et fiction, figures de l'absence et potentiel de vie non utilisée. Source de grande émotion, même en ne sachant pas que le gamin d'*Allemagne, année zéro*, de Roberto Rossellini, qui se cache le visage, est prêt à se jeter par la fenêtre.

Cette grande installation est au cœur d'une exposition tout entière faite de contrastes forts d'ombres et de lumières, de chaleurs et de froids. D'images positives et négatives, comme dans cette autre installation, intitulée *Le décalage entre la lumière et le bruit du tonnerre*. Deux moniteurs placés en vis-à-vis derrière des rouleaux de feutre noir, d'un côté, de couleurs vives, de l'autre, diffusent un film de quelques secondes sur fond sonore de foudre : une scène de rue banale où l'on voit des hommes entourer un sans-abri couché sur un banc dans une couverture marquée d'une croix. Des deux côtés, c'est le même film, mais l'un est le négatif de l'autre et la croix, rouge d'un côté, est verte de l'autre, à l'inverse du doigt qui s'ajoute pour la pointe. Chez Sarkis, le doigt est devenu le premier instrument de ses gammes chromatiques et climatiques.

Geneviève Breerette

Sarkis, « Le voyage. Le soleil. L'obscurité. » Musée d'art moderne, 8, bd Maréchal-Joffre, Céret (Pyrénées-Orientales). Tél. : 04-68-87-27-76. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 septembre. Photo : D. R.

**ARCHITECTURE** • A Séoul, une « passerelle de la paix » conçue par un Marseillais

## Rudy Ricciotti, ou la dextérité d'un d'Artagnan du béton armé



Dans l'arche centrale du pont, voile courbe ultramince de 120 mètres de long, Ricciotti révèle aussi son talent d'ingénieur.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Depuis la Coupe du monde de football, Séoul compte une passerelle et un parc public de plus : la passerelle de la Paix et le parc Seonyudo, auquel la première donne accès. Le parc a été aménagé sur l'île de Seonyudo, dont il tire son nom, île située à l'ouest sur le fleuve Han, site splendide mais longtemps dénaturé par des gestionnaires qui réduisaient la ville à ses transits, automobile ou intestinal. Ainsi Seonyudo accueillait-elle une importante station d'épuration, point final d'un grand égout de Séoul, et elle servait de point d'appui au large pont autoroutier Yangwa. L'île est comme un grand bateau amarré à cent mètres de la rive sud, et cette rive (comme celle du nord) est aussi sacrifiée au trafic routier, matérialisé, grosso modo, par deux autoroutes que franchissait déjà cahin-caha une passerelle piétonne, permettant au moins d'aller contempler la couleur de l'eau.

Un groupe de jeunes architectes paysagistes, passés pour certains par les écoles de paysage françaises, a redessiné l'île avec une grande subtilité, en tirant parti des vieilles infrastructures de la station d'épuration. Des jardins aux fonctions tant poétiques que pédagogiques y ont été installés, comme pour faire du parc Seonyudo l'écho botanique de l'île Bamseom, plus en avant au cœur de la cité, consacrée « sanctuaire des oiseaux ».

En l'an 2000, Jacques Chirac, qui s'était vu naguère retoquer un projet bizarre, pour Kyoto, au Japon, de copie du très parisien pont des Arts, trouva l'occasion d'une revanche nettement plus spirituelle. Jean-Jacques Aillagon, alors président de la mission 2000 ainsi que du Centre Pompidou, et Olivier Poivre d'Arvor, directeur de l'Association française d'action artistique (AFAA), poursuivant ici un projet de son prédécesseur Jean Digne, eurent l'idée, diplomatiquement négociée, d'offrir une passerelle à Séoul et à son maire Go Kuhn, qui l'accepta.

Elle devait permettre aux habitants venant des quartiers sud, comme Yeongpyong, d'accéder directement au parc. On était alors à peu près au terme des conflits du XXe siècle et l'on ne s'attendait pas au coup du 11 septembre. La Corée du Sud souffrant encore de guerre froide avec sa moitié du Nord, on proposa d'appeler le nouvel ouvrage passerelle de la Paix. Sans franchir la totalité du fleuve elle permettait aux habitants du sud de la ville d'en franchir un premier pas en direction du nord et donnait enfin l'accès de l'île aux piétons quand seuls les véhicules venant du nord pouvaient jusqu'alors y accéder par le pont autoroutier.

Le travail fut confié à Rudy Ricciotti. C'est l'AFAA, voyageur exclusif de la culture hexagonale, qui, en la personne de son ancien directeur Jean Digne, était allé pêcher cet architecte et ingénieur de 49 ans, à Marseille, où a mûri ce grand gaillard à la gouaille fatale, pour imaginer le don virtuel de cette passerelle symbolique. Drôle de personnage que Rudy Ricciotti,

masquette d'une intelligentsia architecturale sensible aux arts plastiques, détesté par les autres pour ses défauts autant que pour ses qualités, ce qui, au total, est un bon témoignage de vitalité. Comment ne pas admirer l'orateur qui, à Séoul, lors de l'inauguration de la passerelle, en juin, saura évoquer le caractère « paroxysmique » que doit avoir l'architecture, alors prise dans le contexte paroxysmique de la Coupe du monde, et celui, simplement sismique, de cette région du globe ?

Il est l'un des chouchous d'Archilab, la grande fête annuelle, internationale et orléanaise, où sont présentées les nouvelles figures du métier, têtes chercheuses ou têtes brûlées. Voici deux ans, l'architecte marseillais était ainsi décrit par les organisateurs de la manifestation : « Rudy Ricciotti pratique, dans les années 1980, une architecture hédoniste, revendiquant le plaisir de la forme, de l'espace, qui se détourne, au tournant des années 1990, des apories formelles du néo-modernisme ». L'expression reste difficile à traduire, mais elle rend compte de la démarche d'un séducteur qui aime à provoquer.

PROUESSE TECHNIQUE

Des mêmes, sur le Stadium qu'il a édifié à Vitrolles (1994) : « Son travail se charge dès lors d'une radicalité critique qui s'actualise [ici]. Ce bunker suburbain en béton noir se dresse au milieu des coulées de bauxite, requiliffant une décharge (...). Architecture et paysage sont à Vitrolles entropiques, tout à la fois vitalistes et fracturés dans leur traversée sémantique. » Et enfin ceci : « Fictionnelle, narrative, disruptive, l'architecture de Rudy Ricciotti réactive l'incohérence, tout en puisant dans le questionnement de l'art son opérativité critique. »

Derrière les mots, il y a cependant les choses, l'architecture de Ricciotti, bravache comme au Stadium de Vitrolles ou poétique et élégante, comme un beau coup d'épée, lorsqu'il dessine une maison pour un particulier. La dextérité de ce d'Artagnan du béton armé s'exprime clairement à Séoul où, côté français, il a été aidé par les techniciens de Bouygues, Lafarge et Rhodia, pour ce qui concerne l'arche centrale, voile courbe ultramince de 120 mètres de long, où Ricciotti révèle son talent d'ingénieur sans pour autant montrer ses muscles.

C'est beau, c'est grand, c'est français, c'est « Ductal » (nom de la technique utilisée) : une de ces prouesses techniques dans lesquelles le public pense parfois reconnaître l'architecture, quand il ne s'agit que d'une condition, une prémisses de l'architecture. Le Marseillais a cependant joliment travaillé pour « terminer » ce pont, en cul-de-sac sur l'île, qui devient une plateforme pour contempler le fleuve et les jardins du parc. Loin des yeux, loin du cœur : les détails dessinés par Ricciotti n'ont pas été tous traités avec un amour égal par les entreprises locales. C'est égal : Ricciotti n'avait ici d'autre prétention qu'un moment juste d'architecture, en résonance avec les eaux du Han, et ce pari est gagné

Frédéric Edelmann

## Clubbing

PARIS

DJ Kicks

Série de compilations mixées lancée par le label berlinois IK7 au début des années 1990, les DJ Kicks se déclinent désormais en soirées qui auront lieu chaque mois au Rex Club. Le nom est depuis longtemps synonyme de qualité et d'éclectisme pour les amateurs de musiques électroniques. Quelques grandes figures y ont laissé leur empreinte, comme Carl Craig, l'un des pionniers de la techno de Detroit, les Anglais de Stereo Mc's, ou prochainement Tiga, un Canadien très en vue dans l'électro-techno. Pour cette première à Paris, le label a convié ses compatriotes Michael Fakesch et Chris de Luca de KFunkstörung à se produire en live. Le duo est réputé pour la finesse et la complexité de ses productions et remixes (à destination de Björk ou des rappers du Wu Tang Clan). Autre Berlinoise à découvrir : DJ Fetish, personnage fantasque dont il faut attendre quelques surprises. Il vient de terminer, avec son groupe Terranova, un album entre drum'n'bass, techno et électro aux ambiances étonnamment sombres et à l'énergie brutale.

Rex Club, 5, boulevard Poissonnière, Paris-2e. M° Bonne-Nouvelle.

Tél. : 01-42-36-10-96. Le 4, à partir de 23 h 30. Entrée libre.

## Jazz

PARIS

Soirée Hask

Collectif de musiciens, l'association Hask réunit pour deux soirées deux de ses formations les plus réputées. D'abord Kartet, groupe fondateur au début des années 1990, dont le propos s'inscrit dans une recherche poussée de la relation improvisation/composition. Les trois membres fondateurs, le pianiste Benoît Delbecq, le saxophoniste Guillaume Orti et le contrebassiste Hubert Dupont, ont été rejoints il y a quelques années par le batteur Chander Sardjoe. Kartet se produit trop rarement. Puis viendra le tour de Thôt, quartette conduit par le saxophoniste Stéphane Payen, attentif au tuilage des motifs rythmiques. Une approche dense et énergique menée avec le guitariste Gilles Coronado, Hubert Dupont et le batteur Christophe Lavergne.

Le Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. M° Châtelet. Tél. : 01-42-33-22-88. Les 2 et 3 septembre, à 21 heures.

PARIS

Carte blanche à Emmanuel Bex

L'organiste Emmanuel Bex présente, durant six soirées, trois des formations dans lesquelles il œuvre, que cela soit comme leader ou coleader. Pour ne pas faire de jaloux, chaque groupe aura droit

à deux concerts. L'Electric Jazz, avec le batteur Aldo Romano et le guitariste Michael Felferbaum, est attendu les 4 et 5 septembre ; le Bex'Tet, avec le guitariste Yves Brouqui, le saxophoniste Guillaume Naturel, Guillaume Kervel aux percussions (dont le mélodique steel-drum) et Olivier Renne à la batterie, jouera les 6 et 7 ; enfin BFG, codirigé par le tromboniste Glenn Ferris et le batteur Simon Goubert, est programmé les 9 et 10. Le Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. M° Châtelet. Tél. : 01-40-26-46-60. Du 4 au 7 et les 9 et 10, à 22 heures. De 15 € à 18 €.

## Cinéma

PARIS

Intolérance

« Le refus de l'autre dans sa différence. » Sur ce thème, le Forum des images a rassemblé une centaine de films de fiction : *d'Intolérance*, de David Wark Griffith (1916), de *No Man's Land*, de Tanis Tanovic (2001), en passant par *Le Garçon aux cheveux verts*, de Joseph Losey (1948), ou encore *Nous, sans-papiers de France*, une œuvre collective (1997), tous ces films choisis par la programmatrice Muriel Dreyfus seront projetés jusqu'à la mi-octobre. Des débats (Qu'est-ce que l'intolérance ?, John Ford et l'intolérance), des rencontres avec les réalisateurs Amos Gitai (le 27 septembre, à 19 heures) et Alain Berliner (le 11 octobre à 19 heures),

un ciné-concert (le 5 octobre à 21 heures) enrichiront ce programme.

Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1er. M° Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00. Jusqu'au 15 octobre. Horaires divers. 4, 5 € et 5,50 € ; 35 €, le carnet de 10 entrées.

## Photographie

PARIS

Himalaya, carrefour des mondes

Les grilles du jardin du Luxembourg, rue de Médicis et boulevard Saint-Michel, sont devenues le lieu d'expositions de photos le plus populaire de France. Un mélange de badauds et de passionnés avait déjà assuré le triomphe de Yann Arthus-Bertrand et de sa « Terre vue du ciel ». C'est au tour d'Eric Valli de présenter son « Himalaya, carrefour des mondes » : une fresque très décorative qui invite au voyage. Ancien ébéniste de Dijon saisi par l'appel de l'aventure, auteur de plusieurs livres de photos – notamment *Chasseurs de miel* (1988), réalisé avec Diane Summers – et de films documentaires, Eric Valli a connu une audience encore plus large avec son premier film de fiction, *Himalaya, l'enfance d'un chef* (1999). C'est un « ailleurs merveilleux » qu'Eric Valli montre en 110 photos couleurs.

Jardin du Luxembourg, Paris-6e. M° Odéon, RER Luxembourg. Jusqu'au 21. Tél. : 0820-820-939.

## Sélection revues

### Mojo



Le duo The White Stripes, de Detroit, est en couverture du magazine britannique de rock de ce mois. Consécration donc pour Jack et Meg White, l'une des sensations blues-rock-punk du moment, Mojo ouvrant rarement sa « une » à de jeunes formations. Dans les onze pages qui leur sont consacrées, le frère et la sœur évoquent notamment leurs influences, dont le bluesman Robert Johnson, le chanteur allumé Captain Beefheart, Bob Dylan et les Stooges d'Iggy Pop en parrains ultimes. Dans le même numéro, on trouve aussi un retour en arrière sur deux soirées new-yorkaises avec MC5, le groupe fondateur de la scène rock de Detroit, en décembre 1968, et la dernière apparition du guitariste Jimi Hendrix, au Royal Albert Hall de Londres. Le tout avec de nombreuses photographies et des textes très bien documentés. Enfin, Mojo n'oublie pas de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la mort d'Elvis Presley dans ses rubriques livres, disques ou DVD. – S. Si.

Mojo, n° 106, septembre 2002, 178 p., 3,50 € (7 € avec les frais de port), librairies spécialisées ou www.mojo4music.com

### Jazzman



Le mensuel du groupe Desfossés International consacre son numéro de septembre à un sujet de rentrée scolaire avec une étude sur l'enseignement du jazz. Supervisé par Jonathan Duclos-Arkilovitch, ce dossier sélectionne cinquante-six établissements, privés ou publics, où le jazz est enseigné. On constate par ailleurs la nette augmentation des structures depuis 1995, date de la dernière étude réalisée par *Jazzman*, la part de plus en plus importante prise par les structures de l'Etat (actuellement 260 classes de jazz dans les conservatoires), la diversité des méthodes ou l'évolution des demandes des élèves au-delà de l'apprentissage musical (informations juridiques, statut des intermittents,

débouchés professionnels...). Dans le même numéro, on trouvera des entretiens avec le contrebassiste Dave Holland, le pianiste Joe Zawinul, une rencontre avec l'écrivain Alain Gerber, ainsi que 20 pages de chroniques de disques. – S. Si. *Jazzman*, n° 83, septembre 2002, 66 p., 3 €.

### Etudes photographiques



Quels types de photographies le musée doit-il conserver ? Comment constituer une collection ? Comment concilier un projet cédé qui autorise la reproduction de masse et des institutions qui organisent la rareté ? Un long article de François Cheval, conservateur en chef des musées de Chalon-sur-Saône, ouvre le n° 11 d'*Etudes photographiques*. Ce texte militant est une charge assez sévère contre l'attitude dominante en matière d'acquisition de photos, notamment celles du Musée d'Orsay (XIXe siècle) et du

Musée national d'art moderne (XXe siècle). Ces derniers, en privilégiant « l'auteur et le beau », les « objets rares et précieux », copient le modèle pictural, ne font ainsi que s'aligner sur les promoteurs américains de la photographie et seraient des acteurs malgré eux du marché spéculatif. Surtout, ces musées oublieraient deux facteurs décisifs : les techniques et la valeur d'usage des images, notamment dans l'industrie. François Cheval termine sa démonstration en faisant la promotion du Musée Niépce de Chalon-sur-Saône, qu'il dirige, un musée qui présente à la fois des appareils et des images, ces dernières fort diverses, s'éloignant souvent des chefs-d'œuvre canonisés. – M. G. *Etudes photographiques*, n° 11, 170 p., 18 €.

Chaque jeudi avec

**Le Monde**  
DATÉ VENDREDI

retrouvez  
**LE MONDE**  
DES LIVRES

# Amir Chah, regard sur Kaboul en guerre

Afghan, reporter, photographe, il a tout appris sur le tas. Perpignan expose les clichés qu'il a pris de son pays après le 11 septembre

**LE 11 SEPTEMBRE 2001**, dans Kaboul privée de télévision par l'ordre taliban, Amir Chah regarde une carte postale du World Trade Center envoyée plusieurs mois auparavant par un ami photographe. Il pressent les jours noirs et les dangers à venir.

Quelque temps plus tard, les talibans demandent, pour des raisons de sécurité, à tous les étrangers de quitter l'Afghanistan : Amir Chah assure seul à Kaboul la responsabilité du bureau de l'agence américaine Associated Press (AP) dans cette période cruciale. Reporter, photographe et aussi cameraman pour APTN, la filiale télévision d'AP, Amir Chah s'organise pour ce nouveau défi, qui prend un tour sanglant avec les premiers bombardements américains sur Kaboul le 7 octobre.

A 44 ans, cet Hazara, né et élevé à Kaboul, fils unique, orphelin de père à 3 ans, vient de loin et est arrivé par des chemins détournés à ce travail de journaliste photographe. Il voit des armes pour la première fois à 15 ans, quand Mohammed Daoud renverse le roi Zaher Chah, sans savoir que la guerre va devenir, à travers le journalisme, son pain quotidien. Le journalisme, il le découvre en 1989 au volant du taxi jaune et blanc de vingt ans d'âge qu'il vient d'acheter. « Un jour, un ami soldat est venu me voir et m'a dit : Amir Chah, il y a beaucoup de taxis à l'Intercontinental et ils prennent des journalistes », raconte-t-il aujourd'hui.

Amir Chah n'a pris que deux mois de cours d'anglais, mais il décide de tenter sa chance. La première tentative le rebute car la concurrence est rude. Mais un jour, alors qu'il part fêter la naissance d'un de ses fils, il croise sur la route un journaliste hollandais. « Pour deux heures de travail dans Kaboul, il m'a donné 20 dollars. Cela m'a fait réfléchir. Le lendemain, j'ai pris trois photographes qui cherchaient la maison d'un hindou atteinte par une roquette. Je les ai emmenés négocier avec le propriétaire pour les laisser photographier, expliquer le contexte, et ils étaient très contents. L'un d'eux m'a engagé pour un mois. Pour améliorer mon anglais, j'allais le soir voir une connaissance, professeur à l'université, et je lui demandais de me traduire des phrases importantes : « A quelle heure dois-je venir demain ? Quel est votre programme ? Attention au couvre-feu... Je notais sur un petit carnet et je testais sur mon photographe. »

Aujourd'hui encore, Amir Chah écrit sur un petit carnet tout ce qui peut lui être utile dans son travail : des phrases ou mots nouveaux, des façons de procéder, des notes techniques. La « victoire » des moudjahidins en 1992 amène à Kaboul son lot de journalis-

## BIOGRAPHIE

► **1958** : naissance à Kaboul.

► **1989** : premier contact avec des journalistes.

► **1999** : nommé correspondant et photographe d'Associated Press.

► **2001** : après le 11 septembre, reste l'un des seuls représentants d'un média occidental en Afghanistan.

tes, et Amir Chah devient le chauffeur le plus recherché. Ses « clients » viennent de partout, futurs Prix Pulitzer ou Albert-Londres, ils sont anglais, canadiens, japonais, italiens, chinois, allemands... Il connaît tous les commandants, et ceux-ci le connaissent. Il n'a peur de rien pour franchir les innombrables barrages qui divisent le pays, et son imagination n'a pas de limites pour convaincre un soldat récalcitrant. « Dans la même journée, j'ai arrangé pour CNN une rencontre avec Gulbuddin Hekmatyar au sud de Kaboul, une autre avec Abdul Rassul Sayyaf à Paghman, à l'ouest, et enfin avec Ahmed Chah Massoud, au nord-est », dit-il, l'air amusé.

## UN ART DANGEREUX

« Les relations avec les soldats étaient plus importantes que les lettres de recommandation de leurs leaders », raconte Amir Chah. Très respectueux des êtres, il connaît les traditions et il doit avant tout l'excellence de ses contacts à sa manière polie et généreuse d'aborder les gens. « Je sais comment les rendre heureux, quel titre leur donner, comment les appeler pour leur faire plaisir », dit-il modestement. Quand les talibans prennent Kaboul en 1996, il apprend le pachtout pour mieux communiquer avec ces mollahs qui ne connaissent pratiquement pas le dari. Il en a connu certains sur les lignes de front, et, quand

les difficultés surviennent pour Amir Chah à Kaboul, c'est le mollah Mohammed Rabbani, alors numéro deux du régime, installé à Kandahar, qui lui donnera une lettre de soutien. En août 1998, les bombardements américains sur les camps présumés d'Oussama Ben Laden, dans la région de Khost, lui offrent sa chance : le correspondant local d'AP doit quitter l'Afghanistan. Amir Chah ignore pratiquement tout de la photo et, quand il reçoit son premier appareil, il faut lui expliquer comment mettre la pellicule. « J'écrivais chaque manœuvre à faire : l'ouverture, la vitesse, etc. Puis j'ai appris à développer. J'ai installé le laboratoire dans une salle de bains. » Avec la photo, Amir Chah découvre aussi l'informatique : comment scanner une photo, l'enregistrer sur l'ordinateur puis l'envoyer.

Sa première photo : « Une file de chars que des talibans nettoyaient pour un défilé. » A peine maîtrisée cette première technique, il reçoit une caméra numérique et reprend son petit carnet pour noter les nouvelles instructions. Au pays des talibans, qui refusent toute représentation d'un être vivant, la photo est un art difficile et dangereux. « D'abord, je jetais un coup d'œil autour de moi, si personne ne regardait. La main dans ma poche, je mettais le bouton en position et, en un éclair, je sortais l'appareil. Dans la seconde où je voyais le voyant vert s'allumer,

j'avais toujours peur que quelqu'un me saisisse la main, mais c'était fait. »

« La veille de l'attaque américaine, raconte encore Amir Chah, j'ai cru que mon cœur allait exploser. Alors que je venais de photographier un char devant le ministère de la santé, il s'est arrêté net et le tankiste s'est redressé brusquement : « Photographie-moi », m'a-t-il dit dans un large sourire. » Amir Chah reconnaît que les photos les plus difficiles restent, « jusqu'à aujourd'hui, celles des femmes ».

Arrêté à deux reprises, sa fierté reste de n'avoir jamais été pris alors qu'il photographiait. Dans Kaboul sous les bombes américaines, Amir Chah passait ses nuits dans les locaux d'AP, « derrière le téléphone satellite recouvert d'une épaisse couverture pour atténuer le bruit. La ville était comme un vaste cimetière, totalement silencieuse et il fallait faire attention », dit-il. Sa première sortie le matin, avant de tourner à la recherche des dégâts de la nuit, était pour sa famille : « Quand je tournais le coin de ma rue, j'avais si peur de voir ma maison effondrée », avoue-t-il.

**Françoise Chipaux (à Kaboul)**

Amir Shah à Visa pour l'image de Perpignan, jusqu'au 15 septembre, couvent des Minimes.



KAMRAN JEBRELI

## LES GENS DU MONDE

■ **Michael Jackson** a été la victime d'un terrible malentendu lors du spectacle MTV Awards organisé le 29 août à New York. Ses hôtes avaient demandé à la jeune Britney Spears de présenter sur scène un gâteau d'anniversaire à Jackson, qui célébrait ce jour-là ses 44 ans. Emportée par son enthousiasme, Spears a déclaré que le créateur de *Billie Jean* était pour elle « l'artiste du millénaire ». Emporté par on ne sait quoi, l'intéressé a cru qu'il s'agissait d'une distinction officielle et s'est confondu en remerciements devant cet honneur inattendu.

■ Afin de préserver leur statut de célébrité, **Fabrice Morvan** (qui mimait des chansons au sein du duo Milli Vanilli), **Kato Kaelin** (témoin au procès O. J. Simpson), le rappeur **Coolio** et la chanteuse **Tiffany** suivront l'entraînement habituellement destiné aux recrues du Marine Corps américain. Leurs tribulations seront filmées et diffusées dans le cadre de l'édition « célébrités » de « Boot Camp », une émission de télé-réalité diffusée par Fox.

■ **Audrey Tautou** y a été servue sous le nom d'Amélie Poulain. Depuis, le café des Deux Moulins à Montmartre s'est ajouté à la liste des attractions touristiques de la Butte. L'annonce de sa vente à un acheteur inconnu suscite un certain émoi, que le propriétaire sortant, **Claude Labbé** a voulu dissiper. Il n'est « sûrement pas » question que l'établissement soit transformé en fast-food et il conservera « le décor et l'âme du bistrot ». Les mânes de Georgette et Amélie reposeront en paix et les touristes pourront continuer de se faire photographier sous l'auvent.

■ **Björk** s'appête à publier un coffret de six disques retraçant sa carrière. *Family Tree* sera présentée dans un boîtier rose. On pourra suivre le parcours de l'interprète de *Dancer in the Dark*, depuis ses débuts à Reykjavik jusqu'à sa consécration. L'un des CD sera consacré aux plus grands succès de la chanteuse islandaise, selon elle. Un peu plus tard, on éditera séparément un autre disque de greatest hits, cette fois choisis par les fans.

■ **Yoko Ono**, dont les vocalises hétérodoxes annonçaient d'une certaine manière celles de Björk, connaît un succès inattendu dans les clubs de danse américains grâce au remix tribal house de *Kiss, Kiss, Kiss*. La chanson, que l'on trouve sur l'album de John Lennon et Yoko Ono *Double Fantasy*, est remixée par le DJ britannique Tom Stephan, dit « Superchumbo ». L'artiste et chanteuse, aujourd'hui âgée de 68 ans, présente elle-même ce disque sur scène au cours d'une tournée dans les clubs américains, de New York à San Francisco.

## RADIO

### MARDI 3 SEPTEMBRE

► **Les Peopl'ettes**  
8 h 45, Europe 1  
Tous les jours, du lundi au vendredi, Ariane Massenet nous livre ses infos « people ». Dix minutes, pas plus.

► **La Lettre, dans Le Fou du roi**  
12 heures, France-Inter  
Parmi les programmes de la rentrée, on retrouvera tous les jours Guy Carlier et son humour corrosif dans « La Lettre » où il épingle les politiciens et les acteurs de la vie publique de la même plume acérée.

► **Lully et les musiciens de Louis XIV**  
14 heures, Radio Classique  
La chaîne musicale, qui s'oriente vers des émissions de plus en plus élaborées, propose plusieurs émissions autour de Jean-Baptiste Lully, dont une mise en scène radiophonique du roman de Vincent Borel, *Baptiste* (les 19 et 26 septembre à 20 h 40), de part et d'autre de la diffusion de *Phaëton* (le 11 septembre à 21 h 35) et de la musique du *Bourgeois gentilhomme* (le 21 septembre à 17 h 30). En guise de prologue, cette après-midi, « Thèmes et variations » replace dans le contexte de l'époque la carrière de ce Florentin imposant le style français à une nation qui regardait trop vers l'Italie.

## DOMINIQUE DHOMBRES

### Un long fleuve tranquille

CHEZ les Groseille, il y a toujours des éclats de voix, des bouteilles de bière qui traînent et des assiettes sales abandonnées sur un coin de table. Chez les Le Quesnoy, aucun mot n'est prononcé plus haut que l'autre, l'argenterie est astiquée régulièrement et les enfants, vêtus de bleu marine et de beige, vouvoient leurs parents. C'était, dimanche soir sur France 2, le retour d'un film culte, *La vie est un long fleuve tranquille*, d'Etienne Chatiliez.

Pour ceux qui ignoreraient encore, un enfant Groseille a été échangé à la maternité avec un petit Le Quesnoy né le même jour. L'ordre social a été mis cul par-dessus tête lorsque l'un a pris le chemin du HLM des Groseille et l'autre celui de la belle maison des Le Quesnoy. La vérité éclate au bout de douze ans. Le calvaire de M<sup>me</sup> Le Quesnoy commence. Une des plus belles scènes du film est celle où les Groseille découvrent, interloqués, qu'ils abritent chez eux le rejeton d'une famille bourgeoise. Tous les regards se portent sur l'intéressé, Momo, qui ne se démonte pas et a cette réplique définitive : « C'est l'occasion inespérée de se faire de l'argent ! » Spécialiste du double jeu, Momo adopte instantanément le ton et l'allure

des enfants Le Quesnoy avec lesquels il vit désormais. En douce, il dérobe l'argenterie au profit du clan Groseille qui reste cher à son cœur. Et surtout, il introduit le désordre chez les Le Quesnoy, où rien ne sera plus comme avant. Non seulement l'argenterie disparaît mais les autres enfants deviennent bizarres ou insolents. M<sup>me</sup> Le Quesnoy, déprimée, se met à porter des lunettes noires et à boire toute seule l'après-midi.

Et tout cela à cause d'une infirmière frustrée qui, un soir de Noël, a échangé les bracelets d'identité de deux nouveau-nés, pour se venger de son amant, le médecin-chef de la maternité, qui avait choisi, une fois de plus, de passer le réveillon avec son épouse légitime. On constate qu'il y avait déjà en 1988, date de sortie du film, des voitures qui flambaient dans les cités. Mais là encore, comme pour l'air d'enfant modèle de Momo, il ne faut pas se fier aux apparences. Si la voiture de l'épicier arabe brûle devant sa boutique, c'est parce que Momo lui a conseillé cette arnaque à l'assurance. L'infirmière finit par obtenir ce qu'elle voulait : vivre avec son médecin. C'est la conclusion de cette fable politiquement incorrecte.

## TÉLÉVISION

### Le pari Beigbeder

Parmi les nouveautés de Canal+, « L'Hyper Show » est le pari le plus risqué du nouveau directeur général, l'ex-Nul Dominique Farrugia. Coanimé par Frédéric Beigbeder, débauché de Paris Première (« Rive droite-Rive gauche », « Des livres et moi »), et par Jonathan Lambert, venu de la chaîne Comédie 1, ce nouveau rendez-vous, produit par Téléparis et diffusé en clair, a pour mission de redonner à la grille le grain de folie des premières années de « Nulle part ailleurs ». Les deux sales gosses de la télé, remarqués sur le câble pour leur goût de la provocation, occupent depuis le lundi 2 septembre la case « vitrine » de l'avant-20 heures. Dans l'esprit de feu « NPA », ils reçoivent chaque soir deux personnalités pour un talk-show « pluriculturel » enregistré en public, rythmé de chroniques plus ou moins déjantées et de musique « live ».

Un peu sur le modèle de l'ex-duo de « NPA » Philippe Gildas-Antoine Decaunes ou du couple Thierry Ardisson-Laurent Baffie (« Tout le monde en parle », France 2), Beigbeder et Lambert se partagent les rôles : à l'un les questions « sérieuses », à l'autre les interventions absurdes et les pitièreries. Dominique Farrugia leur donne trois mois pour faire leurs preuves : « Rendez-vous fin décembre pour voir si l'on est sur la bonne voie ou si c'est un ratage complet ». — S. Ke.

« L'Hyper Show », du lundi au vendredi, 19 heures, Canal+ (en clair).

### MARDI 3 SEPTEMBRE

#### ► Les Lycaons d'Afrique du Sud

11 h 10, France 5  
Ni loup ni chien, entre les deux, un côté voyou un peu sale, les lycavons crient plutôt qu'ils n'aboient, chassent en groupe avec une stratégie d'ensemble. On ne trouve malheureusement plus ces bêtes agiles et intelligentes que dans quatre pays d'Afrique : le Botswana,

le Zimbabwe, la Tanzanie et l'Afrique du Sud. Un documentaire sur une espèce menacée.

#### ► L'Autre Algérie

19 h 15, Planète  
La chaîne câblée rediffuse tous les jours à la même heure (2-6 septembre) l'excellente collection conduite par le journaliste, réalisateur et producteur Patrice Barrat grâce à un projet européen. Objet : permettre à des auteurs algériens

de donner leur regard sur leur pays en 1998. Résultat : cinq documentaires qui font un pied de nez à la guerre civile et au désespoir. Aujourd'hui, *Le Train de l'espoir*, d'Abdel Charef et Abdelmajid Sellamna, raconte l'obstination d'Abdelkader à conduire chaque jour le train qui va d'Alger à Oran malgré les six attentats dont il a réchappé.

#### ► La Dernière Danse

23 heures, Arte  
Diffusé dans le cadre d'un cycle consacré au cinéaste taïwanais Tsai Ming-liang, *La Dernière Danse* est la version télévisée du film *The Hole* (« Le Trou »), Prix de la critique internationale au Festival de Cannes 1998.

Conçu pour la collection « 2000 vu par » d'Arte, cette œuvre plus courte résume toutes les obsessions du jeune réalisateur : pluie, larmes, boissons, déjections diverses. Dans une atmosphère apocalyptique, le film aborde le thème de l'incommunicabilité à partir d'un événement absurde et banal (une fuite d'eau), joue avec brio entre burlesque et tragédie, dans une mise en scène kitsch qui contraste violemment avec l'austérité du quotidien. A voir dans le même cycle : *Vive l'amour* (Lion d'or à Venise 1994), mercredi 4, à 22 h 45 ; *La Rivière* (Ours d'argent à Berlin 1997), mercredi 11, à 23 h 10.

# RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 2 SEPTEMBRE

**TF1**

**16.25** Providence Un nouveau départ. Série ◆ **17.15** Melrose Place L'amour, toujours l'amour. Série **18.10** Star Academy Divertissement **18.55** Le Bigdli Jeu **19.55** Météo, Journal **20.40** Du côté de chez vous **20.50** Météo



**20.55 ALICE NEVERS, LE JUGE EST UNE FEMME** SOUSSION Téléfilm. Pierre Boutroun. Avec Marine Delterme, Richaud Valls, Alexandra Mercouroff, François-Régis Marchasson (France, 2002) ◆. 8797579 *Alice Nevers, juge d'instruction, mène l'enquête sur un réseau écoutant du GBH, une drogue menant à la perte de conscience...*

**22.40 Y'A QUE LA VÉRITÉ QUI COMPTE** Magazine présenté par Pascal Bataille et Laurent Fontaine. 755918 **0.10** Fi Grand Prix de Belgique. 1932628 **1.25** Météo **1.30** Lénine secret. 7159551.

**2.25** Sept à huit Magazine. 7054785 **3.15** Reportages Le temps des bouilleurs de crus. 8619661 ◆ **3.40** Très chère le grand gibier, les courants: les griffons. 3980375 **4.30** Musique (30 min).

**CÂBLE ET SATELLITE**

**FILMS**

**19.15** La Grande Farandole ■■ H.C. Potter (EU, 1939, N., 90 min) ○ **CineClassics**  
**20.15** Mafia blues ■■ Harold Ramis. Avec Robert De Niro, Billy Crystal, Lisa Kudrow (Etats-Unis, 1999, 110 min) ○ **RTB 1**  
**20.45** Le Parfum d'Yvonne ■■ Patrice Leconte (Fr., 1994, 90 min) ○ **Cinestar 1**  
**20.45** La Dernière Séance ■■ Peter Bogdanovich (Etats-Unis, 1971, N., v.o., 125 min) ○ **Cinémax**  
**20.45** Le Fantôme de l'Opéra ■■ Dario Argento (Italie, 1998, v.m., 100 min) ○ **CineCinemas 3**  
**21.00** La Femme défendue Philippe Harel (France, 1997, 100 min) ○ **Cinestar 2**  
**22.10** L'Arnaqueur ■■ Robert Rossen (Etats-Unis, 1961, N., 170 min) ○ **13<sup>ème</sup> Rue**  
**22.20** Merci la vie ■■ Bertrand Blier (France, 1991, 100 min) ○ **TV 5**  
**22.25** Kanzo Sensei ■■ Shohei Imamura (France - Japon, 1998, v.m., 125 min) ○ **CineCinemas 3**  
**22.40** Beau fixe ■■ Christian Vincent (France, 1992, 90 min) ○ **Cinestar 2**  
**22.45** Les Maris, les Femmes, les Amants ■■ Pascal Thomas (France, 1989, 115 min) ○ **CineCinemas 2**  
**1.10** Merci la vie ■■ Bertrand Blier (France, 1991, 110 min) ○ **TV 5**

**FRANCE 2**

**17.00** Des chiffres et des lettres **17.35** Age sensible **18.05** Brigade des mers **18.50** CD aujourd'hui Zebda. **18.55** On a tout essayé **19.45** C'est pas banal **19.50** Un gars, une fille Dans les souks ◆ **20.00** Journal.



**20.55 GARONNE** Téléfilm. Claude d'Anna. Avec Pierre Vaneck, Laure Marsac, Jean-Claude Adelin, Chad Chanouga, Marie-Christine Barrault (Fr., 2002, ◆). 8788821 *Tandis que Marc se rapproche de son fils, Claire se décide à saboter le chantier de la zone de loisirs, pour faire payer à son père ses nombreuses malversations.*

**22.40 URGENCES** La grande faucheuse 3890937. L'âme sœur 9914802. Les désarrois du jeune Carter 9914802. Série (saison 6). Avec Anthony Edwards ◆ **0**. *Les derniers épisodes de la saison 6.*

**1.05** Journal de la nuit, Météo **1.25** Musiques au cœur de l'été Mahler / Stravinsky [2/2]. Invité : Pierre Boulez. 9029680 **2.25** Mezzo Sandrine Piau. 7963796 **2.50** Contre-courant Bob Marley. 1852834 (80 min).

**FRANCE 3**

**17.55** Foot 3 Magazine **18.25** Questions pour un champion **18.50** La Santé d'abord **18.55** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport Magazine. **20.25** Le Fabuleux Destin de... Mathilde Seigner et Laurent Ruquier.



**20.55 LE NOM DE LA ROSE** ■ Film. Jean-Jacques Annaud. Avec Sean Connery, Christian Slater, F. Murray Abraham, Michael Lonsdale, Helmut Qualtinger (Fr. - It. - All., 1986, ◆) ○. 9264111 *Un moine lettré enquête sur une série de meurtres. Une adaptation luxueuse du best seller d'Umberto Eco.*

**23.35 VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE** Cancres ou surdoués, tous des petits génies ? Présenté par Mireille Dumas. Invités : Gad Elmaleh, les frères Bogdanoff, Jérôme Dreyfus, Albert Jacquard... 7989579

**1.40** Foot 3 **2.10** La Case de l'Oncle Doc Quel genre d'homme recherchez-vous ? 4777222 **3.00** ONPP vu de la plage Spécial séducteurs. 4500425 **4.45** Côté vacances En Ile-de-France au château de Villarceaux (50 min).

**CANAL+**

**16.00** Africa L'odyssée du désert ○ **16.55** Saving Grace Film. Nigel Cole ○ ▶ *En clair jusqu'à 20.59* **18.30** H 19.00 L'Hyper Show Avec Valérie Lemercier, Muriel Hurtis **20.05** Le Journal des bonnes nouvelles **20.55** Zapping.



**21.00 CHARLIE ET SES DRÔLES DE DAMES** Film. Joseph McGinty Nichol. Avec Cameron Diaz, Drew Barrymore, Lucy Liu, Bill Murray, Sam Rockwell (Etats-Unis, 2000, ◆) ○. 5596579 *Adaptation, façon « clip » et frivole, d'une série télévisée célèbre du milieu des années 1970, avec Kate Jackson, Farrah Fawcett-Majors et Jaclyn Smith.*

**22.35 LUNDI INVESTIGATION** NEW YORK 2001. Paul Manoukian, Bernard Nicolas et Maria Pia Mascaro ○ 5042024 *Chronique de la vie new-yorkaise, une semaine après les attentats...*

**23.35** L'Art de la guerre Film. Christian Duguay. 4932753 ○ **1.30** Les Ames fortes ■■ Film. Raoul Ruiz ◆ 9374661 ○ **3.15** SticK **3.35** J'ai tué Clémence Acéra Film. Jean-Luc Gaget (Fr. - All., 2000). 9894898 ○ (100 min).

**FRANCE 5 / ARTE**

**16.35** L'Or Blanc du « Royal Captain » **17.35** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Le Magazine de l'environnement **19.45** Arte info **20.15** 360°, le reportage GEO Sir Peter Blake, dernière expédition en Antarctique.



**20.45 L'HOMME AU MASQUE DE FER** ■■ Film. James Whale. Avec Louis Hayward, Warren William, Joseph Schildkraut, Joan Bennett, Alan Hale (Etats-Unis, 1939, N., v.o.). 268376 *Adaptation, façon « clip » et frivole, d'une série télévisée célèbre du milieu des années 1970, avec Kate Jackson, Farrah Fawcett-Majors et Jaclyn Smith.*

**22.35 GRAND FORMAT** PROGRAMMATION SPÉCIALE « 11 SEPTEMBRE, UN AN APRÈS... » - LES BLANCHISSEURS DU JIHAD Documentaire. Patrice Le Gall du Tertre (France, 2002). 4515005

**23.50** Court-circuit (le magazine) 461376 **0.40** Why Are You Creative ? Salman Rushdie. 43167834 **0.45** Liste d'attente ■ Film. Juan Carlos Tabio (v.o.) 2511154 **2.25** Confection dames Mikael Alex. 7193715 (29 min).

**M 6**

**16.10** M6 Music **17.00** 80 à l'heure Magazine **17.55** Stargate SG-1 Le supplice de Tantale ○ **18.55** Charmed La malédiction de l'urne ○ **19.45** Et 20.40 Caméra café Série **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Notre belle famille.



**20.50 GREASE** ■ Film. Randal Kleiser. Avec John Travolta, Olivia Newton-John, Stockard Channing, Jeff Conaway, Didi Conn (Etats-Unis, 1978) ○. 204734 *Une histoire d'amour chantée et dansée au sein d'un collège américain. Parodie à succès de comédie musicale. John Travolta au sommet de sa gloire. Pour les amateurs nostalgiques des boudes.*

**22.50 GREASE 2** Film. Patricia Birch. Avec Maxwell Caulfield, Michelle Pfeiffer, Adrian Zmed, Lorna Luft, Didi Conn (Etats-Unis, 1982) ○. 2094043 *Pour Michelle Pfeiffer, à la rigueur.*

**0.50** Jazz 6 Muddy Waters. 1688864 **1.54** Météo **1.55** M6 Music / Les Nuits de M6 (305 min) 45454715/

**RADIO**

**FRANCE-CULTURE**

**20.30** Décibels. Laissez venir les fantômes... **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. Raison de plus. **0.00** Du jour au lendemain. Invité : Olivier Rolin auteur de *Tigre en papier*. **0.40** En écho. Sonotex.

**FRANCE-MUSIQUES**

**20.00** Festival de musique de La Chaise-Dieu. Le Martyre de Sainte Cécile, de Scarlatti, par Il Seminario Musicale, dir. Gérard Lesne (Almachie). **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz poursuit. La valse. **0.00** Le Cabinet des curiosités.

**RADIO CLASSIQUE**

**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de de Rodrigo, Infante. 20.40 François Mauriac et la musique. Œuvres de Mozart, Beethoven, R. Schumann, Bach. **22.40** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Gounod, Bizet, Debussy, etc. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

MARDI 3 SEPTEMBRE

**TF1**

**12.50** A vrai dire Housnes pour voiture **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'Amour ◆ **14.45** Arabesque La Peur aux trousses ◆ **16.25** Providence Seconde chance ◆ **17.15** Melrose Place Quatre liaisons et un enterrement **18.10** ET 140 Star Academy Divertissement **18.10** Le Bigdli Jeu **19.55** Météo **20.00** Journal **20.40** Du côté de chez vous **20.45** Du nouveau **20.50** Météo.



**20.55 JET SET** Film. Fabien Onteniente. Avec Samuel Le Bihan, Lambert Wilson, Laurant Deutsch, Ornella Muti, Ariadna Gil (France - Espagne, 2000, ◆) ○. 5763512 *Un banlieusard (Samuel Le Bihan) se fait passer pour un riche prince italien. Une description humoristique et laborieuse de la haute société.*

**22.50 VIS MA VIE** Spécial vacances. Présenté par Laurence Ferrari. 3950609

**0.40** Vol de nuit Femmes, je vous aime. Magazine présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Invités : Amélie Nothomb, Elisabeth Quin, Anny Duperey, Eilette Abecassis, Nina Bouraoui, Catherine Guillebaud, Flavina Bujor. 9921094

**2.30** Reportages Sao Paulo... hélicos, boulot, dodo 3604452 **2.55** Très chère Belles chasses du sanglier et de la bécasse. **3.45** Histoires naturelles Les musiques de la nature 4030655 **4.40** Musique (20 min).

**CÂBLE ET SATELLITE**

**FILMS**

**16.25** Les Maris, les Femmes, les Amants ■■ Pascal Thomas (France, 1989, 115 min) ○ **CineCinemas 2**  
**16.30** Perfect Blue ■■ Satoshi Kon (Japon, 1997, 80 min) ○ **Cinémax**  
**18.15** Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse ■■ Vincente Minnelli (EU, 1961, 150 min) ○ **CineClassics**  
**18.50** Le Roman de Mildred Pierce ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1945, N., v.m., 115 min). **TCM**  
**20.35** Garçon ! ■■ Claude Sautet (France, 1983, 100 min) ○ **CineCinemas 3**  
**22.15** Le Passe-Montagne ■■ Jean-François Stévenin (France, 1978, 110 min) ○ **CineCinemas 3**  
**22.20** Le Mystère von Bülow ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1990, v.o., 110 min). **13<sup>ème</sup> Rue**  
**22.35** Bulworth ■■ Warren Beatty (Etats-Unis, 1998, v.m., 105 min) ○ **CineCinemas 1**  
**22.40** Quelques jours avec moi ■■ Claude Sautet (France, 1987, 125 min) ○ **CineCinemas 2**  
**22.45** La Dame du vendredi ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 90 min). **Paris Première**  
**23.30** Conseil de famille ■■ Costa-Gavras (France, 1986, 100 min) ○ **Cinestar 1**  
**23.55** L'Or de Naples ■■ Vittorio De Sica (Italie, 1954, N., 105 min) ○ **Cinétole**  
**0.20** Stand-by ■■ Roch Stéphanik (France, 2000, 120 min) ○ **TPS Star**  
**1.50** Les Maris, les Femmes, les Amants ■■ Pascal Thomas (France, 1989, 110 min) ○ **CineCinemas 3**

**FRANCE 2**

**14.00** Inspecteur Derrick Le père de Lisa. Série **15.00** Un cas pour deux Erreur judiciaire. Série **16.10** Rex L'attentat. Série **16.55** Un livre Du sexe féminin, de Karine Tuil **17.00** Des chiffres et des lettres **17.35** Age sensible Série **18.05** Brigade des mers L'impassé. Série **18.55** On a tout essayé Magazine **19.50** Un gars, une fille Dans un palais. Série ◆ **20.00** Journal, Météo.



**20.55 MEURTRE À LA MAISON BLANCHE** Film. Dwight H. Little. Avec Wesley Snipes, Diane Lane, Alan Alda, Daniel Benzali, Ronny Cox (EU, 1997, ◆) ○. 5760425 *Des militaires, prêts à tout, tentent de pousser le président à démissionner pour durcir une politique étrangère qu'il trouve trop « molle »...* Thriller paranormal sans surprises.

**22.45 CHAT NOIR, CHAT BLANC** ■■ Film. Emir Kusturica. Avec Barjam Severdzan, Srdan Todorovic, Branka Katic, Forijan Ajdini, Ljubicca Adzovic (Fr. - All., 1998, ◆) ○. 490845 *Ressuscité après son décès, un vieil homme est caché par ses enfants dans un grenier.* **0.55** Journal, Météo **1.20** Histoires courtes Magazine. 3155704 **2.00** Pyramide 590162 **2.30** Rome, ville impériale 3601365.

**2.50** Vingt ans... à Tokyo. 3168810 **3.50** Portraits d'artistes contemporains Raynaud. 8531839 **4.15** 24 heures d'info, Météo **4.35** Danger corruption Série. [2/4] 3996013 ○.

**FRANCE 3**

**13.30** C'est mon choix Magazine **14.25** Drôles de dames Une prison pour ces dames. Série **15.20** Erreur judiciaire Téléfilm. Gilbert Cates. Avec Rick Schroder (EU, 1996) ○ **16.50** Côté vacances Villarceaux **18.25** Questions pour un champion **18.50** La Santé d'abord Magazine. **18.55** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de... Mathilde Seigner et Laurent Ruquier.



**20.55 LA CARTE AUX TRÉSORS** Le Centre : la Sologne. Divertissement présenté par Sylvain Augier. Invité : Jean-François Deniau. Au sommaire : Enigme 1 : Une écologie façonnée par l'homme. Enigme 2 : La brique dans les monuments historiques. Enigme 3 : Une culture florissante. Enigme « Rose des vents » ◆. 9237067 **23.00** Météo, Soir 3.

**23.30 BALAVOINE LE CHANTEUR** Hommage. 1506999 **1.20** Les Dossiers de l'Histoire Panique à la Bourse, le krach de 1987. 6835538 ◆ **2.10** Vie privée, vie publique Cancres ou surdoués, tous des petits génies ? Magazine. Invités : Gad Elmaleh, les frères Bogdanoff, Jérôme Dreyfus, Yankel Tapiro, chef d'entreprise, Albert Jacquard, généticien, Monique de Kermadec, Jean-Jacques Latouille... 2679907

**4.10** Côté vacances En Ile-de-France au château de Villarceaux. Magazine. Invité : Franck Dubosc (60 min).

**CANAL+**

**14.00** Liam ■■ Film. Stephen Frears ○ **15.30** Quand on sera grand Film. Renaud Cohen ○ **17.05** Glopups ! Je suis un poisson Film ○ ▶ *En clair jusqu'à 20.59* **18.30** H Trop moche pour être belle **19.00** L'Hyper Show Invités : Pierre Palmade, Amélie Nothomb **19.55** Les Guignols **20.05** Le Journal des bonnes nouvelles ○ **20.30** Le Journal du sport **20.40** Le Journal du cinéma **20.55** Le Zapping.



**21.00 50 DEGRÉS FAHRENHEIT** Film. Hugh Johnson. Avec Cuba Gooding Jr, Skeet Ulrich, Peter Firth, David Paymer, Hudson Leick (EU, 1999) ○. 5557680 *Deux sympathiques traîne-lattes au volant d'un camion de glace sauvent les Etats-Unis d'une attaque de mercenaires dotés d'armes chimiques.*

**22.40 UN MONDE MEILLEUR** Film. Mimi Leder. Avec Kevin Spacey, Helen Hunt, Haley Joel Osment, Jay Mohr, Jon Bon Jovi (Etats-Unis, 2000) ○. 5403970 *Un jeune garçon se lance dans les bonnes actions pour changer le monde. Mélo lacrymal et effrayant.* **0.40** Mon beau-père et moi Film. Jay Roach. Avec Robert De Niro, Ben Stiller, Blythe Danner, Teri Polo (EU, 2000, v.o., ◆). 5791988

**2.25** Stick Bean Cake. David Greenspan (Jap., 2001, v.o.). 3994181 ○ **2.35** Une chance sur deux Film. Patrice Leconte (Fr., 1997). 1812471 ○ **4.20** Stick Harvey (v.o.) **4.30** Cléoopâtre, le film qui a fait trembler Hollywood (100 min).

**FRANCE 5 / ARTE**

**13.45** Le Journal de la santé **14.05** Couples légendaires du XX<sup>e</sup> siècle Jean Harlow et William Powell **14.35** Les plus Grands Festivals du monde **15.40** La Vie secrète de Jackie Kennedy **16.35** Sur la route Canada/Québec. La piste du Grand Nord **17.35** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** 360°, le reportage GEO La Forêt des vampires.



**20.45 SOIRÉE THEMA - « DE QUOI J'ME MÊLE ! » PARENTS SÉPARÉS, ENFANTS ENLEVÉS : UNE AFFAIRE D'ÉTATS AU NOM DE MES ENFANTS** Documentaire. Eilika Meinert. 108573609 **21.40** Théma - Marqués à vie Documentaire. Eilika Meinert. 188338 **22.00** Théma - Parents séparés, enfants enlevés Une affaire d'Etats. Débat en direct de Berlin. 85845

**22.25 THEMA - LE RAPT** Un père cherche sa fille Documentaire. Gabriele Jenk (Allemagne, 1999). 689338 *Le périple d'un jeune père, à la recherche de sa fille de cinq ans, vraisemblablement enlevé par sa mère.* **23.00** Cycle Tsai Ming-Liang - La Dernière Danse Téléfilm. Tsai Ming-Liang. Avec Yang Kuei-Mei, Lee Kang-Sheng (Taiwan, 1998, v.o.) 517406.

**0.10** La nuit s'anime Spécial Québec. Magazine. 18597 **0.40** Bob et Margaret 4043425 **1.00** Why Are You Creative ? Mike Figgis **1.05** Pepe Carvalho Shéhérazade. Série 1553075 **2.45** 1919 Film (v.o., 10 min). 6434687.

**M 6**

**12.35** Docteur Quinn Joyeux anniversaire, docteur Quinn **13.35** Amoureux d'une inconnue Téléfilm. Gabriel Barylli. Avec Heio von Stetten (All., 1999) ○ **15.15** Les Anges du bonheur Pour l'amour d'un père **16.10** M6 Music **17.00** 80 à l'heure **17.50** Stargate SG-1 Retour de Shulak **18.55** Charmed Métamorphoses **19.45** Et 20.40 Caméra café **19.54** minutes, Météo **20.05** Notre belle famille.



**20.50 E = M6 DÉCOUVERTE** Animaux menaçants, animaux menacés. Magazine présenté par Caroline Avon. Au sommaire : Marlice : la belle et les bêtes. Des hommes et des rats. Fallait-il sauver Willy ? Chasseur de cobras. 746067

**22.50 L'OMBRE D'UN DOUTE** Téléfilm. Peter Foldy. Avec Peter Coyote, Alberta Watson, Joe Lando, Sten Eirik, Brooke Johnson (Etats-Unis, 1996) ○. 4575690 *Quatre ans après un premier meurtre, et alors que l'assassin présumé purge sa peine, un second crime identique est perpétré.*

**0.29** Météo.

**0.30** Zone interdite Un été pour faire la fête. Magazine. 9882891 **2.25** M6 Music / Les Nuits de M6 (275 min). 75763810

**RADIO**

**FRANCE-CULTURE**

**19.30** Mémoire de théâtre. **20.30** Perspectives contemporaines. Mousson 2002 : Cairn, d'Enzo Corman. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.00** Du jour au lendemain.

**FRANCE-MUSIQUES**

**19.05** Tutti or not tutti. L'Orchestre symphonique de Boston. **20.00** Un mardi idéal. En direct. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz poursuit. Le vibrapone [1/2]. **0.00** Le Cabinet des curiosités.

**RADIO CLASSIQUE**

**18.30** Classique affaires soir. **20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Auric, Dutois, Saint-Saëns. 20.40 Concert. Par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Michael Plasson, Jean-Philippe Collard, piano : Œuvres de Moussorgski, Rachmaninov, Dutilleul, Ravel. **22.05** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Beethoven, R. Schumann, Reincke, Reger. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

PIERRE GEORGES

## Eté volé

**BON, BIEN,** c'est une affaire entendue. Quand faut revenir, faut revenir ! Mais alors, en traînant les galoches, la mine sombre, pas bronzée, sombre ! et l'humeur maussade. C'est cela le droit imprescriptible du rentrant, pas encore puni par le code et embastillé, comme un vulgaire satrape de collégien : faire la gueule, tranquillement, sereinement, fermement. Tenez, à propos de collégien, ou de lycéen, cela nous rappelle une appréciation, portée naguère sur le livret scolaire, juste à la veille du bac, par un proviseur bienveillant : « *En a fait le moins possible et de mauvaise grâce !* » Autant dire qu'avec une recommandation pareille on était, déjà, plus près du six mois ferme que des félicitations du jury !

Eh bien, ce sera ainsi. Le moins possible et de mauvaise grâce ! Et pourquoi donc ? Tout simplement parce qu'il y a eu, chacun peut en témoigner et en témoigner à charge, tromperie sur la qualité du soleil. Et même, osons le dire, vol manifeste d'été ! Du beau temps, où cela, quand cela ? Un pauvre soleil en morceaux, plutôt farceur, à éclipses, à sautes d'humeur et de vent. Un soleil d'en bas, de tout en bas, de France d'en bas, toute période bleue étant immédiatement sanctionnée, en représailles, d'une semaine de froidures et calamités automnales et pluvieuses. Une horreur d'été, et encore avons-nous échappé aux fameuses crues qui ont ravagé un large morceau d'Europe.

Donc au livret du soleil, et au matricule des météorologistes, nos pires suspects, immédiatement derrière les pronostiqueurs de Bourse, inscrivons tout de suite cette mention en rouge rentrée : « *En ont fait le moins*

*possible et de mauvaise grâce !* » Et engageons, céans, un recours, un référé, contre les voleurs de vacances sur le thème largement scandé au poulailler de l'opéra de septembre « Remboursez, remboursez ! » nos congés payés !

Après tout, ce serait peut-être une idée, là. Inventer, au nom du principe de précaution toutes saisons, un contrat congés payés du type halé ou remboursé ! Fonder la compagnie internationale d'assurances sur l'été. L'introduire en Bourse. Et faire fortune ou krach, de toute façon, par les temps qui courent, cela revient au même ! Délivrer des contrats multirisques-vacances sans soleil, l'ampleur du dommage subi restant évidemment à l'appréciation unilatérale de l'assureur et de ses experts-conseils, experts surtout en manipulations de statistiques météorologiques.

Et, bien sûr, ils concluraient que c'est normal. Absolument normal. Que tout été, comme toute règle, a ses exceptions ! Que déjà, en 1897, pensez si cela nous fait une belle jambe en short rouge raffarinesque de 2002, on avait enregistré à l'observatoire de..., etc., etc. On connaît ses classiques.

Sauf que c'est un fait vécu, frustrant et déprimant : tout été volé se paie comptant qui attende au moral des salariés et les plonge dans une humeur inversement proportionnelle à la qualité des sondages. Autrement dit, notre fonction batracienne de chroniqueur chargé d'alerter les autorités de tout risque d'atteinte à l'ordre chloroformé des temps nous fait obligation : attention, messieurs les gens qui nous gouvernent, et ont, pour cela, carrément des salaires de ministre, il se pourrait que les Français aient l'automne maussade !

DAEJIN (Corée du Sud)  
de notre envoyé spécial

Coupées de criques rocheuses et de promontoires boisés, les plages de sable blanc du nord de la province du Gangwon sont assurément belles. Mais elles sont fermées de grilles de 2 mètres de hauteur surmontées par endroits de barbelés. Ces grillages courent sur les 130 kilomètres de côte entre la zone démilitarisée (DMZ) qui sépare les deux Corées à hauteur du 38<sup>e</sup> parallèle et la ville de Gangnung. Pendant la saison estivale, les baigneurs y accèdent par des petites portes grillagées ouvertes de 6 heures du matin à 5 heures de l'après-midi et cadenassées la nuit. A proximité de la DMZ, la région côtière du Gangwon, sur la côte est de la péninsule, a été une zone d'infiltration privilégiée des Coréens du Nord. Bien que devenue une région touristique, elle reste sous haute surveillance.

Alors que la partie centrale de la côte du Gangwon est un des sites touristiques les plus connus, la région septentrionale, dotée des plus grandes plages de Corée du Sud, bordées de forêts de pins, fut longtemps négligée en raison de sa proximité avec le Nord. Aujourd'hui, elle espère profiter du rapprochement entre les deux Corées. L'annonce, en avril, du projet de raccordement de la ligne de chemin de fer qui autrefois longeait la côte en direction du nord a soulevé une volée d'espéros qui a fait monter en flèche les prix des terrains... Difficile d'accès depuis Séoul, dont elle est séparée par une chaîne montagneuse, sorte d'épine dorsale de la péninsule, la région septentrionale du Gangwon est l'une des plus reculées de la Corée et l'une de celles dont l'environnement et les traditions ont été les plus préservés. Le retard dans le développement du nord du Gangwon ne s'explique pas seulement par son isolement géographique : la région fut longtemps considérée avec suspicion par les régimes militaires parce qu'une partie de sa population est originaire du Nord.

La formule selon laquelle la péninsule coréenne est divisée « à hauteur du 38<sup>e</sup> parallèle » est un raccourci. En réalité, la ligne de démarcation entre les deux pays est le fruit d'un travail d'état-major. Aussi est-elle loin de suivre le 38<sup>e</sup> parallèle : à l'ouest, elle passe au sud de celui-ci, tandis qu'à l'est elle remonte vers le nord. Et les habitants du nord du Gangwon, longtemps considérés comme des suppôts potentiels du communisme, ont été victimes d'ostracisme. Le petit port de Daejin, par exemple, est situé à une soixantaine de kilomètres au nord du 38<sup>e</sup> parallèle : c'est le bourg le plus septentrional de la Corée du Sud. Autour du bassin où sont amarrés de petits bateaux de pêche équipés de guirlandes de lamparos pour attirer de nuit les sèches, il y a une vingtaine de restaurants et d'estaminets avec, en devanture, des dizaines de bacs ou de simples bassines de plastique dans lesquels frétilent divers poissons et s'entassent coquillages,



130 kilomètres de côtes grillagées à la frontière avec la Corée du Nord.



crustacés et limaces de mer. Pendant les week-ends, les touristes s'offrent là des ventrées de poisson cru découpé en fines lamelles et accommodé avec différentes sauces épicées ou parfois enveloppé d'une feuille de salade, mais toujours fortement arrosé de *soju*, un tord-boyaux populaire. « *Le poisson cru et le paysage sont nos seules ressources* », dit la patronne du bistrot. Son mari est pêcheur, comme la majorité du millier d'habitants. Les femmes sont marchandes de boissons ou tiennent des bistrots. Une centaine d'entre elles sont plongeuces. En fin de matinée, on les voit en combinaison noire, le teint buriné et les cheveux encore mouillés, décharger les filets d'algues et les coquillages qu'elles sont allées chercher à 10 ou 15 mètres de profondeur avec pour tout équipement un masque de plongée et un couteau.

A 72 ans, cette vieille femme au visage basané et aux mains noueuses a cinquante ans de plongée. Elle n'a qu'un espoir : « *Revoir le pays* », c'est-à-dire la partie du Gangwon qui est aujourd'hui en Corée du Nord et qu'elle a quittée à 18 ans sans savoir que la guerre ne lui permettrait jamais de revenir. Elle va parfois à l'observatoire de l'Unification, édifié sur une colline en bord de mer d'où, par beau temps, on voit le magnifique mont Kumgang, situé au Nord. L'observatoire, qui fait face à la colline 351, prise et reprise trente-deux fois au cours de la guerre, est devenu depuis une dizaine d'années un haut lieu touristique. Sur la route longeant la côte qui y mène se succèdent camions militaires et cars de touristes : cinq mille visiteurs s'y rendent chaque jour. Il y a des groupes de lycéens, mais aussi beaucoup de vieilles personnes endimanchées qui, au Nouvel An ou au Chuseok (Fête des moissons en automne et occasion d'honorer les ancêtres), viennent pour regarder au loin le pays perdu de leur enfance et se rapprocher des leurs en pensée.

Philippe Pons

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## Variations sur l'« R » du mois

**LA COUTUME** – qui date d'une époque où les lenteurs du transport et le manque de moyens réfrigérateurs imposaient une légitime méfiance – veut que septembre, mois en « R », marque le retour des huîtres. En réalité médecins et conchyliologistes sont d'accord pour déclarer l'huître excellente en tout temps, à condition qu'elle soit fraîche. Des mêmes inquiétudes, remarquons-le, vient l'emploi du citron ou du vinaigre comme

« désinfectant ». Utiles sans doute autrefois, la sauce échalotée ou le citron ne sont plus par habitude qu'une déformation du goût que, pour notre part, nous réprouvons. Rien ne vaut l'huître dans la splendeur iodée de son naturel état. Pour nous, devantant le retour des huîtres, nous fûmes visiter le bassin de Marennes, dont les ostréiculteurs viennent d'être autorisés à lancer un label, que nous verrons cet hiver fleurir aux bacs

des écaillers parisiens. Le bassin saintongeais reste le seul à nourrir dans son plancton marin cette fameuse navicule bleue qui donne à l'huître cette belle coloration verte en même temps qu'un goût savoureux. Le label « claires de Marennes » sera pour les gourmands une garantie de qualité comme d'origine.

La Reynière  
(3 septembre 1952.)

EN LIGNE SUR [lemonde.fr](http://lemonde.fr)



■ **Newsletters.** La lettre d'information de la mi-journée du monde.fr : les principaux titres développés sur le site

et l'actualité nationale et internationale. Service « Newsletters » sur la « une »  
■ **Edition abonnés.** La « Check-list » : recevez vers 8 h 45 ce quotidien du matin qui annonce le menu du quotidien du soir, donne un aperçu de l'actualité nationale et internationale, un agenda des événements politiques et culturels, etc.

CONTACTS

## ► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

## ► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Par courrier : bulletin p. 12  
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

## ► INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**

3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du Monde daté dimanche 1<sup>er</sup>-lundi 2 septembre 2002 : 584 147 exemplaires. 1-3

# Et si, comme disait Wenders, les images pouvaient changer le monde?

# ARARAT

UN FILM ECRIT ET REALISE PAR ATOM EGOYAN

Le 4 septembre au cinéma



# Le Monde

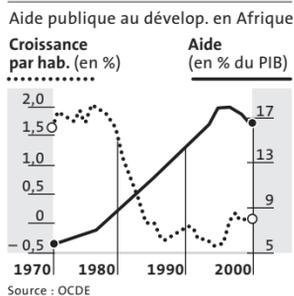
# ECONOMIE

MARDI 3 SEPTEMBRE 2002

## EUROPE

Depuis 1994, Urban, un programme communautaire, a pour objet de dynamiser les quartiers en crise. Une politique de la ville qui séduit les associations et les élus locaux p. IV

## EFFETS CONTRAIRES



## TRIBUNES

A l'occasion du Sommet de Johannesburg, Pierre Jacquet, chef économiste de l'Agence française de développement, plaide pour une autre gouvernance de la mondialisation p. VI

## EMPLOI

• François Fillon, le ministre du travail, termine ses entretiens avec les partenaires sociaux en vue de la refonte des lois Aubry. Les aménagements envisagés ne tiennent pas compte de la réalité vécue par les salariés p. VII

• Après vingt ans de démarche qualité, le « zéro défaut » reste une utopie p. VIII

## OFFRES D'EMPLOI

• Dirigeants p. IX

• Banques assurances p. X et XI

• Conseil p. XII

• Ingénieurs p. XIII et XIV

• Gestion et administration p. XV et XVII

• Collectivités territoriales p. XVII à XX

APRÈS LA TEMPÊTE BOURSIÈRE DE L'ÉTÉ, LE NOUVEL EFFONDREMENT DES MARCHÉS CONTAMINE L'ÉCONOMIE RÉELLE

# Comment la crise financière fait dérapager la reprise



L'automne sera chaud ! », ont coutume d'annoncer les leaders syndicaux au retour de chaque pause estivale. Sur le front économique et financier, force est de reconnaître qu'en cette période de rentrée les nuages noirs s'accumulent. Après une courte embellie, les Bourses mondiales ont recommencé à piquer du nez, accentuant le transfert en masse des sommes investies en actions vers de l'épargne liquide ou vers des valeurs à revenu fixe, avec le risque d'une bulle obligataire. A l'endettement préoccupant des entreprises, résultat de la déconfiture de la haute technologie comme de la

course effrénée à la taille supérieure poursuivie au cours des « années folles », s'ajoute le dérapage des déficits publics aux Etats-Unis comme en Europe (Allemagne, France, Italie, Portugal), où ils mettent à mal la contrainte vertueuse du pacte de stabilité et de croissance. Du coup, les signaux d'alerte sont multiples. La Banque centrale européenne (BCE) admet, par la voix de son économiste en chef, Otmar Issing, que « l'accélération attendue de la croissance ne s'est pas produite », et qu'aux Etats-Unis, on voit ressurgir le scénario du double dip, à savoir la retombée dans la récession après un coup de rein insuffisant.

Retournements de conjoncture bien naturels et conformes aux parcours en dents de scie des cycles économiques ? Voire. Sur ce dernier point, on ne rappellera jamais assez la particularité de la situation actuelle, dans laquelle les trois principales zones de productions et d'échange (Etats-Unis, Europe, Japon) épousent le même cycle, roue dans roue, empêchant toute économie en reprise de se porter au secours de son homologue défaillante. De la même façon, et là aussi de conserve, responsables d'entreprises, administrateurs dits indépendants, analystes financiers, cabinets d'audit, agences de notation, banques d'affaires, convain-

cus ou suspectés d'affairisme, se voient accuser de saper les fondements du libéralisme par des errements érigés en système institutionnel pervers, oubliés de l'asymétrie de pouvoirs qui constituait son gage d'équité.

Si le capitalisme en lui-même n'est pas globalement condamné, c'est bien un de ses avatars, le capitalisme financier à outrance, qui est sur la sellette. « La crise de confiance est extrême », avertit André Orléan, directeur de recherche au CNRS et fin observateur du monde de la finance. « La capacité dont feront preuve ou non les responsables monétaires à ramener la croissance est un véritable test pour juger de l'efficacité du capitalisme financier », assure-t-il. Avec ce nouvel épisode, c'est, en filigrane, le bilan – et pour certains l'instruction du procès – des quinze dernières années de dérégulation financière qui est dressé.

L'effondrement général des marchés boursiers, sans corde de rappel depuis que la mondialisation est reine, les risques collatéraux qu'il fait peser sur la reprise obligent à un devoir d'inventaire : celui de la financiarisation de l'économie amorcée par le monde anglo-saxon dans les années 1980, des marchés-rois dont il fallait, au nom de leur efficacité supposée, pardonner les excès comme les scandales, des mirages d'une nouvelle économie, travestie en nouveau paradigme que l'on croyait définitivement affranchi des cycles. La gueule de bois après l'ivresse. L'histoire pourrait simplement bégayer. Sauf que, à la différence des accidents les plus récents, il ne s'agit pas simplement de contrer les exubérances coupables d'une place exotique, comme l'effet « tequila » (Mexique, 1995), « vodka » (Russie, 1998), « samba » (Brésil, 1999) ou la valse des monnaies et des Bourses du Sud-Est asiatique (été 1997), que les traders, étrangement, ont oublié de baptiser. Au terme de ce dernier feuilleté nourri, c'est le cœur du système qui est atteint avec un risque, pris de plus en plus au sérieux, d'asphyxie des principaux canaux de financement de la première économie mondiale et, par ricochet des autres zones. Dans un contexte international d'une exceptionnelle instabilité à en juger par l'envolée des cours du pétrole à plus de 30 dollars le baril. Tout cela, à quelques jours du premier anniversaire des attentats du 11 septembre, et sur fond de lutte contre le terrorisme toujours d'actualité.

Le spectre d'une déflation dont la cause ne serait pas une contraction de la demande mais une conséquence directe de la chute du prix des actifs financiers est évoqué. Un scénario « à la japonaise » en somme, qui avait été jusqu' alors occulté et qui aujourd'hui refait surface. Même la Réserve fédérale américai-

ne (Fed) a déjà réfléchi à la stratégie qu'elle adopterait si elle se retrouvait, comme la deuxième puissance mondiale au début des années 1990, aux portes de l'enfer monétaire. De fait, de grandes similitudes sont visibles : chute du marché des actions, surinvestissement des entreprises, forte appréciation du change (+ 12,5 % pour le dollar depuis le début de l'année), assouplissement de la politique monétaire et tentative de relance budgétaire.

entreprises se sont faits via des émissions d'obligations, et les banques commerciales y sont en conséquence nettement moins sensibles. »

Pourtant, quand le bateau tangué, c'est encore vers le timonier Alan Greenspan que l'on se tourne. Mais, pour avoir fait le choix de différer le plus longtemps possible une purge des marchés qui se produit aujourd'hui en catastrophe, le patron de la Fed se retrouve aujourd'hui avec des marges de

Un scénario « à la japonaise », qui avait été jusqu' alors occulté, refait surface. Même la Réserve fédérale américaine a déjà réfléchi à la stratégie qu'elle adopterait si elle se retrouvait, comme la deuxième puissance mondiale au début des années 1990, aux portes de la déflation

re. Mais pour l'instant, l'amalgame s'arrête là. « Au Japon, la chute du marché immobilier a été violente quelques mois après la chute de la Bourse. Rien de tel n'est en vue aux Etats-Unis », souligne Régis Khaber, directeur des études chez Aurel-Leven. Surtout, le système bancaire y est beaucoup mieux capitalisé. Les excès d'endettement de nombreuses

manœuvre très réduites. Lorsque les taux d'intérêt se situent à 1,75 %, une banque centrale ne dispose plus de beaucoup de cartouches pour doper l'activité. Il ne reste plus qu'à croiser les doigts pour que la confiance revienne.

Laurence Caramel et Serge Marti



GRUPE  
**eslsca**  
ÉCOLE SUPÉRIEURE LIBRE  
DES SCIENCES COMMERCIALES APPLIQUÉES



L'admission sur titre à l'ESLSCA permet aux diplômés de l'enseignement supérieur d'intégrer l'une des meilleures écoles de commerce françaises et d'obtenir à l'issue du programme le diplôme ESLSCA visé par l'État. Ce diplôme peut être cumulé avec le diplôme MBA d'une université américaine dans le cadre du programme international de 3<sup>ème</sup> année.

**ADMISSION SUR TITRE**  
EN 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> ANNÉE

**DIPLÔMES EXIGES**

1<sup>ère</sup> ANNÉE  
DEUG, DUT, BTS...

2<sup>ème</sup> ANNÉE  
Licence, Maîtrise,  
IEP Ingénieur...

**PROCHAINE SESSION**

11 et 12 SEPTEMBRE 2002

1, RUE BOUGAINVILLE - 75007 PARIS Tél. 01 45 51 32 59  
Fax. 01 47 05 74 75 www.eslsca.fr

Etablissement d'enseignement supérieur technique privé, reconnu par l'Etat.  
Fondé en 1949. Diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale.

QUESTIONS-RÉPONSES

# Bulles

**1** La globalisation financière favorise-t-elle la contagion des crises ?

Si l'on met de côté le cas du Japon, qui, depuis plus de dix ans maintenant, se trouve englué dans une crise contenue aux frontières nippones, l'histoire de la dernière décennie montre que les crises financières, du fait de la libéralisation des flux de capitaux, se sont propagées bien au-delà de leur foyer d'origine. La multiplication de plans de sauvetage ficelés dans l'urgence par le Fonds monétaire international (FMI) ou parfois directement par le Trésor américain montre à quel point ces effets de contagion sont sérieux. Ces crises ont aussi été plus nombreuses : Mexique (1995), Asie (1997-1998), Russie (1998), Brésil (1999) et les pays émergents en ont été les premières victimes. L'Amérique latine depuis l'effondrement de l'Argentine en 2001 est à nouveau dans la tourmente. Compte tenu de sa taille (huitième économie mondiale), le Brésil est le pays qui inquiète le plus la communauté internationale. Il vient de recevoir un prêt de 30 milliards de dollars (30,52 milliards d'euros) du FMI. Aux portes de l'Europe, la Turquie, candidate à l'adhésion à l'Union européenne, est aussi depuis deux ans confrontée à une grave crise financière.

**2** Quel est le poids des marchés de valeurs mobilières aux Etats-Unis et en Europe ?

Le montant global du marché des obligations dans le monde était estimé en 2001 à 37 700 milliards de dollars (38 786 milliards d'euros). La part des Etats-Unis représente 17 500 milliards de dollars (17 811 milliards

d'euros). Ce montant est à comparer à la valeur du marché américain des actions (ou capitalisation boursière), estimée à 11 300 milliards de dollars (11 500 milliards d'euros), et à un produit intérieur brut de 10 400 milliards de dollars (10 585 milliards d'euros). Sur ce marché obligataire, la dette publique représente plus de la moitié du montant (52 %). Le reste se décompose entre des emprunts réalisés par les banques et les entreprises à hauteur respectivement d'environ 30 % et 20 %.

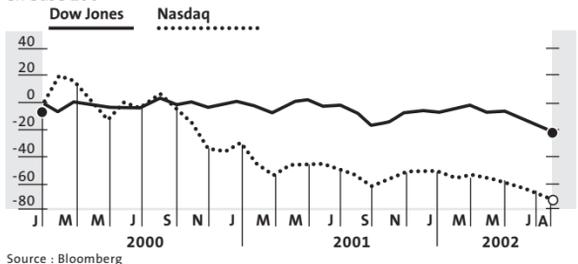
Dans la zone euro, le montant du marché obligataire représente 7 910 milliards d'euros et se répartit entre la dette publique (45 %), les institutions financières et bancaires (45 %) et les entreprises (10 %). La capitalisation boursière de cette zone s'élève à 4 892 milliards d'euros pour un produit intérieur brut de 7 820 milliards d'euros en 2001.

**3** Quels sont les canaux de transmission d'une crise des marchés d'actifs (financiers, immobiliers) à l'économie réelle ?

La chute brutale du prix des actifs entraîne pour les entreprises comme pour les ménages une contraction de leur patrimoine. Dans le cas des ménages, on parle d'un « effet de richesse » négatif. Ce sentiment d'appauvrissement peut les conduire à réduire leurs dépenses de consommation et à épargner davantage. Les entreprises seront, elles, tentées de différer leurs projets d'investissement pour privilégier le remboursement de leurs dettes, qui deviennent brutalement beaucoup plus difficiles à honorer. Ces effets cumulés ont des répercussions directes, négatives, sur la croissance.

## -20 % POUR LE DOW JONES ET -60 % POUR LE NASDAQ

Evolution des indices Nasdaq et Dow Jones depuis janvier 2000 en base 100



# Le retour à une croissance « molle » se profile comme un moindre mal

LE RISQUE D'UNE GRAVE PÉNURIE DE CRÉDITS EST NÉANMOINS PRIS AU SÉRIEUX PAR LES BANQUES CENTRALES

L'illusion que la chute des Bourses mondiales n'aurait aucune incidence sur la croissance a fait long feu. La nouvelle bourrasque de l'été, la révélation d'autres fraudes comptables après celles d'Enron et de WorldCom ont fini de déstabiliser les investisseurs en même temps qu'elles mettaient à nu la fragilité d'entreprises gorgées de dettes gagées sur des promesses de profits qui se sont envolées. Le redressement récent doit être relativisé à l'aune de l'extrême volatilité des places financières. « En deux ans et demi, il y a eu neuf régimes successifs d'optimisme et de pessimisme, soit un changement d'attitude des marchés en moyenne tous les trois mois », relevait la Caisse des dépôts et consignations dans une étude parue en juin. Une façon d'annoncer qu'à la moindre mauvaise nouvelle un nouveau plongeon est assuré. De ce côté, les risques ne manquent pas. Que l'on se tourne vers les pays émergents, Amérique latine en tête, vers le Proche-Orient – où le conflit israélo-palestinien et les menaces d'intervention américai-

nes en Irak alimentent l'instabilité de la région –, sans oublier les mauvaises surprises que peuvent encore réserver les résultats des entreprises américaines, la liste est longue.

Reprise avortée ou déjà récession ? Les clés du scénario final reposent en grande partie sur une possible contamination des maux de la sphère financière à l'économie réelle. Et donc de ce qui se passera à Wall Street, centre de la finance mondiale, cette fois-ci touché en plein cœur par les scandales. Jusqu'à présent, les Américains – dont plus de 40 % détiennent un portefeuille d'actions et un salarié sur cinq des stock-options – ont gardé leur calme et continué à consommer à un rythme surprenant, soutenant l'économie à bout de bras.

L'envolée des prix sur le marché immobilier a compensé dans le patrimoine des ménages les pertes essayées en Bourse, ce qui explique pour l'essentiel la situation actuelle. Les derniers indicateurs montrent cependant que cette confiance commence à s'émousser. Les faillites spectaculaires ont fait prendre conscience aux salariés des risques pris à placer leur retraite future en titres de leur entreprise. Une étude de la société de recherches Lipper a révélé le 26 août que les retraits sur les fonds communs de placement, l'un des principaux supports de l'investissement des particuliers en Bourse, ont atteint en juillet le montant record de 49 milliards de dollars, dépassant de loin les 30 milliards de retraits enregistrés au lendemain des attentats du 11 septembre.

D'ores et déjà, l'addition que doivent digérer les entreprises est autrement préoccupante et hypothèque sérieusement un redémarrage dura-

ble de l'investissement. Car c'est bien pour s'être aventurées de façon trop gourmande sur le terrain boursier que nombre d'entre elles se retrouvent aujourd'hui prises en tenaille entre la chute de leur cours et l'obligation de rembourser leurs dettes. « Le risque que la crise financière vienne contrarier la reprise économique est beaucoup plus sérieux qu'au lendemain de la précédente récession de 1991, affirme Antoine Brunet, chef stratège chez HSBC CCF. A l'époque, la Réserve fédérale américaine redoutait que la crise bancaire qui accompagnait la récession ne fasse obstruction à la reprise. Ses craintes s'avèrent en définitive exagérées car les entreprises, privées du soutien des banques, se tournèrent avec succès vers le marché financier. Aujourd'hui, elles peuvent difficilement se tourner vers la Bourse ou émettre des obligations sauf à verser des primes de risque assassines. Quant aux banques, elles se montrent chaque jour plus frileuses. »

### ASSÈCHEMENT DU CRÉDIT

Les statistiques confirment le diagnostic. Entre novembre 2000 et juillet dernier, l'encours des crédits bancaires et du commercial paper (la dette que les grandes entreprises s'échangent entre elles) a été ramené de 1 432 à 1 166 milliards de dollars. « L'enjeu est bien d'éviter un crédit crunch (un assèchement du crédit) », va même jusqu'à dire Pascal Blanqué, directeur des études économiques à Crédit agricole-Indosuez.

Comment contrer cette menace ? Les armes traditionnelles utilisées par les gouvernements – relance budgétaire – et les banques centrales – assouplissement

de la politique monétaire – pour éviter les récessions sont adaptées à des crises liées à un effondrement de la demande. Beaucoup moins à une crise de l'offre, comme se caractérise l'épisode actuel à travers le surendettement et l'apparition de surcapacités de production. Au demeurant, avec des taux d'intérêt ramenés à 1,75 %, les marges de manœuvre d'Alan Greenspan, le patron de la Réserve fédérale, deviennent de plus en plus limitées. Quant à George W. Bush, sa conversion depuis le 11 septembre aux vertus des relances budgétaires risque aussi de trouver ses limites dans la situation déjà dégradée des comptes publics américains, qui, pour la première fois depuis 1997, renouent avec les twin deficits (les déficits jumeaux, budgétaire et commercial), le budget américain versant dans le rouge.

« Les excès doivent être apurés, prévient encore Pascal Blanqué. L'activisme budgétaire ou monétaire ne peut offrir que des répit, mais il ne change pas la fin de l'histoire. » Après des années d'euphorie, le retour à un régime de croissance « molle » se profile dès lors comme un moindre mal pour purger sans accident majeur toutes les bulles gonflées notamment par les rêves de la nouvelle économie. Sans avoir accumulé de tels déséquilibres, l'Europe ne semble pas en mesure de prendre le relais des Etats-Unis et de jouer les locomotives de l'économie mondiale. Globalisation financière oblige, les grandes zones fonctionnent désormais en phase. Pour le meilleur comme pour le pire.

Laurence Caramel

## Le vice, valeur refuge

**LE VICE RAPPORTE-T-IL ?** Oui, affirme une société de conseil en investissement texane, Mutuals.com, qui lance, le 3 septembre, un fonds commun de placement constitué exclusivement de valeurs « sales ». Deux critères de sélection fondent le choix des entreprises du Vice Fund. Premièrement, une part significative de leurs chiffres d'affaires doit provenir de produits « souvent considérés comme socialement irresponsables ». Deuxièmement, elles doivent afficher « solidité financière » et « potentiel de croissance ».

L'alcool, le tabac, l'industrie de l'armement ainsi que le jeu et les casinos sont les secteurs vedettes de ce portefeuille de titres. « Nous considérons ces industries comme quasiment à l'épreuve de la récession, estime le promoteur du fonds sur leur site Internet (www.vicefund.com) : les gens continueront de fumer et de boire, que la conjoncture soit bonne ou mauvaise, l'industrie du jeu a connu un boom qui n'est pas près de s'arrêter, enfin Oussama Ben Laden est en soi une raison suffisante pour investir dans le secteur de la défense ! A supposer

que le législateur ne vienne pas contrarier le développement de ces industries prometteuses. »

Pour étayer son argumentaire, Mutuals.com présente une étude sur les cinq dernières années selon laquelle les performances d'un « portefeuille du vice » seraient meilleures que celle de l'indice boursier Standard & Poors 500. Le premier, composé à parts égales d'actions dans les industries du tabac, de l'alcool, du jeu et des casinos, ainsi que dans celles de la défense et des armes aurait progressé de plus de 50 % tandis que Standard & Poors gagnait moins de 12 %.

### ÉTHIQUE

« Je pense que les gens doivent donner de l'argent pour les causes sociales, explique Dan Ahrens, cofondateur du Vice Fund avec Eric Mac Donald, mais que l'investissement boursier doit avant tout rapporter de l'argent. Or les industries de notre portefeuille excluent des fonds éthiques, alors qu'il n'y a pas de raison de le faire. » Aux Etats-Unis, les agences de notation éthique écartent souvent les entreprises liées aux secteurs que promeut le fonds texan. Cette

démarche n'est pas forcément celle des Européens, qui prennent en compte un ensemble de critères. « Nous n'incluons pas ou n'excluons pas une société en raison de son activité », explique Sarj Nahal de l'agence française de notation sociale et environnementale Ares, sur le point d'être absorbée par Vigeo. Nous croyons que les entreprises qui ont une approche dynamique au regard de l'environnement, des actionnaires, des employés, de la société civile, des clients, des fournisseurs, des droits de l'homme contribuent à la création de valeur sur le long terme. »

Dénué de préoccupations éthiques, le Vice Fund tiendra-t-il ses promesses de gain ? Pour Gérard Augustin-Normand, président de Richelieu Finance, on ne mélange pas la Bourse et les investissements « avec les bons ou les mauvais sentiments ». Et si les valeurs des casinos apparaissent prometteuses en Europe, l'industrie du tabac semble d'une rentabilité plus incertaine, notamment en raison des actions engagées contre les producteurs...

Martine Laronche

# Un marché obligataire fortement déboussolé

LA RUÉE VERS LES OBLIGATIONS EST-ELLE DÉNUÉE DE RISQUES ?

Depuis plusieurs mois, les mauvaises nouvelles accélèrent le transfert des fonds du marché des actions vers celui des obligations. De temps à autre, une éclaircie provoque le mouvement inverse. Mais les investisseurs préfèrent se tenir prudemment à l'écart d'un marché où les accidents se sont multipliés depuis deux ans sur fond d'incertitude économique : explosion de la bulle Internet, attentats du 11 septembre, révélations de manipulations comptables. Dans ce contexte, plutôt que d'être actionnaires d'une entreprise et d'assister impuissants à la dépréciation de leurs titres de propriété, les ges-

tionnaires préfèrent souscrire des obligations. Ils prêtent de l'argent à une société ou à un Etat avec la garantie d'être remboursés et de recevoir chaque année une rémunération sous forme d'un taux d'intérêt fixé à l'avance. Cette ruée vers le marché obligataire n'est pas sans inquiéter, car elle pourrait former une bulle susceptible d'exploser.

La crise la plus spectaculaire de la décennie s'est produite en 1994. Redoutant une flambée de l'inflation liée à une reprise trop violente de l'activité économique, la Réserve fédérale américaine (Fed) décidait brutalement de rendre le crédit plus cher pour éviter toute surchauffe. La banque centrale relevait à six reprises ses taux directeurs (de 3 % à 5,5 %) et mettait ainsi fin à quatre années de détente monétaire. Un mouvement qui avait permis aux banques, très éprouvées par la crise immobilière, de se refaire une santé et de relancer l'économie. Cette volte-face provoquait un krach obligataire mondial.

En moins d'un an, les taux d'intérêt à long terme américains étaient passés de 5,75 % à 8 %,

entraînant une remontée parallèle des rendements européens. Les cours des emprunts connaissent une baisse historique.

Un tel risque peut-il se reproduire aujourd'hui ? Si la situation présente des similitudes avec de très faibles niveaux des taux directeurs fixés par la Fed (1,75 %) et par la Banque centrale européenne (3,25 %), la comparaison s'arrête là. Malgré cette détente, la reprise espérée ne se concrétise toujours pas. Les différents indicateurs donnent des

signaux contradictoires. « Il n'existe aucune crainte particulière sur l'inflation qui pourrait justifier une remontée des taux », estime Yann Tampereau, économiste chez CDC Ixis Capital Markets. « On a assisté à un changement radical au cours de l'été. Alors que les analystes tablaient sur un relèvement de la politique monétaire aux Etats-Unis pour maîtriser la reprise économique, les voilà qui anticipent plutôt une nouvelle détente des taux, le redémarrage attendu n'ayant pas eu lieu. » Son

collègue, Jérôme Teitelteche, relativise l'importance de la bulle, spéculative : « Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les obligations ne sont pas trop chères comparées aux actions, dont les niveaux sont jugés parfois trop bas. Le niveau des taux n'est pas déraisonnable au vu des perspectives de rentabilité qui se dégradent pour les entreprises. »

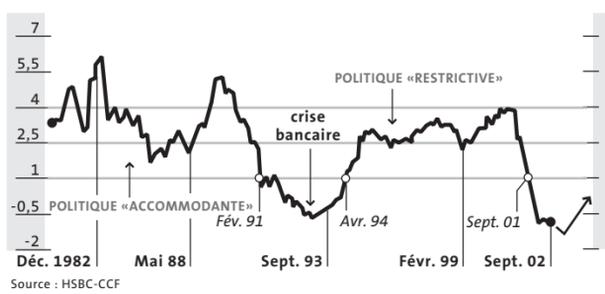
### CHOIX SÉLECTIFS

Les investisseurs se montrent très sélectifs dans leurs choix tant pour les emprunts d'Etat qui composent la majeure partie du marché que pour ceux émis par les entreprises. Nombre de sociétés qui ont emprunté massivement pour financer leurs investissements se retrouvent piégées par la dégradation de la conjoncture, en particulier dans les télécoms ou le transport aérien. Conséquence, les agences de notation, chargées d'apprécier la solidité des firmes émettrices, revoient régulièrement leurs appréciations à la baisse.

« La qualité a continué de chuter », note la firme d'investissement américaine Merrill Lynch

### UNE POLITIQUE MONÉTAIRE SOUPLE POUR ÉVITER LA RÉCESSION

Taux d'intérêt réel de la Réserve fédérale américaine en



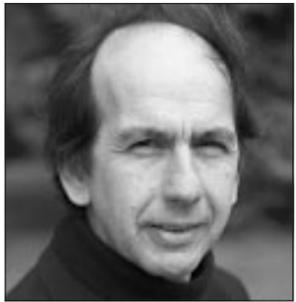
dans une étude consacrée à la structure du marché obligataire mondial. « Les obligations dégradées ont augmenté de 18 % en 2001 contre 13 % en 2000. » Selon l'agence de notation américaine Moody's, neuf entreprises européennes ont été rétrogradées au cours du premier semestre vers la catégorie la plus spéculative et la plus risquée appelée « junk bonds », ou obligations de pacotille. L'agence Standard & Poors en recense vingt-deux dans le monde pour la même période. Pour attirer les investisseurs, ces entreprises doivent offrir des rémunérations supérieures à la moyenne, ce qui a contrario rend leur financement plus onéreux et les fragilise, en alourdissant leur charge de remboursement.

Hormis un retournement brutal de la conjoncture, la situation ne devrait pas s'améliorer, car, dans les prochains mois, pour financer leurs déficits, les Etats devraient augmenter leurs appels au marché. Les arbitrages vont être plus sévères entre emprunts privés et publics.

Dominique Gallois

André Orléan, directeur de recherche au CNRS

## « L'issue de la crise actuelle est un test pour l'efficacité du capitalisme patrimonial »



ANDRÉ ORLÉAN

► André Orléan, 51 ans, est directeur de recherche au CNRS et travaille au Centre d'études prospectives d'économie mathématique appliquées à la planification (Cepremap). Polytechnicien de formation, il est spécialiste des questions monétaires et a beaucoup travaillé sur le lien entre monnaie et confiance.

► Il a publié son dernier ouvrage, *La Monnaie entre violence et confiance*, en 2002, en collaboration avec Michel Aglietta (Ed. Odile Jacob).

**Le monde de la finance est en berne, s'agit-il d'une crise de confiance durable et profonde dans le fonctionnement du capitalisme financier tel qu'il s'est construit au cours des quinze dernières années ?**

Certainement. Le choix de la financiarisation adopté par les Etats-Unis au tournant des années 1980 puis dans la foulée par les autres pays a abouti à la formation d'un capitalisme dans lequel les droits de propriété et leur évaluation boursière sont ce qu'il y a de plus important. C'est pour cela que j'évoque la notion de « capitalisme patrimonial ». Car il repose sur l'idée centrale que la diversité des acteurs économiques (les managers, les salariés, les petits actionnaires, les banques, l'Etat...) doit se réguler, autant que faire se peut, en alignant les intérêts de toutes ces catégories sur ceux des propriétaires. D'où le développement des stock-options, de l'épargne salariale, des fonds de pension, des privatisations... Alors que le capitalisme fordiste [NDLR : reposant sur la production de masse], sous ses formes rhénane ou française, cherchait à établir des compromis entre couches sociales et par là même tentait d'exprimer une diver-

sité d'intérêts, le capitalisme patrimonial fait du droit de propriété, sous la seule forme de l'action boursière, le droit fondamental auquel les autres se ramènent.

Pour bien comprendre la gravité de la situation, il faut pleinement réaliser à quel point la relation de confiance qui lie l'actionnaire minoritaire à l'entreprise et sur lequel un tel système repose s'est brisée. Les actionnaires américains se sont aperçus avec stupeur que leur système, donné en exemple dans le monde entier, était travaillé en profondeur par des conflits d'intérêts le détournant de ses objectifs initiaux et qu'il y avait bien là une dérive générale, ce qui explique la crise profonde actuelle.

**Les autorités monétaires et les institutions financières internationales ont-elles pris les mesures nécessaires pour contrer cet effet dévastateur ?**

Globalement, chacun a pris conscience qu'il fallait agir, sauf à accepter que cette situation puisse conduire à terme à la mort de la finance. Sans une information financière irrécusable, un marché financier ne peut en effet pas fonctionner. La loi Sarbanes-Oxley, votée par le Congrès américain en juillet, et les diverses propositions qui continuent à être discutées vont dans le bon sens : faire en sorte que les entreprises changent périodiquement d'auditeurs externes ; séparer les activités d'audit et de conseil ; promouvoir une véritable indépendance des administrateurs ; exiger que les rapports périodiques reflètent la situation réelle de l'entreprise ; etc. Cela suffira-t-il ? Ce type de dérives a toujours été observé, d'une manière ou d'une autre, lors des périodes de boom parce que ce sont des périodes où les investisseurs et les analystes perdent le sens des réalités, parce qu'ils croient en l'avènement d'une nouvelle ère rendant caduques toutes les règles antérieures. Tout devient acceptable et plus personne ne s'étonne des choses les plus invraisemblables.

Il semble cependant peu probable de parvenir à éliminer tous les conflits d'intérêts. Le prix à payer serait trop élevé et certains acteurs en tirent des bénéfices trop importants. Par exemple, pour disposer d'une analyse financière véritablement indépendante, il faudrait radicalement séparer l'activité d'analyse et de recherche des activités de ban-

ques d'affaires. Mais les petits actionnaires sont-ils prêts à payer le surcoût de l'information que cela ne manquerait pas de provoquer ?

**Le financement des entreprises par recours aux marchés financiers et non plus aux banques est-il, à la lumière de ce qui se passe, une évolution qui fragilise davantage les économies ?**

J'aurais tendance à répondre oui, même s'il ne faut pas oublier que les banques peuvent être aussi aveugles, comme nous l'a montré en France l'affaire du Crédit lyonnais. Mais, plus que tout, c'est, selon moi, le choix de faire reposer un système sur la seule évaluation financière qui pose problème. Dès lors qu'on abandonne l'idée d'efficacité des marchés financiers, il apparaît que l'évaluation de marché est haute-

chercher à gonfler artificiellement le cours des actions de l'entreprise pour les revendre au plus haut en empochant des fortunes, sans souci pour le futur des salariés et de l'entreprise. Il faut revenir à une pluralité des évaluations qui prenne en compte la diversité des intérêts.

**Peut-on écarter le pire ? Et existe-t-il un risque de crise systémique ?**

Je crois qu'en raison de l'expertise d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), le risque de crise systémique est faible. On l'a frôlé en 1998 lors de la crise du fonds spéculatif LTCM (Long Term Capital Management), et on a vu la capacité de réplique de la Fed, qui a su après son intervention, convaincre les banques de la place de financer un plan de sauvetage pour

« Pour disposer d'une analyse financière véritablement indépendante, il faudrait radicalement séparer l'activité d'analyse et de recherche des activités de banques d'affaires »

ment instable, et qu'en faire l'alpha et l'oméga du système fait courir à la macroéconomie des risques énormes. Il en est ainsi parce que le marché financier répond à une logique essentiellement autoréférentielle au sens où elle se préoccupe davantage de l'opinion majoritaire que de la réalité économique.

On le voit aujourd'hui avec une extrême volatilité qui montre la difficulté à produire une opinion commune stable, permettant de faire émerger des lignes claires de développement économique. Les stock-options montrent bien ce rôle négatif de la Bourse. En cherchant à aligner les intérêts du management sur celui des propriétaires, les plans de stock-options ont, en fait, aligné les intérêts du management sur celui de la Bourse et des actionnaires minoritaires.

Comme on l'a déjà dit, il n'est pas sûr que ceux-ci expriment les intérêts à long terme de l'entreprise. En effet, que cherchent-ils ? A s'enrichir rapidement en achetant un titre sous-évalué, le voir monter pour le vendre au plus haut. C'est précisément à ce type de stratégies opportunistes qu'a donné lieu la distribution des stock-options. On a ainsi vu certains chefs d'entreprise

éviter la catastrophe. Le danger peut, en revanche, venir de difficultés internationales pour lesquelles il n'existe pas de prêteur en dernier ressort reconnu.

En fait, aujourd'hui, le pire, ce n'est pas le risque systémique, mais la déflation à la japonaise ou une croissance très molle. Certes, la situation américaine est différente de celle du Japon. En partie parce que son système bancaire est plus sain. Mais l'étouffement financier, la course à la liquidité, dans un système dominé par l'évaluation financière, est toujours possible.

On est également tenté de penser que la politique monétaire extrêmement agressive de la Fed et le trucage des comptes pratiqué à grande échelle par les entreprises ont permis d'abrèger la dernière récession sans qu'ait été purgé le surinvestissement accumulé pendant les années de boom. La capacité dont feront preuve ou non les responsables monétaires à ramener la croissance est un véritable test pour juger de l'efficacité du capitalisme patrimonial.

Propos recueillis par Laurence Caramel et Serge Marti

### CHRONIQUE

par Serge Marti

## Soutenir la planète

JOSÉ MARIA AZNAR ne pouvait se rendre à Johannesburg, là où se tient, jusqu'au 4 septembre, le Sommet mondial sur le développement durable. Le premier ministre espagnol a présenté un mot d'excuse : il marie sa fille. George W. Bush n'a programmé ni noces ni baptême sur son agenda, mais le président des Etats-Unis n'a pas jugé nécessaire de prendre l'avion pour l'Afrique du Sud afin d'y retrouver la centaine de chefs d'Etat et de gouvernement – dont Jacques Chirac – venus expliquer comment il était possible, dix ans après le Sommet de Rio, de tenter de réconcilier l'homme avec son milieu naturel et la société instable qu'il a plantée dessus. L'hôte de la Maison Blanche avait cependant dépêché son secrétaire d'Etat, Colin Powell, et une imposante délégation de 300 membres pour justifier les propos de Paula Dobriansky, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires globales, selon lesquels « les Etats-Unis sont les champions du monde du développement durable ».

Pour les 50 000 personnes participant soit directement au Sommet de Johannesburg, soit, à 15 km de là, au Forum de la société civile organisé par de multiples ONG, l'affirmation avait de quoi surprendre. Quand on sait que les Etats-Unis ont refusé, à l'initiative de George W. Bush, d'avaliser le protocole de Kyoto de 1997 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (déjà ratifié par 77 pays), qu'ils figurent toujours en queue de liste des pays « riches » pour la part de leur produit intérieur brut (PIB) qu'ils consacrent à l'aide au développement (0,22 % contre 1,06 % pour le Danemark, premier de la classe), qu'ils subventionnent à tour de bras leur agriculture intensive (comme l'Europe, d'ailleurs) et protègent fermement leur industrie sidérurgique – une politique contraire au libre-échange et qui pénalise les cultures afri-

caines comme l'acier asiatique –, il fallait que Washington fasse preuve d'imagination pour convaincre son auditoire d'un éventuel virage américain.

Avec habileté, l'équipe de Colin Powell a contourné l'obstacle en présentant « la nouvelle approche du développement » telle que la conçoit le président Bush. Celle-ci repose sur cinq initiatives en faveur de l'eau, de l'énergie, de la lutte pour l'alimentation de l'Afrique, de la biodiversité et de la protection des forêts, enfin, de la lutte contre le sida. Ainsi, ce sont près de 1 milliard de dollars qui seraient affectés par Washington au dossier eau potable et ouvrages d'assainissement. Une somme qui serait complétée par une contribution de 1,6 milliard de dollars provenant d'entreprises, au nom du partenariat public-privé que promeut l'administration américaine.

#### VOLET SOCIAL

Pour ne pas être en reste, l'Union européenne est également venue avec ses dossiers « public-privé ». Un engagement pour l'argent des entreprises (700 firmes ont fait le voyage) qui fait craindre à certaines ONG « une privatisation du développement durable », qui permettrait aux Etats-nations de se désengager sur la pointe des pieds. Se priver du privé serait pourtant une erreur. On ne peut que se féliciter de voir les entreprises décidées, elles aussi, à « soutenir la planète », à aborder sur un mode plus « citoyen » les questions environnementales et économiques. Mais on n'aurait garde d'oublier que le rapport établi en 1987 par Gro Harlem Brundtland, le premier ministre norvégien de l'époque à l'origine de la notion de « développement durable », comportait un troisième volet important, social celui-là. Une préoccupation singulièrement occultée à Johannesburg et qui, elle aussi, est du ressort du public-privé.

## Immobilier : de la bulle au krach ?

DES INDICATEURS AU ROUGE, D'AUTRES À L'ORANGE, LE SECTEUR S'INQUIÈTE

Dans la plupart des pays européens et aux Etats-Unis, les prix des logements ont, en dépit des incertitudes sur la croissance économique, fortement augmenté. Dans certaines capitales, les hausses constatées en 2001 sont impressionnantes : + 20 % à Madrid, Barcelone et Londres, + 10 % à Paris, + 15 % à Dublin et Amsterdam et + 12 % à New York. Seuls le Japon et l'Allemagne semblent échapper à l'inflation généralisée. Un trop fort décalage entre la possibilité des ménages d'accéder à un logement, en l'achetant ou le louant, et le prix des logements peut conduire à un véritable krach.

Les crises passées, entre 1988 et 1993 aux Etats-Unis, dans les années 1990, au Japon et au Royaume-Uni ainsi qu'en France, nous ont montré l'ampleur des dégâts provoqués sur l'activité économique, en accroissant l'endettement des ménages et en fragilisant le système bancaire. Une dépréciation de

l'immobilier alimente un sentiment d'appauvrissement plus fort que n'en provoque une baisse de la Bourse, notamment outre-Atlantique où, contrairement à une idée répandue, les ménages détenant un patrimoine immobilier sont plus nombreux (64 %) et mieux répartis dans la population que les détenteurs de titres boursiers (41 %). L'Espagne et L'Irlande frôlent le taux de 80 % de propriétaires, le Royaume-Uni, 67 %, tandis que la France occupe une position médiane, avec 55 %. L'Allemagne reste le pays européen où la propriété est la moins répandue, avec moins de 40 %.

Assiste-t-on actuellement à la formation d'une bulle qui préluderait à un véritable krach ? « On peut parler de bulle immobilière lorsque plusieurs éléments sont réunis, explique Régis Khaber, responsable des études économiques chez Aurel-Leven : les prix des logements continuent leur ascension, alors que le crédit se renchérit ou son accès se restreint par une sélection accrue des emprunteurs, si les perspectives des revenus des ménages se dégradent, notamment avec la remontée du chômage et encore, lorsque les rendements immobiliers chutent... Or, tous ces clignotants sont dans le rouge au Royaume-Uni, et deux de ces facteurs, hors les taux d'intérêts des crédits, dans l'orange aux Etats-Unis. »

Le marché londonien semble très menacé : 32 % des salariés de la capi-

tale britannique travaillent dans le secteur de la finance ou des services aux entreprises, particulièrement menacés de licenciements. « Nous approchons du point de retournement des prix des logements et croyons à une sévère correction tant des prix que de la demande au premier ou second trimestre 2003 », écrivaient les analystes de Merrill Lynch, en juillet dernier.

#### RETOURNEMENT

Un renchérissement des crédits ne ferait que précipiter un retournement dans ce secteur. Les Anglais financent, en moyenne, 85 % du prix de leur maison avec des crédits longs (25/30 ans) et à taux variables. Aux Etats-Unis, le marché du logement apparaît puissant et solide et fait fi de la déprime boursière, la valorisation des biens immobiliers des ménages (plus 7 % en un an) compensant les pertes boursières. Encouragés par un crédit abordable, les Américains ont continué à acheter des logements. Entre

#### POUR EN SAVOIR PLUS

► **Le Pouvoir de la finance**, d'André Orléan (Ed. Odile Jacob, 1999, 275 p., 21 €).  
► **Le Commerce des promesses**, de Pierre-Noël Giraud (Seuil, 2001, 370 p., 21,30 €).  
► **Les Théories des crises économiques**, de Bernard Rosier (La Découverte, 2000, 123 p., 7,95 €).

Isabelle Rey



MANAGEMENT  
EDUCATION

**MANAGEMENT  
GENERAL  
INTERNATIONAL**

***Vous serez le spécialiste  
d'un seul pays : le monde.***

- Réalisation en équipe d'un projet stratégique appliqué
- Profil des participants : Directeur Général, Directeur de filiale, Directeur Financier, Directeur Marketing, Directeur des Ressources Humaines, Consultants, Juristes...
- Formation diplômante homologuée niveau I, compatible avec vos responsabilités professionnelles (2 vendredis/samedis par mois)
- Recrutement : dossier + entretien
- Prochaines sessions : novembre 2002 & mars 2003

**Réunion d'information : le 10 septembre 2002 au CNIT - La Défense**

Renseignements  
**Marie-Flore REVANGUE - tél : 01.46.92.49.12 - mgi.mon@essec.fr**

*Vous continuerez toujours à progresser*

CENTRE DE FORMATION CONTINUE POUR CADRES ET DIRIGEANTS.  
www.essec.fr/eme

# Urban, un programme pour dynamiser les quartiers en crise

L'INITIATIVE  
LANCÉE PAR  
LA COMMISSION  
EUROPÉENNE  
EN 1994 A PORTÉ  
SES FRUITS ET SERA  
RECONDUITE  
JUSQU'EN 2006  
SOUS LA PRESSION  
DES ÉLUS LOCAUX

Lancé en 1994, le programme Urban s'est achevé en 2000, mais a été renouvelé pour la période 2001-2006 sous la pression des élus locaux et du Parlement européen. Avec 118 villes pour la première génération et un budget de 953 millions d'euros, et 70 villes pour la seconde - 700 millions d'euros -, cette initiative a permis à des sites de sortir de l'oubli et du déclin. « C'est notre première chance », se félicite Linda Vardy, de la mairie d'Easington, dans le nord-est de l'Angleterre, qui vient de lancer un projet Urban sur une zone regroupant d'anciens villages miniers, soit 35 000 habitants. « Pendant longtemps, ces villages n'ont eu aucune aide parce qu'ils étaient trop petits. Urban, c'est la reconnaissance par le gouvernement britannique et par Bruxelles de nos problèmes. »

**LONDRES**

de notre envoyée spéciale  
ans la petite ville de Volos, en Grèce, désertée par les usines et en proie à un fort chômage, l'ancienne fabrique de tuiles et de briques Tsalapata fermée depuis 1975 revit. C'est maintenant un centre d'activités abritant plus de vingt boutiques et ateliers de créateurs, soit quatre-vingts emplois. Derrière ce renouveau, il y a le programme d'initiative communautaire (PIC) Urban, une politique de la ville à grande échelle destinée à redynamiser les zones urbaines dégradées, dans le cadre du Fonds européen de développement régional (Feder). Ce financement représente 50 % à 75 % des investissements de chaque projet.  
D'Helsinki à Palerme, de Dublin à Séville, les réalisations sont toutes très différentes. A Vienne, des actions ont permis de revitaliser un marché et de soutenir des entrepreneurs issus de l'immigration. Tandis qu'à Porto circule un bus diffusant des informations sur l'emploi et la formation.

La philosophie d'Urban est que les zones urbaines connaissent des difficultés importantes, mais possèdent aussi de vrais atouts à valoriser. De plus, leur essor est capital pour la cohésion économique et sociale en Europe, l'une des priorités de l'Union.  
Avec Urban, qui cible des territoires restreints, le partenariat local et l'approche intégrée sont préconisés, pour associer la rénovation urbaine, la lutte contre l'exclusion sociale et les actions en faveur de l'emploi et des entreprises. Les zones sélectionnées par les Etats membres, avant d'être soumises à la Commission, doivent répondre à des critères fixés par Bruxelles.  
En juin dernier, la Commission européenne a publié une première évaluation d'Urban II, qui donne une photographie de ces sites, regroupant 2 156 000 habitants au total. Le niveau de chômage est en moyenne de 17 % (8 % dans l'Union), et jusqu'à 50 % à Bari (Italie). Les minorités ethniques, les immigrés et les réfugiés représentent 14 % de la population des zones Urban, soit quatre fois plus

que la moyenne. Le taux de délinquance y est deux fois plus important, tandis que celui des espaces verts est deux fois moindre.  
Cet été, une conférence baptisée « Villes de la cohésion » s'est

tenue à Londres, rassemblant quelque cinq cents acteurs du programme Urban, qui ont présenté leurs projets et débattu des enjeux. Le choix de Londres symbolisait bien la problématique : dans la capita-

le, 43 % des enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté ; on y trouve un quart des sites les plus déshérités d'Angleterre ; le chômage de longue durée y est le plus élevé du pays après le nord-est, tout

Ken Livingstone, le maire de Londres. La croissance de population viendra en grande partie de l'immigration, d'où la nécessité « de lutter contre les discriminations. Il nous faut compter sur cette population pour le développement de la ville et de l'Union », a-t-il ajouté. A la tribune, de nombreux élus locaux et hommes politiques se sont succédés, montrant notamment qu'Urban avait permis de « rapprocher l'Europe des gens », car cette politique est axée sur leur quotidien et sa gestion très décentralisée. « Ce n'est pas Bruxelles qui d'en haut décide de ce qu'il faut faire », a souligné Michel Barnier, commissaire européen chargé de la politique régionale.  
Mais c'est surtout l'avenir d'Urban qui a provoqué les plus vifs débats. Que se passera-t-il avec l'élargissement de l'Union ? Et

après 2006 ? Michel Barnier a assuré « vouloir poursuivre Urban », mais les élus étaient inquiets. La pétition des maires initiée par Ken Livingstone en donnait une illustration, en demandant pour les villes « un soutien au moins égal à celui accordé au développement rural », et donc une « réorientation de la politique agricole communautaire ». « Où est l'innovation, la création ? Tout se passe dans les villes », a lancé le maire de Londres. Ne souhaitant « pas opposer villes et campagnes », Michel Barnier a indiqué qu'aucune des deux politiques « ne doit être la variable d'ajustement de l'autre ».  
Il a aussi fait remarquer que, « plus on laisse les campagnes s'appauvrir, plus les problèmes des villes vont s'aggraver ».

**Francine Aizcovic**

« Pendant longtemps, ces villages n'ont eu aucune aide parce qu'ils étaient trop petits. Urban, c'est la reconnaissance par le gouvernement britannique et par Bruxelles de nos problèmes »

**LINDA VARDY, MAIRIE D'EASINGTON (ANGLETERRE)**

chant particulièrement la communauté noire et les minorités ethniques. « Ces inégalités sont non seulement moralement inacceptables, elles sont aussi des obstacles au développement durable », a insisté

leur pays d'origine », raconte Jasmina, chargée de l'emploi à RWA. Hanim, en Turquie, s'occupait de personnes âgées en chaise roulante et elle aimait bien ce travail. RWA a aidé Hanim à remplir son dossier de candidature, l'a préparée pour l'entretien d'embauche. « J'encourage ces femmes à se dire qu'elles sont à la hauteur, souligne Jasmina. Il faut les rassurer, les préparer à ce qui peut arriver. »

A la fin du programme, dix femmes sur vingt avaient un emploi, dans le domaine social ou de la santé. Six autres recherchent encore un travail, et sont toujours suivies par l'association, tandis que quatre sont en formation de longue durée.  
RWA bénéficie de plusieurs financements publics pour mener

2 500 associations - dont Simin est la présidente - et les aide à accéder aux fonds structurels européens, est d'identifier très précisément les zones urbaines dégradées et d'y concentrer les financements ». Habituellement, un tel effort n'est généralement pas possible « sans doute par manque de volonté politique car les habitants de ces quartiers sont exclus, ne votent pas ; il n'y a pas d'enjeu politique ».  
« Sans Urban, reprend Simin Azimi, nous n'aurions pas pu faire ce travail », qui nécessite beaucoup de temps, souligne-t-elle. Certaines femmes ne voulaient pas se former. Souvent leur mari ne les autorisait ni à participer au programme ni à travailler. « Nous avons dû aller discuter dans chaque maison.

## Des femmes pour l'emploi

UNE ASSOCIATION  
S'EST SPÉCIALISÉE  
DANS L'INSERTION  
PROFESSIONNELLE  
DES HABITANTES  
D'UN QUARTIER  
DÉFAVORISÉ  
DE LONDRES

2001, dans le cadre de l'initiative communautaire Urban I, à l'intention de vingt femmes réfugiées, âgées de 18 à 50 ans. Mais leur caractéristique essentielle est de résider dans le quartier londonien très déshérité de Hackney.  
Une partie de ce programme porte sur l'éducation à la santé et la protection sociale, avec des conférences, par exemple sur le cancer du sein, la prévention en matière dentaire, etc. L'autre volet, l'insertion professionnelle, passe par une expérience de douze semaines chez un employeur, sans rémunération, afin d'« affronter le monde du travail dans ce pays », explique Simin Azimi. Elles ont également suivi des cours d'anglais, comme Hanim, Turque de 40 ans, dont le mari est réfugié. « J'avais des difficultés en anglais », confie cette mère de deux enfants. Ce qui était un handicap pour trouver un bon emploi, tout comme le manque de confiance en elle-même, sans doute lié à son statut et à son déracinement. « J'ai passé douze semaines dans une école primaire, en tant qu'interprète entre des parents turcs et les enseignants. Cela m'a redonné de l'assurance, parce que j'ai acquis des connaissances. »  
L'association l'a ensuite aidée à trouver un emploi, qu'elle occupe depuis huit mois, dans une institution pour enfants handicapés qui ont des difficultés à s'exprimer. « Quand les femmes arrivent à l'association, je leur demande quelle a été leur expérience professionnelle dans

« J'encourage ces femmes à se dire qu'elles sont à la hauteur. Il faut les rassurer, les préparer à ce qui peut arriver »

ses actions, mais Urban tient une place particulière car le programme se focalise sur « un espace délimité très pauvre de Hackney, et même sur des rues précises, qui répondent à des critères fixés par Bruxelles et les différents partenaires », indique Simin Azimi. « L'avantage et le succès d'Urban, explique Rey Phillips, directeur de LVSTC, un organisme qui fédère

**JASMINA**

**F. A.**

### UN INVESTISSEMENT IMPORTANT

Les prémices de la cohésion économique et sociale en Europe datent du Traité de Rome, dont le préambule fait référence à la nécessité de réduire les écarts de développement entre les régions. Des actions communautaires n'ont été cependant entreprises qu'à partir des années 1970, afin de compléter les investissements nationaux, mais elles se sont avérées insuffisantes. En 1986, l'Acte unique introduit précisément l'objectif de cohésion économique et sociale. Cette politique s'appuie en particulier sur les fonds structurels, dont le plus important, le Feder (Fonds européen de développement régional, créé en 1975) finance notamment le programme Urban en faveur des villes en crise.  
Tous les trois ans, la Commission européenne doit présenter un rapport sur les progrès réalisés en matière de cohésion. Cette politique a occupé le deuxième poste budgétaire de la Communauté entre 1994 et 1999 (35 % des dépenses). Son importance est confirmée pour 2000-2006.

# Alain Modot, lobbyiste aux quatre coins de l'audiovisuel

L'ITINÉRAIRE  
D'UN HOMME DE  
COMMUNICATION  
DANS LES ROUAGES  
BRUXELLOIS

der qu'il s'agit là d'un capital et faire le choix de l'utiliser pour son propre compte ? Alain Modot, consultant et lobbyiste spécialisé dans le secteur des médias, est aujourd'hui partenaire et fondateur de Media Consulting Group, une association d'experts et de lobbyistes qui regroupe des personnalités aussi diverses que Gérard Eymery, ex-PDG de France Télécom Multimédia, Pierre-Henri Arnstam, qui a fait l'essentiel de sa carrière au sein de France Télévisions, ou Paul-Henri Vintrou, ex-directeur des abonnements de Canal+...  
Lobbyiste, Alain Modot l'a toujours été. En 1988, cet agrégé de sciences sociales fonde l'Union des syndicats de producteurs audiovisuels (USPA), le premier syndicat de la profession balbutiante à



**ALAIN MODOT**  
► 2002 Il fonde Media Consulting Group.  
► 1997 Directeur des relations institutionnelles du groupe Canal+.  
► 1988-1995 Il fonde l'USPA, le Syndicat des producteurs indépendants, dont il sera le délégué général.  
► 1986 Il crée une association de lutte contre la piraterie audiovisuelle.  
► 1973-1982 Licencié d'économie et agrégé de sciences sociales, il enseigne les sciences économiques et sociales.

à promouvoir les écrans de télévision rectangulaires, était trépidant par les industriels. On a fait attribuer le quart des subventions aux producteurs. A quoi bon produire des téléviseurs d'un certain format, si les programmes ne sont pas adaptés ? » A Bruxelles, il contribue à la création du programme Greco destiné à faciliter la circulation des œuvres audiovisuelles, dont il sera vice-président dans le cadre du Plan Média I. « Ça a trop bien marché, puisque seuls les producteurs français en ont réellement profité », affirme-t-il.  
Lobbyiste toujours, Alain Modot crée ensuite TV France International, une structure destinée à promouvoir la circulation des programmes audiovisuels tricolores en Europe et dans le monde. « On a réussi à convaincre la Commission européenne de ne pas se borner à financer la circulation des œuvres en Europe, mais à élargir l'aide à la circulation des œuvres tout court. » C'est ainsi que l'on a pu voir, dans le courant des années 1990, Alain Modot investir le Natpe, le plus grand marché américain de programmes, ou le MIP-Asia de Hongkong à la tête d'une escouade des plus dynamiques producteurs français.  
En 1997, Alain Modot est contacté par Pierre Lescure, à l'époque PDG de Canal+, pour l'aider à régler un problème que les dirigeants de la chaîne cryptée n'ont

pas vu venir : TPS - Télévision par satellite, le bouquet de chaînes diffusées par satellite lancé par TFI, France Télévisions et France Télécom - concurrence dangereusement CanalSatellite, bouquet de programmes qui régnait seul auparavant dans le ciel français. A la surprise générale, TPS se crée très vite un confortable portefeuille d'abonnés grâce à une arme choc : l'exclusivité dans le transport et la diffusion par satellite des chaînes en clair (TF1, France 2, France 3, M6...). Un avantage qui, dans les zones de mauvaise réception hertzienne, provoque la ruée de milliers de familles frustrées d'images.

re tant auprès des parlementaires que des pouvoirs publics », dit-il sobriement, sans souhaiter s'étendre davantage.  
Sa connaissance des mécanismes européens, Alain Modot la peaufinera à son départ de Canal+, en devenant directeur des affaires institutionnelles et européennes au sein de IMCA (International Média consultants associés), une société conseil fondée en 1994 par Pascal Joseph, ancien directeur des programmes de France Télévisions. « Bon nombre d'entreprises croient encore qu'il suffit de connaître un commissaire à Bruxelles pour faire avancer un dossier. Or c'est au

« Bon nombre d'entreprises croient encore qu'il suffit de connaître un commissaire à Bruxelles pour faire avancer un dossier. Or c'est au sein de l'administration bruxelloise qu'il faut tisser des contacts »

Pour mettre fin au monopole de TPS sur le transport des chaînes hertziennes, il faut donc une loi qu'Alain Modot et tous ceux qui se sont attelés au dossier au sein - mais aussi à l'extérieur - de la chaîne mettront deux ans à pousser au jour. « Ce fut un travail complexe, car Canal+ souffrait d'une image qui avait été laissée en jachée-

sein de l'administration bruxelloise qu'il faut tisser des contacts. » En 2003, la directive Télévision sans frontières, qui a longtemps structuré l'audiovisuel en Europe, devrait être révisée par Bruxelles, une autre occasion pour Alain Modot d'ouvrir son carnet d'adresses.

**Yves Mamou**

**Internet Intelligence**  
avec les Mastères (M.S.) Spécialisés d'une grande école d'ingénieurs  
**M.S. Ingénierie des médias numériques avec INA**  
**M.S. Innovation technologique et management de projet**  
**M.S. Intelligence scientifique, technique et économique**  
Journée Portes Ouvertes mardi 24 septembre 2002 14h-20h  
Accrédités par la Conférence des Grandes Ecoles  
ESTEE  
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS  
Clôture des inscriptions : 27 septembre 2002  
Admissions : scientifiques/non scientifiques  
Tél. : 01 45 92 66 25  
Cité Descartes - 2 Bd Blaise Pascal - 93 160 Noisy-le-Grand Cedex - www.esiee.fr

# L'environnement : un nouvel alibi pour protéger son marché ?

ALORS QUE SE  
TIENT LE SOMMET  
DE LA TERRE À  
JOHANNESBURG,  
UNE ÉTUDE RÉVÈLE  
QUE DANS DE  
NOMBREUX PAYS  
MESURES DE  
PROTECTION DE LA  
SANTÉ PUBLIQUE ET  
PROTECTIONNISME  
SE CONFONDENT

Chacun sa méthode pour protéger son marché. Quand les Etats-Unis et l'Europe affectionnent pics tarifaires et autres subventions, le groupe de Cairns, qui rassemble dix-huit pays exportateurs agricoles, affiche un goût prononcé pour les « mesures environnementales », qui, au nom de la défense de la nature, de la protection de la santé animale ou humaine, leur permettent de filtrer sinon de refuser l'entrée de produits agricoles sur leur territoire.

Cette conclusion tirée d'une étude que viennent de publier Lionel Fontagné et Mondher Mimouni dans la revue du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii) consacrée à l'agriculture dans le commerce international ne manque pas de sel quand on sait que le groupe de Cairns se montre, de façon ostentatoire, un chaud partisan du libre-

échange dans les négociations commerciales multilatérales. « On utilise parfois l'argument des préférences collectives pour justifier l'introduction d'obstacles au libre-échange des biens ayant un impact sur l'environnement : les pays riches accorderaient une valeur plus importante à la sécurité alimentaire (« principe de précaution » par exemple), à la préservation des espèces, à la biodiversité... Si tel était le cas, expliquent les auteurs, les barrières environnementales devraient être concentrées dans ces pays. Nous montrons qu'il n'en est rien. Le Brésil impose plus de mesures que les Etats-Unis. De même le Venezuela impose des barrières sur trois fois plus de produits que les pays européens. Enfin on trouve au sein du groupe de Cairns les pays imposant le plus de mesures environnementales aux échanges agricoles : Uruguay (92 % des importations couvertes), Paraguay (89 %), Bolivie et Brésil (88 %), Argentine 84 %... »

Pour parvenir à ce constat, les deux économistes se sont livrés à un véritable travail de foumi en recensant pour les 4 917 produits faisant l'objet de transactions internationales toutes les fois que l'environnement (sous la forme de réglementations sanitaires et phytosanitaires ou de barrières techniques aux échanges) est invoqué pour freiner leur libre circulation. Là encore, la conclusion est surprenante : seuls 1 171 produits ne sont confrontés à aucune mesure environnementale susceptible de limiter leur commerce, soit seulement 12 % en valeur du total des importations mondiales. Par déduction, les 3 746 produits restants font l'objet d'au moins un obstacle à l'importation au motif environnemental, dans au moins un des pays importateurs.

Il n'est en revanche pas surprenant de constater que les marchandises agricoles sont les plus concernées. Il existe en effet des risques avérés liés à l'introduction d'espèces

étrangères (maladies, disparition des variétés autochtones,...). Les Etats-Unis estiment par exemple que les espèces chez eux menacées le sont dans plus d'un cas sur deux en raison de la concurrence de variétés étrangères. « Les 44 produits ayant un commerce affecté à plus de 90 % par des mesures de type environnemental appartiennent ainsi à la catégorie des produits agricoles », indique l'étude. Sur 878 produits agricoles échangés dans le

« Depuis l'accord commercial de l'Uruguay Round en 1995, imposant un démantèlement progressif des barrières tarifaires aux échanges, les mesures environnementales se sont multipliées »

LIONEL FONTAGNÉ, CEPPII

monde, seulement 13 sont exempts de restriction à caractère environnemental.

Comment faire la part de ce qui relève de mesures de précaution nécessaires ou de protectionnisme déguisé ? Pour les auteurs, lorsque cinq pays au maximum imposent des clauses environnementales à l'importation d'un produit, il y a de fortes chances de se trouver dans le second cas de figure. 116 produits se trouvent dans ce cas, selon l'étude. Ils représentent, en valeur, 5 % du commerce des produits agricoles, ce qui montre que cette pratique demeure globalement limitée. Le souci des gouvernements de protéger la santé de leur population (contre les risques avérés de la vache folle et probables des OGM), les préférences culturelles (refus du fromage au lait cru aux Etats-Unis contre refus du bœuf aux hormones en Europe), les risques de contamination de la faune ou de la flore motivent le plus souvent la position

des pays. Pourtant, ne peut s'empêcher de remarquer Lionel Fontagné, « depuis l'accord commercial de l'Uruguay Round en 1995 imposant un démantèlement progressif des barrières tarifaires aux échanges, les mesures environnementales se sont multipliées ». Pour récupérer d'une main ce qu'il fallait céder de l'autre ? A l'Organisation mondiale du commerce (OMC), on observe que ces nouvelles mesures sont, en tout cas, une des principales sour-

ces de contentieux qui conduisent les Etats devant l'Organe de règlement des différends.

Les relations entre commerce et environnement devaient être abordées lors du Sommet mondial sur le développement durable qui se déroule à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 août au 4 septembre. Sans qu'il faille cependant attendre rien de concret au-delà d'un appel solennel à « gérer durablement les écosystèmes et la biodiversité ». C'est en effet au sein de l'OMC que des négociations doivent être menées comme cela a été décidé à l'issue de la rencontre ministérielle de Doha en novembre 2001. Rendez-vous a été pris pour novembre 2003 à l'occasion du prochain sommet de l'OMC, sans toutefois d'obligation de résultats, à l'inverse d'autres dossiers à la charge de l'institution comme la libéralisation de l'agriculture ou des services.

Laurence Caramel

## L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle recense les savoirs traditionnels

CETTE DÉMARCHE,  
QUI VISE À ÉVITER  
DES BREVETS ABUSIFS  
À PARTIR DES  
CONNAISSANCES  
AUTOCHTONES, N'EST  
PAS SANS RISQUE

Comment protéger de la biopiraterie les savoirs traditionnels des communautés autochtones - et principalement les thérapeutiques issues des plantes ? Les pays en développement (PED), qui possèdent une diversité biologique considérable, se sont alarmés des pratiques des laboratoires pharmaceutiques, centres de recherche, etc., qui sillonnent leur territoire et brevètent abusivement leurs ressources génétiques ou les principes actifs issus d'espèces animales ou végétales quand bien même leurs vertus thérapeutiques sont connues et exploitées par les communautés locales.

Face à ces pratiques, un projet de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) vise à recenser ces savoirs traditionnels afin d'éviter que des tiers ne se les approprient de manière illégitime. Cette initiative titanesque est destinée aux examinateurs de brevets. Elle consiste à dresser un inventaire par pays des documents écrits (périodiques, livres anciens, etc.) qui recensent ces savoirs ainsi que les banques de données électroniques nationales existantes afin de les mettre sur un

portail Internet. Ensuite, il faudra les organiser afin qu'il soit possible aux examinateurs de brevets de vérifier si la demande porte sur une vraie nouveauté ou si au contraire elle s'inscrit « dans l'état de la technique », c'est-à-dire les savoirs portés à la connaissance du public par quelque moyen que ce soit.

Cette démarche en cours - 30 à 40 pays membres de l'OMPI sur 178 ont répondu aux questionnaires - ne va pas sans poser problème, et ses détracteurs craignent que le remède ne soit pire que le mal. « On fait le travail à l'envers, estime Marie-Angèle Hermitte, juriste, directrice de recherche au CNRS et directrice d'étude à l'Ehess. C'est une erreur de recenser tous ces savoirs traditionnels s'ils n'ont pas été sécurisés d'un point de vue juridique avant. Car en même temps que vous empêchez la biopiraterie, vous ôtez toute valeur économique aux connaissances traditionnelles, qui tombent dans le domaine public. »

« En même temps que vous empêchez la biopiraterie, vous ôtez toute valeur économique aux connaissances traditionnelles qui tombent dans le domaine public »

par la législation nationale ». Elle affirme par ailleurs en préambule qu'« un grand nombre de communautés locales et de populations autochtones dépendent étroitement et traditionnellement des ressources biologiques (...) et qu'il est souhaitable d'assurer le partage équitable des avantages découlant des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles intéressant la conservation de la diversité biologique ».

En publiant leurs savoirs traditionnels, leurs détenteurs peuvent non seulement empêcher un tiers d'obtenir un brevet, mais, comme le prévoit la loi dans la plupart des pays du monde, perdre eux aussi, sauf exceptions, le droit d'obtenir un brevet pour une innovation découlant de ces savoirs. Prudent, le Venezuela a décidé, par exemple, de ne pas divulguer sa banque de données nationales sur les savoirs traditionnels. Alors qu'il existe un traité international sur le droit des brevets, il

MARIE-ANGÈLE HERMITTE, CNRS

n'existe pas actuellement pour la protection des savoirs traditionnels, comme le réclament certains pays en développement, notamment d'Amérique latine et d'Afrique. « Il faudrait qu'un tel traité soit négocié dans le cadre de l'OMPI, note Marie-Angèle Hermitte. Or, en admettant qu'il ait quelque chance d'aboutir, cela prendrait des années. »

En 1999, la Colombie avait proposé d'inscrire un nouvel article sur les inventions biotechnologiques dans

le traité sur le droit des brevets. L'objectif était d'obliger les demandeurs de brevets à faire connaître l'origine des ressources génétiques éventuellement utilisées dans le développement de ces inventions et l'autorisation des communautés locales en cas d'utilisation de leurs savoirs traditionnels. Cette proposition avait été rejetée par l'Union européenne, les Etats-Unis, la Suisse et le Japon.

A ce jour, précise-t-on à l'OMPI, seulement deux pays se sont dotés d'une législation complète pour protéger leurs savoirs traditionnels. Le Panama, il y a deux ans, principalement en ce qui concerne l'expression culturelle et l'artisanat, et le Portugal, cette année, premier pays au monde à avoir créé un système d'enregistrement des savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques végétales. Le système portugais, adopté en avril 2002, prévoit une protection de cinquante ans renouvelable une fois, contrairement aux brevets dont la durée est en général de vingt ans.

Dans ce contexte, le comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI prévoit de publier « une boîte à outils » contenant une série de recommandations sur les dispositions à prendre pour protéger les savoirs traditionnels et précise que l'inventaire en cours ne vise surtout pas à divulguer des savoirs traditionnels qui sont conservés de manière confidentielle. De quoi se demander si, en l'absence de législations nationales et internationales protectrices, les risques qu'encourent les pays à divulguer leurs savoirs traditionnels ne sont pas supérieurs aux avantages potentiels qui pourraient en découler...

Martine Laronche

## MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

# Leçon de rentrée

C'EST DONC « LA RENTRÉE », pour les salariés et les décideurs, les politiques, les élèves et les étudiants. Mais on peut dire que durant la période qui a précédé ce retour, l'économie ne s'est pas arrêtée, les Bourses ont fonctionné, les décisions ont été prises. Pourquoi parler de rentrée, si rien d'essentiel n'est jamais « sorti » ? Certes, les esprits et les corps se sont reposés, ils peuvent retrouver leur activité productive avec plus d'allant et d'efficacité. En réalité, c'est la vision du futur qui va se (re)forger ces jours-ci. La rentrée est une occasion calendaire où, dans les têtes, s'apprécie, plus exactement se réapprécie, l'allure (économique, financière, sociale) des prochains mois.

Les dernières nouvelles vont être interprétées en regard de l'idée que l'on se faisait auparavant de la conjoncture. La reprise se renforce-t-elle, même modestement, ou bien le marasme est-il appelé à s'étendre, ou pis encore, à s'approfondir ? La vision du futur commence par s'accrocher à une représenta-

tion synthétique de l'activité, avec sa tendance et ses risques d'éventuel retournement. En bref, c'est le développement du cycle, en ayant à l'esprit sa forme sinusoïdale, qui s'enroule autour du *trend*, la tendance. Ainsi, la rentrée (économique et financière) s'effectue « bien » si la progression de l'activité se poursuit, quitte, pour les autorités, à tout faire pour en améliorer l'intensité. Ce sera le moment d'éventuels réglages budgétaires sur les recettes et les dépenses courantes

de ces ruptures est d'être capables d'effriter la vision majoritaire, de renforcer la plausibilité de scénarios alternatifs. Car la dérive des opinions est constante. Ainsi, le renforcement des positions « minoritaires » peut se poursuivre, jusqu'à ce que de plus en plus d'experts, de gourous, de relais d'opinion quittent leur vision antérieure, éventuellement majoritaire, pour une autre. Cela peut se produire de façon continue, jusqu'au moment où, brusquement, une vision minoritaire émerge, à même de concurrencer la majoritaire. Elle pourra même la détrôner et fonder, à son tour, de nouvelles décisions.

## Ce sera le moment d'éventuels réglages budgétaires sur les recettes et les dépenses courantes

La coexistence d'allures possibles de la conjoncture est donc permanente dans les têtes, et des événements particuliers, critiques, peuvent faire basculer la majorité. La rentrée fournit un de ces moments d'appréciation. Le retour aux affaires est donc la période des anticipations comparées, du poids de la majorité par rapport à d'autres configurations, plus ou moins agréables. La rentrée, c'est donc aussi celle du travail à faire sur les esprits, pour les conforter et les convaincre de l'amélioration de la situation. Mais elle ne peut être seulement mentale : elle est surtout celle du travail effectif, pour que l'économie devienne plus efficace, compétitive, réactive, mieux financée... et que ses gouvernances privée et publique s'améliorent. Ces choix réels, bien présentés, renforcent le scénario de croissance. Mais leurs effets concrets peuvent tarder à se manifester. Tout ne dépend pas d'une seule économie nationale, ni même d'une zone monétaire ; mais tout ne pourra être fait... à la rentrée.

de ces ruptures est d'être capables d'effriter la vision majoritaire, de renforcer la plausibilité de scénarios alternatifs. Car la dérive des opinions est constante. Ainsi, le renforcement des positions « minoritaires » peut se poursuivre, jusqu'à ce que de plus en plus d'experts, de gourous, de relais d'opinion quittent leur vision antérieure, éventuellement majoritaire, pour une autre. Cela peut se produire de façon continue, jusqu'au moment où, brusquement, une vision minoritaire émerge, à même de concurrencer la majoritaire. Elle pourra même la détrôner et fonder, à son tour, de nouvelles décisions.

La coexistence d'allures possibles de la conjoncture est donc permanente dans les têtes, et des événements particuliers, critiques, peuvent faire basculer la majorité. La rentrée fournit un de ces moments d'appréciation. Le retour aux affaires est donc la période des anticipations comparées, du poids de la majorité par rapport à d'autres configurations, plus ou moins agréables. La rentrée, c'est donc aussi celle du travail à faire sur les esprits, pour les conforter et les convaincre de l'amélioration de la situation. Mais elle ne peut être seulement mentale : elle est surtout celle du travail effectif, pour que l'économie devienne plus efficace, compétitive, réactive, mieux financée... et que ses gouvernances privée et publique s'améliorent. Ces choix réels, bien présentés, renforcent le scénario de croissance. Mais leurs effets concrets peuvent tarder à se manifester. Tout ne dépend pas d'une seule économie nationale, ni même d'une zone monétaire ; mais tout ne pourra être fait... à la rentrée.

Jean-Paul Betbèze  
est directeur des études  
économiques au Crédit lyonnais

## GROUPE SUP DE CO LA ROCHELLE MASTERS / 3<sup>e</sup> CYCLES (Recrutement Bac+4 / +5)

OPTÉZ POUR DE NOUVEAUX MÉTIERS DANS DES SECTEURS EN PLEIN ESSOR

- Management de l'Environnement - EN ALTERNANCE
- (en partenariat avec Primagaz, Air France, ABB, LVMH, ...)
- Management de Projets Touristiques - EN ALTERNANCE
- (Double diplôme Master / DESS de l'ESTHUA)
- Net-Business (en partenariat avec IBM, France Télécom...)

Formation d'octobre 2002 à septembre 2003 dont 6 mois de mission en entreprises

Brochures et dossiers d'inscription au 05 46 51 77 00

102 rue de courailles - 17024 La Rochelle cedex 1 - Fax : 05 46 51 79 08  
www.esc-larochelle.fr / Mail : rambaudi@esc-larochelle.fr

# Pour une refondation de l'aide au développement *par Pierre Jacquet*

À quoi servent toutes ces grandes conférences internationales, dont le Sommet de la Terre à Johannesburg prolonge en ce moment la lignée ? Il est tentant de comparer la promesse de consacrer 0,7 % du produit intérieur brut (PIB) à l'aide publique au développement (APD) avec l'effort effectivement consenti par les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui n'en atteint pas le tiers, et de ne voir dans les sommets et les promesses qu'un alibi de l'inaction plutôt qu'un catalyseur de l'action. En fait, cette vision sévère et cynique méconnaît le changement systémique qu'impliquent la fin de la guerre froide et la mondialisation.

L'APD était en quelque sorte la monnaie de la diplomatie Nord-Sud et relevait d'un paradigme dorénavant dépassé, qui reposait sur quatre piliers : un pilier politique et stratégique, correspondant à la lutte d'influence par laquelle l'Est et l'Ouest tentaient d'accroître leurs réseaux d'alliances ; un pilier humanitaire, nourri d'un sentiment d'altruisme et de solidarité souvent tissé par les liens coloniaux ; un pilier commercial, l'aide liée garantissant aux exportateurs des pays riches des parts de marché dans les pays en développement (PED), et, par le biais des conditionnalités des plans d'ajustement structurel, démantelant les protections tarifaires de ces PED ; un pilier économique et financier, par lequel l'aide refinançait la dette et a permis d'éviter que la crise de la dette des années 1980 et 1990 ne se résolve dans une catastrophe bancaire et financière internationale encore plus coûteuse. De fait, le développement local n'était pas forcément l'objectif premier.

La bonne nouvelle, c'est que ce modèle semble bel et bien révolu. Et la succession de rencontres ou séminaires de tous ordres, de promesses non tenues et d'embarras diplomatiques, de même que la pression des sociétés civiles, relèvent d'un processus nécessairement long, controversé et chaotique de recherche et d'expérimentation par

lequel un nouveau modèle pourra mûrir et s'imposer.

Sur les plans politique et stratégique, l'instabilité dans les « zones grises » et le développement du terrorisme confirment la « centralité » des rapports Nord-Sud. Mais la bonne politique internationale repose aussi sur la mise en œuvre d'une action collective visant à préserver les intérêts communs de l'humanité (les « biens publics globaux ») que sont par exemple l'évolution du climat, la lutte contre les pandémies, la préservation de la biodiversité, etc., susceptible de se fonder tant sur l'altruisme humanitaire que sur la perception des intérêts bien compris des différents pays. Avec le flot

leurs économies. C'est notamment, en ce qui concerne l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'enjeu du cycle du développement qui s'est ouvert en novembre 2001 à Doha (Qatar).

Dans ce contexte fondamentalement différent, l'APD devient l'instrument privilégié pour réconcilier les intérêts des donateurs avec ceux des PED. Le développement n'est plus un objectif second : il conditionne à la fois la lutte contre la pauvreté, la stabilité économique et politique internationale et la participation des PED à la production des biens publics globaux auxquels tiennent notamment les pays riches. Les initiatives récentes, comme

nationaux, dans les infrastructures et la production et la distribution des services essentiels, ou dans le secteur des biens exportables. On ne peut que se féliciter de la prise de conscience de l'importance de la qualité de la gouvernance et des politiques locales, récemment affirmée dans la déclaration de Monterrey ou à travers l'initiative africaine du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), particulièrement intéressante en ce qu'elle témoigne du souci des pays africains d'être des partenaires authentiques dans la recherche d'un développement durable. Mais les politiques publiques dans les pays développés joueront aussi un rôle déterminant, notamment en ce qui concerne l'ouverture de leurs propres marchés aux exportations des PED.

Le commerce et l'interpénétration entre les problématiques de la croissance, de la protection sociale, de l'environnement et de l'agriculture, seront les grands enjeux des politiques de développement dans les prochaines années. Le concept de développement durable, au cœur de ces enjeux, relève du compromis entre les intérêts de tous les acteurs. De nouvelles modalités financières de l'APD sont également nécessaires pour promouvoir l'investissement privé, notamment en traitant le problème du risque politique pris par des investisseurs qui s'engagent dans des opérations compatibles avec les objectifs du développement durable et en renforçant les systèmes financiers locaux de façon à accroître les possibilités de financements à long terme en monnaie locale. En résumé, une nouvelle pratique des partenariats public-privé apparaît comme la clef du financement du développement durable dans les pays pauvres. Par sa proximité historique et culturelle avec de nombreux pays pauvres et par son expérience des politiques publiques, l'action bilatérale de la France est appelée à jouer un rôle déterminant.

Pierre Jacquet est chef économiste de l'Agence française de développement

« Il faut associer les pays en développement à la constitution d'un cadre multilatéral de règles du jeu, en les aidant à résoudre les problèmes liés à l'ouverture de leurs économies »

d'images et d'informations qui parviennent du monde entier et font partager de façon quasi universelle la détresse de milliards d'êtres humains, naît aussi peu à peu le sentiment d'une solidarité et d'une citoyenneté globales, que portent de nombreuses ONG nationales et internationales et qui transparissent dans la lente émergence d'un système de droits économiques fondamentaux de l'individu comme le droit à l'éducation.

En matière économique et commerciale, les entreprises savent dorénavant que les marchés captifs ne sont pas la clef du succès et qu'elles ne survivront et prospéreront que si elles savent faire face à la concurrence mondiale. Elles ont besoin d'un accès prévisible aux marchés, beaucoup plus que d'un accès privilégié. Dans ce contexte, l'objectif doit être d'associer les PED à la constitution d'un cadre multilatéral de règles du jeu, en leur apportant toute l'assistance nécessaire pour résoudre les nombreux problèmes environnementaux, techniques, politiques, sociaux, financiers ou légaux souvent liés à l'ouverture de

l'adoption des « objectifs du millénaire » visant à diviser par deux la pauvreté à l'horizon 2025, ne relève donc pas seulement de la bonne conscience, de la solidarité et de l'action diplomatique. Elles portent l'intuition fondamentale de ce que doit être la politique internationale de demain, dans l'exigence d'une gouvernance humaine de la mondialisation.

C'est parce que ces enjeux sont de mieux en mieux compris que l'on voit les gouvernements accorder une attention renouvelée à l'APD, comme en a témoigné en mars le sommet de Monterrey (Mexique). La France, à côté d'autres pays comme les Etats-Unis, s'y est engagée à une reprise notable de son effort financier envers les pays les plus pauvres. Le gouvernement a confirmé son intention d'accroître l'APD jusqu'à 0,5 % du PIB en cinq ans.

Cependant, l'aide au développement requiert bien davantage que de simples transferts publics, même s'il est urgent que ces derniers s'accroissent substantiellement. Les PED ont besoin de promouvoir les investissements nationaux et inter-

## LIVRES

par Laurence Caramel

# Mondialisation, mode d'emploi

► LA MONDIALISATION ET L'EMPLOI, de Jean-Marie Cardebat, éd. La Découverte, coll. « Repères », 2002, 123 p., 7,95 €.

LA LIBÉRALISATION des échanges crée-t-elle plus d'emplois qu'elle n'en détruit ? Génère-t-elle de nouvelles inégalités entre les salariés ? C'est à ces questions, au cœur des débats sur les vices et les vertus de la mondialisation, que Jean-Marie Cardebat, maître de conférences à l'université de Bordeaux, tente de répondre dans ce petit ouvrage marqué par la rigueur de l'économiste qui ne saurait conclure au-delà de ce que les travaux empiriques ont à ce jour permis d'établir.

C'est à la fois sa force – l'auteur passe en revue de façon quasi exhaustive les travaux les plus importants des dix dernières années – et sa faiblesse quand l'abondance, la diversité, voire la divergence des approches conduisent l'auteur à rester souvent en retrait en se gardant bien de livrer ses propres convictions. Mais peut-être faut-il expliquer cette retenue par la difficulté que rencontrent les économistes à répondre valablement – c'est-à-dire en s'appuyant sur des données fiables et des modèles satisfaisants – à une question aussi complexe.

Dans les premières pages de l'ouvrage, Jean-Marie Cardebat met en garde contre les imperfections des statistiques utilisées pour évaluer les effets de la libéralisation commerciale sur les prix, les salaires et l'emploi. Il souligne les failles des méthodes souvent utilisées pour esquisser de possibles bilans. En revanche, les conséquences de l'ouverture sur le comportement des entreprises exposées à une compétition globale sont connues, et c'est avec minutie que l'auteur décrit une

mécanique « infernale » qui condamne les firmes occidentales à ajuster en permanence leur stratégie pour, dans le pire des cas, assurer leur survie et, dans le meilleur, grignoter des parts de marché.

Pour rester dans cette course sans fin, et résister notamment à la concurrence des pays à bas salaires, les entreprises doivent tout à la fois acquiescer à une taille critique, offrir aux consommateurs des produits de qualité, et utiliser au mieux les avantages comparatifs des différents territoires en délocalisant par exemple tout ce qui dans la production relève des tâches de travailleurs non qualifiés.

### « FUITE PAR LE HAUT »

Avec la mondialisation, la logique de la spécialisation atteint son paroxysme. Les pays industrialisés ne peuvent s'en sortir que par une nécessaire « fuite par le haut », conclut l'auteur après avoir analysé les multiples processus de sélection. Cette option – présentée ici comme inéluctable – a un coût : la disparition peu ou prou des travailleurs non qualifiés dans les secteurs de l'économie exposés à la concurrence mondiale. Ils sont en effet les premiers perdants de la libéralisation, subissant chômage et baisse relative de leurs salaires.

Est-il possible de renverser le cours des choses ou d'en atténuer le choc ? Jean-Marie Cardebat laisse le soin à d'autres de répondre à cette interrogation pourtant centrale. Écartant la voie du protectionnisme, il se borne à effleurer d'autres pistes. Laisant, pour le coup, le lecteur sur sa faim.

# Une subvention nuisible pour le Brésil

par George Soros

Le Fonds monétaire international (FMI) a lancé un programme de sauvetage pour le Brésil plus important que celui qu'attendaient les marchés financiers. Cette décision aurait dû calmer les craintes quant à l'avenir du Brésil, mais ce n'est pas le cas. Après une première amélioration, les taux d'intérêt brésiliens se sont stabilisés à des niveaux incompatibles avec une solvabilité à long terme. La dette du Brésil équivalait à 60 % de son produit intérieur brut (PIB), dont 35 % seront dus durant l'année en cours. Le FMI exige que le pays dégage un excédent principal de 3,75 % sur son budget. Mais cela n'empêchera pas une détérioration du taux d'endettement du Brésil par rapport à son PIB, surtout quand on sait que les taux d'intérêt élevés le poussent vers la récession.

L'incapacité du plan de sauvetage du FMI à soulager le Brésil dénonce une carence fondamentale dans le système financier international. Les problèmes du Brésil ne peuvent pas lui être uniquement imputés. Les responsabilités se situent en fait au niveau des autorités financières internationales.

Il est vrai que la probabilité existe de voir le Brésil porter à la présidence un homme (Luiz da Silva, dit « Lula », le chef du Parti des travailleurs) que les marchés financiers n'apprécient pas. Sous l'influence des fondamentalistes du marché, ces dernières années, le soi-disant consensus de Washington, tel qu'il est soutenu par le FMI et la Banque mondiale, a placé sa confiance dans la nature autorégulatrice des marchés financiers. Cette confiance a été et est toujours mal placée.

Depuis que les capitaux financiers circulent librement à travers le monde, nous vivons une succession de crises, et le FMI, appelé à la rescousse, met en place des plans de sauvetage toujours plus importants. Les fondamentalistes du marché accusent les secours du FMI d'avoir créé le problème moral aboutissant à cet état de fait. Suite à la crise asiatique de 1997, le FMI est passé des secours externes à des subventions internes qui ont reporté les risques auprès des prêteurs internationaux. Ce faisant, les vrais risques financiers des investissements dans les marchés émergents ont été mis au jour. Pour quel résultat ? Le flot de capitaux s'est inversé. Les capitaux ne vont plus vers les économies périphériques mais se dirigent vers les économies stables. Si l'on veut préserver la stabilité de l'ensemble du système, les marchés financiers doivent être régulés et accompagnés de prêteurs de la dernière chance (*last resort*). Un mécanisme impossible à mettre en place sans un minimum de risque.

Le système actuel est irrationnel. Il est conçu pour préserver les marchés financiers internationaux et non pas la stabilité des économies émergentes. C'est ce qui fait que le rapport risque/gain des investissements dans les marchés émergents soit si déséquilibré. Une fois le problème identifié, nous pouvons trouver des solutions.

Depuis les années 1980, le consensus de Washington s'interroge en premier lieu sur le niveau d'excédent à atteindre pour pouvoir maîtriser l'endettement. Plus les taux d'intérêt sont élevés, plus l'excédent est important. La vraie question est de savoir à quel niveau les taux d'inté-

rêt sont encore conciliables avec une croissance raisonnable ? Un excédent principal de 3,75 % devient alors le maximum, et non plus le minimum, de ce qui peut être exigé, et cela ne peut se faire que dans le cadre de taux d'intérêt limités à 10 % au plus. Ainsi la question se transforme : comment baisser les taux d'intérêt à ce niveau ? Cela peut nécessiter des améliorations dans les prêts internationaux ou des garanties. Le but étant de minimiser les risques pour les investisseurs tout en gardant un niveau de risque réel acceptable pour le pays concerné.

« Les banques centrales des pays développés devraient œuvrer à la réduction de l'endettement brésilien. Le FMI servirait de garantie pour les pertes subies par ces établissements »

Au lieu de l'habituel plan de sauvetage du FMI, je crois que les banques centrales des pays développés devraient œuvrer à la réduction de l'endettement brésilien et que le FMI devrait servir de garantie pour les pertes subies par ces établissements. Cette soupape ne serait pas utilisée puisque les actions du gouvernement brésilien s'amélioreraient et la confiance renaîtrait, au grand soulagement des prêteurs en dernier ressort. Les risques seraient alors minimisés. Et les banques d'affaires pourraient rétablir les offres de crédit envers le Brésil, ce qui aiderait à assurer le rétablissement des exportations.

La levée des taxes douanières américaines à l'encontre de l'acier brésilien soulagerait également ce pays. Ma proposition permettrait de mettre en place ce que le plan de sauvetage n'aura pas réussi à faire, et ce de manière économe. Il n'est pas trop tard pour l'adopter. Une fois en place, le futur président brésilien (quel qu'il soit) n'aurait aucune raison de s'interposer dans le règlement de la dette brésilienne tel que prévu. Dans l'état actuel des choses, il aurait raison de demander un soutien international plus important plutôt que de laisser son pays se faire saigner à blanc, comme c'est le

cas en Argentine. Dans le contexte politique actuel au Brésil, les marchés ont raison de prendre en compte la possibilité de la réorganisation de la dette ou même la cessation de son règlement. Mais une fois cela posé, leurs actions deviennent vite des prédictions qui s'accomplissent d'elles-mêmes. C'est pourquoi les marchés financiers ne peuvent pas être livrés à eux-mêmes.

George Soros est le président de l'Institut Open Society et du Fonds de gestion Soros. ©Project Syndicate, août 2002 Traduit de l'anglais par Catherine Merlen

# PARUTIONS

■ « JOHANNESBURG 2002 : ÉCOLOGIE ET FINANCE », « REVUE D'ÉCONOMIE FINANCIÈRE » n° 66

Le monde de la finance est affecté à divers niveaux par la montée des préoccupations écologiques. Des instruments financiers et prudentiels sont appelés à prendre un rôle majeur dans la régulation des effets de l'activité humaine sur l'environnement, au travers de la constitution d'un marché des « permis de polluer », des investissements destinés à la fourniture de l'eau et de l'énergie nécessaires, du coût croissant de la couverture du risque de pollution, du développement de fonds d'investissement « éthiques ». Mais, au-delà, l'évaluation de l'activité des entreprises à l'aune de leur utilité sociale, et non plus seulement de leur performance économique, ouvrirait une nouvelle ère pour les acteurs du système financier (2/2002, 354 p., 24,40 €).

■ « ÉTHIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE », REVUE « ENTREPRISE ÉTHIQUE » n° 16

Les différents articles de cette livraison de la revue semestrielle publiée par le Cercle d'éthique des affaires ont pour première ambition de préciser le concept et de faciliter sa compréhension. Toutefois, la dernière partie de l'ouvrage, consacrée aux témoignages d'entreprises, permet d'en percevoir les premières traductions dans le monde des affaires (avril 2002, 160 p., 24,50 €).

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE ? DOCTRINES, PRATIQUES, ÉVALUATIONS, textes réunis et présentés par Jean-Yves Martin

C'est par une démarche quasiment cartésienne que les différents auteurs que Jean-Yves Martin réunit dans cet ouvrage interrogent la notion de développement durable. Plutôt que de tenter de la définir une énième fois et de risquer de tomber dans un discours lénifiant et moralisateur, ce recueil s'attache à l'essence même du concept, à ses origines, le défait même pour mieux le reconstruire, et par là le purger de tout ce qu'il comporte d'idéologique (IRD Editions, 2002, 343 p., 25 €).

■ LES NOUVEAUX UTOPISTES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, d'Anne-Marie Ducroux

Cet ouvrage donne la parole à quarante femmes et hommes de tous horizons – chef d'entreprise, philosophe, photographe, syndicaliste... –, qui expliquent pourquoi ils militent tous, à leur échelle, pour le développement durable. Sensibiliser le lecteur pour qu'« il s'efforce de répondre à ses besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs » et démythifier un concept trop souvent perçu comme utopique, tels sont les objectifs de l'auteur (Ed. Autrement, 2002, 342 p., 22,95 €).

■ ATLAS MONDIAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, d'Anne-Marie Sacquet

Avec 52 planisphères, des graphiques, un index, une bibliographie et une liste de sites Web, cet outil pédagogique résume efficacement la problématique du Sommet de Johannesburg (Ed. Autrement et Comité 21, 2002, 77 p., 14,95 €).

A. R.

LA REFORTE DES LOIS AUBRY EST AU CŒUR DES DISCUSSIONS ENGAGÉES PAR FRANÇOIS FILLON, LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, DU TRAVAIL ET DE LA SOLIDARITÉ, AVEC LES SYNDICATS DEPUIS LE 28 AOÛT. CEPENDANT, LES AMÉNAGEMENTS AU DISPOSITIF SUR LES 35 HEURES ENVISAGÉS PAR LE GOUVERNEMENT NE TIENNENT PAS COMPTE DE LA RÉALITÉ VÉCUE PAR LES SALARIÉS

## Assouplir les 35 heures : un vrai-faux débat

Dès la rentrée parlementaire d'octobre, le gouvernement déposera un projet de loi portant notamment sur l'« assouplissement » des 35 heures, promesse de campagne de Jacques Chirac afin de permettre « aux salariés qui le souhaitent de travailler plus pour gagner plus ». Prenant les devants, François Fillon, le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité, a entamé, le 27 août, une série de rencontres préliminaires avec les principaux partenaires sociaux, qui vient de s'achever avec le Medef. Le projet de loi devrait inciter les partenaires sociaux à négocier, par branche, des accords sur les contingents annuels d'heures supplémentaires et leur taux de majoration. Il fixera sans doute aussi un nouveau contingent légal applicable en l'absence d'accord, le niveau actuel étant de 130 heures par an. Une réforme du repos compensateur – se déclenche actuellement dès la 131<sup>e</sup> heure supplémentaire – pourrait aussi intervenir. La nouveauté serait de le caler sur les contingents négociés, ce qui serait moins avantageux pour les salariés.

Les intéressés sont partagés. Bien qu'il prône sans cesse le dialogue social, le Medef, comme la CGPME, souhaite un décret élargissant d'emblée le contingent légal d'heures supplémentaires à 200 heures pour toutes les entreprises. Les syndicats sont sceptiques. « Nous ne sommes pas opposés à une extension du contingent, mais pour répondre à quels besoins ? Pour l'instant, nous n'en voyons pas », estime-t-on à la CFDT. « Il existe déjà une multitude d'assouplissements », remarque Michelle Biaggi, secrétaire confédérale FO, toutefois « prête à discuter ». Les entreprises de vingt salariés au plus, qui auraient dû passer aux 35 heures en janvier 2002, bénéficient déjà d'un dispositif transitoire jusqu'en janvier 2004. Elles peuvent notamment dépasser, dans une certaine limite, le contingent légal, au-delà duquel l'autorisation de l'inspection du travail est nécessaire. Ces petites entreprises qui, disent les employeurs, ont le plus besoin d'assouplissements, peuvent ainsi travailler près de 41 heures par semaine en 2002, un peu plus de 39,30 heures en 2003. En 2004, le contingent, revenu dans le droit commun, permettra encore

de rester à 37,75 heures. Alors d'où vient la rengaine selon laquelle, « depuis la loi Aubry, on ne peut plus faire d'heures supplémentaires à cause du contingent » ?, comme le dit un responsable de la CGPME, « sidéré » d'apprendre que la création de ce contingent légal ne date pas des 35 heures comme il le croyait, mais de 1982... En réalité, en 2000, dans les entreprises passées aux 35 heures, le personnel n'a effectué que six heures supplémentaires de moins sur l'année que dans celles restées à 39 heures, selon une étude de la Dares (ministère du travail). Et si baisse il y a eu dans certaines entreprises, la cause est plutôt à rechercher du côté des accords de modulation, dont le but est justement d'éviter les heures supplémentaires... Certes, les entreprises qui dépassent les 35 heures ne peuvent pas bénéficier des aides. Mais, là aussi, des souplesses ont été prévues. Les allègements de charges sont maintenus en cas d'heures supplémentaires exceptionnelles. Et même en cas de dépassements d'heures réguliers, lorsque ceux-ci sont dus à des difficultés de recrutement. De plus, certaines professions ont déjà élar-

gi le contingent par des accords de branche, ce qui est d'ailleurs possible depuis plus de vingt ans. Et les partenaires sociaux n'y sont pas toujours allés de mainmorte : 220 heures par an dans la charcuterie, 318 heures en 2002 dans la boulangerie, 320 dans la pâtisserie, etc. « Le débat actuel est plus idéologique que dicté par des problèmes réels, estime des experts. « Juste une demande en quatre ans », précise une inspectrice en région parisienne. En fait, « les dépassements du contingent sans autorisation sont très fréquents ». Un bon nombre d'heures ne seraient donc en réalité pas déclarées, constate un expert, et sans doute pas toujours payées. De même, le repos compensateur est « très peu respecté, sauf dans les grandes sociétés », observe l'inspectrice. Heures non déclarées, dépassements de contingent non autorisés, repos non accordés : avant d'assouplir l'existant, « un état des lieux sincère sur la réalité du temps de travail s'impose », estime Michel Miné, juriste en droit social. Pour Claude Emmanuel Triomphe, délégué général de l'Université européenne du travail, « la vraie mesure serait de faire un deal avec les petites entreprises : assouplir le temps de travail, mais qu'au moins le droit basique et les nouvelles règles soient appliqués ». Cette option renvoie à la capacité des partenaires sociaux de contrôler l'application des textes qu'ils signent.

« Un état des lieux sincère sur la réalité du temps de travail s'impose »

MICHEL MINÉ, JURISTE

Maryse Dumas, secrétaire confédérale CGT. Si le gouvernement veut que les salariés gagnent plus, pourquoi n'a-t-il pas donné un coup de pouce au smic ? »

Cependant, les souplesses existantes sont peu utilisées. Les entreprises sont « extrêmement peu nombreuses » à demander l'autorisation de dépasser le contingent, indiquent des inspecteurs du travail et

Francine Aizicovici

### Michel Foulon, ouvrier boulanger

## « Diminuer l'horaire légal augmente le travail au noir »

**LOUVIERS**  
de notre envoyé spécial

Ouvrier boulanger, Michel Foulon, 60 ans dans trois mois, peut s'enorgueillir d'être l'un des rares représentants de sa profession à avoir tiré profit des lois Aubry sur la réduction du temps de travail (RTT). Il aura obtenu ce privilège après quarante-cinq ans de bons et loyaux services, pour sa dernière année d'activité.

C'est à la fin des années 1950, en région parisienne, que Michel Foulon décroche son premier emploi, dans une boulangerie industrielle. A l'époque, il travaille près de douze heures par jour, et ce six jours par semaine, dimanche inclus. 72 heures hebdomadaires, donc, alors que l'horaire légal de travail est de 48 heures ! Après deux ans de ce rythme effréné, mais monnaie courante de la profession, il s'oriente vers la boulangerie artisanale. Durant une première expérience, à Louviers (Eure), il ne fait « plus que » 45 heures par semaine, du dimanche au vendredi inclus, intégralement rémunérées cette fois. Puis il s'oriente vers un autre employeur, auprès duquel il restera trente-deux ans, jusqu'à ce qu'on refuse de lui verser son salaire. Cette affaire l'emmène aux prud'hommes, où il réussit à négocier son licenciement.

Toutes ces années, il a milité pour une réglementation du temps de travail dans la boulangerie, tout d'abord en se syndiquant à FO en 1972, puis en tant que conseiller prud'homal à Louviers depuis 1978.

« En 2002, affirme Michel Foulon, beaucoup d'ouvriers boulangers sont dans la situation dans laquelle j'étais à mes débuts. » Un jeune confrère accomplit ainsi régulièrement plus de 180 heures par mois : aucune de ses heures supplémentaires ne figure sur sa fiche de paye. « Ne pas déclarer les heures supplémentaires est une pratique assez fréquente dans la branche, déplore Michel Foulon. Dans le meilleur des cas, elles sont payées au noir. » Certains ouvriers semblent y trouver leur compte : ces liquidités non imposables grossissent des salaires qui excèdent rarement 1 250 euros nets par mois. « Ce sont des inconscients, s'insurge le conseiller prud'homal, ils oublient qu'ils doivent préparer leur retraite. »

« S'il y a 25 ans j'avais su que j'aurais une carrière avec un salaire aussi médiocre, j'aurais changé d'activité sans hésitation »

Dans une branche où la plupart des établissements sont de petite taille et où les syndicats ont peu d'adhérents, les lois sur la RTT ont été accueillies « aussi froidement par les employeurs que par les ouvriers », souligne Michel Foulon. « On savait, ajoute le boulanger, qu'en diminuant l'horaire légal il y aurait encore plus de travail au noir. » De plus, pour prévenir les augmentations de salaire horaire liées à la RTT, le patronat a gelé la rémunération des ouvriers deux ans avant l'applica-

tion des lois Aubry (dans l'immense majorité des établissements de la branche, les 35 heures devaient entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2002). En outre, la RTT a retardé, voire reporté, d'autres négociations, comme celle qui portait sur la grille de classification ou encore celle de la semaine de cinq jours, à laquelle le syndicaliste tenait particulièrement, comme corollaire à la RTT.

En tant que secrétaire des boulangers-pâtisseries FO de l'Eure, Michel Foulon a participé aux négociations nationales sur les 35 heures dans sa branche. Signataire de l'accord pour son syndicat en tant que secrétaire général de la fédération FO de l'agroalimentaire, Raphaël Nedzyski prônait un contingent d'heures supplémentaires conventionnelles de 282 heures par an pour 2002, 206 heures pour 2003 et 130 heures pour 2004, qui fut finalement adopté. « Notre souci premier, en élargissant le contingent, était de coller à la réalité, et de faire en sorte que toutes les heures supplémentaires soient dorénavant déclarées et payées », affirme-t-il. Une gageure selon Michel Foulon, pour lequel un contingent dégressif de 130, 90 puis 70 heures aurait été préférable. « Maintenant, on se mord les doigts d'avoir signé un tel accord, déplore-t-il, parce que, dans la réalité, rien n'a changé. »

S'il aime son métier, le syndicaliste compte les jours qui le séparent de sa retraite, ulcéré par une situation alarmante. « Depuis la convention collective de 1976, la situation a commencé à se détériorer. Avant, toutes nos heures supplémentaires étaient rémunérées. C'est depuis 1976 que les patrons ont commencé à ne plus nous les rétribuer », achève Michel Foulon, qui finit par confier : « Si j'avais su, il y a vingt-cinq ans, que j'aurais une carrière avec un salaire aussi médiocre, j'aurais changé d'activité sans hésitation. »

Bertrand Wakenhut

### UN AMÉNAGEMENT PROGRESSIF

Modulation transitoire pour les entreprises de moins de 20 salariés

	2001	2002	2003	2004
Bonification du salaire entre 35 et 39 heures	-	10%	25%	25%
Seuil de déclenchement des heures supplémentaires	39 h	37 h	36 h	35 h
Nombre annuel d'heures supplémentaires sans repos compensateur*	130 h	180 h	170 h	130 h
Durée totale annuelle maximale de travail sans déclenchement du repos compensateur	1 910 h	1 874 h	1 815 h	1 730 h

\* Au delà, le repos compensateur est de 50 % pour les entr. de 10 salariés au plus et de 100 % pour les entr. de plus de 10 salariés Source : MASTS-Dares

Durée hebdomadaire déclarée du travail des salariés à temps complet

	Durée en fin de trimestre (en heures)				
	1 <sup>er</sup> trim. 2001	2 <sup>e</sup> trim. 2001	3 <sup>e</sup> trim. 2001	4 <sup>e</sup> trim. 2001	1 <sup>er</sup> trim. 2002
Toutes tailles confondues	36,27	36,15	36,10	36,05	35,76
10 à 19 salariés	38,72	38,62	38,56	38,41	37,31
20 à 49 salariés	37,08	36,99	36,94	36,83	36,32
50 à 99 salariés	36,32	36,25	36,13	36,13	35,90
100 à 249 salariés	36,05	35,91	35,87	35,88	35,68
250 à 499 salariés	35,74	35,59	35,54	35,52	35,41
500 salariés et plus	35,46	35,32	35,26	35,22	35,17

## Les juges viennent au secours de la loi Aubry

DES ARRÊTS DE LA COUR DE CASSATION SANCTIONNENT DES EMPLOYEURS RÉTICENTS À APPLIQUER LA RTT

Les patrons ignorent-ils ce qu'ils signent ? Dans la quasi-totalité des branches, les négociations sur les 35 heures ont abouti à un maintien des salaires, et ce, majoritairement, par le versement d'une indemnité compensatrice : en 2001, selon le bilan de la négociation collective du ministère du travail, trente-deux accords de branche prévoient le paiement de ce type d'indemnité, contre cinq une augmentation du taux horaire. Néanmoins, plusieurs arrêts de la Cour de cassation du 4 juin 2002 démontrent que la réalité des salariés est différente. En effet, le 12 mars 1999 a été conclu un accord-cadre dans la branche des établissements et services pour les person-

nes inadaptées et handicapées, qui prévoyait la mise en place d'une indemnité différentielle. Or, après le 1<sup>er</sup> janvier 2000, les employés de certaines associations de ce secteur – représentant les « deux tiers des établissements », indique Frédéric Lefret, à l'Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social (Unifed) – n'ont pas touché cette indemnité, tout en continuant à travailler 39 heures. On se contentait de leur payer les heures supplémentaires au taux majoré légal. En d'autres termes, pour ne pas que leurs salaires baissent, ces employés étaient obligés d'accomplir 4 heures supplémentaires. Saisie par la CFDT, la CGC et la CFTC, la Cour de cassation a condamné ces établissements à verser les indemnités dues et à régulariser la situation. Comment expliquer une telle omission, « dont l'impact financier pourrait avoisiner les 800 millions d'euros », selon Frédéric Lefret, qui précise que le secteur est pour partie « financé par l'Etat » ?

M<sup>e</sup> Arnaud Lyon-Caen, dont le cabinet d'avocats défendait le Syndicat national des associations pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte (Snasea) et d'autres organismes d'employeurs, insiste sur le caractè-

### ÉVENTUELLE RÉFORME

re abscons de l'accord-cadre. Il ajoute : « Il y a litige sur la date du versement de l'indemnité. Certes, la Cour de cassation – après le tribunal de grande instance et la cour d'appel – a estimé qu'il devait s'appliquer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000 ; néanmoins, il semblait tout aussi logique qu'il prit effet à la date à laquelle les accords négociés dans chaque entreprise ont été appliqués. » Et cet argument aurait pu faire basculer le procès, à en croire la CFTC.

Aussi ambigu que soit l'accord, la Cour de cassation semble surtout avoir voulu sanctionner des employeurs réticents à appliquer les 35 heures. « De nombreux établissements refusent encore de rembourser leurs employés, espérant une utopique pirouette de la Cour... », précise M<sup>e</sup> Arnaud Lyon-Caen. Il est encore difficile de savoir si cet arrêt aura des répercussions dans d'autres branches. Il reste qu'à l'Union professionnelle artisanale (UPA), on s'y attend d'ici la rentrée. En effet, « nombreux sont les artisans qui, malgré les programmes d'informations, ont toujours pensé que les 35 heures ne seraient jamais appliquées », escamotant une éventuelle réforme...

B. W.

# Les ratés de l'industrie dissipent le rêve du « zéro défaut »

LE RAPPEL  
DE PRODUITS  
DÉFECTUEUX RESTE  
UNE CONSTANTE  
DE L'ACTIVITÉ  
DES ENTREPRISES,  
MALGRÉ VINGT ANS  
DE DÉMARCHE  
QUALITÉ

Débris de verre dans des terrines de chevreuil aux giroles, défaut d'allumage susceptible de mettre le feu au moteur d'une voiture, débroussailluse « infernale »... régulièrement marquées et fabricants sont contraints de rappeler des produits défectueux. Et l'addition est souvent salée. En août, l'industriel allemand Continental a annoncé le rappel de 595 000 pneus montés sur des Ford 4x4. Coût de l'opération : 20 millions d'euros environ. Au préjudice financier s'ajoute un préjudice en terme d'image souvent désastreux pour la marque. Bridgestone-Firestone a ainsi perdu toute crédibilité en Amérique du Nord, après les accidents en série provoqués par l'éclatement de ses pneus. En deux ans, le fabricant avait dû rappeler près de 10 millions de pneumatiques.

Les conséquences de ces défauts de fabrication atteignent à vrai dire rarement une telle ampleur, mais ces ratés posent néanmoins une question à laquelle peu de directions générales ou de responsables qualité osent répondre : le « zéro défaut », la quête de la qualité totale, érigés en règle de management dans nombre d'entreprises dès le milieu des années 1980, n'ont-ils pas montré leurs limites, voire leurs échecs ?

« Les progrès ont été considérables depuis vingt ans, réfute Christian Potié, PDG du groupe XL et consultant en qualité. La preuve ? Les échelles de mesure ont changé. Alors que l'on calculait en pourcentage, on raisonne désormais en nombre de défauts par millions de pièces produites. » Avec pour objectif d'atteindre les 3 ou 4 imperfections par million, un taux considéré comme proche du zéro défaut. Bernard Séno, directeur qualité de la Cegos, estime que la persistance de défaillances ne doit pas être mise sur le compte d'une démarche qualité déficiente. « Dans l'automobile par exemple, le nombre de composants n'a cessé d'augmenter, rendant la probabilité du zéro défaut de plus en plus mince. » Cette complexité technologique s'est assortie d'une complexité organisationnelle accrue, et d'un arsenal réglementaire en matière de sécurité de plus en plus fourni.

Si l'on y ajoute une rapidité de la circulation de l'information et un besoin de transparence qui rendent de plus en plus visible le moindre problème, il n'est pas étonnant qu'il y ait encore « quelques trous dans la

Difficile pourtant de trouver quelques chiffres vraiment vérifiables sur ce dernier point, tant les industriels ont le goût du secret en la matière et tant les exigences et les marges d'amélioration varient selon la nature de l'activité. Une nuance qui a son importance et qui explique en partie les limites de la démarche qualité.

Pour Myriam Campinos-Dubernet, directeur adjoint du GIP « Mutations des industries et des services », « l'amélioration de la qualité se construit à partir de l'étude statistique des événements intervenant sur une chaîne de production sur une longue période. Or les cycles de vie des produits sont de plus en plus courts, la nécessité d'innover de plus en plus forte. Mais s'il y a trop de "ruptures", de produits nouveaux ou de modes de conception très différents, on n'a pas le temps de tirer parti de la démarche ». De même, si celle-ci a trouvé sa place dans l'industrie manufacturière, il en est tout autrement dans les services. « Or, la part des services ne cesse d'augmenter dans l'industrie », souligne Myriam Campinos-Dubernet. Au

« Les procédures écrites, lourdes et souvent faites par des gens extérieurs à l'entreprise, figeaient les méthodes informelles construites au fil du temps par les opérateurs, qui étaient souvent plus efficaces »

ANDRÉAS AGATHOCLÉOUS, ANACT

raquette », selon les mots de Bernard Séno, pour qui le rappel de produits serait d'ailleurs plutôt le signe d'une bonne maîtrise de la démarche qualité. « Si un constructeur fait rentrer des milliers de véhicules, ça ne veut pas dire qu'il y a des milliers de véhicules défectueux, mais plutôt que son exigence est telle qu'il préfère ne prendre aucun risque. » Et Bernard Séno d'insister sur la rareté des problèmes : « Le nombre de rappels par rapport au nombre de produits est de toute façon infime. »

total, « le contrôle de qualité mis en œuvre par beaucoup d'entreprises apparaît trop limité pour agir dans ce contexte ».

Si la démarche qualité n'a pas toujours donné les résultats escomptés, c'est aussi parce que, dans beaucoup d'entreprises, les pratiques ont été peu conformes aux exigences. Dans bien des cas, elle s'est bornée à la recherche de certification. Celle-ci est devenue alors l'affaire du seul responsable qualité, qui n'avait d'autre but que de formaliser des

procédures pour l'obtention des fameuses normes ISO 9 000. Beaucoup d'entreprises sont ainsi venues à la qualité par obligation plutôt que par réelle réflexion stratégique. D'ailleurs, l'ancienne version des normes ISO 9 000, datant de 1994, tenait peu compte de la dimension « ressources humaines » ou de l'implication de la direction.

Andréas Agathocléous, chargé de mission à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) qui a longtemps travaillé sur le sujet, se rappelle avoir constaté dans le cadre d'une étude réalisée en 1999 et portant sur des entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, que le nombre de dysfonctionnements augmentait bien souvent... après l'obtention d'une certification. « Les procédures écrites, lourdes et souvent faites par des gens extérieurs à l'entreprise, figeaient les méthodes informelles construites au fil du temps par les opérateurs, qui étaient souvent plus efficaces. »

Quelques années après, les choses ont-elles vraiment évolué ? « Il existe encore des stéréotypes et des schémas désuets de ce qu'est la qualité au niveau des directions d'entreprise qui n'ont pas pris le temps de réfléchir à son sens, son contenu et son impact sur les organisations, les comportements, l'image de l'entreprise, la professionnalisation des métiers... », considère Christian Potié. Des entreprises comme Royal Canin, ST Microelectronics, Renault, Motorola, MBK... font néanmoins figure de bons élèves. Voire d'exception ? Pour Jacqueline Blondel, représentante du Mouvement français de la qualité en Ile-de-France, « la difficulté pour les entreprises est d'arriver à tenir sur la durée et à toujours améliorer la démarche ». Les « missionnaires » de la qualité espèrent beaucoup des nouvelles exigences de la version 2000 des normes ISO, plus orientée vers le concept de qualité totale et qui permettra peut-être de donner à la démarche un nouvel élan... plus de vingt ans après ses débuts.

Catherine Rollot

LIVRES

par Antoine Reverchon

## Réformistes pyromanes

► LE RÉFORMISME PERVERS : LE CAS DES SAPEURS-POMPIERS, de Jean-Gustave Padioleau (PUF, 2002, coll. « Sociologies », 216 p., 27 €)

QUE LE LECTEUR soit tout de suite prévenu, l'ouvrage de Jean-Gustave Padioleau, professeur associé à Paris-Dauphine et chercheur au Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique (Gemas, Maison des sciences de l'homme de Paris), est d'un abord difficile. L'utilisation d'une artillerie lourde de concepts théoriques dont le but ultime est de renouveler, en toute modestie, la sociologie de l'action publique, risque de dégoûter le lecteur peu versé dans les joutes qui opposent entre eux les docteurs de la science humaine.

Mais il serait dommage de laisser l'auteur assumer seul le risque scientifique qu'il prend. Car de risque, il en est beaucoup question dans un livre qui est aussi, par bonheur pour le lecteur, une étude passionnante de la profession des sapeurs-pompiers, confrontée, d'une part, à la montée de la « société du risque » décrite par un autre sociologue, Ulrich Beck, dans un ouvrage paru en 2001 chez Aubier, d'autre part, aux conséquences de la réforme de leur statut et de leur organisation par deux lois votées le 3 mai 1996.

L'essentiel de l'ouvrage analyse en fait la genèse, la discussion, le vote, l'application et le bilan de ces deux textes, pour en tirer des leçons qui, bien au-delà des « soldats du feu », concernent le cheminement de la décision publique ou plutôt, comme le dit l'auteur, de « l'action collective ».

Le cas des sapeurs-pompiers constitue en effet, pour Jean-Gustave Padioleau, la parabole d'une « perversion » qui atteindrait l'ensemble de l'action publique en France. A partir d'une volonté de

« modernisation » du management des services d'incendie et de secours, afin d'en améliorer l'efficacité et le coût, les réformateurs sont parvenus à briser la colonne vertébrale d'une institution républicaine basée sur l'engagement volontaire et solidaire de citoyens au service de leur communauté locale, pour la transformer peu à peu en une « organisation conventionnelle de service public fonctionnarisée, corporatisée, une technocratie bureaucratie monopoliste soumise à des intérêts particuliers assignant aux citoyens un rôle passif d'usager-consommateur ».

MINORITÉS ACTIVES

L'auteur ne jette pourtant pas l'eau du management public avec le bain de ce « réformisme pervers ». Il montre simplement comment la dialectique des intérêts des acteurs, la prégnance des représentations et des croyances managériales chez les décideurs de tous niveaux, les conduisent peu à peu à choisir ce qu'il nomme, à la suite du sociologue américain de la décision, John G. March, un « réformisme d'exploitation » – qui vise à reproduire, étendre et conserver un modèle établi – plutôt qu'un « réformisme explorateur » – qui proposerait des solutions diversifiées et innovantes aux défis de la société du risque.

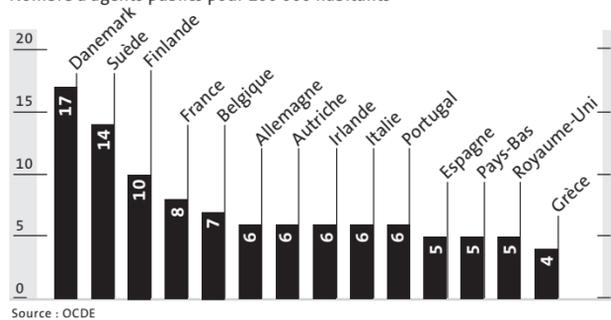
Rejetant dès lors le marché et le service public, qui ne se distinguent, selon lui, que par le mode de détention de la propriété des biens collectifs, Jean-Gustave Padioleau préconise un « libéralisme républicain », qui « autorise des minorités actives de citoyens à tenir des rôles de producteurs/distributeurs de services collectifs ».

# Les fonctionnaires français se distinguent plus par le statut que par le nombre

UNE ÉTUDE  
COMPARATIVE  
DES FONCTIONS  
PUBLIQUES  
EUROPÉENNES  
MET À MAL  
QUELQUES IDÉES  
REÇUES

UN SECTEUR PUBLIC PLUS DÉVELOPPÉ DANS LE NORD DE L'UNION

Nombre d'agents publics pour 100 000 habitants



Source : OCDE

Le sujet est brûlant. Trop nombreux pour certains, pas assez pour d'autres, qui évoquent l'éducation ou les hôpitaux, les fonctionnaires français échappent difficilement à la polémique. Établir un bilan objectif de la situation française par rapport à celles des pays de l'Union c'est la mission

que s'est fixée la Fondation Robert-Schuman, qui vient de publier une note sur ce sujet.

Conduit par Eugénie Rabourdin, ce travail est une occasion de se débarrasser de quelques idées reçues. En France, c'est vrai, un quart de la population active occupe un emploi public. Mais les fonctionnaires au sens strict (agents publics travaillant dans des établissements administratifs), au nombre de 3,7 millions, ne représentent que 67 % des agents publics. Ce qui n'empêche pas les dépenses de personnel prises en charge par l'Etat de représenter 1 800 euros par habitant. L'analyse comparée de la place de la fonction publique dans les pays européens permet de distinguer deux groupes. « Le premier rassemble essentiellement des pays du Nord, Danemark, Suède, Finlande, France et Belgique, où la fonction publique au sens large – c'est-à-dire les agents publics travaillant dans des établissements administratifs, industriels et

commerciaux – représente au moins un quart de la population active », explique la chercheuse. A l'inverse, les pays comptant le moins d'agents de l'Etat sont la Grèce, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Espagne.

RÈGLES DISTINCTES

Mais plus que par son poids dans la population active, la fonction publique française se distingue par la permanence d'un « statut », c'est-à-dire un ensemble de règles distinctes du droit commun du travail. La moitié des pays étudiés ont un système de carrière : recrutement généralement par concours pour une durée indéterminée et progression de carrière minimale garantie. Outre la France, l'Allemagne, la Belgique et la Grèce sont des exemples types de ce système. La Suède, les Pays-Bas, le Danemark, la Finlande, l'Italie et le Royaume-Uni ont adopté un système d'emploi, où rémunération et carrière sont liées aux performances. Pour Eugénie

Rabourdin, « il n'y a donc pas de corrélation évidente entre le poids du service public et l'existence d'un système de carrière ou d'un statut spécifique à la fonction publique. Les « social-démocraties » traditionnelles, comme la Suède, ont ainsi opté pour un système d'emploi. Ce pays a choisi d'assouplir le statut des agents publics pour préserver son service public ».

Les différents pays européens se retrouvent pourtant autour de quelques points. En France comme dans le reste de l'Europe, les fonctionnaires sont mieux payés que les salariés du secteur privé. Cette différence s'explique par le niveau moyen de qualification plus élevé dans le secteur public. Cependant, en Europe comme en France, les rémunérations du secteur public sont comparativement plus élevées pour les emplois peu qualifiés mais moins élevées pour les cadres. Autre caractéristique, les règles qui régissent les retraites des fonctionnaires sont dans la plupart des pays différentes de celles appliquées au secteur privé, notamment quant aux modes de calcul des pensions.

Selon l'auteur de l'étude, il n'existe pas de modèle européen de la fonction publique. Les caractéristiques de la fonction publique française – centralisme, prédominance de l'ancienneté comme principal déterminant de la carrière, conflictualité importante dans le secteur des transports, absence de reconnaissance du principe de service minimum, mais aussi taux de syndicalisation inférieur aux autres pays européens – permettent encore de pouvoir parler d'exception française.

C. Ro.

## PARUTIONS

■ COMMENT ONT-ILS RÉUSSI ? L'HISTOIRE DES ENTREPRENEURS : DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE À NOS JOURS, de Sophie Boutillier et Dimitri Uzunidis

Le sous-titre de l'ouvrage est plus pertinent que son titre, certes plus racoleur ! Car, comme le montrent les auteurs du livre, docteurs en économie et membres du laboratoire de redéploiement industriel de l'université du Littoral-Côte d'Opale, auxquels on doit de nombreuses publications sur ce thème, beaucoup d'entrepreneurs échouent, et le livre leur fait une large place. L'histoire récente a d'ailleurs montré à quel point le succès pouvait être de courte durée. Le livre mêle des fiches biographiques de chefs d'entreprise et des propos plus synthétiques, sur les missions, les qualités des entrepreneurs, voire plus théoriques, sur leur rôle dans l'économie. Les auteurs insistent aussi sur l'environnement nécessaire à la réussite d'un patron : « Le self-made-man est avant tout un social-made-man », écrivent-ils en conclusion d'un livre qui pourra intéresser tant les esprits curieux de mieux connaître cette population que les étudiants en quête de données objectives. (Studyrama, 2002, 220 p., 11,90 €).

A. K.

**MARKETING INDUSTRIEL**  
Conservatoire National des Arts et Métiers

Cours et séminaires d'études de cas (150 heures sur 9 mois : soirs et samedis)  
Coût : 216 €

Brochure sur demande écrite au :  
CNAM - Marketing Industriel  
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS  
☎ 01 40 27 29 78 - mail : nehme@cnam.fr

Présentation du Cycle  
Samedi 28 sept - 11h  
Mardi 1<sup>er</sup> oct - 18h30

3<sup>ème</sup> Cycle du CNAM

**Consultant un métier qui s'apprend**

Cadres, dirigeants, avez-vous pensé à votre seconde vie ? Et si vous songiez au conseil ...

**L'IDCE®**  
le spécialiste de la formation au conseil

vous propose son parcours  
" PROFESSIONNEL DU CONSEIL " (diplôme de " Consultant " homologué par l'Etat au niveau II)

Retractions le 7 octobre 2002 et le 6 janvier 2003 à Angers, Paris et Lyon

Réunions d'information mensuelles dans plusieurs villes de France

Pour tout renseignement, Sonia Raimbault au 0 825 161 333  
IDCE® - 106 rue de Frémur - BP 624 - 49006 ANGERS Cedex 01  
info@idce.com - http://www.idce.com